


22. g. 18
(N. Attic)
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.
1860



LA GAULE

POÉTIQUE.

5.

DENTU — DELAUNAY, Libraires, Palais-Royal.
BOHAIRE, Boulevard des Italiens.
P.-H. KRABBE, 12-14, rue de Bussi.

Lagny. — Imprimerie d'A. Le Boyer et Ce.

LA
GAULE
POÉTIQUE

PAR

M. DE MARCHANGY;

5e ÉDITION,

PUBLIÉE SUR LES NOTES ET LES CORRECTIONS
LAISSÉES PAR L'AUTEUR.

5.

Paris,

L. F. HIVERT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
55, QUAI DES AUGUSTINS.

1835.

LA

GAULE POÉTIQUE.

TROISIÈME ÉPOQUE.

VINGT-HUITIÈME RÉCIT.

Grands tournois. — Distribution des prix. — Fêtes et divertissemens à la cour.

Comme on choisissait ordinairement la saison de l'été pour ouvrir les tournois, quelquefois un violent orage, éclatant la veille même de ces fêtes, faisait succéder la crainte à l'allégresse. Les vents sifflaient avec furie, le ciel semblait se dissoudre en longs torrens, et ce déluge subit inondait la ville et les campagnes.

Le lendemain cependant, les écuyers entrent à l'heure *du lacer* dans l'appartement

du Chevalier [1]. Les fenêtres sont encore fermées ; le jour, se glisant du haut du foyer où gazouille l'hirondelle, trace un sillon lumineux sur les tapis que foulent ces fidèles écuyers, et éclaire seulement leurs brodequins d'azur, enrichis d'un galon d'argent [2]. Ils ouvrent les volets : soudain le soleil, dans toute sa splendeur, les éblouit de ses gerbes de lumière, fait étinceler leurs armures, et semble changer en rubis et en diamans les gouttes de pluie encore tremblantes aux pampres brillans qui pendent en festons au-dessus des croisées gothiques.

Salut, astre de gloire et d'amour! triomphant de la nuit et de la tempête, tu viens en vainqueur annoncer le jour consacré aux victoires! âme des fêtes et des plaisirs, orgueil et durable jeunesse de la nature, contemporain de tous les siècles, de tous les peuples, toi, dont les divins rayons éclairèrent les jeux d'Elide et d'Olympie, les triomphes du Capitole, les carrousels de tes Orientaux!

[1] Le P. Ménestrier, Traité de la cheval., c. 5, p. 204.
[2] De Lacurne de Sainte-Palaye, t. 1, part. 3, p. 290.

jamais spectacle n'a peut-être mérité la pureté de ta lumière comme les tournois de nos paladins français ! Que cet éclat dont tu fis étinceler les boucliers et les glaives du grec et du Romain sur les bords de l'Alphée et du Tibre, vienne luire maintenant sur les targes, les rondaches, les lances de nos chevaliers ! Pénètre de tes feux les colliers, les diadèmes, les brassards, les éperons d'or, les parures de la beauté, les distinctions du mérite ! Couvre de tes éclairs éblouissans comme d'un vêtement céleste ces êtres heureux, dégagés de toutes pensées vulgaires, et ne respirant que pour les sentimens les plus nobles, méritent d'être assimilés à des créatures brillantes, à des substances indélébiles et radieuses ! Semblables aux divinités de la fable descendues parmi les mortels, viens te mêler, te confondre avec la foule de nos héros ; sous la figure d'un roi d'armes, repousse de la lice les ténèbres jalouses, et qu'aucun nuage, qu'aucune ombre indigne ne dérobe aux regards avides les merveilles d'un jour si beau !

Le chevalier, après avoir revêtu le gaubisson et la cotte de mailles, se rend dans la salle des atours [1]. Là, sur des tables de marbre et des siéges richement sculptés, sont épars confusément, les manteaux, l'hermine, le menu vair, les ceintures, les plumes, les morions d'airain, les guidons, les tortils, les lambrequins, et mille autres *paremens* de guerre [2].

Les femmes entrent bientôt pour mettre la dernière main à l'ajustement du chevalier [3]. Sa dame par amour arrive avec un sourire mystérieux, lui présente une écharpe travaillée à son insu, et où ses mains épuisèrent quasi tout son trésor à broder en pierreries la devise adoptée et les chiffres unis.

Aimable soin d'un tendre cœur! surprise charmante ménagée à celui dont il est épris! vous expliquez donc enfin, pourquoi se dérobant maintes fois aux soirées d'un cercle agréa-

[1] Le P. Ménestrier, Traité de la cheval., c. 3, p. 131.

[2] Le P. Ménestrier, Orig. des armoiries, c. 4, p. 89, et dans son Traité de la chevalerie, c. 3, p. 131. — Favyn, l. 1, p. 57.

[3] Mém. d'Olivier de la Marche, p. 57.

ble, pourquoi lente à paraître aux repas accoutumés, et prompte à quitter la table joyeuse, cette douce amie revenait s'enfermer seule en fredonnant un air d'amour dans le cabinet confident. Oh! combien alors le chevalier, qui la vit souvent à son approche cacher précipitamment son travail et rougir d'un air troublé, doit maintenant s'applaudir de la noble confiance avec laquelle il repoussa toujours les soupçons dont cet inexplicable embarras eût facilement inquiété une âme moins pure!

Quand le chevalier est prêt à partir pour la lice, sa dame lui baille sa lance en disant: Adieu, mon ami; ayez bon cœur, ne vous sou-ciez de rien, car on prie pour vous [1].

Cependant, le son du cor et des clairons se fait entendre: l'airain religieux s'ébranle dans les tours, les clochers, les basiliques, et remplit les airs de ses vibrations solennelles [2]. Les hérauts d'armes vont criant de tous côtés:

[1] *Arresta Amorum*, p. 366 à 368.
[2] Le roman de Gérard, dans M. de Tressan, t. 9.

Lacez les heaumes, lacez les heaumes! c'est-à-dire, chevaliers, armez-vous [1]! Une immense population circule en habits de fête dans les rues jonchées de fleurs, et tendues de draperies et de chiffres de feuillages [2].

Dès l'aurore, des milliers de spectateurs se sont placés sur les hauteurs qui dominent les lices; les coteaux voisins, couverts de pavillons et de tentes, d'où flottent des banderoles, des panaches aux vives couleurs, des guirlandes de roses, ressemblent à ces voluptueux campemens, à ces caravanes parfumées des orientaux, lorsque se rendant en pèlerinage à la Mecque, ils s'arrêtent sur les sommets qu'ombragent les cèdres, et dans les vallées d'où sort l'encens.

Le vaste emplacement destiné à la lice est entouré de gradins élevés, d'amphithéâtres circulaires, de portiques élégans surmontés

[1] Le Grand d'Aussy, Fabliau des trois chevaliers et de la chemise, et les notes, t. 1, p. 189.

[2] Gérard de Nevers, dans M. de Tressan, t. 9, p. 409 et suiv.

par des galeries, des balustrades, des *trefs*, ou loges en charpentes légères dont les rebords sont ornés de riches draperies et d'écussons [1].

Au-dessus de chaque loge, quatre lances soutiennent des draperies de pourpre à franges d'or; là, des berceaux tressés de verdure préservent des feux du midi les houris, les odalisques, les divinités, qui viennent étincelantes de diamans et couronnées de roses, peupler ces terrasses légères [2], dont jamais les jardins élevés sur Babylone n'égalèrent la beauté.

De distance en distance, de grands mâts dressés dans la carrière, sont chargés de panonceaux, de bannières, d'inscriptions où l'on voit ces mots *honneur aux fils des preux, prix et los au mieux faisant* [3]. Ceux des seigneurs qui ne doivent pas combattre viennent

[1] *Voyez*, sur le mot tref, Ville-Hardouin, n° 39.— Le roman de la Rose, fol. 235, v°. — *Voyez*, sur la construction des lices, Sauval, Histoire de Paris, t. 2, l. 12. — La Colombière, t. 1 et 2.

[2] J. d'Auton, Hist. de Louis XII, en 1507, p. 270.

[3] Gérard de Nevers, dans M. de Tressan, t. 9, p. 412.

en litière, vêtus de longues robes d'hermine, à collet renversé [1].

Les chevaliers arrivent de toutes parts, les uns excitent les acclamations de la foule émerveillée [2] par la magnificence de leur costume et de leur cortège nombreux; les autres, vêtus de noir ou couverts d'armes brunies [3], viennent sans escorte et s'arrêtent à l'écart, ils sont immobiles dans leur sombre attitude; seulement, leurs coursiers impatiens, creusant la terre et agitant leurs crinières, font par intervalles tressaillir le léger panache de ces paladins.

Leur écu est enveloppé d'une housse, et les armoiries ainsi cachées, ne paraîtront aux regards qu'à travers les entailles dont les coups d'épée et de lance vont cribler ce voile [4]; alors

[1] Oliv. de la Marche, Mém.

[2] Oliv. de la Marche, Mém. — Perceforest, vol. 3, fol. 125, v°, col. 1.

[3] D. Urs., le Nav., dans M. de Tressan, t. 9, p. 46.

[4] Perceforest, vol. 2, fol. 93. — Palliot, Science des arm., p. 67.

seulement les spectateurs apprendront quel vaillant chevalier leur est apparu.

Plusieurs troupes de combattans, vêtus à l'antique, se présentent sous les noms des preux de Cyrus, d'Alexandre, de César, des chevaliers du phénix, de la Salamandre, du temple de la gloire, du palais de la félicité [1]. Ceux qui se plaisaient à reproduire les preux du roi Artur ou de Charlemagne [2] étaient les plus nombreux; ils portaient les couleurs et les devises des Lancelot, des Tristan, des Roland, des Ogier, des Renaud, des Olivier, enfin de tous les héros fabuleux auxquels l'imagination prêtant une sorte de réalité, se plaisait à voir revivre ces braves dans nos vaillans chevaliers, bien dignes par leurs vertus et leur courage de remplacer leurs devanciers.

En les entendant annoncer sous ces noms adoptifs, la multitude frappée de leur noblesse et de leur maintien belliqueux, se laissant par degrés entraîner au prestige et à

[1] Outreman, Hist. de Valenciennes, part. 2, c. 16.
[2] Oliv. de la Marche, Mem., c. 19. l. 1.

l'illusion, finisait par confondre dans son admiration ces chevaliers, avec les héros dont les romans de Chrétien de Troye, d'Adenès le Roi, d'Huon de Villeneuve, et du bon archevêque Turpin, leur avaient appris les aventures.

Ce ne sont plus des fictions ! Te voilà, brave Lancelot ; la tresse des cheveux qui entoure ton bras te fut donnée par la belle Geneviève ! Et toi, Tristan, ton Yseult la blonde, si habile à guérir tous les maux, a-t-elle trouvé un talisman pour briser la pierre inflexible de la tombe ? L'amour, en faisant sortir de vos cercueils unis une branche de lierre, voulut-il par un second miracle vous affranchir de la nuit éternelle ? Gallehaud, Olivier, Roger, investis de l'immortalité par le soufle des fées amoureuses, quittez pour apparaître aux tournois français, les bosquets fleuris et les palais de cristal de vos divines amantes !

Le nombre des chevaliers augmentait à chaque instant ; le pourtour des lices était hérissé de lances, parmi lesquelles flottaient

les bannières, les gonfanons [1], comme on voit à travers les épis d'un vaste champ se balancer les pavots et les bleuets.

Mais le coup-d'œil le plus singulier, surtout pour les spectateurs placés dans les galeries, c'était la diversité des cimiers. Les uns portaient des dragons, des chimères dont la gueule jetait des flammes; des hures de sangliers, des têtes de licornes, de lions, de taureaux, de sphinx, des aigles, des cygnes, des centaures, un amour lançant des flèches, un sauvage et sa massue, une tour, un cercle de créneaux et mille autres simulacres, tous formés des métaux les plus précieux, ou peints des plus vives couleurs. Les panaches, les aigrettes, des gerbes d'or, des roses et des couronnes de lys [2], ornaient un grand nombre de ces cimiers.

Dans cette multitude de chevaliers, sont ces personnages fameux dont un jour les poètes et les romanciers raconteront les aventures. Là se trouveront ceux qui naquirent avec des

[1] La Colombière, t. 1, p. 48, c. 4.
[2] La Colombière, t. 1, p. 88, 92, 97, 102.

signes mystérieux, sur lesquels les nécromans et les astronomes consultés prédirent au nouveau né d'illustres destins [1].

Là, on apercevra les jeunes sires qu'un bon serviteur sauva du palais incendié de leurs pères, ou qui, dérobés à la haine criminelle d'une marâtre, furent élevés dans le fond des forêts, par une biche ou par une louve [2]; là se montrent tristes et découragés, les amans languissant sous l'empire d'un philtre secret, d'un boire amoureux; en allant aux lieux où un devin leur indiqua la fontaine de l'indifférence, ils s'arrêtent au tournoi, espérant y mourir, ou du moins y trouver de la gloire à défaut du bonheur.

Là sont ceux qu'on vit mettre à fin des aventures périlleuses, et sortir triomphans des pièges du château *de douleureuse garde*, *du château de Blanche-Épine; du château*

[1] Le Romain de Jourdain de Blaves.

[2] *Voyez* le roman de D. Ursino le Navarrain, dans les œuvres de M. de Tressan, t. 9, p. 9.

de l'Ile-Étrange, de la Prison aux Quatre-Dames, de la Forêt gâtée, du Perron dangereux, du lit adventureux, du Castel des Sept-Donjons, de la Grotte de Sibylle l'enchanteresse, du Jardin de la reine de Sobestan, et *de vingt autres lieux grandement redoutés* [1].

Là, paraissent les hommes dont la vertu magnanime refusa la courronne des mains du peuple qu'ils avaient affranchi d'un tribut honteux, et délivré de l'affreux despotisme d'un usurpateur [2].

Là, sont les frères d'armes qui ont bu leur sang mêlé dans une même coupe, en jurant de se défendre et de s'aimer toujours [3].

Compagnons de toutes fortunes et périls, ils s'aident de leur corps et de leur avoir, sauf leur honneur, et s'aiment en telle manière,

[1] Le P. Ménestrier, Orig. des armoiries, c. 4, p. 98.

[2] La Bibliothèque universelle des romans, et les OEuvres de M. de Tressan. — *Voyez* aussi La Colombière, Traité d'honn. et de chevalerie, t. 1, c. 8 et 9.

[3] Du Cange, 21[e] Dissert. à la suite de Joinville. — Nicot, Dict., aux mots *compagnons et frères d'armes.*

que l'un est toujours avec l'autre, et qu'ils vont ensemble brusquer fortune[1]. Ils portent des armes pareilles, et leurs cœurs, qu'anime la sainte amitié, ne demandent point au ciel d'autre sentiment.

Voici venir aussi les aventuriers, sans patrimoine et sans naissance, cherchant sous le nom de bacheliers, des occasions d'exercer leur courage; ils portent des boucliers blancs, et la victoire seule y doit graver des armoiries; leur devise est : *Honneur, triomphe de tout*[2].

On y voit aussi les servans d'amour, volontaires esclaves de la beauté, avec des *emprises*, des chaînes, des rubans, pour marques de leur servitude[3], et continuelle souvenance du voeu fait en l'honneur des dames dont ils portent les livrées et couleurs.[4] Plusieurs

[1] Hardouin de la Jaille, Gage de bat., fol. 51 et 52.

[2] Boutillier, Somme rurale, c. des pupilles. — Dominici, Traité, du franc-aleu, c. 15.

[3] Lancelot du Lac, t. 3, fol. 69, v°, col. 1 et 2. — Hist. de Boucicaut, p. 51.

[4] Nicolas Upton, *de Militari officio*, l. 1, c. 3. — *Arresta amorum*, p. 365 à 368.

d'entre eux avaient un œil couvert de drap, car leurs belles en avaient reçu la promesse de ne voir par cet œil tant qu'ils n'auraient accompli prouesses dignes d'elles[1].

Ils arriventau tournoi; précédés de damoiselles conduisant par des tresses de soie leurs fringans coursiers, *et lesdites damoiselles ont des robes de satin azuré couvertes d'eschets en broderie d'or*[2].

Tout à coup redouble le bruit des fanfares, le son des cloches, le cri de *Monjoie et Saint-Denis*[3]! C'est le roi qui s'avance avec toute sa cour. Les hérauts d'armes ouvrent la marche, deux à deux, portant le caducée ou le rameau de paix[4]. Leur front est ceint de bandelettes

[1] *Et si avoit entre eux plusieurs jeunes bacheliers qui avoient chacun un œil couvert de drap, afin qu'ils n'en pussent voir; et disoit-on que ceux-là avoient voué entre dames de leur pays, que jamais ne verroient que d'un œil jusqu'à ce qu'ils auroient fait aucunes prouesses de leurs corps au royaume de France..... si en avoit chacun grand merveille* (Froissart, chap. 29).

[2] Juvénal des Ursins, Histoire de Charles VI.

[3] Beneton, Traité des marques nationales, p. 96.

[4] Grég. Turon., c. 32. — Favyn, l. 1, p. 47.

et de couronnes de chêne ; ils sont vêtus d'une draperie chamarrée d'or, en forme de dalmatique sans manches [1]. Sur leur poitrine paraît une plaque d'émail, coloriée des armoiries de leur province [2]. Leur personne est inviolable, ils peuvent sans craindre traverser le champ de bataille, aborder les chefs ennemis, leur porter, au nom des peuples, les paroles de la haine et de la vengeance [3], proclamer la guerre, la paix ou les trèves, annoncer et règler les tournois, les cérémonies des inaugurations et des grandes investitures [4], partager la terre et le soleil de la lice, aux combattans, et mettre un frein à leur ardeur [5].

Ils sont les régulateurs des préséances et de l'étiquette des cours, les archivistes des titres de noblesse, les maîtres du bla-

[1] Favyn, Théât. d'honn., c. 4, p. 53 du liv. premier.
[2] Statuts de l'ordre de St.-Michel, art. 29.
[3] Favyn, Théâtre d'honn., l. 1, c. 4, p. 45.
[4] Froissart, vol. 4, c. 2, 22, 38 et 78. — Saintré, c. 54.
[5] Paillot, lieu cité. — Favyn, l. 1, c. 4, p. 45.

son [1], les peintres des armoiries, les poètes des monumens et des tombeaux; quelquefois aussi les rimeurs naïfs des hauts faits des preux [2].

Au retour de ses expéditions, le chevalier devait leur déclarer avec ingénuité les faits à sa louange ou à son désavantage, car ils tenaient registre de ces faits pour servir de leçon et d'exemple à la jeunesse [3].

On créait les hérauts d'armes en remplissant une coupe d'or de vin parfumé, répandue ensuite sur leur chevelure [4].

Pour récompense de leurs soins et de leur zèle, les candelabres, les tentures, la vaisselle, enfin tous les riches ornemens des grandes fêtes et des galas de la cour leur étaient abandonnés; ils avaient également un droit exclusif à la récolte des objets précieux jonchés sur l'arène pendant le tournoi, tels que panaches,

[1] Le P. Ménestrier, Orig. des armoiries, c. 5, p. 225. — Favyn, lieu cité.

[2] Beneton, Traité des marques nation., p. 92.

[3] Favyn, Théât. d'honn., l. 1, c. 4, p. 57.

[4] Du Gloss. Du Cange, v° *Harald.* — Le P. Ménestrier,

colliers, diamans, fers de lances. Mais les chevaliers exceptaient de cet abandon les reliques de leurs patrons et les dons de leurs maîtresses[1].

Après les hérauts, marche le roi d'armes de France, surnommé Montjoie[2], accompagné de maréchaux, de poursuivans et de varlets; rien n'égale la magnificence de son accoutrement; il est vêtu d'une cotte de velours violet à trois fleurs de lys d'or brodées en perles sur le côté gauche, et par dessus une tunique d'écarlate formée de menu vair et décorée d'une large broderie de rubis mélangés avec des étincelles[3].

Après le roi d'armes suivent les estafiers, couverts de hoquetons noirs, brodés en perles ou en jais brillant; derrière eux, six chevaux blancs traînent un char représentant celui du soleil conduit par Phaëton[4]; l'Aurore et

Traité de la cheval., c. 5, p. 209.—Favyn, l. 1, p. 59.

[1] Favyn, l. 1, c. 4, p. 56 et 57.

[2] Le P. Ménestrier, Traité de chevalerie, c. 5, p. 206. — Favyn, l. 3, p. 613.

[3] La Colombière, t. 1, c. 23, p. 377.

[4] *Idem*, t. 1, c. 23, p. 351.

les Saisons l'environnent. Cent autres estafiers dans le même costume précédent un char plus vaste encore que le premier, et traîné par des taureaux. Devant cette machine roulante, sur laquelle s'élevaient des rochers et des arbres, s'avançait un troubadour représentant Orphée avec sa lyre [1].

Après ces pompes curieuses et plusieurs autres qui, selon l'expression d'un vieil historien, enfantaient beaucoup de chose mystérieuses et pleines d'esprit [2], défilent trente bannerets. Chacun d'eux est suivit de cinquante arbalétriers, et fait porter devant lui une haute bannière, apanage de sa puissance [3]. Tous possèdent de grands fiefs et un nom-

[1] Outreman, Histoire de Valenciennes, p. 2, c. 16.

[2] De La Roque, Traité de la noblesse, c. 9, p. 18. — Le droit de lever bannière était très honorifique, et cette cérémonie se faisait avec beaucoup de solennité. *Voyez*, sur ce qui concerne les bannerets, Loiseau, l. 6, de l'Ordre de la haute noblesse, c. 47. — Froissart, l. 1 et 2, Ann., c. 127. — Pierre Pithou, l. 1, des Comtes de Champagne. — Du Cange, en ses Dissertations sur Joinville.

[3] La Colombière, t. 1, c. 5, p. 61, et le Traité des

bre considérable de vassaux. Ils doivent à leur naissance et à l'étendue de leurs domaines l'honneur de porter bannière dans les armées royales; mais la gloire de le rapporter est la tâche de leur courage. Souvent à leur retour, ces hauts et vaillans seigneurs, le bras en écharpe et tenant de la main gauche leur étendard, avaient joint à cet étendard vainqueur les drapeaux et les enseignes de l'ennemi.

A la suite des bannerets sont les *juges diseurs*, revêtus de robes longues et une verge blanche à la main. Des varlets de pied passent autour du bras la bride de leurs coursiers [1].

Entre ces rangs on aperçoit les tambourins, les fifres et les trompettes du roi, habillés de damas incarnat et blanc [2].

Puis après, les écuyers des princes en tuniques de taffetas ou de satin blanc brodées en argent, avec des manches en soie bleue

tournois, par René d'Anjou, rapporté dans La Colombière.

[1] La Colombière, t. 1, c. 12, p. 182.

[2] *Idem*, t. 1, c. 12, p. 182.

galonnées d'or[1]; et leurs chapels ombragés de plumes blanches et bleues.

Défilent ensuite les pages, dont un léger duvet cotonne à peine le menton; ils portent les livrées de leurs maîtres couvertes *d'orfèvreries*.

Enfin paraît le roi entouré des princes du sang, des ducs, des grands dignitaires, le connétable, l'échanson, le pannetier, le chevalier d'honneur[2], les officiers de la fauconnerie, de la vennerie, tous accoutrés de drap d'or ou de velours cramoisi, et portant les marques et les symboles de leurs fonctions[3].

Les chevaux des gens de cour ont la tête et la crinière couvertes de plumes d'autruche touffues; un collier de clochettes d'argent, entoure leur col[4].

[1] Favyn, l. 3, p. 613.

[2] Les chevaliers d'honneur étaient de service dans la chambre du roi. De La Roque, c. 105, p. 296.

[3] La Colombière, t. 1, c. 12, p. 189. — Le P. Ménestrier, Orig. des arm., c. 11, p. 224 et 229.

[4] La Colombière, t. 1, c. 5, p. 60. — Beneton, Traité des marques nationales, p. 85.

Le roi a une tunique ou robe blanche sémée de fleurs de lys d'or; son blanc destrier est paré d'une *housse* de velours bleu céleste, traînant jusqu'à terre, et pareillement semée de fleurs de lys d'or [1].

Près du monarque chevaulche un écuyer portant une lance vermeille peinte d'étoiles de fin or, et au bout d'icelle flotte un étendard orné aussi d'étoiles d'or fin [2].

Cet étendard avait changé plusieurs fois de couleur depuis l'origine de la monarchie; sous la première et la seconde race, les Français arborèrent pour enseigne nationale la bannière bleue de Saint-Martin; pendant le premier règne de la troisième dynastie, la dévotion publique fit prévaloir l'enseigne rouge ou l'oriflamme de Saint-Denis; au temps de Charles VII, on adopta la cornette blanche semée de fleurs de lys d'or [3]; c'est depuis ce souverain que le dra-

[1] Favyn, l. 3, p. 613.

[2] *Idem.*

[3] Sur tous ces faits, voyez Beneton, Traité des marques nationales, p. 60.

peau blanc est devenu le drapeau national [1].

Après le roi, se déploie le cortège de la reine, fermé par des sergens d'armes, des archers et des estafiers. Il fait deux fois le tour de la lice; chacun se range selon le cérémonial usité [2]. Quand le roi et la reine ont pris place dans le balcon du milieu, deux jeunes filles, couronnées de roses, s'avançant vers la barrière, annoncent en vers l'ouverture du tournoi [3]; les hérauts d'armes mesurent les épées et visitent les armes des concurrens [4]; les juges du camp lèvent leurs baguettes blanches, en criant: *Laissez aller les bons combattans* [5]. Aussitôt des soldats armés de haches coupent les cables tendus devant chaque file de chevaliers, afin de

[1] Auparavant chaque seigneur, comme nous l'avons déja dit, avait sa bannière particulière.

[2] La Colombière, t. 1, c. 12, p. 182.

[3] Le Grand d'Aussy, en sa note première sur le Fabliau des trois chevaliers, t. 1, p. 185.

[4] Gérard de Nevers, dans M. de Tressan, t. 9, p. 419. — La Colombière, t. 1, c. 12, p. 189.

[5] Gérard de Nevers, lieu cité, p. 399. — Flores et Blanche-Fleur, et l'extrait de M. de Tressan, t. 7, p. 235.

modérer l'ardeur de leurs chevaux[1]. La trompette sonne, la barrière est ouverte, et des bouts opposés accourent au bruit des fanfares, et en faisant le signe de la croix[2], deux quadrilles de chevaliers. Ils se heurtent vers le milieu de la lice, et les huit lances volent en éclats : les combattans, un moment immobiles, se contemplent à travers les grilles de leurs visières, puis s'éloignent et reviennent avec d'autres armes qui se rompent encore sur les boucliers et les cuirasses de leurs adversaires. L'un d'eux, en reprenant du champ, s'écrie : *Que je ne sois jamais baisé de dame, ni de chère amie, si je rentre en aucun château avant d'avoir étendu par terre un de ces gens-là*[3]. Douze fois la carrière est livrée à leur essor; et douze fois, dans leurs foudroyantes atteintes, ils brisent comme un cristal fragile le bois de leurs fortes lances.

[1] La Colombière, t. 1, c. 5, p. 77.

[2] Olivier de la Marche, Mém., l. 1, p. 297. — Saintré, p. 522.

[3] Vie de Gautier de Mauny.

A chaque détour, pour reprendre du champ, passant le long des amphithéâtres, ils saluent les dames du geste et de la voix[1]. Les précepteurs crient à leurs élèves pour les exciter: *Or à eux, or à eux*[2]. Des amis, des parens, mille spectateurs se prononçant pour tel ou tel chevalier, malgré les ordonnances[3], l'exhortent et l'enflamment à son passage en lui répétant sa devise ou son cri de guerre, ses vœux, ses exploits, sa naissance, et tout ce qui peut électriser son ame[4]. Durant ce trajet, sa valeur augmente de ce qu'il voit et de ce qu'il entend, comme le torrent après s'être grossi dans son cours par cent ruisseaux, arrive écumant et grondant vers la digue opposée à ses flots.

Le fils du preux devenant supérieur à lui-même, se croit invincible, se croit immortel,

[1] Perceforest, vol. 4, c. 6, fol. 19, v°, et 20, r°.
[2] Joinville, Histoire de Saint-Louis, in-fol., p. 47.
[3] Le moine de St.-Denis, Histoire de Charles VI, p. 971.
[4] Perceforest, vol. 3, fol. 125, v°, col. 1.

et sent en lui se développer une force non encore éprouvée. Cette force surabondante, inconnue à l'existence ordinaire, étant pour ainsi dire le luxe de la vie et l'exaltation d'une nature généreuse, se manifeste dans le noble chevalier par des gestes héroïques, une contenance fière, des cris échappés à son cœur, et des mots tumultueux, sans acception pour le vulgaire.

Pressant son écu contre sa poitrine, brandissant son épée ou sa hache, il renouvelle un combat plus furieux; tantôt couché sur la crinière de son destrier, tantôt penché en arrière, il évite ou porte des coups terribles, l'œil suit à peine ses mouvemens rapides; et son glaive, en un même instant, brille et frappe en cent endroits.

L'arène est semée de débris; les panaches, les écharpes, les colliers, tombent sous le tranchant du fer; bientôt privés de leurs ornemens distinctifs, les paladins n'ont plus qu'une armure uniforme et poudreuse; leurs dames pour les reconnaître dans la mê-

lée, et les animer par de nouveaux gages de leur tendresse, envoient les écuyers leur porter d'autres faveurs[1]; uniquement occupées de leurs preux, adressant à eux seuls des regards et des soins, agitées de crainte et d'espoir, pâles et vermeilles tour à tour, elles se dépouillent par un instinct du cœur, par un mouvement irréfléchi et spontané, de leurs tissus, de leurs réseaux, chapelets et couronnes de violettes[2], afin que ces objets deviennent entre les mains de leurs chevaliers, des talismans vainqueurs. La vue du combat captive si bien tous leurs sens, qu'elles ne remarquent pas le désordre causé dans leurs atours par ces libéralités voluptueuses[3]. Leurs cheveux n'étant plus retenus sous le diadême, descendent à grands flots sur leurs

[1] Le moine de St-Denis, Hist. de Charles VI, trad. par le Laboureur, p. 170. — Olivier de la Marche, Mém., l. 1, c. 14, p. 243.

[2] La Colombière, t. 1, c. 14, p. 225.

[3] Perceforest, vol. 1, fol. 155, v°, col. 1. — De Lacurne de Sainte-Palaye, t. 1, part. 2, note 67, p. 164 et 165.

cols d'albâtre, comme pour y remplacer le voile abandonné.

Qui pourrait exprimer les sentimens du chevalier quand, se tournant vers les balustres de la lice, il voit mille et mille femmes toujours pudiques et innocentes, mais dépouillées du sévère entourage de leurs parures lui découvrant ces trésors incomparables qu'il n'avait encore admirés que dans l'extase du sommeil d'amour [1].

Son imagination exaltée déja par le son des *trompes* et *buccines*, le parfum des jonquilles et des anémones dont les filles de princes sont couronnées, le choc étincelant des épées, les acclamations de la multitude, son imagination,

[1] Le moine de St.-Denis, Hist. de Charles VI, l. 9, c. 2, p. 169, s'exprime ainsi en parlant de ces femmes : *Je ne dirai pas qu'il sembloit que ce fussent autant de reines, mais autant de déesses; car il n'y avoit personne qui pût dire à voir ensemble tant de beauté, tant de richesse et tant de majesté, que les fictions des poètes n'en donnent qu'une grossière idée dans tous leurs ouvrages, et que c'estoit quelque chose de plus auguste que toutes les assemblées des divinités du paganisme.*

dans cet état de délire et d'ivresse, qu'on pourrait appeler l'attente des miracles, lui persuade un moment que, par une métamorphose subite, ces femmes ravissantes ayant quitté leur enveloppe terrestre, sont devenues des êtres divins, des créatures angéliques, dont le ciel va peupler ces demeures fortunées.

L'enthousiasme, l'émotion, un frémissement universel, troublent les sens du chevalier; des larmes dont la source est inconnue, brillent sur ses paupières; alors la lumière se divisant et rayonnant à travers ce voile humide, c'est comme au milieu d'auréoles, de disques de feux, d'astres nouveaux, qu'égaré, hors de lui ce mortel fasciné, contemple sur leurs trônes de feuillages, de marbre et d'or, l'apothéose des belles maîtresses de tous ces preux.

Tandis que les tenans des joutes se hâtent de triompher pour rejoindre leurs divinités, les troubadours font résonner la harpe, et chantent en leur vieux langage [1].

[1] Ballade d'Eust. Desch., Poés. mss., fol. 142, col. 4,

Servants d'amour, regardez doulcement
Aux eschafauds anges du paradis,
Lors jousterez fort et joyeusement,
Et vous serez honorés et chéris.

Au milieu de ce concours immense, parmi ces femmes que le plaisir l'amour et la jeunesse embellissent à l'envi, quelquefois on remarque une dame dont la taille est entourée de *cordelières*[1] tombantes, et à nœuds desserrés, emblême d'un *cœur délié*. Triste et pâle, elle regarde, sans le voir, des combats qui n'ont plus d'intérêt pour elle.

Noblesse et douleur apparaissaient en ses yeux comme en ses dits et maintien, maux cruels l'avaient durement assaillie en son cœur, voire en sa santé que débile ils avaient rendue. Tendre frère, ami vertueuse, ne pourraient la solacier en ses engoisses[2].

C'était une tendre amante dont le chevalier périt dans les guerres de la Palestine; blessé

et fol. 150, col. 1 et 2. Elle est rapportée par M. de Sainte-Palaye, t. 1, part. 2, note 65, p. 163.

[1] La Colombière, t. 1, c. 12, p. 189.

[2] M. de Tressan, Rom. de chevalerie, t. 7, p. 206.

à mort, et différant encore de mourir pour écrire un mot d'adieu, ce preux fidèle chargea son écuyer de porter son cœur à son amie, avec une lettre ainsi conçue:

« *Pour ce que vous êtes éloignée de moi, et que vous ne pouvez être à ma mort, vous envois-je ces mots écrits de mon sang, et mon cœur qui est vôtre, et que mon écuyer est chargé de prendre quand je ne serai plus pour vous le donner en tout bien* [1]. »

Depuis lors cette amante désolée pleure chaque jour sur la boîte d'or où est renfermé tout ce qui lui reste [2] d'un objet adoré; elle pleure, et sa vie s'écoule avec ses larmes; ses *ancelles* [3], espérant distraire leur chère maîtresse, en l'arrachant à la solitude l'ont amenée dans

[1] *Voyez* le charmant roman de Léonois, et M. de Tressan, lieu cité, p. 42 et 43.

[2] Roman de Gérard dans M. de Tressan, t. 9, p. 375.

[3] Le mot *ancelles* et *ancellettes* est souvent employé, dans nos vieux écrivains, pour servante et chambrière. *Voyez* Cretin, Orais. à la Vierge. — Fabri, Art. de rhétor. — Roquefort, Gloss. de la langue romane, v° *Ancelle*.

les galeries de la lice; mais elle, voyant tant de chevaliers aller, venir, combattre pousser des cris de guerre et d'amour, pense à celui qu'elle vit naguère aussi fortuné, s'élancer dans la carrière, et pour qui maintenant il n'est plus de victoires ni de plaisirs.

Cettc pensée la rend à sa douleur accoutumée; les yeux baissés, elle pleure au bruit des fanfares et des acclamations de la joyeuse multitude. La devise de cette dame désolée était celle-ci : *Pas perdu*, *mais parti en avant*.

Cependant, après avoir déployé durant des heures entières leur force et leur adresse, la plupart des chevaliers furent mis hors de combat, et de tous les concurrens, deux seul srestaient encore dans la lice, prolongeant entre eux une lutte d'autant plus glorieuse, que le vainqueur allait réunir sur son front les palmes cueillies par ses devanciers, et envelopper dans sa gloire la gloire de ses rivaux.

Ce succès insigne est proclamé par les trom-

pettes et par des cris élevés jusqu'aux nuès[1].

Le vaincu vide les arçons, et tombe dans la poussière; humilié, confus, il crie à son adversaire de lui arracher la vie; mais le vainqueur généreux ramène au paladin son coursier qui se cabrait dans l'arène[2], et lui dit avec un air affable: *Noble Sire, ne plaise à Dieu que je frappe à mort si bon chevalier comme vous êtes, ne le ferais pour la meilleure cité qu'avait en son temps le grand Charlemagne*[3]. *Quoique la jouste ne soit tournée à votre gré, vous avez conquis aujourd'hui le haut nom de prouesse; je ne le die, cher Sire, pour vous louer, mais par pleine conscience; et si j'ai vaincu, grâce en est à la bonté de mes armes et de mon destrier. Je vous prie doncques de prendre ce bracelet pour l'amour de moi*, et

[1] De Lacurne de Sainte-Palaye, Mém. sur l'ancienne chevalerie, t. 1, part. 2, et les notes.

[2] D. Ursino le Navarrin, dans M. de Tressan, t. 9, p. 55.

[3] Tristan de Léonois; l'extrait de ce roman se trouve dans la Bibliothèque universelle des romans, et dans M. de Tressan, t. 7, et le passage cité, p. 52.

de le porter un an et un jour. Je sais que vous êtes gai et amoureux, et que volontiers vous vous trouvez entre dames et demoiselles; que cette aventure ne vous ôte pas si douce habitude, demain vous serez peut-être vainqueur à votre tour[1].

C'est ainsi que la courtoisie et la générosité des chevaliers faisaient aimer et pardonner leur gloire; ainsi, non-seulement ceux qu'ils avaient vaincus se consolaient de leurs disgrâces passagères, mais encore devenaient les fidèles amis et les compagnons de leurs adversaires[2].

Le lendemain et le jour suivant, même affluence de spectateurs, même appareil, même ardeur de la part des concurrens; néanmoins on variait les genres de combat. Le premier jour était ordinairement réservé aux joutes, c'est-à-dire aux coups de lance de chevalier à chevalier; mais les deux autres

[1] Olivier de la Marche, l. 1, p. 315. — Lacurne de Sainte-Palaye, t. 1, part. 2, p. 107.

[2] Olivier de la Marche, l. 1, p. 315 et suiv.

jours consacrés à des exercices plus importans sous les noms de pas d'armes, de castilles, de combats à la foule et *behours* ou *jeux de plaisance*, offraient une vive et parfaite image des scènes les plus périlleuses de la guerre [1] comme l'attaque simulée d'un bastion, l'escalade d'un rempart, la défense d'un défilé, le passage d'une rivière, la rencontre de deux partis dans le souterrain du mineur. Plus souvent encore tous les chevaliers combattant à la fois donnaient une idée exacte du tumulte d'un champ de bataille [2].

Chaque pays et même chaque grande famille avait son cri de guerre, dont on se servait pour rallier et encourager tous ceux de son parti dans la mêlée du *behours*. Les Français criaient *Mont-Joie et Saint-Denis* [3]; les Es-

[1] Olivier de la Marche, l. 1, p. 164. — Saint Julien de Baleure, Mélanges historiques, p. 440.

[2] D. Ursino le Navarrin, dans M. de Tressan, t. 9, p. 64.

[3] Du Cange, 11e dissert. à la suite de Joinville. — Beneton, Traité des marques nationales, p. 96.

pagnols, *Saint-Jacques*, les Anglais *Dieu et son droit*, Les comtes de Blois et de Chartres eurent pour cri *Notre Dame de Chartres*; les comtes de Champagne, *passe en avant*; les ducs de Bourgogne, *Saint André*[1].

Quant aux simples gentilshommes, aux écuyers et aux pages, ils criaient *ablo! ablo!* vieux mot qui signifiait : — à nous! ferme! courage[2]!

Enfin arrivait le moment de décerner le prix aux triomphateurs. Les hérauts d'armes et les maréchaux du camp allaient recueillir les avis des assistans, et principalement des dames[3], puis venaient en faire un rapport im-

[1] Beneton, traité des marques nationales, p. 96.

[2] Beneton, lieu cité. — M. Roquefort, Gloss. de la langue romane, au mot *ablo*.

[3] Le moine de Saint-Denis, Histoire de Charles VI, p. 170 et suiv. — Vie du chevalier Bayard, publiée par Théod. Godefroi, p. 51 et suiv. — Mathieu de Coucy, parmi les hist. de Charles VII, édit. de Godefroi, p. 679. — Olivier de la Marche, t. 1, p. 437. — La Colombière, t. 1, p. 437, et t. 1, c. 5, p. 49.

partial au prince qui présidait la fête. Alors les *juges diseurs* nommaient les vainqueurs à haute voix, les hérauts les renommaient à leur tour, et cet usage fut l'origine du mot *renommée*[1].

A peine a-t-on fait connaître ces noms glorieux que les cloches, les timbales, les flûtes, les trompettes, les chants du troubadour, du trouvère, du ménestrel, remplissent à la fois les airs des sons et des accords de l'allégresse; on se hâte, on accourt pour contempler à leur passage les héros qui se rendent aux pieds de la reine pour y être couronnés par elle. Chacun les félicite, les applaudit, veut toucher les armes glorieuses dont bientôt comme des monumens sacrés les voûtes des temples seront ornées. Du haut des balcons, on jette à pleines mains les fleurs sur ces demi-dieux portés en triomphe dans les bras de la foule empressée, jusqu'au balcon royal. La reine, prenant des mains de son auguste époux la couronne ou *chapelet d'hon-*

[1] Le P. Ménestrier, Orig. des armoiries, c. 4, p. 61.

neur[1], le remet au vainqueur prosterné devant elle; alors le roi lui dit:

« Sire chevalier, pour le grand effort que « chacun vous a vu faire aujourd'hui, et à « raison que par votre prouesse, votre parti « a été victorieux, par le consentement de « tous les meilleurs, avec le vouloir des dames, « le prix et los vous en est adjugé, comme à « celui à qui le bon droit appartient[2]. »

Le chevalier répond:

« Mon très-honoré Seigneur, je vous rends « grâces infinies, et aux chevaliers ci-présens, « de l'honneur qu'il vous a plu me déférer; « et bien que je connaisse ne l'avoir aucune- « ment gagné, néanmoins pour obéir à vos « bons commandemens et à ceux des dames, « puisque tel est votre vouloir, je le prends et « accepte[3]. »

[1] Le P. Ménestrier, lieu cité. — Perceforest, vol. 6, fol. 93 et suiv.

[2] La Colombière, Théâtre d'honneur et de chevalerie, c. 4, p. 47, t. 1.

[3] La Colombière, lieu cité.

L'instant où cet heureux guerrier relevant sa tête couverte de lauriers, reçoit le baiser de la dame ou demoiselle d'honneur[1], est le nouveau signal des applaudissemens et des acclamations[2]. La joie, l'ivresse publiques sont à leur comble : les vainqueurs étonnés, interdits de cette profusion de bonheur, de ce concert d'éloges, semblent fléchir sous le poids des honneurs. Ces braves, dont cent fois le courage affronta d'un œil serein, d'un front inaltérable les dangers et la mort, ne peuvent supporter l'excès de leur félicité; les uns s'évanouissent dans les bras de leurs écuyers; d'autres pleurent et sourient comme de simples enfans[3], se jettent sur le sein de leurs amis, de leurs compatriotes, de tous ceux enfin qui désirent les voir et les presser contre leurs cœurs.

Cependant les troubadours montés dans les

[1] Mathieu de Coucy, lieu cité. — Olivier de la Marche, l. 1, p. 437.
[2] Olivier de la Marche, lieu cité.
[3] De Lacurne de Sainte-Palaye, t. 1, part. 2.

galeries font entendre ce chant guerrier[1] : « Quel est le gentil bachelier engendré au « milieu des armes, allaité dans un heaume, « bercé sur un bouclier et nourri de chair « de lion? s'endormant au bruit du tonnerre; « il a le visage du dragon, les yeux du léo- « pard et l'impétuosité du tigre. Dans le com- « bat voilà qu'il s'enivre de fureur, et décou- « vre son ennemi au travers des tourbillons « de poussière; tel le faucon voit sa proie à « travers les nuages. Rapide comme la fou- « dre, il renverse le paladin de son coursier, « et son poing, ainsi qu'une massue, peut « les écraser l'un et l'autre. Pour mettre fin à « une grande aventure, il ne craindra pas « de franchir les mers d'Angleterre ou les « cimes du Jura. Dans la bataille, on fuit « devant lui comme la paille légère fuit de-

[1] Ce chant n'est point supposé comme ceux que nous avons rapportés dans le cours de cet ouvrage; l'invention été assurément fort au-dessous de cette pièce fidèlement traduite de l'original qu'on trouve dans les fabliaux et poésies de Legrand d'Aussy, t. 1, p. 161.

« vant la tempête; aux joutes, ni fer ni pla-
« tine, ni lance ni bouclier, ne peut résister
« à ses coups. Les glaives brisés, l'haleine
« des chevaux fumans, les piques, les hau-
« berts fracassés, voilà les spectacles et les
« fêtes chères à son noble cœur. Il aime à
« parcourir les monts et les vallées pour at-
« taquer les ours, les sangliers et les cerfs
« dans le temps de leurs amours. Pendant
« son sommeil, son casque est son oreiller. »

Après les tournois, le chevalier quittait son armure brisée et souillée de poussière; puis en sortant du bain, se couvrait d'un habit galant appelé *juste-au-corps*, parce qu'en effet serrant le corps, il dessinait sans aucun pli tous les contours de la taille et des bras. Ce vêtement d'une coupe gracieuse et dont nos plus ingénieux modistes ne surpasseront jamais l'élégance, était ordinairement d'une couleur vive et claire, souvent d'un jaune pâle que rehaussait une broderie brillante; il descendait jusqu'au-dessus du genou, et quoique paraissant fermé sur le devant comme

une tunique, il s'ent'rouvrait au moindre mouvement, et laissait à la démarche son aisance et sa grâce. Un pantalon également serré, de courtes bottines ou des brodequins de couleur, une ceinture de soie blanche à frange d'or et nouée avec goût sur le côté où elle retenait l'épée; quelquefois un manteau de samis écarlate [1], dont le collet était richement brodé. Sur la poitrine pendaient les ordres de chevalerie. Le collet rabattu de sa camise de lin laissait à découvert un col d'albâtre, où folâtrait sa chevelure bouclée. Pour coiffure,

[1] Ce fut une des prérogatives de la chevalerie que de porter le manteau long, couleur d'écarlate. *Voyez* Mathieu de Coucy, Hist. de Charles VII. — Le Laboureur, Histoire de la pairie, p. 119 et suiv. — Lacurne de Sainte-Palaye, t. 1, part. 4. — On faisait autrefois à la cour et lors des fêtes et *tinels* des distributions de manteaux. *Voyez* La Roque, Traité de la noblesse, p. 323, c. 79, p. 443. — Le Laboureur, Histoire de la pairie, p. 123. — Eust. Desch., Poés. mss., fol. 308, col. 1. — Le samis était une étoffe de soie ou de toile de lin et de coton très fine. *Voyez* Joinville, p. 85. — Le livre de physique et de médecine-pratique. — Le roman de la rose.

il avait une toque de velours ornée d'une plume flottante en arrière.

C'est dans ce costume qu'ils attendaient les dames d'honneur chargées de les conduire au palais du roi, où le banquet se trouvait préparé; mais avant de partir, *elles les parfumaient de senteurs précieuses et souaves, quelquefois même leur mettaient de la poudre d'or sur leurs cheveux*[1].

Dans les brillans salons d'une cour polie et magnifique, ils recevaient en particulier des éloges encore plus flatteurs et plus délicats.

Les chevaliers qui avaient obtenu des prix, se plaçaient près du roi[2]; mais ces héros, tant admirés, ces héros dont le sang et la sueur venaient de couler avec tant de gloire, gardant un air timide n'osent élever la voix, car ils se souviennent du proverbe que leur répéta souvent maint troubadour :

Un chevalier, n'en doutez pas,
Doit férir haut et parler bas.

[1] La Colombière, t. 1, c. 14, p. 224.
[2] *Idem*, t. 1, c. 4, p. 42.

Pendant le repas, au bruit des flûtes et des cymbales, des pages, suivis de ménestriers et de jeunes pucelles couronnées de chapels, de roses[1], apportaient sur un plat de vermeil un paon orné de toutes ses plumes et de son aigrette bleue; chacun des chevaliers auquel on le presentait, devait apprendre des dames ce qu'elles désiraient [2]. Celles-ci *requéraient* un don selon leurs goûts et leurs caprices. Les unes demandaient au paladin de leur amener plusieurs chefs anglais prisonniers[3], les autres prétendaient qu'il allât combattre le géant gardien *du pont du chéne et les eaux brunes*, ou qu'il tuât la *mâle béte* effroi de la ville de Toulouse, ou le dragon

[1] Voyez, sur ce cortège, le poème du vœu du Héron, vers 59 et suiv. — Sainte-Palaye en rapporte le texte, troisième volume de l'ancienne chevalerie.

[2] D. Ursino le Navarrin, dans M. de Tressan, t. 9, p. 73. — Le roman des vœux du Paon, et le retour du Paon., mss., n. 7973, 7689 et 7990. — Duchesne, Hist. des Montmorency, l. 1, p. 29, 34. — La Colombière, Théât. d'honn. et de chev., t. 1, c. 71.

[3] Lacurne de Sainte-Palaye, t. 1, part. 2, p. 110 et suivantes.

veillant le passage du Rhône sous les arches du pont de Lyon [1]. Alors le chevalier, la main droite étendue sur l'oiseau au beau plumage, *jurait d'octroyer le don requis*, et s'y engageait par un vœu toujours observé avec beaucoup d'exactitude, malgré sa rigueur ou sa bizarrerie [2].

Chacun des chevaliers renchérissant sur les autres, les derniers interpelés formaient des vœux qu'on aura peine à croire dans notre siècle. L'un d'eux fit le vœu de ne point dormir à couvert; de ne prendre pour nourriture que l'eau et les herbes des fontaines, jusqu'à l'entier accomplissement des ordres de sa dame; un autre promit de *quérir aventure* tout un hiver, vêtu d'une simple casaque de serge légère, *sans plus*, et portant pour devise ces deux vers du vieux poëte Gontier :

Ki sert boine amor,
Ne craint la froidure.

[1] Mémoires de l'Acad. celtique.
[2] Le vœu du Paon, Lacurne de Sainte-Palaye, t. 3.

Un troisième jura de se faire une chlamyde de la robe de sa dame, une ceinture de son voile, et de combattre en ce costume sans bouclier. C'est ainsi, en effet, qu'il parcourut une grande partie du royaume, portant ces mots pour devise : *Seule force d'amour*[1].

La formule et les expressions de ces engagemens était naïves et ingénues : *Je fais vœu*, disait un chevalier, *je fais vœu à la belle et gentille damoiselle, qui près de moi sied, d'aller quand serai appareillé de mes armes, délivrer la belle province de tous les chevaliers félons et discourtois, et il en sera ainsi, pourvu que mort ne me devance*[2].

Je promets, disait un autre, *d'apporter à celle que plus j'aime, le collier et les armes*

[1] La Colombière, t. 1, c. 21, p. 293 et suiv. — *Voyez* des traits d'enthousiasme et de fanatisme du même genre, dans Choisi, Vie de saint Louis, p. 248. — D. Vaissette, Hist. du Languedoc, t. 4, p. 184 et suiv. — Le fabliau de la *Camise* et *des trois chevaliers*, dans les fabliaux de Legrand d'Aussy.

[2] La Colombière, t. 1, c. 21, p. 285.

du prince qui donnera le prochain tournoi, non pas que cet excellent prince ne soit plus preux à cent doubles que ne le suis; mais que ne peut-on mettre à fin à l'aide d'amour et d'amie [1] !

Un troisième s'engageait ainsi : *Je fais vœu de vaincre et d'amener prisonnier à la maîtresse dont je veux céler le nom, les dix plus forts jouteurs du prochain carrousel, et si j'ai jouté trop outrageusement pour l'honneur des gentils chevaliers ci-présens, je prie eux, à cause d'amour et de beauté d'amie, qu'ils me veuillent excuser* [2].

Les femmes ne s'exprimaient pas avec moins de candeur dans les ordres qu'elles intimaient aux chevaliers. *La bannière d'Angleterre*, disait l'une, *a une image si bien pourtraite et si bien entourée d'or, que c'est chose plaisante à regarder; je vous prie donc que fassiez que je l'aye, car je la désire avoir* [3].

[1] La Colombière, t. 1, c. 21, p. 293.
[2] *Idem.*
[3] Le roman de Percef. — La Col., t. 1, c. 21, p. 293.

Celle-ci avisait l'exploit suivant : *Un banneret de Bretagne a sur son cimier un paon dont les plumes sont d'émeraude et d'opale, et pour ce que leur éclat est admirable aux rais du soleil, j'aurais plaisir à l'avoir à moi*[1].

A chaque service, des ménestriers montés sur des bœufs couverts de pièces d'écarlate [2], sonnaient trois fois de leur cornet. Entre ces différens services, on représentait devant les convives des spectacles aussi merveilleux que les enchantemens placés par les romanciers dans les palais des fées et des magiciens. Pour donner une grande idée de la magnificence de nos rois, de l'immensité des salles, des tables où se dressaient les décorations destinées à produire des illusions et des surprises [3], il suffit de rappeler qu'apparaissaient tout à coup, avec un art inconcevable, des villes, des campagnes, des châteaux peuplés de divers personnages,

[1] La Colombière, lieu cité.

[2] La chronique d'Alberic, ann. 1237, parlant du mariage de Robert, frère de saint Louis, avec Mathilde de Brabant.

[3] Félibien, Vie des peintres.

des fontaines de vin, des ruisseaux de lait et de miel, des rochers de pâtisserie [1]. *Une figure de lion remplie de ressorts bien ajustés, entre dans la salle, s'arrête devant le roi, et ouvrant son estomac, fait paraître les armes de France* [2].

Dans les relations exactes que la Colombière nous donne d'une ancienne fête, on voit sur un char mu par de secrets ressorts, un écueil sur les bords duquel l'Espérance languissait aux pieds du Désespoir [3]. A ce char en succéda un autre traîné par des tigres, et sur lequel figuraient des ours, des panthères et des léopards. Au milieu de ces bêtes féroces, s'élevait la Colère armée d'une cuirasse semée de flammes rouges, et tenant dans ses mains une épée et un flambeau. A ses pieds étaient les trois Furies; derrière

[1] La Colombière, t. 1, c. 23, p. 332.
[2] La Colombière, t. 1, c. 23, p. 352.
[3] Mathieu de Couci, lieu cité. — Olivier de la Marche, Mém., p. 412 et suiv. — Monstrelet, Chronique, ff. 55 et 56.

elle, la Clémence assise sur un lion, et couronnée d'olivier, se montrait endormie. Sur le timon du char, la Terreur, aux yeux hagards, vêtue d'une couleur ondoyante, tenait d'une main un fouet sifflant, et de l'autre un bouclier représentant la tête de Méduse.

Mathieu de Couci et Olivier de la Marche, témoins oculaires de la fête qu'un duc de Bourgogne donna pour la croisade qu'il voulait entreprendre, racontent comment en guise d'entremets on offrit sur la table même, des spectacles analogues à l'entreprise pour laquelle se rassemblaient tous les braves chevaliers. Un géant, armé en sarrasin, entra, conduisant un éléphant chargé d'une tour, dans laquelle une femme éplorée et captive, versant des larmes, accusait la lenteur de ceux qui avaient juré de la défendre. Sous cet emblème, les convives reconnurent la religion, opprimée par le joug musulman; rougissant de leur inertie, ils sentirent le réveil de leur antique ardeur, et ne demandèrent plus pour

partir que le baiser de leurs dames et la bénédiction de leurs évêques.

Nous devons aussi à Christine de Pisan la description de plusieurs fêtes données à la cour de France, et où des décorations mobiles se mouvant spontanément dans la salle du festin, faisaient surgir des vergers, des jardins, des cascades formées des plus douces liqueurs. Mais la scène, changeant tout à coup, montra une mer dont les vagues simulées par des lames d'argent rapidement agitées, portaient un navire équipé avec des pavillons aux armes de Jérusalem, et sur le tillac Godefroi de Bouillon, accompagné de ses chevaliers. Le vaisseau navigua sans trahir les ressorts qui le faisaient aller [1].

Soudain s'éleva comme du sein des flots, cette Jérusalem, objet de tant de vœux et de soupirs, et le navire s'en étant approché, attaqua les Sarrasins bordant les remparts [2].

[1] Froissart, vol. 2, c. 6. — Sauval, Antiq. de Paris, t. 1, p. 532 et suiv.

[2] Christine de Pisan, c. 41, troisième partie.

Après le repas, le roi et les princesses distribuaient aux seigneurs et aux dames de la cour, de belles robes et des livrées [1], car alors ne se confondaient pas les livrées honorables avec les livrées de servitude; des *manteaux d'honneur* et des morions d'acier [2] étaient également offerts aux chevaliers. On se rendait ensuite au bal, où ceux qui avaient mérité des prix, dansaient des *quarolles et des rondes* [3] avec la reine et les plus grandes dames de la cour. Le roi visitant toutes les salles, et souriant à la belle humeur des convives, se prenait à dire quelquefois : *Or ça, sautez et dansez, vous qui aimez loyalement.* Souvent le fond de la salle s'ouvrait, et des quadrilles

[1] *Voyez* le fabliau du *court mantel*. — Lacurne de Sainte-Palaye, t. 1, part. 2, p. 70. — Le P. Ménestrier, Orig. des armoiries, c. 6. — Beneton, Traité des marques nationales, p. 1 et suiv. — Du Cange, Dissert. sur Joinville.

[2] La Roque, Traité de la noblesse, c. 69, p. 323 et 443. — Le Laboureur, Hist. de la pairie, p. 123.

[3] Les *quarolles* étaient des espèces de danses dont il est parlé dans le *fabel de frère Denise*, dans Joinville, p. 25, etc.

exécutaient, sous divers costumes, des ballets allégoriques ou champêtres.

Quatre princesses déguisées en pastourelles, sortaient de la feuillée en chantant; chacune avait à son bras un panier doré, dans lequel étaient des oeufs artistement remplis d'eau de senteur[1].

Quatre seigneurs travestis en moissonneurs descendirent de la colline, portant sur leurs têtes des gerbes de fleurs et des fascines de myrte; les deux groupes se rencontrant, les moissonneurs fermèrent le chemin aux jeunes filles, et voulurent en exiger un baiser pour droit de passage; celles-ci tentèrent de se soustraire à l'octroi des amours, tantôt essayant de fuir et de passer sous les bras des bergers formant la chaîne, tantôt les suppliant et les menaçant tour à tour.

Le ballet se terminait par un combat d'un nouveau genre. Les villageoises lançaient à leurs amoureux des œufs pleins d'une essence

[1] La Colombière, Théât. d'honneur et de chevalerie, c. 23, t. 1, p. 338.

odorante, et les galans adversaires se défendaient en leur jetant des fleurs [1]; cette attaque n'était qu'un échange de parfum; l'air embaumé, le champ de bataille jonché de feuilles de roses, et les cheveux des combattans distillant des gouttes d'ambre liquide, faisaient de ce champ de bataille galante un champ de parfums enivrans. Enfin, la paix conclue, chaque berger prenant sous le bras sa bergère, se perdait avec elle au fond des bois. Le ballet du mariage *du lys et de l'impériale*, celui des gens *de la Tour noire*, celui de *la Paix*, où Jupiter déposait sa foudre, Mars son épée, Neptune son trident, sur l'autel de cette divinité bienfaisante, ne parurent pas être les moins brillantes [2]. Mais le ballet le plus ingénieux était celui de la *cour du Soleil*; la Nuit en faisait l'ouverture; vêtue d'une robe bleu foncé, parsemée d'étoiles, et tenant dans sa main un flambeau. Son cortège se

[1] La Colombière, lieu cité.

[2] Des ballets anciens et modernes selon les règles du théâtre, in-12, Paris, 1782, préf. et p. 65.

composait de feux follets et de songes joyeux sortis des portes d'ivoire [1]. Venait ensuite le Crépuscule du matin, avec un habillement moitié blanc et moitié noir; sur sa tête brillait l'étoile du pélerin. Il introduit l'Aurore, jetant des fleurs, et les Zéphirs, dont les urnes de cristal distillent une petite pluie de parfums [2]; l'Aurore lève le rideau de pourpre qui cache le palais du Soleil; ce dieu du jour paraît sur un trône de saphirs; autour de lui les mois sont représentés par un signe du zodiaque, et les jours, par les planètes dont ils portent le nom. Le Temps et les Saisons y avaient place aussi avec leurs divers attributs[3].

Dans ces ballets, tous les moindres accessoires étaient figurés, même ceux qui ne frappent point les sens. Ainsi, par exemple, les *vents* vêtus de plumes portaient des outres gonflées; des figures couvertes de miroirs à

[1] Des Ballets anciens et modernes, p. 66.

[2] *Idem.*

[3] Des Ballets anciens et modernes, p. 67.

facettes formulaient les apparences; les *idées* et les *fantaisies* se travestissaient en habits de plusieurs couleurs, et parées de rubans bigarrés de fleurs, de perles, de verrerie, le tout confusément mêlé [1].

Dans la cour du palais plantée de branches d'arbres, couraient des lièvres; des oiseaux y voltigeaient; un cerf blanc, poursuivi par un lion et un aigle, sortit de la ramée et se réfugia près du lit de justice, que protégaient trois filles, la tête ornée de couronnes d'or, et l'épée nue à la main; le cerf lui-même brandissait une épée [2].

On pourrait joindre d'autres détails intéressans à ceux-ci; mais malgré l'imperfection de ce récit, peut-être suffira-t-il à prouver que l'histoire de France, dotée des seuls souvenirs de la chevalerie, serait assez riche pour lutter avec les plus belles pages de l'antiquité.

[1] Des balets anciens et modernes, p. 145.

[2] La France sous les cinq premiers Valois, par M. Lévesque, t. 3, p. 89, ann. 1389.

Il est même permis de l'affirmer, les Grecs et les Romains n'offrent rien de comparable à l'éclat et à la renommée de nos tournois français. Les jeux olympiques, cérémonies les plus célèbres du plus célèbre peuple de l'univers, ne peuvent être assimilées aux fêtes de notre chevalerie, ou du moins tout parallèle à cet égard serait à notre avantage.

Dans nos tournois les chevaliers ne devaient se servir que d'armes *courtoises et gracieuses*, et il leur était expressément défendu de frapper au visage [1].

Dans les combats d'Olympie, au contraire, l'odieux pugilat, le ceste meurtrier, brisaient les os des athlètes et des lutteurs, et faisaient jaillir leurs cervelles fumantes [2]. Ceux qui n'expiraient pas dans la carrière, restaient in-

[1] Concile de Latran, ann. 1180, c. 20.—Belleforest, l. 4, c. 52. — La Colombière, t. 1, c. 3, p. 35.

[2] Anthol., l. 2, c. 1, épigr. 14. — Ælian., *Var. hist.*, lib. 2, cap. 19. — *Schol. Pind., olymp.* 5, *v.* 34. — Barthélemy, Voyage du jeune Anacharsis, t. 3, c. 38, p. 523.

firmes, défigurés, ou traînaient misérablement une vie débile et languissante [1].

On sait avec quelle modestie et quelle générosité le vainqueur, dans un tournoi, relevait et consolait le vaincu, et comment ce dernier rendait justice à son noble rival. Les ordonnateurs du tournoi avaient même la délicate précaution de faire planter les barrières près d'une forêt [2], afin que les chevaliers déçus par le sort des armes pussent aller sous ces ombrages cacher leur douleur et lever leur visière, sans avoir des témoins de leurs larmes, tandis que dans les jeux olympiques, le vainqueur insultait le vaincu, et le foulait à ses pieds, aux applaudissemens d'une assemblée sans pitié [3].

Dans les jeux de ce peuple on proclamait parmi les vainqueurs des rois ou des citoyens

[1] Anthol., lib. 2, ep. 1 et 2.

[2] La Colombière, t. 1, p. 43 et 46.

[3] Barthél., lieu cité, p. 307. — Souvent aussi les fureurs de l'envie conspiraient contre ce vainqueur. Plut. ap. Lacon., t. 2, p. 230.

opulens qui ne s'étaient point présentés dans l'arène, et dont l'unique mérite consistait à envoyer disputer des prix en leur nom. Ainsi furent couronnés Gélon et Hiéron, rois de Syracuse, Archélaüs et Philippe, rois de Macédoine, et même de simples particuliers, tels qu'Alcibiade [1].

Dans nos tournois, au contraire, si les ducs, les princes et aussi les rois reçurent le prix, c'est le front inondé de sueur, et l'armure couverte de poussière et morcelée. Ce héros vêtu comme un simple écuyer, renversant tour à tour les chevaliers, hausse sa visière à la fin de la joute, et l'on reconnaît, ou Louis de Bourbon, ou René, roi de Sicile, ou Charles VIII, *le courtois et l'affable* [2].

Enfin, pour terminer cette comparaison

[1] Pind. Olymp., ode 1. — Barthél., Voyage du jeune Anacharsis, t. 3, c. 38.

[2] Monstrelet, vol. 1, cap. 155, p. 216, r° — Le moine de Saint-Denis, Histoire de Charles VI, c. 175, l. 10, c. 7, p. 448. — Juvénal des Ursins, Histoire de Charles VI, sous l'an 1385. — Lacurne de Sainte-Palaye, Mémoires sur l'ancienne chevalerie, part. I et II.

entre nos tournois et les jeux olympiques, il suffit de rappeler combien les femmes, sans la présence desquelles il n'est point de fête, répandaient de charme dans les carrousels, dont la galanterie était l'âme active et féconde, tandis qu'on précipitait du haut d'un rocher les femmes assez téméraires pour oser se présenter aux jeux olympiques [1].

Ah! laissons Archiloque et Pindare exalter la gloire de ces jeux d'Olympie, et préférant les modestes concerts des troubadours qui ont chanté les tournois de France, répétons encore avec eux :

Servants d'amour, regardez doulcement
Aux eschafauds anges du paradis,
Lors jousterez fort et joyeusement,
Et vous serez honorés et chéris.

[1] Pausan., l. 5, c. 5, p. 389.—Barthélemy, Voyage du jeune Anacharsis, t. 3, c. 38, p. 499.—Cette défense était publiée à cause de la nudité des athlètes. *Voyez* Thucid., l. 1, c. 6. — Poll. 3, § 155.

VINGT-NEUVIÈME RÉCIT.

SECONDE CROISADE.

Jérusalem avait été prise d'assaut ; les chrétiens s'en assurèrent la conquête par la grande bataille d'Ascalon. Ce fut là le terme des victoires et des prodiges de la première croisade.

La ferveur des chefs, long-temps entretenue de l'espoir d'arracher le Saint-Sépulcre aux Infidèles, se ralentit bientôt quand ils furent maîtres de Solime. Acquittés de leurs sermens envers la religion, dégagés de leurs voeux, chacun d'eux se crut libre d'écouter

ses propres intérêts. Les uns, comme les princes de la Grèce après la ruine de Troie, comptèrent bien des naufrages et des aventures avant d'arriver jusqu'à leur patrie, où ils étonnèrent grandement leurs serviteurs, en rentrant dans leurs palais sous les lambeaux de la misère; les autres, dévorés d'une ambition secrète, aimant mieux commander en Asie qu'obéir en Europe, voulurent se faire des états indépendans. Devenus étrangers l'un à l'autre, ces nouveaux possesseurs de la Syrie n'eurent plus dans cette division funeste que de faibles armées à opposer aux Musulmans; ces derniers au contraire, ralliés par une vengeance unanime, réparaient chaque jour leurs revers.

Sans secours, et n'ayant plus l'enthousiasme qui supplée à tout, les chrétiens payèrent chèrement leurs anciennes victoires.

Long-temps confirmés dans la persuasion qu'ils combattaient sous l'assistance divine, les croisés ne pouvaient concevoir l'abandon où ils étaient; quelques-uns, dans leur éton-

nement, accusaient le ciel de n'avoir point tenu ses promesses, et mouraient le blasphème à la bouche [1].

Selon un vieil historien, dont ces faits avaient apparemment échauffé la verve, mille guerriers tués par les Musulmans étant entrés dans le paradis, crurent pouvoir interpeller l'Eternel, en lui disant : — Pourquoi ne nous as-tu pas défendus quand notre sang coulait aujourd'hui pour ta cause [2]?

Mais, au reste, ce mécontentement de nos guerriers inconsolables de leurs défaites, et dont les ombres encore irritées à ce douloureux souvenir, paraissent émues devant le Tout-Puissant, forme le sujet d'une prosopopée, ridicule sans doute dans une simple chronique, mais peut être sublime dans la haute poésie. Les Ajax, les Diomède, tous ces héros fougueux, traitant les dieux en simples adver-

[1] *Gesta Dei per Franc.*, t. 1.

[2] *Gesta Franc. et alior. Hieros, ab aut. incerto,* lib. 4; *Gesta Dei*, etc., t. 1. — Histoire des troubadours, t. 2, p. 467.

saires, ont-ils une stature plus audacieuse que ces combattans français, tombant, malgré leur courage, sous l'épée de leurs nombreux vainqueurs, et entrant en révoltés dans le séjour de la béatitude, où ils ne voient dans l'Eternel qu'un allié peu fidèle à ses engagemens? Ni les lieux de délices dont ils pourraient goûter l'inaltérable paix, ni la vue des merveilles qui devraient faire succéder à leur ressentiment l'admiration et les respects, ne sauraient apaiser ces fiers guerriers, dont la gloire jalouse absorbe tous les autres sentimens et qu'anime encore au-delà du tombeau le mobile de l'honneur [1].

Mutilés, sanglans, couverts de poussière, tels qu'ils se sont relevés de la couche funèbre où les jeta le fer du Musulman, ils traversent

[1] Millot range parmi les troubadours un certain chevalier du temple, auteur d'un syrvente où il déplore en termes fort libres, le mauvais succès des croisades contre les Sarrasins, qui ont d'abord conquis Césarée et forcé le château d'Assar, défendu par tant de chevaliers : *Dieu a donc juré de ne laisser vivre aucun chrétien, et de faire une mosquée de l'église de*

en courroux les routes lumineuses tracées jusqu'au trône, où sont résolus les destins des peuples, et reprochent leurs revers à l'Eternel, qui leur répond ainsi :

« Vous osez m'accuser de vous avoir trahis ! « Avons-nous traité ensemble? Mes volontés « ou mes conseils vous ont-ils engagés dans « l'entreprise dont vous déplorez l'issue? A « quel instant du jour ou de la nuit vous suis- « je apparu, au milieu du buisson ardent, « pour vous montrer les cimes d'Horeb et de « Thabor? Parce que vous vous servez de « mon nom pour justifier votre humeur tur- « bulente et vos goûts sanguinaires; parce « que vous appelez religion et ferveur l'ins- « tinct féroce qui vous excite à de barbares « expéditions; pensez-vous m'abuser par de

Sainte-Marie; et puisque son fils, qui devrait s'y opposer, le trouve bon, il y aurait de la folie à l'en empêcher. Dieu dort, tandis que Mahomet fait éclater son pouvoir...... Je voudrais qu'il ne fût plus question de croisades contre les Sarrasins, puisque Dieu les protège à nos dépens, etc. (Histoire des troubadours, t. 1, p. 467.)

« chantaient sur leur chemin ; je me trouvais
« avec eux sur les cimes de Golgotha et de
« Sinaï : quelque fût le remords de ces pau-
« vres pélerins, je les consolais à cause de
« leurs pleurs, et ils retrouvaient le calme
« nécessaire à l'existence de l'homme; mais,
« quand on vous voit marcher en furieux vers
« la Palestine; quand votre armée, souillée
« par la licence, la débauche, les sacrilèges [1],

[1] Les pèlerins offraient l'indécent mélange d'une excessive dévotion et d'un libertinage effréné; cheminant, à la vérité, en disant leur chapelet ou en se faisant fustiger par leurs compagnons (Fleury, Histoire ecclés., t. 16, fol. 136), et cependant, durant leur marche scandaleuse, unissant les actions les plus dissolues aux pratiques les plus minutieuses de la religion, ils croyaient qu'une oraison à la Vierge, dite à propos, acquittait suffisamment la conscience. (*Voyez* le fabliau *du voleur que Notre-Dame sauva, et celui du marin qui fût sauvé par l'intercession de Notre-Dame.*) Les époux en se rendant à *la maison du saint* pour demander que leur hymen stérile pût devenir fécond, commettaient plus d'une infidélité : les jeunes filles, sous le pieux prétexte d'un pèlerinage, errant à la garde de Dieu, étaient enlevées par les routiers et les ribauds; les pèlerins se dérobaient leurs provisions, leur argent et même leurs reliques (Fabliaux de Legrand d'Aussy,

« se montrait avide de dépouilles, et massa-
« crait, sans pitié, les femmes, les enfans,
« les vieillards; quand, peu jaloux d'observer
« mes préceptes, vous étiez impitoyables et

t. 2, p. 528. — Facécieuses journées, p. 152. — Facéties et mots subtils en français et en italien, fol. 24). Chemin faisant, ils écoutaient le conte obscène d'un trouvère, et plus d'une fois, après avoir entendu l'aventure grivoise de deux amoureux, ils disaient un *pater* pour que Dieu leur accordât de pareils plaisirs. (*Voyez* le Fabliau de *Gauthier d'Aupais*.) Ils faisaient vœu de jeûner trente jours pour obtenir les bonnes grâces de la femme de leur voisin. (*Voyez* le fabliau de *la dame qui attrapa un prêtre, un prévôt et un forestier.*) A chaque instant ils s'adressaient au ciel pour le conjurer d'exaucer des vœux indiscrets réprouvés par la religion et la morale. Voici la patenôtre d'un usurier; on peut la regarder comme une pièce authentique. Cet homme s'étant prosterné devant l'autel, disait avec ferveur :

« *Notre père qui êtes aux cieux*.... faites en sorte, « beau sire, que je devienne en peu de temps le plus « riche homme du pays;

« *Que votre nom soit sanctifié*, et que le malheur « qui me poursuit se détourne bientôt loin de moi; « car en vérité, si cela continue, je cesserai de venir à « l'église, et j'enverrai au diable les prêtres et les orai- « sons;

« *Que votre règne arrive*, que des emprunteurs bien

« cruels autant qu'ambitieux et corrompus, « et qu'au lieu de chanter *l'hosanna* sur le « sépulcre de l'immortel, vous rétablissiez « dans la Judée les règnes d'Architopel et d'A- « chab ; quand enfin vous vous disputiez les « sceptres et les couronnes de l'Asie, comme « une vile populace s'arrache la monnaie jetée « par le héraut d'armes, osez-vous bien, en- « nemis de Dieu, demander son assistance? « c'est à l'enfer seul à servir la cause de l'en- « fer; allez donc implorer les esprits rebelles, « pénétrez dans le sombre empire que je leur « ai fait, insultez à leur inaction; faites valoir « près d'eux, comme des titres d'alliance, « vos prostitutions, vos homicides; sommez-

« solvables affluent chez moi; qu'ils me payent au dé- « lai fixé de gros intérêts, et me donnent de bonnes « sûretés pour le capital;

« *Que votre volonté soit faite*, et la mienne après; « que Dieu me récompense de le prier assidûment, « quoique âgé et demeurant fort loin de cette église; Il « devrait se faire conscience de fatiguer inutilement un « pauvre vieillard, etc. » Tout le reste de l'oraison était dans ce goût là. (*Voyez* Legrand d'Aussy, Fabl., t. 3, p. 411. — *Facetiæ Frischlini*.)

« les, au nom de tous vos crimes, de vous
« suivre sans délai; alors, vous verrez les
« démons, noircis des feux éternels, vous
« montrer en soupirant les chaînes qui les
« retiennent à jamais dans le gouffre infernal;
« à la vue de leur douleur et de leur capti-
« vité, vous rappelant soudain ma vengeance,
« insensés que vous êtes, vous ne songerez
« plus qu'à fléchir la colère du Tout-Puis-
« sant! »

Cependant, la situation des chrétiens en Orient devenait chaque jour plus fâcheuse. L'un de leurs princes fût dépossédé des États conquis au-delà de l'Euphrate; ceux qui régnaient encore dans Antioche et à Jérusalem ne voyaient pas sans effroi le jeune et intrépide Noradin s'avancer contre eux avec une puissante armée dont les récentes victoires, semblaient lui avoir transmis l'ancienne audace et l'ardent fanatisme des premiers sectateurs de Mahomet.

Réduits à cette extrémité, les princes envoyèrent des ambassadeurs en Occident, pour

y chercher de prompts secours, avec ordre de s'adresser d'abord à la France, comme à la nation dont ils espéraient davantage[1].

Malgré le peu de succès de la croisade, l'Europe ne désapprouvait point encore ces téméraires entreprises. Si la ferveur superstitieuse qui excita la première s'était un peu calmée, les chrétiens ne puisèrent pas moins un nouveau zèle dans la vengeance qu'ils devaient à leurs frères, et dans la crainte qu'enfin les infidèles ne reprissent une ville dont la délivrance coûtait si cher.

Mais jusqu'alors aucun roi n'avait pris part aux croisades. Philippe Ier, trop souvent distrait du soin de sa gloire, par les plaisirs, l'amour et la paresse, ne tira point parti des heureuses qualités dont l'avait doué la nature[2]. Mais la philosophie tout en censurant amèrement les croisades, tint compte à Philippe de

[1] *Chron. Mauriniac.*, p. 280 et seq. — *Otto fris.*, l. 1, *de Gestis Frideric.*

[2] Duchesne, t. 4, p. 169. — Velly, t. 2, p. 482.

son indolence comme d'une vertu préservatrice de la folie des temps.

Il eut pour fils et pour successeur Louis VI; son équité dans l'administration du royaume, et sa bravoure dans les combats qu'il livra pour le défendre, le fit appeler de ses sujets *le justicier et le batailleur*.

Depuis Charlemagne, nul prince plus accompli n'occupa le trône de France; l'histoire qui l'admira n'attendait pour le compter parmi les monarques illustres, qu'un peu de politique indispensable aux rois, mais souvent onéreuse aux peuples, et dont l'absence est à la fois une faute et une vertu.

Louis VI plein de vaillance et d'activité, eût été un héros des croisades; mais les séditions et l'insolence de quelques-uns de ses vassaux l'occupaient mieux en Europe. Dans les vingt batailles gagnées sur eux, on le vit s'élancer avec la rapidité de la foudre partout où sa présence était nécessaire. Guy de Rochefort, Hugues de Crécy, furent domptés par lui;

Eudes de Montmorency, qui se faisant ceindre son épée par la comtesse son épouse, promettait de la lui rapporter avec le titre de roi[1]; Thomas de Marle, seigneur de Coucy, l'un des plus audacieux batailleurs de ces temps, et dont les exploits se réduisaient à des meurtres, des sacrilèges et des incendies; le sire de Puiset, dont le courage n'excuse pas, mais ennoblit du moins la rébellion, et qui, pendant trois ans, vit une armée assiéger son château[2]; beaucoup d'autres seigneurs plus ou moins redoutables furent tour à tour vaincus et punis par Louis VI; subjuguant les contempteurs de son autorité, ce prince accrut le pouvoir du trône, et le premier porta de rudes coups à la féodalité.

Il eût deux fils; l'aîné nommé Philippe, prince aimable, l'espérance et l'amour des Français, se tua en tombant de son cheval qu'avait effrayé un pourceau[3].

[1] Suger, *in Vitâ* Lud. *Grossi*, n. 14, 19.
[2] Velly, t. 2, p. 36.
[3] Suger, *in Vitâ Lud. Gros.*, *p.* 313.

Son second fils s'appelait Louis. La cour de France, admirant sa beauté, l'avait surnommé *Florus;* mais l'histoire ne le désigne que sous le nom de *Louis-le-Jeune*. Il fut sacré du vivant de son père, dont on craignait la fin prochaine; on l'unit à Éléonore, riche héritière d'Aquitaine. Le mariage se fit à Bordeaux avec une élégance et un luxe remarquables à cette époque. Louis-le-Jeune était accompagné dans ce voyage par cinq cents seigneurs, élite de la noblesse de France, chacun d'eux ayant à sa suite des vassaux et des chevaliers richement équipés [1]. Tandis que cette belle jeunesse s'abandonnait avec tant de magnificence aux fêtes de ce brillant hyménée, Louis VI mourait sur la cendre; son fils accourut pour recevoir ses adieux, et entendre d'un roi juste et d'un père tendre ces paroles: « Souvenez-vous, mon fils, que la « royauté n'est qu'une charge publique, dont « vous rendrez un compte rigoureux à celui

[1] *Idem*, p. 321. — *Chron. Maurin.*, p. 282.

« qui seul dispose des sceptres et des cou-
« ronnes [1]. »

Au commencement de son règne, Louis-le-Jeune eut quelques démêlés avec la cour de Rome. Soupçonnant Thibaud, comte de Champagne, d'avoir fomenté par ses intrigues cette mésintelligence. Le roi vif, impétueux, et seulement âgé de vingt ans, croyant que régner c'était commander et punir, courut contre un vassal considéré comme traître et rebelle.

Il entre l'épée à la main dans la ville de Vitry, et fait tuer tous ceux qui se rencontrent sur son passage. Un grand nombre d'habitans, réfugiés au fond d'une église, espéraient y trouver un refuge inviolable; mais la colère et l'orgueil enflaient encore trop le cœur du malheureux monarque; à travers le tumulte du combat, au milieu des lances et des flambeaux, il poursuit sa course barbare, fait mettre le feu à l'église, où périrent plus de treize cents per-

[1] Abrégé chron. de l'Hist. de Fr., p. 119. — Velly, t. 3, p. 89.

sonnes, et revint ensuite à Paris, pensant avoir mérité les honneurs du triomphe.

Au lieu de félicitations, la tristesse et la douleur l'accueillent partout. Les Français voyaient dans l'incendie de Vitry l'aurore d'un règne épouvantable. Le silence, dont on ne fait pas taire le redoutable retentissement, apprit au vainqueur qu'il était odieux à son peuple; et ses courtisans eux-mêmes, baissant les yeux à son aspect, ne purent se résoudre à le flatter.

Louis est bientôt consterné de l'excès de sa vengeance[1]. Un saint révéré de l'Europe perce alors la foule consternée, et s'écrie en voyant les larmes du roi : « Il en faut beau- « coup pour éteindre cet incendie, et laver « le sang que vous avez si injustement versé! »

Ce fut alors qu'on lui parla d'une nouvelle croisade, en lui citant l'exemple de grands coupables, dont le voyage en Palestine avait soulagé les maux. C'est, lui disait-on, le

[1] Velly, t. 3, p. 115.

moyen de fléchir le Tout-puissant et de se le rendre favorable. —

Ces discours produisirent l'effet attendu sur le cœur timoré de Louis-le-Jeune. Il se croisa avec l'empereur Conrad ; leurs deux armées furent les plus belles qu'on eût encore vu sortir de l'Allemagne et de la France [1]. Celle de l'empereur se faisait remarquer par une phalange d'Amazones, coiffées d'un casque orné de plumes ; et chaussées de bottines, avec des éperons dorés, ce qui les faisait désigner sous le nom *des dames aux pieds d'or* [2].

Conrad arriva le premier à Constantinople. Sur le trône des Grecs régnait alors un jeune prince dont les dehors séducteurs cachaient un cœur fourbe et pétri d'artifice. Emmanuel Comnène, digne souverain d'une cour avilie, s'entourait d'eunuques, d'histrions, de flatteurs, sans cesse occupés à divertir leur maî-

[1] Guill. Tyr., l. 16, c. 18 et seq. — Otto Fris., l. 1, c. 34 et seq. — Struve, *Corpus hist. Germaniæ*, p. 372.

[2] Gibbon, t. 11, c. 59, p. 406.

tre, à rendre plus piquans et plus variés des plaisirs qu'un abus coupable et des goûts émoussés lui faisaient trouver si fades et si monotones, qu'on le vit en chercher de nouveaux hors de la nature, et jusque dans l'inceste même. En vivant publiquement avec sa mère Théodora, il compta sur la corruption de Constantinople, et s'affranchit avec une scandaleuse insouciance de tout mystère dans ce commerce criminel[1].

Le courage aussi bien que la vertu faisait ombrage à Emmanuel; ne voyant pas sans inquiétude les nouvelles armées des chrétiens d'Occident, il leur dressa des embuches[2].

Ce prince donna à l'empereur d'Allemagne, pour le conduire dans l'Asie Mineure, des guides perfides qui engagèrent son armée en des chemins longs et pénibles, où elle eut à

[1] Nicetas, *in Man.*, l. 1, 3 et 7. — Velly, t. 3, p. 127.

[2] Nicetas, l. 1, n. 41. — Holler, Hist. des croisades. — Odon de Deuil, en parlant de Manuel Comnène, dit qu'il ne veut pas le nommer parce que son nom n'est point écrit au livre de vie.

souffrir la faim et la soif. Exténués, mourans de langueur et de misère, les braves et malheureux soldats de Conrad ne s'aperçurent de cette trahison qu'après avoir été abandonnés de leurs conducteurs dans les défilés du mont Taurus, où les infidèles, secrètement avertis par Emmanuel, s'étaient placés en embuscade.

Les Turcs se montrèrent alors par milliers sur les cimes qui dominaient le détroit, où les Germains affaiblis par des traits acérés, écrasés sous le poids des rochers, aveuglés par les tourbillons de sable brûlant répandus sur eux, ne pouvaient ni se ranger en bataille, ni faire usage de leurs armes, ni avancer, ni fuir. La mort, partout la mort, sans gloire, sans illusion, sans vengeance, se présentait aux infortunés, rugissant comme des lions pris dans le filet du chasseur ; mais les musulmans se riant de leur furie, faisaient tomber sur eux l'insulté, l'ironie, la douleur, le trépas ; deux cents mille chrétiens sont ainsi massacrés sans défense. La nuit vint enfin terminer

ce jour sans pitié. L'empereur, percé de deux flèches, heurtant à chaque pas des monceaux de cadavres, renversé sur leurs corps livides, et les arrosant de ses larmes, se relevant en poussant des sanglots et marchant jusqu'aux genoux dans le sang et les débris, parvint à s'échapper, grâce aux ténèbres, et ne ramenant d'une si brillante armée qu'un petit nombre de chevaliers blessés, il arriva à Nicée, où on lui donna des pleurs.

Louis-le-Jeune, moins malheureux, après avoir fait défiler ses troupes entre le mont Olympe et le mont Ida, vint de Constantinople dans les plaines d'Ephèse, où il avait passé la saison de l'hiver; au retour du printemps il traversa le Méandre, à la vue et sous les flèches des infidèles qu'il poursuivit avec succès. Les deux rives de ce beau fleuve furent jonchées de cadavres des Sarrasins; plusieurs années après cette bataille on vit encore leurs ossemens blanchis au souffle du désert.[1] Cependant l'armée chrétienne croyant sa vic-

[1] Nicetas rapporte les avoir vus plusieurs années après.

toire complète, et s'étant divisée en plusieurs colonnes pour la commodité de la marche, fut attaquée à l'improviste par les Sarrasins, qui moissonnèrent toute son arrière-garde sous leur redoutable cimeterre.

Louis fut lui-même poursuivi par plusieurs Arabes qu'éblouirent ses éperons d'or, mais le roi, faisant face à leur troupe avide, s'appuya contre un palmier, brava leurs atteintes avec l'épée et le bouclier, puis revint dans son camp où sa présence fit oublier sa défaite.[1]

Marchant ensuite vers Antioche, et de-là s'avançant à Jérusalem, il se joignit à Conrad. Ces souverains et les seigneurs chrétiens établis en Syrie, après s'être concertés dans un conseil tenu à Ptolémaïs décidèrent le siège de Damas, ville opulente, entourée de jardins et de vergers délicieux arrosés par une rivière qui coule sur un sable d'or, et va,

cette affaire, dont tous les historiens décernent l'honneur au roi français.

[1] Guill. Tyr., l. 16, c. 27.

non loin de là, s'égarer dans la belle vallée des violettes [1].

Les barons de Syrie se disputèrent la possession de cette place avant qu'elle fût soumise, et pour cette proie incertaine firent éclater leur envie et leur avidité. Chacun d'eux, craignant de se voir préférer un rival, aima mieux desservir la cause commune. Un or clandestin circula dans leur camp et acheva de les corrompre. Les Francs, trahis par leurs propres frères, qu'un long séjour dans le voisinage des Grecs et des Arabes eurent bientôt pervertis, furent contraints de lever le siège de Damas [2].

Louis, plein de franchise, de vaillance, de loyauté, fut indigné de tant de perfidie; abreuvé de dégoût et d'amertume; las de secourir des princes que leurs turpitudes et leurs discords rendaient méprisables, il résolut de quitter la Palestine et de revenir en France [3].

[1] La Vallée d'Abemessage, ou des Violettes.

[2] *Gesta Lud. VII*, c. 25. — Guill. Tyr., l. 17, c. 6.

[3] Jauna, Histoire des royaumes de Chypre, de Jérusalem, etc., t. 1, l. 4, c. 1, p. 135, in-4°.

Outre ces désastres publics, le malheureux monarque ressentait des peines secrètes, d'autant plus cuisantes qu'elles perçaient plus avant dans son coeur et qu'il lui fallait en dissimuler la cause.

Son épouse Eléonore l'accompagnait. Le beau ciel d'Orient avait enflammé l'imagination de cette princesse, vive, légère et coquette. S'affranchissant bientôt de toute retenue, elle reçut ouvertement les hommages de Raymond, prince d'Antioche[1]. Cette liaison ne fut, dit-on, que le prélude de ses égaremens. D'indiscrets témoins de sa conduite coupable, apprirent au roi qu'on l'avait vue assise à l'ombre d'un sycomore, écoutant complaisamment les aveux d'un jeune sarrasin, qui lui offrait des fleurs, des diamans et des parfums[2].

L'histoire n'eût pas révélé les peines domestiques de Louis VII, si le divorce dont

[1] Jauna, lieu cité, p. 131.

[2] Guill. Tyr., l. 16, c. 7. — *Fragm. de reb. Lud. VII*, Duchesne, t. 4, p. 440. — Math. Paris, anno 1150, p. 112.

elles furent la suite n'avait produit de funestes résultats pour la France, qu'il dépouilla des fiefs d'une dot restituée.

Mais quand l'Orient étalait ainsi l'opprobre ou l'infortune des chrétiens, le courage, l'honneur et la foi étaient devenus dans cette contrée le partage d'un petit nombre de héros dont les exploits, les vertus, les malheurs et la gloire intéresseront à jamais la postérité.

Jusqu'ici des chevaliers intrépides et généreux se vouèrent à la défense des opprimés et à la gloire du trône, n'ayant d'autre ambition qu'un regard de la beauté, qu'un éloge de leur roi.

Jusqu'ici encore de saints religieux renoncent aux jouissances du monde et vivent dans une indigence volontaire, uniquement occupés d'élever leur âme à Dieu, de servir ou d'assister des malades et des infirmes.

Mais un assemblage jusqu'alors inconnu, et que les Grecs ni les Romains n'auraient jamais compris, car il étonna même les peuples de la chrétienté, déja témoins pourtant des

touchantes institutions d'où sortirent les prodiges de la chevalerie et la vie spirituelle des cénobites, c'est cette milice à la fois religieuse et chevaleresque, où l'on trouve les qualités des preux sans peur et sans reproche, unies aux vertus et aux pratiques des plus fervens solitaires [1]. Ces nouveaux Machabées, comparés à des lions dans les combats, à des agneaux pleins de douceur aux pieds des autels [2], juraient de ne jamais fuir devant l'ennemi; un d'entre eux dispersait mille infidèles, et deux en poursuivaient dix mille [3]. Après la victoire, ces hommes couverts de poussière et de blessures, oubliant leurs propres souffrances, dédaignant des trésors qu'auraient pu leur livrer des camps abandonnés, se hâtaient de revenir près du lit des malades, les servaient avec zèle, et n'aspiraient, ces humbles conquérans, qu'au titre de gardiens des pauvres

[1] *Jacobus de Vitricaco, Hist. orient.*, l. 1, c. 64 *et seq.*

[2] *Jac. Vitr., Hist. orient.*, c. 62.

[3] Héliot, Hist. des ordres monastiques, t. 6, p. 21.

qu'ils appelaient *leurs seigneurs* [1]. Dans ces soins compatissans, dans ces fonctions rebutantes pour un cœur que la charité, l'espérance et la foi, n'ont point embrasé de leurs saintes flammes, ces héros oubliaient la noblesse de leur naissance, leur fortune, leur gloire, et faisaient vœu de pauvreté, d'obéissance et de chasteté [2].

Les trois plus fameux ordres de cette chevalerie religieuse furent successivement institués en Palestine sous les noms d'*Hospitaliers*, de *Templiers*, et d'ordre *Teutonique*.

Chacun de ces ordres ne fut d'abord qu'une réunion de quelques gentilshommes touchés du triste sort des pélerins de Jérusalem, et croyant être agréables à Dieu en les protégeant durant leur voyage, en les servant pendant leurs maladies [3].

[1] Le grand maître des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem se nommait le *gardien des pauvres ;* afin de mieux compâtir au sort des êtres souffrans, il fallait qu'il fût malade lui-même. Hélyot, t. 3, p. 76.

[2] Hélyot, t. 1, p. 263.

[3] L'hospice de Saint-Jean est le plus ancien ; des au-

Ils se rendaient chaque jour sur le chemin de Jaffa à Jérusalem. C'était là que les pèlerins sans défense étaient souvent pillés ou assassinés.

A la vue de ces invincibles protecteurs, les Bédouins avides, l'Arabe traversant le torrent du Besor sur son léger coursier pour infester la Palestine de ses brigandages, allaient soudain se cacher au désert, ou, s'ils osaient, confians en leur nombre, attaquer les chevaliers chrétiens, leurs cadavres épars sur les sables de la Syrie, effrayaient bientôt ceux de leurs compagnons attirés par un pareil dessein.

teurs en ont fait remonter l'origine avant J. C.; les uns disent que Melchior fonda cet hospice avec les trésors de David; d'autres en font honneur à Judas Machabée: mais le fait le plus certain, c'est qu'il fut bâti par des pèlerins dont la charité se voua au service des chrétiens qui venaient visiter le Saint-Sépulcre. *Voyez*, sur l'origine de cet éloge célèbre, Guill. Tyr., l. 18, c. 4 et 5. — Barbosa, *in summâ Apost., decis., collect.* 314, et *in Bull. ipsius ordinis*. — Jacob. Bossius, *in Hist. melitensi*. — M. Elbart et le baron de Wal, Histoires de cet ordre, publiées, l'une en 1784, l'autre en 1790. — L'abbe Vertot, Hist. des chev. de Malte, t. 1, l. 1.

Les pauvres pélerins, qui souvent venaient en Palestine à pied et en jeûnant, tombaient exténués de fatigue, de faim et de misère, en arrivant à Jérusalem. Le Sarrasin, sans pitié pour une secte abhorrée ne daignait pas même apporter à ces êtres expirans sous un ciel de feu, l'eau raffraîchissante où se fût ranimée leur vie.

Après de longs évanouissemens, ces pieux voyageurs, en rouvrant leurs faibles paupières, se voyaient transportés dans une maison salubre, où leur prodiguaient les soins les plus tendres ces mêmes chevaliers dont l'épée et le bouclier les avaient défendus. Mais ces anges protecteurs n'étaient plus armés; vêtus d'habits blancs marqués de croix consolantes, ils entouraient le lit du malade avec empressement, tenaient dans leurs mains les breuvages salutaires, le collyre et le suc des fleurs [1].

Le nombre de ces chevaliers s'accrut rapi-

[1] L'abbé Vertot, Hist. des chevaliers de l'ordre de Malte, l. 1, c. 1, p. 20.

dement. Bientôt ils n'eurent plus seulement quelques pélerins infirmes à soigner, et des Sarrasins à combattre, mais de vastes hôpitaux à desservir où la contagion, la guerre, la faim, la misère entassaient des milliers de blessés, de lépreux, de pestiférés [1]; ils marchaient aussi contre les grandes armées des infidèles [2], frappées de terreur en voyant de loin l'étendard blanc et noir de ces terribles chevaliers. Le soudan d'Égypte et le roi de Damas sont vaincus par eux, et ils défendent Jérusalem contre le puissant Saladin [3].

Après avoir long-temps résisté aux Sarrasins, ces ordres héroïques eurent un sort différent. Les Templiers vinrent en France où leur ancienne gloire s'éclipsa dans le repos et la jouissance de leurs immenses richesses. Nous parlerons plus tard de leur procès et de leur fin tragique.

[1] L'abbé Vertot, *ib.*

[2] Mabillon, *Admonitio in Opusc. VI sancti Bern.* — Bosio, l. 1. — Hélyot, lieu cité.

[3] Jauna, lieu cité.

Les Teutoniques, dont l'Allemagne revendique tout l'honneur, après avoir rendu d'éminens services aux chrétiens de la Palestine, étant appelés dans le nord de l'Europe comme les seuls capables de défendre ce pays contre les Prussiens idolâtres, les chassèrent de la Pologne, soumirent à leurs lois la Prusse, la Livonie, la Poméranie, et pour assurer leurs conquêtes, élevèrent sur les bords de la Baltique les forteresses d'Elbing, de Marienbourg, de Thorn, de Dantzig et de Kœnisberg [1].

Quant aux Hospitaliers, ou chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, leur fortune fut plus durable, leur gloire devint immense ; cet ordre élevé au rang des souverains, plaide encore aujourd'hui, en face de l'Europe chrétienne, pour des droits inaltérables et imprescriptibles [2].

[1] Martin Cromerius, Hist. de Pologne, l. 71. — Sébastien Munster, l. 3, *de German.* — *Voyez* aussi ce que disent de toutes ces conquêtes les historiens Thilmanus, Ernius, Eulpot, Paulas, Morigia, Petrus Azor, Aldana, et M. Michaud, Histoire des croisades.

[2] *Voyez* les Mémoires et réclamations publiés par

Ils quittèrent les derniers la Terre-Sainte, et leurs essaims immortels s'envolèrent des débris fumans de la belliqueuse Ptolémaïde pour réformer leur république sacrée dans cette île délicieuse théâtre de toutes les voluptés et de tous les vices, tandis qu'elle était consacrée à Vénus, et devenue pendant le séjour des religieux chevaliers, celui des vertus évangéliques et des austérités sublimes. C'est des ports de l'île de Chypre que les hospitaliers, ne pouvant plus combattre les infidèles dans la Palestine, les poursuivirent sur les mers, et ramenèrent captives les flottes opulentes des soudans d'Egypte et des empepereurs ottomans.

Mais l'ombrageuse défiance de Lusignan,

l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et composés par l'auteur en 1816; ce furent ces documens qui provoquèrent le 13 décembre, une décision de la chambre des députés, renvoyant la réclamation devant le ministre des affaires étrangères, attendu qu'étant souverain, l'ordre devait traiter comme puissance. *Voyez* aussi ce qu'en dit, à cet égard, M. Try, rapporteur, et M. le comte de Marcellus.

souverain de Chypre, les força de quitter cette île. Ils vinrent à Rhodes y fonder de vastes lazarets, et toutes sortes d'établissemens nautiques; leurs escadres intrépides se rendant de plus en plus redoutables aux Musulmans, ceux-ci résolurent de les chasser de Rhodes. Les empereurs Orcan, Bajazet, Mahomet II et Soliman, devant qui tout l'Univers a tremblé, envoyèrent tour à tour contre les hospitaliers, dont ils ne pouvaient fléchir la résistance, des armées de cent mille hommes et une artillerie telle qu'on n'en avait pas encore entendu[1]. Rhodes brava tant d'efforts, et l'élite des soldats de l'Orient resta ensevelie sous ses murailles.

Quelque temps après, Soliman II revint contre la cité chevaleresque avec deux cent quatre-vingts vaisseaux et trois cent mille hommes aguerris; la moitié périt sous le fer des hospitaliers pendant ce siège, l'un des

[1] Villani, p. 118 et suiv. — Histoire des Turcs, t. 4, p. 45 et suiv. — Bapt. Fulgos., *de Dictis factisque memorabilibus*, l. 3, c. 2.

plus mémorables dont l'histoire ait parlé. Les héros de la croix succombèrent presque tous les armes à la main; à peine en restait-il quatre cents pour défendre les postes nombreux contre cent cinquante mille hommes; nuit et jour sur la brèche pour suppléer aux remparts écroulés[1], n'ayant plus de vivres, plus de munitions, sans artillerie, sans secours, sans espoir, ils étaient encore pour Soliman un objet de terreur et d'effroi, et ce superbe empereur, désespérant de soumettre un tel héroïsme, avait déja fait sonner la retraite, lorsqu'il revint, conduit par un traître, aux avis duquel il dut la prise de la place; ses spahis, ses janissaires s'y précipitent, les yeux étincelans de rage, et jurent de tout exterminer pour assouvir leur vengeance. Mais quel spectacle les rend tout à coup immobiles, et fait tomber de leurs mains le fer et les brandons incendiaires! ils ne trou-

[1] Jacobi Fontani, *de Bello Rhodio*, l. 2, p. 159 et suiv. — Bosio, t. 2, l. 18, p. 627. — Vertot, t. 3, l. 7, p. 106.

vent qu'un petit nombre de chevaliers mutilés et sanglans debout sur un monceau de ruines fumantes. C'était Rhodes et ses défenseurs. O noble ascendant de la vertu malheureuse! les farouches vainqueurs, croyant cette cité défendue par des milliers de soldats, et abondamment approvisionnée, restent confondus. La surprise, l'admiration, l'attendrissement, leur arrachent des larmes; nos héros s'inclinent devant un héros, et Soliman leur offre des Etats et des trésors. Mais ils refusent tout, mais ils n'ont rien perdu, car ils ont encore le courage et la foi [1].

Villiers de l'Ile-Adam, alors grand-maître, s'embarqua suivi des restes de ses illustres compagnons, et après avoir long-temps erré de royaume en royaume, s'établit avec eux à Malte, que leur concéda Charles-Quint à

[1] Bosio et Vertot, lieux cités. *Voyez* aussi le Mémoire de l'auteur intitulé : *Mémoire historique pour l'ordre souverain de Saint-Jean de Jérusalem, suivi de considérations politiques et morales sur le rétablissement de cet ordre ;* publié par la commission des trois langues françaises. Paris, Egron, 1816.

titre de souveraineté. Cette cession s'opéra en 1530. A cette époque la fièvre des Croisades s'étant calmée, les hospitaliers de Saint-Jean durent modifier leurs statuts, d'après le changement survenu dans les relations politiques de l'Orient et de l'Occident : mais en abandonnant l'idée de reconquérir le Saint-Sépulcre, ou d'éterniser la guerre avec les infidèles, ils se vouèrent par degrés à la répression des pirates barbaresques, qui infestaient la Méditerranée, pillaient les trésors du commerce, et osaient descendre sur les côtes dont ils dépeuplaient et rançonnaient les habitans. Ces corsaires audacieux, cachés dans les rochers d'Alger, de Tunis et de Tripoli, ne pouvant être combattus à force ouverte; furent dès-lors contenus par des croisières permanentes, des hostilités passives, et une guerre de blocus, d'observation et d'embuscade.

Les hospitaliers avaient si bien étudié les farouches habitudes de ces barbares, qu'ils parvinrent à les refouler dans leurs repaires, et le commerce de la chrétienté fut tranquille

et florissant sous l'étendard de la croix : mais de nouveaux services, signalèrent l'utilité de cet ordre souverain. Malte offrait un lieu de relâche et de repos aux grandes navigations européennes, et les équipages du Levant, infectés de vapeurs pestilentielles, venaient éteindre dans les lazarets de cette île généreuse les germes enflammés d'un mal contagieux. C'était d'ailleurs un spectacle touchant que de trouver à la fois dans cet ordre dépositaire des plus beaux souvenirs de notre histoire, une image vivante de la chevalerie reproduite par la fleur des noblesses de France, d'Espagne, d'Allemagne et d'Italie. Malte devint une école de marins d'où sortirent les Suffren, les Tourville, les d'Aubusson, les Châteaurenaud, et tant d'autres vaillans amiraux, sous la renommée desquels, le pavillon des lys fut couronné de palmes navales[1].

[1] *Voyez*, sur l'état actuel de l'ordre souverain de Saint-Jean de Jérusalem, le Mémoire précité, et les notes à la fin de l'ouvrage.

TRENTIÈME RÉCIT.

Saint Bernard. — L'abbé Suger. — Abeilard et Héloïse.

I.

Revenons maintenant dans la France pour y contempler les illustres personnages qu'elle offrit si majestueux à notre admiration sur la scène de son histoire. Les premiers entre tous, sont saint Bernard et l'abbé Suger; par leur mérite personnel ils surent gouverner leurs contemporains, s'élever au-dessus de leur siècle et rallier autour d'eux l'espérance, l'amour, le respect et l'admiration de tout l'Occident. L'un, nourri dans le désert, y développe son caractère indépendant et fier, ses vertus âpres et sévères, cette éloquence irré-

sistible qui devint l'effroi de toute puissance illégitime [1].

L'autre élevé près des rois, conserva toujours sa pureté dans les cours où de si bonne heure il fut appelé, doux et insinuant en son langage, affectueux en ses manières, et cependant ferme devant les occasions décisives, le premier aussi il fit connaître au milieu de ces siècles barbares le talent délicat des négociations, cet art de saisir avec adresse les circonstances les plus insignifiantes en apparence, et qui étudiées par un esprit scrutateur, opèrent des résultats imprévus [2].

Bernard, étranger à ces habiles combinaisons, ne suivant que l'impulsion de son âme, tout ensemble fougueuse et tendre, s'emparait d'abord des esprits étonnés. Il eût été prophète sous les règnes de Pharaon et de Baltazar, apôtre sur les traces de Jésus-Christ, destructeur des idoles pendant les persécutions de l'Eglise, et glorieux martyr dans le cirque

[1] Fleury, Hist. ecclés., t. 14, l. 66 et 68.
[2] Sug., *Lud. Gros.*, p. 310.

sanglant des Domitien et des Galérius. Il sut maîtriser son siècle[1], et prendre sur les peuples, comme sur les rois, l'ascendant que donne cette force intérieure, conscience du génie et de la foi; il ressemblait dans sa solitude au torrent rapide jaillissant du haut des rochers déserts et entraînant dans son cours toutes les résistances.

Suger, permettant à la vie des illusions et des plaisirs, trouvait, même dans l'éblouissant appareil de l'opulence, un moyen heureux de forcer le respect des peuples, et dans les fêtes magnifiques un éclat dont sa politique avait besoin; né pour être ministre et conseiller des rois, il eût été Sully sous Henri IV, Colbert sous Louis XIV; dans ses vastes conceptions il peut être comparé au fleuve promenant long-temps l'abondance de détours en détours et minant insensiblement les obstacles

[1] Manriquez, *Vità S. Bernardi*. Les historiens appellent saint Bernard, *la grande merveille du* 12e *siècle, la lumière des chrétiens, le dernier père de l'Église.*

nuisibles au développement de ses belles eaux.

Ces deux grands hommes, morts depuis plus de six cents ans, devraient être jugés sans passion; et cependant l'injustice ou la calomnie ont tenté de défigurer leurs traits[1]. D. Gervaise a accusé Suger de vanité, d'ostentation, d'égoïsme, d'ignorance; et lorsque l'Académie française, acquittant une dette trop arriérée, envers ce bienfaiteur du peuple, proposa son éloge, plusieurs écrivains scandalisés qu'on pensât dans le siècle de la philosophie à louer un moine de Saint-Denis, prétendirent venger les principes du jour, en répétant les reproches que lui fit son premier

[1] Outre l'ouvrage de D. Gervaise, *voyez* M. Dauvigni, Hist des hommes illustres, t. 1, p. 6. Ces auteurs ont été les plus injustes détracteurs de Suger. Quant à saint Bernard, il fut en butte aux censures de la plupart des philosophes; cependant Gibbon, philosophe lui-même, mais avant tout impartial et digne appréciateur du mérite, accorde à saint Bernard presque tout ce qui est dit ici dans son éloge. *Voyez* Gibbon, Décadence de l'Emp. rom., t. 11, c. 49, p. 417 et suiv. de la traduction française.

détracteur. Quant à saint Bernard, on a plus d'une fois essayé de le signaler à la postérité comme un être fanatique et turbulent, dont la feinte humilité, cachait l'ambition inouïe de commander à tous les rois de l'Europe, au souverain pontife et à l'Eglise entière.

Qu'importent ces vaines clameurs? Suger et l'abbé de Clairvaux feront toujours la surprise et l'admiration de ceux qui, parcourant les monumens de notre histoire, rencontreront au milieu de l'ignorance et de la superstition du douzième siècle, ces hommes éclairés et généreux dont toute la vie fut consacrée à corriger les mœurs et à détruire les abus.

On peut même le dire avec assurance, saint Bernard considéré du point de vue qu'on se propose dans cet ouvrage, est le caractère le plus étonnant, le plus sublime que l'histoire ancienne et moderne puisse offrir aux méditations d'un écrivain profond, ou d'un poète ardent et sensible.

En voici des traits assez frappans pour convaincre les lecteurs quels que soient d'ail-

leurs leur secte, leur religion et leur pays.

Bernard naquit à Fontaine près Dijon, de cette illustre maison de Châtillon, d'où sortirent des héros pour toutes nos batailles; son père, disait-on, était issu des ducs de Bourgogne; Alette de Montbard, sa mère, comptait des aïeux parmi les rois de Portugal[1]. La famille de Bernard avait une fortune égale à sa noblesse et à ses dignités. Pour comble de faveur, outre ces puissans avantages la nature dota ce jeune héritier d'une incomparable beauté et de grâces touchantes[2]. Mais pourquoi parler de ces heureux hasards dont il apprit si jeune à priser le vain éclat? Dès son enfance, poussé par un attrait impérieux dans l'épaisseur des bois et dans les vallons déserts, il s'y oubliait des journées entières; le silence et les étoiles l'y retenaient souvent encore pendant la nuit. La lecture des livres saints et des pères de

[1] Villefore, Hist. de S. Bernard, 1 vol. in-4°, p. 3.
[2] Villefore, lieu cité, p. 3 et suiv. -- Manriquez, ann. 1110.

l'Eglise lui révéla bientôt le secret de son âme; il se sentit dès-lors entraîné vers les choses du ciel par tout l'effort de son intelligence : et dans l'entretien des prophètes, des psalmistes et des anges, ses idées s'élevèrent, et son langage devint parabolique et solennel.

Tandis qu'il apprenait à voir en pitié les biens d'ici-bas, ses frères, ses sœurs parés pour les fêtes et les cours voulaient en vain l'emmener avec eux, et s'étonnaient que Bernard s'écartât du monde, dont ses talens et ses charmes l'eussent facilement rendu l'idole; mais des jouissances et des voluptés inconnues du vulgaire lui faisait dédaigner tout le reste.

Tel, si l'on pouvait supposer un habitant du ciel, pendant quelques jours exilé sur la terre, nous le verrions préocupé des délices dont il est saintement enivré, traverser avec indifférence notre séjour obscur, rester insensible à la vue de nos prétendues merveilles, s'étonner de notre joie qu'il ne connaît pas, et s'asseoir distrait et rêveur à nos grossiers festins.

C'est ainsi que Bernard, froid spectateur d'un monde dédaigné, respire uniquement pour l'éternité..... mais quel danger imprévu va troubler son essor ! le jeune élève des prophètes, de la religion et de la nature, traversant au lever du soleil une prairie, rencontra la femme dont le regard devait aller à son cœur [1]. Ses vœux, ses espérances, ses pensées s'élançant naguère vers le ciel, retombèrent un moment sur cet objet terrestre, comme ces légères vapeurs exhalées de nos rivages, et qui, après s'être confondues avec le firmament, redescendent en rosée sur la fleur printanière, quand l'aurore vient l'entr'ouvrir de ses rayons tremblans.

O vue trop fatale pour le repos de l'ardent solitaire ! quel trouble fais-tu succéder en lui à la paix sacrée de la céleste alliance ? quel feu sombre as-tu allumé dans ses yeux maintenant rebelles au sommeil ? Cette belle âme

[1] Villefore, Vie de S. Bernard, p. 11, et Guill., *in Vitâ S. Bern.* — Bernard était né sensible : on dit même que dans sa jeunesse il composa des chansons.

s'élevant comme la colombe vers les régions d'azur, détournée dans son vol par un tourbillon orageux, et rejetée soudain sur la terre, va donc se briser contre les écueils de ce monde !

Ah! si quelque passion était permise au sage, sans doute, la beauté aurait des droits sur son cœur; s'il pouvait se fier aux plaisirs ici bas semés avec tant de parcimonie, ceux d'un fidèle amour obtiendraient ses hommages. Douce et frêle créature, ô femme! suivre tes traces parfumées, est-ce donc perdre son âme en des voies interdites? est-ce la mésailler que de s'unir à toi? Et cependant l'intellectuel et le mystérieux sont ton essence; loin de nous engager dans les liens d'une existence matérielle et vulgaire, tu épures nos désirs aux flammes du sentiment; pour nous appeler à toi, tu nous élèves au-dessus de nous-mêmes, tu nous fais soupirer pour la gloire et les vertus! Non.... tu n'as rien de commun avec le tumulte et les erreurs du monde, toi qui nous fais chercher les espaces du désert et dédaigner

l'opulence et les grandeurs ; toi, dont on rencontre l'image jusque dans les extases et le vague des songes fugitifs, jusqu'au fond du nuage d'encens dont les flots montent vers la Divinité!

Aussi le jeune Bernard ne craint-il pas pour ses vastes conceptions, et ses penchans solitaires; le naissant amour dont il est agité peut opposer une idole au Dieu terrible et jaloux des Isaïe et des David. Il ne faut d'ailleurs à son âme immortelle que d'immortelles amours ; les affections périssables et passagères ne doivent point le détourner. Le bonheur lui semble si peu compatible avec notre fragile existence, qu'il ne pourrait le goûter qu'en appréhendant un piège ou un poison secret; et puis (faut-il le dire à des hommes dont les goûts mondains ont trop amolli l'intelligence pour le comprendre?) Bernard en s'imposant des privations se donnait une joie pure et douce à laquelle n'auraient jamais pu se comparer les plaisirs dont il se fût enivré[1]. Dans un état habituel de con-

[1] Villefore, p. 23.

tinence, l'âme n'étant plus distraite par d'importunes sensations et d'aveugles désirs, et recouvrant le domaine sublime qu'avaient usurpé les sens, s'agrandit, s'élève, se purifie chaque jour davantage; aucune vapeur ne l'offusque, nulle voix impie n'ose la rappeller vers la terre. Déjà dans la plénitude de ses mystères et de ses inspirations, elle découvre sans ombre l'éternelle vérité, pénètre les causes et le but de notre existence, atteint à la perfection religieuse, et savoure d'avance son immortalité, bercé par les concerts angéliques et le bruit des sphères qui roulent dans l'immensité[1].

« Dieu puissant, s'est écrié Bernard! fais que je m'oublie pour ne penser qu'à toi! Elle est belle, sans doute, l'œuvre sortie de tes mains, ornée de ses charmes et de sa pudeur; mais la continence et la chasteté sont encore plus belles, et les récompenses réservées à ces vertus préférables à des plaisirs rapides. Que dis-je? ah! c'est trop peu de te servir par crainte ou espérance, il faut t'ai-

[1] Guill., *Vità S. Bernard.*

mer par dévoûment et amour ; c'est trop peu d'abjurer le monde, il faut uniquement s'attacher à toi. Une âme chaste est par vertu ce qu'est un ange par nature ; il y a plus de bonheur sans doute dans la chasteté de l'ange,.... oh! oui.... mais plus de courage dans celle de l'homme. » Il dit, et verse des larmes qui ne peuvent hélas ! éteindre le feu dont un seul regard l'a embrasé. Étonné de cette passion, révolté contre sa volonté puissante, il descend à grands pas de la colline comme pour éviter un ennemi persévérant, veut fuir l'image inévitable, acharnée, et voudrait se fuir lui-même. Indigné de ne point obtenir assez vite de sa raison et de sa piété le calme si ardemment imploré, pour faire cesser cette lutte terrible, il se jette tout à coup dans un lac profond, après en avoir parcouru avec agitation les bords mélancoliques[1] ; l'onde presque glacée le prive de la chaleur et de l'activité ; près de périr le jeune Bernard

[1] Guill., *in Vitâ S. Bernard.* — Villefore, p. 11.

est sauvé par des pâtres qui, sur un lit de roseaux, le ramènent évanoui dans le château de ses pères [1].

Bernard se rendit à Citeaux pour y vivre dans le recueillement [2]; les deux premières œuvres qu'il composa, furent sur l'humilité et l'amour de Dieu [3].

Les personnes familiarisées avec la latinité de ce siècle, remarqueront aisément la supériorité de ses ouvrages, tant par le style que par le fonds des pensées, sur tous ceux du même temps. La langue des Romains n'était plus sous la plume des légendaires et des annalistes, qu'un jargon barbare auquel Cicéron et Tite-Live n'auraient plus rien entendu.

Saint Bernard par le seul instinct du génie, comprenant à quel point cet idiome s'altérait et se corrompait lui rendit son élégance et sa pureté. Le goût et l'aptitude à l'harmonie lui étaient naturels, car la verve et l'entraîne-

[1] Villefore, lieu cité.
[2] Villefore, p. 23.
[3] Opusc. 7 et 8. — Fleury, t. 14, l. 67, p. 359.

ment avec lesquels il écrivait, ne permettent pas de croire que ce véhément orateur se soit appliqué par un travail minutieux et mécanique à épurer lentement ses phrases, à leur donner de l'accent et du nombre. Sa diction coulait d'abondance, claire et pure, dès sa source même.

Mais il trouva bientôt une nouvelle occasion de faire connaître à la fois le talent de l'écrivain et le zèle de l'apôtre.

Depuis long-temps les mœurs de quelques monastères s'étaient corrompues, et de saints réformateurs donnaient en vain dans d'autres cloîtres l'exemple de toutes les vertus évangéliques.

Les donations aux abbayes faites par de pieux souverains, les tributs des fidèles, la rançon des pénitences, l'adoration des reliques l'impôt des miracles, le revenu des prières, avaient comblé les trésors du clergé [1]. Le seul

[1] *S. Bern., epist. cum not.* — Mabillon, *Notæ Cris. in apolog.* — Bullet, Dissert. sur l'état des évêques en France.

monastère de Saint Riquier comptait dans ses domaines la ville de ce nom, forte alors de deux mille cinq cents maisons, treize autres villes de moyenne grandeur, trente villages et un grand nombre de métairies, dont le produit était incalculable; en outre les offrandes faites au tombeau de saint Riquier, s'élevaient à quinze mille six cents livres d'or pesant, ce qui fait plus de quinze cent soixante mille francs de notre monnaie[1].

On voit dans un ancien cartulaire, intitulé : *Voici les hommages du seigneur Archevêque de Besançon*, que les richesses de ce prélat surpassaient la fortune des plus grands princes de nos jours[2].

Le clergé faisait, en général, un bienfaisant usage de tant d'opulence; mais en quelques

[1] Bullet, Dissert. précitée (Elle se trouve dans son recueil de dissert. sur la Mythologie française, p. 274). — *Voyez* aussi le recueil des Bolland., 18 fév., et Sainte-Foix, Essais sur Paris.

[2] Bullet, lieu cité, p. 294, rapporte cette pièce intéressante. — *Voyez* aussi Dunod, Hist. de l'église de Besançon, t. 1, p. 116.

lieux, ses richesses avaient altéré la primitive pureté de ses mœurs[1].

On voyait alors les abbés, oubliant l'esprit de leur paisible institution, chausser l'éperon des chevaliers, courir la campagne la lance au poing[2], lever des troupes, et se plaire à les faire manœuvrer[3]. Le cheval de parade d'un prélat fut estimé deux hommes et trois femmes[4].

Les auteurs du temps nous les montrent visitant leurs abbayes en parties de chasse, et précédés de chiens et de veneurs. Certains cloîtres se trouvèrent, dit-on, transformés en tavernes, en lieux de rendez-vous où l'on passait la nuit à boire et à chanter des paroles licencieuses[5]. Les vins parfumés, les mets les plus exquis se servaient en profusion[6].

[1] Fleury, t. 14, l. 66, 68, 69. — Extraits des poésies des troubadours, dans leur Hist. littér., par l'abbé Millot.

[2] S. Bernard, Apolog., t. 25, c. 104.

[3] *Epist. Fulb., ap. Bong.*, t. 10, p. 479.

[4] Sainte-Foix, Essais sur Paris, t. 5, p. 198.

[5] Lettre de Rich., arch. de Cantorb., à Alex. III, t. 10, concil., n. 25.

[6] *Voyez* le, 20e récit de la Gaule poétique.

Dans ces orgies, les femmes y étant souvent admises, plus d'un religieux leur persuadait qu'elles leur devaient la dîme des plaisirs du mariage[1]

On trouve ce vœu singulier dans l'une des oraisons du temps : « Seigneur, faites en sorte « que nous ne soyons jamais réduits à boire de l'eau[2]. »

L'ignorance était extrême; il suffisait qu'un religieux eût plus de penchant que les autres à la piété ou à l'étude, pour se faire de ses confrères des persécuteurs et des ennemis irascibles.

L'indignation du jeune Bernard contre de pareils excès et beaucoup d'autres, lui donna le courage de se prononcer, avec la chaleur de l'indignation, dans une lettre qu'il écrivit à l'un de ses frères, pour l'engager à sortir de Cluny, dont il craignait pour lui la contagion :

[1] Ceci avait lieu particulièrement au-delà des Alpes et en Catalogne; le clergé de ce pays était bien plus dépravé qu'en France. Chassaneux, Comm. sur la Bourgogne, art. 1, col. 501. — Suppl. des chron. de Chassaneux, l. 14. — Duradier, Récréat. hist., p. 169.

[2] *Fac ne potu puteali conveniat uti.*

comme il blâmait les mœurs de cette maison[1], ceux qui la composaient s'en plaignirent amèrement; mais l'intrépide Bernard fit, sous le titre de *son apologie*, un tableau des abus et des dissolutions du clergé[2]; il y dénonçait le luxe et les occupations mondaines de ces parjures, si peu fidèles à leurs vœux d'humilité et de pauvreté.

Sa vigoureuse éloquence, et surtout l'exemple de sa vie, accusant plus que ses discours la licence du siècle, attirèrent bientôt sur lui l'attention publique; on admira à la fois son génie, son courage et ses vertus. A peine avait-il vingt-quatre ans, que déjà d'anciens évêques, touchés de ses remontrances, lui demandaient humblement des conseils et des règles de conduite[3].

A la mort d'Honorius II, il y eut un schisme à Rome entre Innocent et Anaclet; nommés

[1] S. Bern., *epist.* 1, *cum not.* — Mabill., *Notæ fus. in Apol.* — Fleury, t. 67, p. 369.
[2] St. Bern., *Opusc.*, t. 1, p. 525, c. 10, 11, 12.
[3] Mabill., *Admon., ad opusc.* 2, *S. Bern.*

tous les deux à la chaire pontificale, ils voulaient s'y maintenir l'un et l'autre.

Le roi de France convoqua le concile d'Etampes, pour y juger leurs prétentions [1]. Après plusieurs séances, on convint de s'en rapporter à la décision de Bernard, siégeant, sans caractère public, parmi les princes de la cour et les puissances de l'Eglise [2].

Il avait été lié autrefois avec Anaclet; ce dernier, proclamé à Rome, soutenu par la noblesse et le peuple de cette ville, et en possession de l'Eglise de Saint-Pierre, comptait en outre sur l'appui des rois de Sicile et d'Angleterre [3]. Mais Anaclet ne devait ces avantages qu'à son intrigue, tandis que la piété et les vertus éminentes du pape Innocent lui avaient seules acquis les suffrages de son parti [4]. Bernard se prononça donc en faveur

[1] Suger, *Vita Lud. Grossi*, p. 317. — *Vita S. Bern.*, c. 1. — Fleury, t. 14, l. 68, p. 420.

[2] *Vita S. Bern.*, l. 11.

[3] *Chron. Bened. et diplom., ap. Baron.*, c. 2, t. 4.

[4] Fleury, t. 14, l. 68, p. 419. — Villefore, l. 3, n. 5.

de ce dernier, et l'assemblée persuadée par cet orateur, ratifia sa décision[1].

Voulant achever son ouvrage, en réconciliant avec l'Eglise tous ceux dont ce schisme l'avait éloignée, il traverse la mer pour arracher le roi d'Angleterre à la cause d'Anaclet. Ce monarque hésitait encore, lorsque Bernard lui dit, avec cet ascendant irrésistible sur les cœurs les plus rebelles : « Que « craignez-vous? est-ce de commettre une « faute en obéissant au pape Innocent? *Ah!* « *songez seulement comment vous rendrez* « *compte à Dieu de vos autres péchés, je me* « *charge de celui-ci*[2]. »

A peine a-t-il convaincu le roi d'Angleterre, que revenant en France, il écrit à tous les partisans d'Anaclet. Ses lettres éloquentes et victorieuses étaient autant de foudres lancées

— Le P. Racine, Abrégé de l'hist. ecclés., t. 5, art. 8, p. 35, n. 2.

[1] Fleury, t. 14, l. 68, p. 421. — Concil., t. 10, p. 989.

[2] *Vita S. Bern.*, l. 11, c. 1.

contre l'esprit de trouble et de sédition[1].

Témoins de son inébranlable fermeté, tous les opprimés qui, depuis long-temps, demandaient en vain justice, et dont la voix expirait sous les menaces de leurs oppresseurs, vinrent en foule s'adresser à ce défenseur du genre humain[2], dont nulle puissance de la terre ne pouvait intimider le courage. La cause des malheureux, présentée par lui aux plus fiers potentats, triomphait de tous les obstacles; souvent les plus fougueux adversaires de Bernard restaient attérés après l'avoir entendu, et ne pouvaient articuler un seul mot[3].

La ville de Pise l'invite au concile qui allait

[1] *Epist.* 124, *S. Bern.* — *Epist.* 125, 126, 127.

[2] Fleury, t. 14, l. 68, p. 426.

[3] Il combattit avec tant de force Abeilard, qui cependant passait pour le plus grand docteur de son temps, que celui-ci ne put répondre. Au surplus, les disputes théologiques de saint Bernard avec plusieurs de ses doctes contemporains, sont les moindres titres de sa gloire; et peut-être dans cette partie de sa vie ne s'est-il pas montré assez supérieur à son siècle. *Voyez* Bern., Epist. 190, opusc. 11. — Abeil., Théolog., p. 991. — Fleury, t. 14, l. 68.

s'y réunir. A son approche, tous les citoyens sortent de leurs murs pour contempler et féliciter ce grand homme; des évêques, des prêtres, veillent à sa porte, afin de contenir la multitude[1] : c'est l'arche sainte, l'arche des oracles et du salut, gardée par les lévites.

Bernard se rend à Milan où le schisme poussait encore des murmures[2]. Les Milanais volent à sa rencontre, semant sur ses pas des fleurs et des feuillages, et baisant la poussière où la trace de ses pieds est empreinte[3]. Averti, dans cette ville, que Lothaire et Conrad se disputaient l'Empire, il interpose son autorité entre ces dissensions, et juge d'un seul mot leur querelle importante. Informé que, pendant la guerre de Pise, on avait rempli de captifs les prisons de Milan où ils languissent injustement, d'un seul mot il fait tomber leurs fers.

La foule reste émerveillée devant cet homme

[1] *Vita S. Bern.*, l. 11. — Fleury, t. 14, l. 68, p. 466.
[2] *Vita S. Bern.* l. 11, c. 1, n. 9.
[3] Fleury, l. 68, p. 468.

extraordinaire, dont la voix porte à l'âme un sentiment plein de mystère et d'amour, et dont les traits sont plutôt ceux d'un ange que d'un simple mortel.

Le clergé est attendri en admirant tant de jeunesse et de vertus; des larmes coulent de tous les yeux, en voyant la pâleur de cet être céleste, accomplissant dans sa faiblesse d'aussi grandes choses: tous le supplient de régner parmi eux, en montant sur le siège épiscopal de Milan; mais le royaume de Bernard n'est pas de ce monde, et, refusant cette dignité, il en fait revêtir Anselme, qui en avait été dépouillé pendant les derniers troubles de l'Eglise[1].

A son retour d'Italie, Bernard passe en Aquitaine, où le duc Guillaume IX entretenait les désordres du schisme. A l'aide de ce prétexte, il commettait les plus coupables excès pour satisfaire à sa vengeance et à son intérêt personnel; les douces réprimandes de

[1] Villefore, n. 20.

l'évêque de Poitiers n'avaient pu fléchir le cœur de ce prince, qui lui avait juré une haine mortelle. Bernard va droit à lui, et l'engage à se réconcilier avec ce ministre de l'Église. Guillaume ose résister; alors Bernard, plein de la terrible éloquence des prophètes, marche à l'autel où fumait l'encens, et apportant l'hostie symbolique, il s'écrie avec véhémence : « Vous avez été sourd à nos paroles et « aux larmes de ce peuple; voici maintenant « le Fils de Dieu qui vient à vous, celui au « nom duquel on fléchit le genou dans le ciel, « sur la terre et dans les enfers : c'est votre « juge; votre âme va tomber dans ses mains; « osez donc le mépriser comme ses servi- « teurs[1] ! »

Le duc, saisi d'un tremblement soudain, tombe aux pieds de son vainqueur; Bernard, le poussant du pied, lui commande de se tenir debout pour écouter le jugement de Dieu qu'il allait prononcer; et lui commande ensuite d'al-

[1] Fleury, t. 14, l. 68, p. 476.

ler donner le baiser de paix à son ennemi. Le souverain d'Aquitaine obéit à l'instant; mais rentré dans son palais, encore troublé des foudroyans accens de Bernard, il fut saisi d'une fièvre ardente, et mourut peu de jours après.

Reveau dans sa retraite, Bernard jette les yeux sur les abus et les vices dont il n'a point encore assuré la répression, tantôt écrivant à un roi pour l'avertir de ses torts, et lui imposer la pénitence; tantôt instruisant les ministres, les cardinaux et le pape lui-même de leurs devoirs en telle ou telle occasion; il adresse aussi une exhortation aux templiers, et dans l'éloge de cette milice religieuse, l'âme héroïque de Bernard laisse échapper une pensée de gloire[1].

Roger, roi de Sicile, soutenait une guerre injuste contre Rainulfe, duc de Pouille. Il avait porté le fer et la flamme dans les Etats de son ennemi, Les cris des peuples désolés

[1] Opusc. 6, c. 1 et 3.

ont fait tressaillir le cœur de Bernard ; il repasse en Italie, aborde le roi de Sicile, lui prédit sa défaite, s'il combat, et cette parole prophétique fut réalisée[1].

Anaclet était mort, mais les schismatiques ayant élu à sa place le cardinal Victor, celui-ci déjà revêtu des ornemens pontificaux, allait prendre possession lorsque Bernard vint le trouver au milieu de la nuit, le conduisit aux pieds du pape Innocent où il lui fit déposer la tiare ; et ainsi le schisme fut éteint [2].

Bernard avait trente ans, et l'on ne comptait pas en Europe une seule église que ses lumières n'eussent assistée; pas une seule nation dont il n'eût été choisi le médiateur ; pas une seule puissance en faveur de laquelle n'eussent été secourables son suffrage et son autorité [3]. Fléau des hérésies, effroi des mauvais princes et des pontifes irréligieux qui recevaient hum-

[1] *Vita S. Bern.,* l. II.
[2] Chron. Cass., c. ult.
[3] Gibb., t. 11, c. 59, p. 418, trad. franç. de M. Guizot.

blement ses censures apostoliques, missionnaire, prophète et saint, il avait arrêté par sa seule présence des armées victorieuses [1], n'étant cependant encore qu'à la moitié de sa carrière.

Mais quand cet homme extraordinaire exerçait une si grande influence sur ses contemporains, quand il faisait déposer ou nommer les évêques et les magistrats, quand un de ses élèves montait sous le nom d'Eugène, au trône du Vatican [2], lui, simple, et pauvre, vivait au fond du désert. Sorti de Citeaux avec quelques hommes pieux, pour chercher une humble solitude, il s'arrêta dans la vallée de Clairvaux, qu'on nommait alors la *vallée de l'Absinthe*[3], soit parce que cette plante y croissait en abondance, soit à cause de la terreur qu'inspirait cet inculte séjour, repaire affreux où

[1] Baronnius, ann. 1137.
[2] S. Bern., *epist.* 257.
[3] Cette vallée est sur la rivière de l'Aube. *Voyez* Fleury, Hist. ecclés., t. 14, in-4°, l. 66, p. 203. — Villefore, Vie de saint Bernard, p. 41.

les voleurs se retiraient entre des rochers et des buissons [1].

Ayant comparé cet endroit à la caverne où saint Benoît fut trouvé par des bergers, il voulut s'y fixer.

Défriché par les mains de Bernard et de ses compagnons, ce lieu tout en perdant par degrés son horreur et son aspect sauvage; inspirait néanmoins toujours une douce tristesse et une émotion qui faisait couler des larmes involontaires [2].

Ah! c'est dans le sein de la solitude qu'il faut contempler un grand homme! S'il vit au milieu du monde, malheur à ses talens, malheur à ses vertus! Il n'a pas seulement à craindre que l'attrait des grandeurs et les tentatives de la fortune ne substituent des considérations sociales et d'ambitieux projets, aux libres inspirations de sa conscience. En le supposant même inaccessible à la corruption, pourra-t-il, en butte à l'envie, à l'injustice, aux sourds

[1] *Vita S. Bern.* — Fleury, lieu cité.

[2] Villefore, Vie de saint Bernard, p. 41.

complots de l'intrigue, pourra-t-il témoin des procédés pervers d'une génération insensée, ah ! pourra-t-il encore sentir battre son cœur au seul nom de l'humanité, et se plaire à servir ceux qu'il apprit à mépriser ? Quand les distractions, le tumulte, les soucis dévorent ses rapides instans, saura-t-il concentrer, dans le foyer de la méditation, le feu d'un talent qui s'évapore, et voir mûrir sous le ciel orageux où s'écoule sa vie inquiète, les fruits de l'étude qu'un tourbillon emporte dans leurs fleurs ? Retrouvera-t-il l'élévation de ses pensées si long-temps rampantes sur les sentiers battus de la multitude ? Dompté par de nouveaux besoins, connaîtra-t-il encore cette indépendance, où l'âme se retranche contre les séductions, et trouve un ressort puissant pour se soustraire aux pièges du vice, et s'élancer vers la vertu ?

Il voit de trop près les hommes, de trop près il en est vu. Dans ses relations habituelles avec ses contemporains, une foule de circonstances puériles, de détails vulgaires, associés

au souvenir de son génie, dissipent le prestige dont l'imagination l'entoura, et obscurcissent sa renommée aux yeux même de la postérité, car elle ne le voit point assez hors du siècle, et dégagé des ignobles accessoires qui offusquent une partie de son éclat.

Mais le grand homme est lui seul et lui-même dans le sanctuaire de sa retraite inviolable; comme il n'aspire point aux honneurs ni aux récompenses, sa modestie fait supporter son mérite, et sa simplicité l'a rendu respectable devant les rois dont toute la puissance ne pouvant ni l'éblouir, ni le corrompre, n'a plus qu'à lui rendre hommage : pour lui, le présent, par une exception trop rare, est aussi impartial que l'avenir, et lui paie, pendant sa vie, un tribut d'éloges dont presque toujours le tombeau des citoyens illustres reçoit seul le dépôt tardif. Possédé du plus noble orgueil, celui d'influer sur le bonheur de ses semblables, sans daigner venir chercher au milieu d'eux le prix de ses généreux travaux, celui d'être tout et de n'être rien, de

remplir l'univers de sa gloire, et de n'habiter qu'un coin du désert, cet homme ne s'est point fait le type d'une secte, d'un parti, d'une contrée, c'est l'homme de tous les siècles, de tous les pays; il peut n'être point ni prince, ni ministre, ni magistrat, mais c'est un grand homme dont les leçons règlent la conduite des princes, des ministres, des magistrats; comme l'invisible Divinité. ne révélant son existence que par les merveilles de ses œuvres, cette mâle éloquence, nourrie dans le mystère et le silence, ne déchire la nue où elle se cache que lorsqu'elle tonne et foudroie.

Roulez maintenant à votre gré, destinées humaines, plus mobiles que l'onde! vicissitudes de la grandeur et de la fortune! consternez à présent les amans de vos brillantes chimères! le sage est calme, est impassible au milieu des révolutions, son âme plane au-dessus des évènemens terrestres, sa pensée a surmonté les ruines.....

Ce fut surtout dans les temps dont on trace ici l'histoire, que la retraite imprimait aux mor-

tels illustres un caractère plus qu'humain. Alors l'éloquence et le savoir du cénobite étaient selon la croyance de ces temps un des miracles de la religion à laquelle il se consacrait, et l'on n'aurait pu concevoir comment un être dédaignant les biens de la terre eût osé, du fond du désert, dicter la conduite des nations et des rois, si Dieu, dans un secret entretien, ne l'eût fait l'interprète de ses volontés.

Aussi l'empire d'un tel personnage sur son siècle, l'élevait-il au-dessus de toutes les puissances temporelles. Sans trésors, sans force, et sans autre appui que sa confiance en Dieu, il gouvernait à son gré des générations entières. Devait-on agiter dans une diète, dans un concile, des intérêts de la plus haute importance pour la prospérité des Etats ou le triomphe de la foi? Il en était instruit, soit par le récit de quelques voyageurs égarés sur ses bruyères, soit dans un songe prophétique, soit en des lignes tracées miraculeusement sur le granit des rochers voisins, ou qu'échappée du haut des airs

la colombe fatiguée lui en apportât le message. Frappé des grands résultats qu'une telle délibération peut avoir sur la constitution politique et morale du royaume, il en saisit tous les élémens, se forme une opinion décisive et la revêt des charmes de l'éloquence, en errant sur les mousses odorantes de sa Thébaïde. A cette marche rapide, le long des forêts sonores, ou sur les bords du torrent enflammé par les derniers feux du soleil, il sent affluer dans son esprit des expressions hardies, élevées, neuves et profondes, des images pleines de mouvement et de grandeur; rien ne le trouble, tout entretient ses conceptions dans la magnificence d'une nature où l'on entend pour tout bruit le vent dans les feuillages, et l'onde contre les récifs. Ce n'est pas assez pour lui d'être énergique et véhément, il veut des pleurs et non des applaudissemens, il veut attendrir bien plus qu'étonner. Eh bien! heures paisibles des nuits, si propices au recueillement d'une âme tendre! Astre ami de la terre, dont les pâles rayons éclairent ceux

que le génie et le malheur arrachent au sommeil, versez dans le sein du fervent orateur une mélancolie douce comme sa vertu! Oh! qu'il est sublime, lorsqu'attendri par l'espoir d'être utile à tout un peuple, il rêve dans le silence et l'extase! quand ses yeux, levés au firmament, se remplissent de larmes qu'il ignore! C'en est fait, sa parole ne périra point dans la mémoire des hommes, elle est prête à s'échapper de ses lèvres inspirées. Dès l'aurore, il se rend vers la cité où l'on s'assemble; ce front vénérable, sur lequel d'abjectes passions n'ont point passé, ces traits presque divinisés par la paix du coeur et la contemplation, tout en lui commande le respect, tout en lui subjugue la confiance. Il monte à la tribune, où s'étaient déjà succédé vingt docteurs disputant sur de vaines subtilités, selon la scolastique épineuse et bizarre de ces siècles. Le solitaire parle avec calme, car il n'est point gêné par la misérable inquiétude de l'amour-propre; avec onction et abondance, parce que son opinion remplit toute sa conscience. Sa parole

renverse en courant les puériles argumentations et les sophismes spécieux de la controverse[1]. La poussière de l'école, les nuages d'une dialectique obscure se dissipent devant ce torrent de lumières; l'évidence et la raison l'emportent sur l'opiniâtreté des rhéteurs. Mais c'est peu de convaincre, il entraîne, il attendrit; l'émotion visible qui l'exalte, échauffe, embrase tous les cœurs; l'incendie des larmes se communique en un instant à la foule électrisée, et la leçon donnée au genre humain doit hâter à sa civilisation, en concourant à sa félicité.

Cependant les princes espèrent, à force de trésors et de dignités, s'attacher un si beau génie, pour lui faire composer leur panégyrique et les annales de leur règne; les pères du concile, les membres des corporations théologiques et savantes, lui adressent des diplômes et l'invitent à venir discuter avec

[1] Deslandes, Hist. crit. de la philos., l. 4, c. 22, n. 7. — Crévier, Hist. de l'Université de Paris, l. 2, § 2. — *Collect. Veter. script. Marten. et Durand.*, t. 2.

eux sur les graves questions des *universaux* [1], sur les sciences que doivent comprendre le *trivium* et le *quadrivium* [2]. Ils veulent lui demander *où était Dieu avant la création du monde; si en engendrant son fils, il s'est engendré lui-même; si Jésus-Christ pouvait prendre le sexe féminin; si l'idée des choses était différente des choses mêmes* [3], et cent autres propositions dont les abstractions futiles en apparence, causèrent néanmoins des dissensions et des meurtres, formèrent des sectes fougueuses, et furent la matière de thèses et

[1] Camusat, *in antiq. Tricoss.*, etc. — Bayle, Dict. crit., v° *Abeilard*. — Dupin, Bibl. des antiq. ecclés., douzième siècle. — Andrès, Orig. et progrès., etc., c. 11 et seq.

[2] Le premier cours d'études s'appelait *trivium*; il comprenait la grammaire, la rhétorique et la dialecte. Le *quadrivium* était le second cours qui embrassait les arts libéraux. *Voyez* M. Roquefort, Glossaire de la langue romane, t. 2, lettre T.

[3] *Voyez* le livre des sentences de Pierre Lombard, l. 1, sect. 4 et 6, l. 3, sect. 12. — *San Raphael*, *Piemontesi illustri*, t. 1. — *Hiamb: Corniani*, *i secoli della letterat.*, etc., t. 1, p. 133.

de commentaires seuls capables de remplir une grande bibliothèque[1].

Hommes du jour! respectez assez le vrai mérite, pour ne point prétendre l'assimiler à vous! celui que vous cherchez s'est dérobé à vos empressemens. Insouciant de votre admiration, pour retourner dans sa retraite inconnue, il traverse sur la pirogue du pêcheur la rivière qui borde sa solitude. se plaisant déjà, comme un simple enfant, à regarder les violettes du rivage, et le héron parmi les roseaux.

Cependant ses avis sont devenus des bienfaits, la réputation de son expérience et de son savoir se répand au loin; il est, à son insu, l'objct de l'entretien général. Eh! quel est donc, se dit-on, quel est cet homme surprenant dont on raconte toutes ces choses? Ceux qui briguent ses suffrages et observent ses préceptes, sont riches en domaines, en clientelles, et lui, a été vu couvert d'une simple bure

[1] Le seul livre des sentences de Pierre Lombard compte deux cent quarante-quatre commentateurs, *Voyez* le P. Racine, Hist. ecclés. t., 5, art. 11, p. 141.

et descendant seul de la colline isolée. Ses éloges partent de tous les cœurs, son image décore les palais, la beauté toujours éprise de la gloire, soupire en proférant son nom ; les rois seraient honorés de le voir à leur table, et tandis que mille vœux l'appellent, assis peut-être à cette heure au pied d'un peuplier, il partage son repas frugal entre les fauvettes et les mésanges.

Peu de temps après, des pélerins et des chevriers, causant ensemble dans le carrefour d'une grande ville, captivent la foule par un récit extraordinaire. Ils disent comment vers le mont Saint-Énard, sous les arbres lugubres du Sappé, un jeune homme infortuné, pâle, les yeux hagards, est venu, dévoré par les remords, se jeter dans le sein du solitaire qui parut naguère à l'assemblée des peuples, et qu'après l'avoir entendu, le pénitent vagabond relevant son visage trempé de larmes, sourit d'un air consolé.

A quelques mois de là, vers le pont, à l'arcade rompue, des pêcheurs attroupés autour

du sénéchal et du grand échanson, faisant halte avec leurs gens en cet endroit, les avertissent qu'on a trouvé dans l'asile de ce même solitaire sa dépouille mortelle couverte de palmes et de jacinthes; que les infirmes allaient toucher ses vêtemens et revenaient guéris, qu'enfin toute la nuit, ajoutèrent-ils, on avait entendu des voix célestes, et vu des lumières éblouissantes.

Voilà ta vie et ta mort, être sans tache, être pur comme le plus pur des rayons du jour! Le souffle corrompu du monde n'a pas flétri les lys de ta gloire solitaire; l'imagination t'admirant toujours dans un lointain auguste, ne t'a point rabaissé au niveau de l'humanité dont tu n'offris jamais les tristes marques et les faiblesses. O toi! qui n'as été grand qu'à force de génie et non point pour user ta renommée à de présomptueux desseins, voilà ta vie, ta mort et ton immortalité! Tu n'es pas la créature idéale, vaine image tracée par l'imagination, mais tu seras le modèle des Benoît, des Bruno, des Norbert et de l'éloquent cénobite

de Clairvaux, ce disciple des chênes et des hêtres, l'oracle de son siècle, l'arbitre des rois.

Ce qui redoublait encore l'étonnement des contemporains de Bernard, c'est qu'ayant reçu de la nature une faible complexion, une santé variable et chancelante, il pût à la fois se livrer aux travaux continuels de l'étude, et vivre dans les austérités de la pénitence [1].

Un pain amer pétri avec l'orge et l'ivraie, des feuilles de hêtre bouillies, quelques racines, furent sa seule nourriture [2]. Il priait nuit et jour debout, comprimant ses membres délicats sous un cilice, et se couchant sur une simple natte; son logement n'était qu'un toit de feuillages en été, et dans les mauvais jours une cellule traversée par le vent du nord et les froides pluies d'automne [3].

Son corps trop débile pour une vie aussi

[1] *Vita S. Bern.*, c. 7, n. 32.

[2] *Idem*, l. 1, c. 9. — Fleury, l. 66, p. 204 et 206.

[3] Villefore, Vie de saint Bernard, p. 44.

dure, rejetait ces tristes alimens [1]; mais la faiblesse, les maladies, les souffrances aiguës, ne pouvaient le contraindre à tempérer ces rigueurs; les témoins de ce sacrifice surhumain, le voyant fléchir à chaque instant sous le joug le comparaient à un agneau attaché à la charrue [2].

C'est cependant au milieu de toutes ces douleurs qu'il composa des traités, des discours sublimes, et plusieurs volumes d'épîtres; qu'entreprenant de nombreux voyages en Italie et en Allemagne il fonda cent soixante monastères, et gouverna, pour ainsi dire, l'Europe entière, par la force de son esprit et l'autorité de sa vertu [3].

Ah! quelle émotion, quels transports ne devait pas exciter parmi le peuple cet être surnaturel, quand il sortait du fond du désert, inspiré par les grandes vérités dont l'avaient

[1] Guill., *Vita S. Bern.*, — Fleury, lieu cité.

[2] Fleury. *Vita S. Bern.*, p. 233.

[3] Guill., *ib.* — Villefore, Vie de saint Bernard, l. 1, 2 et 3, vol. in-4°. — Gibbon, t. 11, c. 59, p. 418.

illuminé tant de méditations contemplatives [1]?

Sur ses nobles traits, dont l'abstinence et les larmes n'éteignaient pas l'admirable beauté, une divine espérance se confondait avec les ombres d'une indicible mélancolie, et tous les cœurs à cette vue étaient pénétrés de respect et d'admiration [2].

Les habitans des villes et des campagnes venaient en foule lui demander sa bénédiction, et lui présentaient les aveugles, les sourds, les muets, les moribonds qu'il guérissait par une seule parole. Si l'on en croit les annales du temps [3]. Bernard, nourri des saintes écri-

[1] *Vita prima*, l. 1, c. 2, p. 1232. — *Vita secunda*, c. 16, n. 45, p. 1383. — M. Garat, Éloge de Suger, t. 2, p. 558 du recueil d'éloges publié en 1812, à Paris, chez Chaumerot, libraire, 2 vol. in-8°.

[2] *Vita Lud. II*, c. 5, n. 25 et seq. — Le P. Racine, Abrégé de l'hist. ecclés., l. 5, p. 49, n. 16, et p. 50.

[3] *Vita Lud. II*, c. 10, l. 6, c. 6, l. 3. — Otto Fris., *Gest Frid.*, c. 39. — Le P. Racine, lieu cité. — Philippe, archid. de Liège, qui accompagnait saint Bernard dans un de ses voyages, fit une relation des miracles de ce saint; il en compte jusqu'à trente-six par jour.

tures et des préceptes de l'Évangile, pensait qu'avec la foi tout devenait possible [1]; se rappelant sans doute Jésus-Christ quand il assurait à ses disciples que cette vertu pouvait transporter les montagnes, alors le saint disait aussi aux malades, aux infirmes, *vous êtes guéris;* et souvent ils l'étaient, parce qu'ils croyaient l'être.

La seconde croisade fut pour le solitaire de la vallée d'Absynthe, une nouvelle occasion de faire admirer ce don de la parole qui seul eût suffi pour le mettre au-dessus de tous ses rivaux [2].

On l'accuse toutefois à tort d'avoir conseillé cette expédition fatale, dont peut-être son génie ne s'était point dissimulé les dangers. Lorsqu'on lui proposa d'inviter les peuples chrétiens à se liguer une seconde fois, Bernard, quoique peu accoutumé à consulter les sentimens d'autrui, crut devoir en cette

[1] *Vita S. Bern.*, c. 943. — Fleury, t. 14, l. 66, p. 234 et suiv., l. 68 et 69, p. 462, et l. 69, p. 642.

[2] *Joannes Vitoduranus*, *Chron.*, *ap. Eccard.*, *corpus medii ævi;* t. 1, p. 1746.

occasion déroger à ses habitudes indépendantes, et déclarer qu'il allait soumettre cette importante question à la décision du pape [1].

A la vérité, dès qu'Eugène III eut applaudi à ses argumens religieux, Bernard sut en hâter l'exécution, et ne fut jamais plus éloquent ni plus persuasif qu'au parlement de Vézelai, où il prêcha cette seconde croisade [2]. Après l'avoir entendu, le roi se prosterna à ses genoux en implorant l'honneur de recevoir la croix de ses pieuses mains. Les princes et les seigneurs suivirent l'exemple du monarque. Bernard leur partageant son manteau, ils en firent des croix et les placèrent avec vénération sur leurs vêtemens.

Il parcourut ensuite l'Allemagne pour y

[1] *Vita S. Bern.*, l. 3 et 4. — Eleury, t. 14, l. 69, p. 616.

[2] Velly, Histoire de France, t. 3, p. 122. — Manriquez, *Vita S. Bern.*, c. 4. — Othon de Frisingen dit que saint Bernard était regardé par les peuples de France et de l'Allemagne comme un prophète et un apôtre. Oth. Fris., *de Gestis Frederici imperator.* l. 1, c. 34.

concilier quelques potentats, et engager l'empereur Conrad à joindre ses drapeaux aux bannières de Louis-le-Jeune.

Prêchant la croisade dans les villes et les campagnes, son élocution était si poétique, si véhémente; son accent, ses gestes, ses regards si expressifs, qu'on ne voyait et n'entendait que pleurs et sanglots parmi les peuples flegmatiques d'Allemagne, bien qu'ils ne comprissent pas le langage de l'orateur. et le projet des croisades fut résolu avec ardeur, après avoir entendu le héros chrétien [1].

Le zèle qu'il excita devint même en plusieurs endroits une véritable frénésie. A Cologne et à Mayence des fanatiques crurent devoir préluder à la croisade en exterminant les juifs [2]. Bernard indigné s'empressa d'arrêter leur fureur aveugle. *Arrêtez*, *cruels*, *arrêtez*, s'écrie-t-il, *le triomphe de la religion n'est*

[1] Oth. Fris., *de Gestis Fred.*, c. 39. — Fleury, Hist. ecclés., t. 14, l. 69, p. 623.

[2] Oth. Fris., 1.

point d'égorger, mais de convertir; l'Église ne doit employer pour ses armes que les prières et la raison[1].

Plusieurs faits prouvent que cette âme fougueuse et pleine de flamme ne fut point étrangère aux doux sentimens de la nature.

Le chef-d'œuvre de ses écrits est l'éloge funèbre de son frère; il exprima sur son tombeau les seuls regrets que les affections humaines aient pu lui arracher ouvertement[2].

Sa prédilection était marquée pour le cantique des cantiques. Les scènes d'amour et de volupté dont cette poésie orientale est remplie

[1] *Opera S. Bern., epist.* 365, p. 329. — Saint Bernard, taxé d'ambition et de fanatisme, recommandant au cardinal d'Émery une affaire à laquelle il s'intéressait vivement, lui écrivait : « Faites ce que vous pourrez, sans toutefois donner atteinte aux lois de la « justice; car dès qu'il s'agit de les violer, regarder « seulement un ami devient un crime. » *Opera S. Bern.*, t. 1, p. 34, *epist.* 15. — *Vita S. Bern.*, l. 6, c. 1.

[2] Sermon, 26, n. 3. — Fleury, t. 14, l. 68, p. 512.

ne paraissaient, il est vrai, à ce religieux commentateur, qu'un symbole mystique des plaisirs qu'on goûte en adorant l'Éternel [1]; mais du moins le charme qu'il éprouvait à cette douce lecture, et les divers opuscules dont elle fut l'inspiration, prouveront toujours que si Bernard avait quelquefois le zèle amer des prophètes et la gravité des premiers solitaires de l'Orient, il gardait au fond de son cœur un secret de tendresse et de sensibilité qui lui coûta peut-être bien des larmes ignorées.

Suger mérite à son tour un tribut de reconnaissance et d'admiration; l'éloge de ce grand homme est un sujet dont l'éloquence et la poésie peuvent également s'enrichir.

Selon un touchant usage souvent pratiqué

[1] *Opera S. Bern.* — Saint Bernard prenait le cantique des cantiques pour un traité pratique de l'amour divin : cette pieuse interprétation rappelle que les dévots musulmans, très faciles à édifier, regardent aussi comme un traité de l'amour divin les OEuvres d'Hafiz, le poète le plus voluptueux de la Perse.

au douzième siècle [1], Elimand, vieillard obscur et pauvre, conduisit aux pieds des autels de Saint-Denis, son enfant, à peine âgé de dix ans; après avoir versé une larme d'adieu sur l'innocent consacré à l'Éternel, il se retira en soupirant et disparut pour toujours [2].

Dieu agréa l'orphelin, il en fit le grand Suger.

L'abbé de Saint-Denis ayant reconnu d'heureuses dispositions dans cet enfant abandonné, en prit un soin paternel, et cultiva son esprit.

Les études étaient alors bornées aux puériles subtilités de la scolastique, et aux commentaires plus ou moins abstraits des passages des livres saints ou des pères de l'Église. On dédaignait, pour les absurdes productions des temps modernes, pour des légendes, des ser-

[1] Hist. génér. des cérém. relig., t. 7, p. 274. — D. Bouquet. Recueil des hist. de Fr., t. 11, p. 396.

[2] Suger, *Constit.* 1, *et Testam.* — Félibien, Hist. de Saint-Denis, p. 152.

mons ou des relations superstitieuses, les divins écrits de l'antiquité. Mais Suger les devine au milieu du fatras gothique et poudreux des manuscrits de l'abbaye; il découvre les œuvres d'Horace, de Cicéron, de Tacite; dès-lors son esprit, engourdi par des études assoupissantes, s'électrise et s'enflamme à la lecture de ces modèles [1].

Maintenant que l'admiration générale préconise ces livres devenus classiques et élémentaires de toute littérature, maintenant que nos instituteurs nous familiarisant dès notre première jeunesse avec leurs beautés exemplaires, il n'est plus permis d'ignorer Virgile, Horace, Cicéron, Tacite, quoique les connaître ne soit plus sans doute la preuve d'une intelligence supérieure, en se reportant au siècle où vécut Suger, toutefois on avouera qu'il fallait à ce jeune ami des lettres, un goût inné, un sens exquis du vrai beau, pour trouver sans guide et sans avis les chefs-d'œuvre de l'esprit hu-

[1] Vita Suger., l. 1, n. 4.

main, pour les arracher au chaos du moyen âge, et en faire l'objet favori de ses veilles et de ses méditations [1].

L'époque où parut Suger était pleine de ténèbres et de superstitions; de son temps, comme bien des années encore après lui, un livre paraissait chose fort rare. Grécie, comtesse d'Anjou, donna pour un recueil d'homélies deux cents brebis, un muid de froment, un de seigle, un de millet et douze peaux de mouton. Louis XI ne put emprunter un petit volume qu'en déposant de la vaisselle d'argent, en présentant un seigneur pour caution, et en comptant une très-forte somme. On sent qu'à ce prix, et avec ces onéreuses formalités, il devenait très difficile de se composer une bi-

[1] C'est par suite de son goût pour l'étude que Suger engagea Louis-le-Gros à fonder les écoles de la cathédrale de Saint-Victor, lesquelles bientôt devaient concourir à fonder l'Université. *Voyez* Pasquier, Recherches sur la France, l. 3, c. 29, p. 274. — Ce fut lui aussi qui forma le premier corps d'histoire, en rassemblant avec ordre et méthode tous les titres obscurs et les vieilles annales sous le nom de *Chroniques de Saint-Denis*.

bliothèque; c'était un mérite admirable de savoir écrire et lire; il pouvait soustraire à la peine capitale le criminel qui en était doué.

Du milieu de cette profonde ignorance Suger conversait avec l'aimable poète de Tivoli, et l'éloquent philosophe de Tusculum; ravie par les chants mélodieux du cygne de Mantoue, et du tendre amant de Lesbie; s'initiant aux immortelles institutions d'Égypte, d'Athènes et de Rome, son âme généreuse palpitait à l'espoir de faire réfléchir sur la France la sagesse et la gloire de l'antiquité.

En effet, ce ne fut point assez pour Suger d'étudier et d'aimer les anciens; ses connaissances ne lui devenaient chères que par l'espoir de les faire servir au bonheur de sa patrie.

On élevait alors les princes héréditaires dans l'abbaye de Saint-Denis, sépulture de nos rois, depuis le fils de Clovis. Leur enfance dérobée aux adulations des courtisans recevait d'utiles leçons dans ces cloîtres religieux, où ils foulaient à chaque pas la poussière de

leurs prédécesseurs. C'est là qu'entre les tombeaux qui ne flattèrent jamais, et l'autel où les malheureux venaient implorer l'assistance divine, ils apprenaient de bonne heure à marcher dans l'étroit sentier de la justice. Souvent frappés de la rapidité de la vie, du néant, du danger des grandeurs et de la jouissance d'un sceptre passager, plusieurs d'entre eux, dégoûtés du trône avant même de l'avoir occupé, refusèrent de quitter ces voûtes funèbres sous lesquelles bientôt ils devaient revenir.

Dans ces lieux où la mort passe le niveau d'une impartiale égalité sur l'orgueil et les distinctions sociales, le fils de Philippe Ier connut l'orphelin Suger; malgré la différence de leur fortune et de leur rang, une vive amitié unit bientôt leurs cœurs.

Louis VI, proclamé roi, n'oublia pas le compagnon de son enfance; l'appela dans ses conseils, le chargea de plusieurs ambassades[1]; et l'éleva par degrés au ministère.

[1] Louis l'envoya d'abord complimenter le pape Ge-

Quand la seconde croisade fut résolue, Suger seul s'opposa à cette funeste expédition; mais tel était le secret ascendant de la sagesse, que, même en ne suivant point l'avis de ce prudent ministre, la France entière le nomma régent du royaume pendant l'absence du souverain.

Nul autre qu'un si habile génie n'eût supporté pareil fardeau; l'envie, la haine, les ressentimens qu'étouffait la présence du monarque, éclatèrent à son départ contre Suger; il n'avait pas détruit impunément tant d'abus et de préjugés.

Les vagabonds, les perturbateurs, attirés par l'ambition et l'espoir du butin sur les pas de Louis-le-Jeune, n'ayant éprouvé en Orient que revers et privations, désertèrent l'ori-

laze II, et ensuite le députa vers Calixte II; il retourna par la suite à Rome. La relation détaillée de ses diverses ambassades est d'un grand intérêt dans l'histoire de la diplomatie et de la politique. *Voyez* Guill., *Vita Suger.* — Suger, *Vita Ludov. Gros.*, p. 310. — D. Vaissette, Hist. du Langued., t. 2, p. 559, n. 14.

flamme, et revinrent en France affamés de pillage et de désordre. Le farouche comte de Dreux, frère du roi, reparut au milieu d'eux pour usurper un trône qu'il croyait sans défense. Le régent fait face à tous les dangers : ferme et clément tour à tour, il frappe, il soumet, il persuade. Le trésor, épuisé par les frais de la guerre sainte, se remplit des richesses qu'avait amassées dans l'abbaye de Saint-Denis l'économie de Suger. Les états-généraux, convoqués à sa voix, présentent aux conspirateurs une masse imposante contre laquelle échouent leurs projets ; et le royaume, dont on craignait la ruine, soutenu, relevé par une main habile, est plus florissant que jamais[1].

[1] On trouve une lettre de Suger à Louis-le-Jeune, pour l'engager à revenir de la Palestine ; c'est un morceau précieux qu'on ne peut lire sans attendrissement ; il donne une idée de l'administration de ce sage ministre. « Pourquoi, souverain chéri, lui dit-il, pourquoi, « cher maître, ah ! pourquoi nous fuyez-vous ? Les « perturbateurs de votre État sont revenus, et vous « qui devriez nous défendre, vous vous exilez comme

Tant de sagesse, de prévoyance et de vertus, triomphèrent des méchans; la France, toute entière, se prosternant aux pieds de son bienfaiteur, lui donne le beau nom de *Père de la patrie*[1]; sa renommée vole dans toute l'Europe, les rois étrangers envoient des ambassadeurs à Suger pour lui demander son amitié, et prendre de lui des leçons qui rendent les peuples heureux[2].

Après avoir parlé d'un saint et d'un homme digne de l'être, nous sera-t-il permis d'appeler l'attention sur deux personnages moins

« un banni; vous abandonnez votre royaume aux in-« vasions.......... Vos maisons royales, vos châteaux « sont bien entretenus, mais il manque votre pré-« sence. J'étais déjà bien vieux à votre départ, et mes « cheveux achèvent de se blanchir dans des fonctions « pour lesquelles je consume ma vie avec joie, sans « autre ambition, sans autre vue que mon amour pour « Votre Majesté et pour mon devoir...... Quant à la « reine, votre épouse, je vous supplie de dissimuler « votre ressentiment, etc. » *Voyez* Epist. 59, Suger, Rec. de Duchesne, t. 4.

[1] Guill. *Vita Sug.*, l. 3, c. 3, n. 7.

[2] *Vita Sug.*, l. 1, n. 8 et 9. — D. Rivet, Hist. litt., t. 12, p. 372.

graves, moins influens, moins accomplis, mais pourtant aussi célèbres, et dont les cœurs indulgens se plaisent à revoir les traits dans le siècle que nous parcourons. En effet l'âme se sent étonnée et ravie de rencontrer au milieu des mœurs obscènes et de la grossière ignorance de ce siècle barbare, deux êtres délicats, ingénieux et sensibles, dignes à jamais des plus touchans souvenirs [1] !

Pareils à ces deux colombes auxquelles Dante compare Françoise et son amant, dont les fantômes légers sillonnent les ténèbres de l'enfer [2], Abeilard et Héloïse laissent une trace de lumière dans le temps obscur qui les vit naître.

A leurs noms poétiques et renommés, à la grâce, aux talens dont ils furent doués, l'imagination les placerait d'abord au sein de la

[1] Pope, Colardeau, M. de Fontanes, et plusieurs autres littérateurs distingués ont consacré des vers au souvenir d'Héloïse et d'Abeilard.

[2] *Inferno*, *cant V*.

brillante antiquité, dans une de ces îles heureuses de la mer Égée, où l'esprit et l'amour avaient des triomphes éclatans, si les ombres de leur siècle gothique ne couvraient en partie d'un sombre voile leur destinée, et si des revers inouis ne les eussent précipités au pied de la croix, baignés des larmes de la pénitence et de la douleur.

Que n'auraient point fait pour eux la Grèce et l'Italie, ardentes à répandre un intérêt ineffaçable sur les moindres sujets et les circonstances les plus ordinaires? Mais quoi! avons-nous donc négligé leur histoire? Les modernes, dont tant de faits nationaux et sublimes ne purent éveiller l'enthousiasme, entendirent et répétèrent du moins avec des transports unanimes, les aventures d'Héloïse et d'Abeilard. Est-il une tradition de leurs infortunes qui n'ait point ému la sensibilité? un cœur aimant où ces noms magiques n'aient point résonné? Dans quels anciens monastères n'a-t-on pas cru les voir enlacés de toutes parts?

Vieux cloîtres de la métropole, déserts du

Paraclet, ruisseaux d'Argenteuil, chapelle funèbre de Saint-Marcel, mystérieux témoins de leur vie et de leur mort, vous serez à jamais comptés parmi les lieux les plus chers aux muses de la France !.

Abeilard[1], issu d'une noble famille de Bretagne, devait le jour à l'union de Béranger et de Lucie; sa naissance et sa fortune lui auraient frayé le cours des dignités militaires, s'il n'eût point manifesté, dès l'enfance, des goûts studieux peu compatibles avec la profession des armes.

A seize ans il avait lu tous les orateurs, les poètes grecs et latins, et tous les docteurs de l'Eglise; il savait les principales langues des anciens, et toutes celles de l'Europe moderne: la logique et la jurisprudence n'avaient plus de secrets pour lui[2].

[1] *Abæl. Opera*, p. 1. — Joly, dans ses remarq. sur le Diction. de Bayle, p. 10. — D'Argentré, l. 3 de son Histoire de Bretagne, c. 50. — (Il naquit l'an 1079.)
[2] Lobineau, Hist. de Bretagne, p. 139. — D. Gervaise, Vie d'Abeil., t. 1, l. 1, p. 7.

Tourmenté du besoin de connaître et d'être connu lui-même, il cède à ses frères ses droits d'aînesse, et parcourt les villes et les monastères de France où la renommée lui désignait de doctes personnages, afin de jouter avec eux de savoir et d'éloquence [1].

La dialectique était alors en honneur ; on a déjà vu quel fut l'abus de cette science vaniteuse et bruyante, dont Porphyre fit briller les lueurs artificieuses. Déplorant la fureur des disputes théologiques [2], envain quelques sages disaient que la foi devait recevoir sans examen les paraboles et les mystères ; que les eaux sacrées de Siloé coulaient en silence ; et selon d'anciennes traditions, qu'on n'entendit point le marteau et la cognée, quand le premier temple de Jérusalem fut construit. Les plus grands docteurs du douzième siècle n'en soutinrent pas moins avec chaleur les thèses subtiles et captieuses d'une école ingrate et

[1] D. Rivet, Hist. littér. de la France, t. 12, p. 87.

[2] *Stephan. Tor.*, *ep.* 97. — Matenne, Anecd., t. 5, p. 1657. — *Abœl. ep.*, c. 2.

pointilleuse. Du reste, bien qu'absurdes aux yeux de la raison, ces argumentations abstraites et sophistiques, dont une équivoque, un mot détourné de son sens véritable, une proposition spécieuse, fournissaient presque toujours le vague sujet [1], étaient, jusqu'à un certain point, très propres à développer les ressources d'un esprit adroit et d'une érudition immense.

Sous ce dernier rapport, elles séduisirent Abeilard, qui devint fameux en peu de temps dans ses sortes de discussions [2].

Ce seul genre de mérite n'eût pourtant pas préservé son nom de l'oubli; il serait enseveli avec ceux d'Anselme, de Pierre Lombard, de Robert d'Arbrisselles, et de tous les dialecticiens du douzième siècle, dont la haute réputation semblait devoir dominer l'avenir et captiver les suffrages des générations savantes.

[1] Abeil., *ep. ad Gaufrid., epis. Paris.* — Histoire de l'Université de Paris, t. 1. — Lobin., Hist. de Bretagne, t. 1, p. 142.

[2] *Fulco, epist. Ab. — Oper. Ab epist.* 1.

Mais le fils de Béranger et de Lucie fut sensible et malheureux ; dès lors il dut à la célébrité l'unique avantage qu'en reçoivent trop souvent les grands hommes, celui d'illustrer ses infortunes, et d'avoir droit aux larmes du monde.

La science est arbitraire, les opinions sont individuelles ou concentrées dans une secte, dans un parti ; la renommée de celui qui les soutient avec éclat, s'évanouit quand on n'a plus d'intérêt à les propager, et du bruit qu'il a fait il ne reste guère qu'un souvenir faible comme le son fugitif de l'instrument dont on vient d'entendre les dernières vibrations.

Que cependant un mortel, déjà fameux par son mérite, le soit encore par ses revers, sa mémoire ne périra jamais; le système, dont il fut l'ardent zélateur, peut n'avoir plus d'apôtres ; ses talens, son habileté peuvent être effacés par les progrès de l'esprit et des arts ; mais il fut malheureux, et le malheur est une des lois immuables et universelles de notre

condition; mais il fut malheureux, et l'on s'émeut au souvenir des nobles douleurs de celui dont le génie s'éleva au-dessus de tous les autres, et qui pourtant souffrit comme eux; on accueille dans son naufrage l'être qu'au milieu de son vol hardi vers les régions élevées, un sort inflexible est venu saisir pour le rejeter dans l'abîme des communes misères. Ainsi rapproché des hommes, il en est mieux connu, et sa cause devient la leur; les infortunés en établissant une sorte de solidarité entre eux tous, semblent, sur cette terre d'esclavage, tenir à la même chaîne et sentir la commotion dont l'un d'eux est frappé.

Après avoir visité les provinces de la France[1], Abeilard vint à Paris, et suivit les leçons de Guillaume de Champeaux, qui enseignait depuis long-temps avec succès[2]; mais le nouveau disciple étonna bientôt et confondit l'an-

[1] D. Rivet, Hist. littér. de la France, t. 12, p. 87.
[2] D. Rivet, *ibid.*, t. 12, p. 88.

cien professeur; chagrin d'être dépossédé de l'admiration publique par son jeune rival, il ne lui pardonna point, et ne cessa plus dès-lors de lui susciter des embûches [1].

Contraint de quitter Paris, Abeilard fut successivement s'établir à Corbeil, à Melun, où résidait la cour; à Laon, où professait Anselme, dont la réputation était alors florissante [2]; mais partout surpassant ses maîtres, et ses concurrens, s'en faisant d'implacables ennemis, il les eût moins aigris, peut-être, si, trop convaincu de son mérite, l'orgueil de cet invincible triomphateur n'eût point rendu leur défaite plus humiliante et plus amère [3].

Revenant à Paris où la principale chaire se trouvait vacante, il l'obtint, et s'y élança plein d'ambition et de joie. [4].

L'enseignement public n'était point alors

[1] *Abæl. Opera*, p. 3 et 4. — Dupin, 12e siècle, sur Ab. — D. Gervaise, t. 1, l. 1, p. 9 et 10.

[2] *Abæl. Op.*, p. 7. — Hist. de l'Univers. de Paris, t. 1, p. 125.

[3] D. Rivet, t. 12, p. 88 et suiv.

[4] *Abæl. Op.*, in-4°, Paris, 1616, p. 7.

ce qu'il est de nos jours; tout respectable que nous paraisse actuellement un homme dont les veilles sont consacrées à l'éducation de la jeunesse, il n'est plus entouré de ce prestige si favorable à la considération des docteurs du douzième siècle. A cette première époque de la reniassance des lettres tous les esprits fermentaient dévorés par une vague inquiétude; au sortir d'une longue nuit d'ignorance, émerveillé de cette aurore, après avoir traversé des temps arides, incultes, sauvages, on se précipitait, altéré d'instruction, aux sources des connaissances; les gardiens de ces sources chargés de les ouvrir à la foule empressée, semblables aux fleuves dont l'antiquité déifiait les urnes fécondes, parurent à la génération reconnaissante, des bienfaiteurs de l'humanité, des êtres supérieurs investis d'une mission sublime. Dans l'obscurité qui régnait encore, le moindre savoir jetait un vif éclat sur ces rhétheurs, et ceignait leur front d'une sorte d'auréole. Leurs disciples éblouis se prosternaient devant eux, et

croyaient voir dans leur éloquence une émanation de la lumière incréée[1].

Abeilard ajouta de nouveaux transports à cet enthousiasme général, par son élocution, sa grâce et son esprit.

Sa réputation s'étendit jusque dans les royaumes étrangers ; on vint en foule d'Angleterre et d'Allemagne écouter cet oracle[2]. Les élèves enchantés suivaient partout ses pas pour recueillir ses moindres paroles ; un souverain n'avait pas un cortège plus nombreux, et ne recevait pas plus d'hommages [3].

Mais au milieu de sa gloire, un récit vient le troubler tout à coup, et faire succéder de mornes rêveries à ses leçons éloquentes. Il ap-

[1] Hist. de l'Univ. de Paris, t. 1, 2 et 3. — D. Rivet, Hist. littér. de la France, t. 12.

[2] *Opera Ab. Fulco., ad Ab.* — D. Gervaise, t. 1, l. 2, p. 111. — D. Rivet, t. 12, p. 91. — Parmi les élèves d'Abeilard, on distinguait surtout le fameux Salisbury. — *Voyez* Salisb., *Jon. Suresb., Metalogic. è codic. mss., Cantabr.*, l. 2, c. 17, p. 55.

[3] D. Gervaise, t. 1, l. 1 et 2. — Lobin., Hist. de Bret., t. 1. — *Fulco., epist. ad Ab.*

prend que dans Paris une jeune beauté, du fond de sa retraite modeste, partage avec lui l'admiration publique; on vantait à l'envi ses attraits incomparables; mais encore plus son esprit et ses connaissances [1]. Pierre de Cluny racontait que jamais plus de talens ne s'étaient alliés à plus de charmes [2]. Elle se nommait *Héloïse*; le beau sang des Montmorency coulait dans ses veines [3], assuraient quelques-uns. Son oncle Fulbert la retenait près de lui, dans le cloître de la cathédrale, loin du monde dont elle eût été l'ornement et l'idole.

Abeilard écoute en silence ces éloges souvent répétés; pour la première fois sentant la

[1] Elle savait le latin, le grec, l'hébreu, et toutes les sciences alors connues en France. *Abæl.*, *ep.*, 1, 10.— Hugo S. Ant. mon., t. 1, p. 348. — Oderic., Hist. ecclés.

[2] *Petr. Clun.*, *ep. ad. Heloïs.* — D. Gervaise, t. 1, l. 1, p. 43.

[3] On n'a cependant que des conjectures sur la naissance d'Héloïse. *Voyez*, à cet égard, Papire Masson, Annal., l. 3, p. 259. — Bayle, Dict., art. *Héloïse*. — *Voyez* aussi ce que disent d'Amboise et D. Gervaise,

vanité de la science, il soupçonne d'autres succès et d'autres bonheurs que ceux où son âme avait jusqu'alors aspiré. « Quel est donc, se « dit-il, quel est ce privilège d'un sexe dont « le regard arrête au milieu de sa course le « vainqueur le plus dédaigneux et le plus fier? « Quel est surtout ce prodige que des adora- « teurs importuns semblent vouloir par un « concert d'éloges, faire conspirer contre ma « gloire et mon repos? Que dis-je, ce qu'il « est? Ah! son nom l'indique assez, la lan- « gue de l'Hébreu qu'ont parlée les anges de « Jacob et de Tobie, appelle la divinité du « doux nom d'*Héloï*; n'en doutons plus, « Héloïse est une divinité! déjà mon cœur « est devenu son temple[1]. »

Mais tandis qu'Abeilard cherche les moyens de parvenir jusqu'à la jeune savante dont sa

[1] On rapporte qu'en effet le nom d'Héloïse frappa Abeilard, familiarisé avec la langue des Hébreux; et que par allusion au sens de ce nom, il appelait Héloïse sa divinité; D. Gervaise, Vie d'Abeilard, t. 1, c. 1, p. 43.

pensée est obsédée, celle-ci, prévenue par la réputation du fils de Bérenger, ne voyant plus que lui sur la terre digne de plaire et d'être aimé [1], se peignait cet homme extraordinaire pareil au fabuleux Apollon qu'elle avait contemplé dans Homère. Abeilard, à la vérité, semblait réaliser les illusions d'Héloïse; car non-seulement il possédait toutes les qualités de l'esprit, mais sa taille, sa jeunesse, ses traits, ses yeux doux et brillans en faisaient un être accompli, et les auteurs de sa vie assurent qu'il était le plus bel homme de son siècle [2].

Héloïse et Abeilard se virent enfin. Bientôt l'imprudent Fulbert servit les mutuels désirs de ces deux amans au-delà même de leur espérance, en souhaitant que sa nièce reçût des leçons d'Abeilard [3]. Celui-ci pour voir avec plus de liberté son élève prétexta, des

[1] *Héloïs. epist.* 1, *ad Abæl.*

[2] *Heloïs. epist. ad Abæl. — Oper. Abæl., epist.* 1. — D. Rivet, Hist. littér. de France, t. 12, p. 92.

[3] *Oper. Abæl., epist. Calamitatum Abæl.*

travaux et des occupations dont ses journées étaient absorbées et s'excusa de ne pouvoir lui offrir que les heures de la soirée [1]. Au moyen de cet arrangement, ses visites nocturnes ne surprirent point la maison de Fulbert, et il trouvait ainsi l'occasion d'entretenir Héloïse sans témoins dans ce cloître paisible, où dès le crépuscule on goûtait le repos du sommeil. Les passereaux faisaient encore entendre leurs derniers chants sous les pampres des deux tourelles qui surmontaient le réduit gothique, tandis qu'allumé dans la chambre solitaire d'Héloïse, le flambeau de la veillée invitait à l'étude le couple amoureux; le silence profond, l'ombre sillonnée par de mourantes clartés, inspiraient à la fois le sentiment et le génie.

Abeilard, animé par la présence de sa maîtresse, se surpassait lui-même dans ses leçons mystérieuses. Selon qu'il expliquait à son écolière les auteurs sacrés ou profanes, son accent était tour à tour véhément, sublime, tendre et pénétré; dans son rapide essor,

[1] *Ep. Calamit. Ab.* — D. Gervaise, t. 1, l. 1, p. 48.

entraînant Héloïse, il lui faisait parcourir tous les siècles illustrés par l'éloquence et la poésie[1]. Tantôt le souffle impétueux des prophètes d'Israël les poussait sur les sommets d'Horeb, de Sinaï et près du Cédron, où ils écoutaient dans l'éxtase la harpe de David et les cantiques de Salomon ; tantôt, le génie des Jérôme, des Augustin, des Ambroise, les portait à travers les Thébaïdes et les catacombes jusqu'aux pieds du divin rédempteur ; tantôt guidés par le chantre d'Hector errant sur les bords du Scamandre, s'élevant sur le mont Ida, et souriant à cet Olympe idolâtre, ils planaient sur un Océan de lumière.

Ainsi l'éloquent Abeilard, initiant son Héloïse aux chefs-d'œuvre de l'antiquité, la conduisait de merveille en merveille jusqu'au foyer du génie, comme l'aigle qui saisissant le fruit de ses mâles amours, l'emporte vers

[1] *Epist. Calamit. Ab.*, c. 6. — D. Gervaise, l. 1 et 2. — D. Rivet, Hist. littér. de la France, t. 12, p. 630.

le soleil pour l'accoutumer à regarder fixement cet astre radieux.

D'autres fois expliquant à son élève les poètes légers et gracieux, ensemble ils se mêlaient aux concerts des bergers d'Arcadie et des pêcheurs siciliens ; mais en entendant Catulle chanter Lesbie ; Properce célébrer Cinthia dans ses vers ; Ovide soupirer pour Corinne ; Tibulle pour Lesbie, et Gallus pour Lycoris ; ils retrouvaient toujours inséparables l'amour et les talens. Abeilard profondément touché, sent bientôt que sa destinée est de vivre et de mourir pour sa belle élève ; saisissant une guitare il chante lui-même sa tendresse[1]. Tous les sons de sa voix mélodieuse viennent se fondre dans le coeur d'Héloïse ; éperdus dans leur trouble mutuel, l'heure fuit, le flambeau s'éteint ; Abeilard plein d'ivresse veut du moins sentir dans ses bras celle dont il ne voit plus les traits ; hors de lui-même, et dans l'ombre complice de son égarement, respirant l'haleine embaumée d'une amante, le délire de

[1] *Heloïs. epist.* 1, *ad Ab.* — *Ab., epist. Calam.*

sa tendresse impétueuse a comprimé les derniers accens de la pudeur [1].

Cependant Abeilard, absorbé par ses nouveaux sentimens, se livrait avec moins d'ardeur à ses travaux publics [2]; le souvenir d'Héloïse l'occupait sans relâche ; en lisant il s'arrêtait et rêvait sur la page oubliée, la parcourait vingt fois sans la comprendre; s'il parlait au milieu de ses disciples, la phrase expirait sur ses lèvres, et suspendant involontairement son discours, il suivait dans le vague de sa passion la fugitive image des plaisirs de la veille, ou songeait à ceux du lendemain. Cet espoir colorait son visage d'un éclat inopiné, son front se dilatait, une lueur divine passait dans ses yeux comme un éclair; puis s'apercevant tout à coup de l'effet produit par cette interruption, il ressaisissait le sens suspendu avec une nouvelle éloquence, électrisé par la vision du prochain bonheur qu'il venait d'embrasser dans son extase. Ses

[1] *Heloïs. epist.* 1 *et* 2, *ad Ab.*
[2] Don Gervaise, t. 1, l. 1 et 2.

disciples étonnés de cette préoccupation, de ces pauses imprévues, auxquelles succédaient un enthousiasme émulateur, une véhémence entraînante, croyaient que venant d'avoir un entretien invisible avec des génies, il répétait ce qu'il en avait appris.

Quand le déclin du jour l'appelait à la demeure d'Héloïse, lorsque, s'y rendant à pas précipités, il côtoyait les murs sacrés de la cathédrale, et entendait sous les voûtes de cet édifice les derniers sons de l'orgue et le bruit des dernières prières; quand il respirait en marchant le long du temple les dernières vapeurs de l'encens, l'imagination passionnée d'Abeilard s'emparait, pour son amour, de ces pompes religieuses qui semblaient solenniser le sentiment dont il était rempli.

Mais si pénétrant dans l'appartement d'Héloïse, et rejetant son manteau, l'amant, le Dieu, paraissait aux yeux de cette jeune femme, subjuguée par un impérieux ascendant, elle tombait aux pieds de son vainqueur,

en s'écriant avec passion : — O mon maître[1] ! — C'était alors qu'Abeilard, accomplissant les rêves de la journée, couronnait sa beauté des palmes dont ses élèves avaient orné sa chaire, ou qu'étendant ses mains sur ce prodige d'amour, il appelait le ciel en témoignage de ses sermens.

Heureux, trop heureux sans doute, si pareille félicité n'eût pas dû cesser bientôt ! Mais rapide est sa durée; la nature semble craindre de la laisser long-temps aux humains; elle la retire si vite pour qu'ils ne meurent point de leurs regrets, et ne quittent pas la vie en poussant les cris du désespoir.

L'amour ne pouvait être long-temps secret entre deux êtres célèbres cernés, pour ainsi dire, par l'admiration importune de la France entière; et, d'ailleurs, tous deux trop pleins de leur tendresse, la révélaient dans leur langage expressif, dans leurs regards, dont le mystère, trop évident, n'était plus un mystère.

[1] *Helois., epist.* 1 *et* 2, *ad Abæl.*

Comme le feu qui fait évaporer les parfums, le génie divulgue les sentimens.

Abeilard composa un poème sur la rose, emblème sous lequel il célébrait Héloïse : ces vers plus tard, entrèrent, dit-on, dans le fameux roman de *la Rose* [1], ils furent bientôt appris de tous les amans de la capitale, et répétés tous les soirs par eux près du puits d'amour. Abeilard fit aussi quelques chansons érotiques ; il les chantait sur des airs de sa composition [2].

Toute la France les chanta après lui, et sut ainsi que le fils de Bérenger et la nièce de Fulbert étaient épris l'un de l'autre.

[1] Il est certain qu'Abeilard composa pour Héloïse un poème allégorique sur la rose; la nièce de Fulbert en parle dans ses lettres, et quelques critiques en font mention. (Bayle, Dict. crit., art. sur Abeil.,) Mais plusieurs ont pensé à tort que ce poème faisait partie du roman de la Rose, terminé par Jean de Meun. L'abbé Massieu détruit fort bien cette erreur dans son Histoire de la poésie française.

[2] *Epist. Calam. Abœl.* — *Epist. Helois., ad Abœl.* — Histoire de la poésie française, p. 114. — Lévêque de La Ravallière, de la *Langue franç.* dans l'édition des

Héloïse, aveuglée par son imprudent amour, loin de s'alarmer des échos indiscrets qui, de tous côtés, redisaient leurs soupirs, se montrait de voir toutes les dames de la ville et de la fière cour envier, comme elle le dit elle-même, et ses jours et ses nuits. Cette orgueilleuse passion ne cessa point de fasciner toutes ses facultés; l'infortunée, même après la perte de ces rapides plaisirs, même au pied des autels, où, sous la cendre de la pénitence, elle en devait éteindre jusqu'à la mémoire, aimait encore à se les rappeler dans leurs moindres circonstances. « Que vous aviez », écrit-elle de son cloître au malheureux Abeilard, « oh! que « vous aviez surtout deux aimables talens, « celui de parler avec grâce et de chanter « avec mélodie; non, personne jamais ne vous « égalera dans cet art séducteur, auquel une

chansons du roi de Navarre, t. 1, p. 206. — Abeilard et Héloïse parlent eux-mêmes de ces chansons badines, on ne peut donc en nier l'existence; toutefois elles ne nous sont point parvenues, et La Ravallière est dans l'erreur quand il prétend qu'elles étaient en vers latins, rimés et mesurés. *Voyez* Goujet, t. 8, p. 332.

« âme insensible n'aurait pu résister un seul « moment. C'est alors, que charmant nos loi- « sirs, vous composiez ces vers amoureux et « délectables, dont le sujet et l'harmonie plu- « rent à toute la France, et firent voler nos « deux noms dans les champs et dans les pa- « lais. Mais ces vers trahissaient notre bon- « heur; hélas ! il excita bientôt l'envie, et « voilà qu'aujourd'hui j'excite les larmes et la « pitié ! ».

Tout Paris s'entretenait ouvertement de l'union des deux amans; l'oncle d'Héloïse fut le dernier à la connaître, mais son courroux n'en devint que plus terrible. Abeilard en redoutant les effets pour sa maîtresse, la conduisit en Bretagne, où elle mit au jour un fils que sa grande beauté fit nommer *Astralable*, c'est-à-dire astre brillant.

Cependant Abeilard voulant essayer de fléchir le chanoine Fulbert, osa fort de son amour et de son éloquence, affronter la colère du vieillard vindicatif, qu'il parut d'abord adoucir, en lui demandant la main de sa pupille;

mais son étonnement fut extrême, quand Héloïse, se refusant à ce mariage, lui tint ce discours extraordinaire [1].

« Vous espérez vainement fléchir l'irascible Fulbert, en me faisant le sacrifice de « votre liberté. Il est inexorable et dur; sa « réconciliation apparente n'est qu'un piège « artificieux où sa vengeance vous attend. « Mais, dût cette réconciliation être sincère, « je n'achèterai pas mon pardon et mon repos « au prix de votre gloire, car elle m'est plus « chère que la vie.

« Vous le savez, mon ami, la pauvreté, « l'exil, me paraîtraient plus doux avec vous « qu'une couronne avec un autre; Auguste « reparaîtrait dans toute sa pompe, et m'in- « viterait à régner avec lui sur l'univers, que « je le dédaignerais pour venir essuyer la

[1] Toutes les pensées de ce discours sont tirées des lettres d'Héloïse, et de l'épître qu'Abeilard écrivait à un de ses amis, dans laquelle il fait l'histoire de ses malheurs. Ainsi l'on peut regarder comme authentique ce qu'on fait dire ici à Héloïse.

« poussière de vos pieds [1]. Si je refuse l'en-
« gagement que vous vous résignez à former,
« ce n'est donc pas dans la crainte de m'unir à
« vous. Mais quand vous êtes destiné, par vos
« lumières, à éclairer vos contemporains et à
« faire l'admiration de la postérité, dois-je en-
« chaîner, par des liens vulgaires, le vol hardi
« qui soumettra les siècles [2] ? Dois-je m'asser-
« vir celui que la nature créa pour le bien et
« l'instruction de la multitude ? Peut-être
« croyez-vous concilier vos importans tra-
« vaux avec les soins obscurs d'un ménage ;
« détrompez-vous ; votre âme, absorbée par
« les idées grossières d'un amour sensuel, par
« les détails importuns d'une vie domestique
« et minutieuse, saisira avec moins d'audace
« les conceptions supérieures. Comment ac-
« corder les devoirs de votre état et l'embar-
« ras d'une famille ? Quelle convenance trou-
« verez-vous entre des livres et des fuseaux,

[1] *Heloïs. epist.* 1, *ad Abœl.*

[2] P. Alex., Hist. ecclés., 12[e] siècle, p. 188, deuxième édition. — D. Gervaise, t. 1, l. 1, p. 62 et suiv,

« des disciples et des valets[1] ? Un savant, un
« sage, plongé dans ses méditations profon-
« des, s'entretenant mentalement avec Platon
« et Pythagore, assistant aux derniers mo-
« mens d'un Socrate ou d'un Phocion, dis-
« courant avec Aristote, se perdant avec le
« sensible Philon dans les charmes de la vie
« contemplative, entendra-t-il paisiblement
« les cris des enfans, les chansons des ber-
« ceuses, et tout le tracas journalier d'une
« maison vaquant à des soins vulgaires[2] ?

« Interrogez vos oracles, vos philosophes
« de tous les siècles, de tous les pays ; ils vous
« représenteront le mariage comme un joug
« sous lequel s'appesantit le génie et végètent
« les succès. L'apôtre vous dira qu'il est in-
« compatible avec la recherche de la vérité.
« Joseph vous apprend que les Pharisiens, les
« Saducéens et les Esséens ne se mariaient ja-

[1] *Epist. Calamitatum Abæl.*

[2] Abeilard, dans sa lettre à son ami, dit qu'Héloïse lui rapporta, pour le détourner du mariage, tout ce qu'ont écrit sur ce sujet Théophraste, Cicéron et Socrate. *Epist. Calamitatum Abælardi.*

« mais. Saint Ambroise a vanté les avantages « du célibat ; Saint Augustin fait observer que « les plus grands hommes de l'antiquité en « ont fait profession [1], si ce n'est Socrate dont « on connaît les chagrins domestiques ; si ce « n'est Alcibiade, qui se sépara d'une épouse « imprudemment choisie.

« Ainsi donc, noble fils de Bérenger et de « Lucie, fidèle amant de la fidèle amante, ne « différez point en cela des grands hommes « vos modèles, ou plutôt vos égaux. Aimez-« moi, car l'amour est l'une des plus douces « récompenses de la gloire ; mais qu'une « femme ne soit pour vous qu'une maîtresse « toujours passionnée, sans cesse occupée à « vous tresser des couronnes, à vous préparer « des parfums, à vous enchanter par la dou-« ceur de sa voix et la volupté de ses cares-« ses ; que rien de semblable aux liaisons « vulgaires, ne vienne profaner nos divins « transports, faire un pacte d'un sentiment,

[1] *Epist. Calamit. Abœlardi.* — D. Gervaise, t. 1, p. 63.

« et substituer peut-être le dégoût, la satiété, « les langueurs aux rêves de notre imagina« tion, et aux ardeurs d'une tendresse impé« rissable [1]. »

Ce discours singulier surprit d'abord Abeilard, mais ne le persuada pas ; il insista pour épouser Héloïse, elle ne s'y détermina qu'avec peine, et en exigeant que leur mariage fût secret. Cette condition déplut à Fulbert ; il en prit occasion d'associer à sa vengeance les parens d'Héloïse ; ayant gagné le valet d'Abeilard [2], et s'étant introduit pendant la nuit

[1] D. Gervaise, lieu cité. — Ce discours d'Héloïse donna l'idée au Champenois Paul Caillet, avocat au Parlement, de faire un ouvrage divisé en cinq chapitres, dans lequel il examine les raisons pour et contre. Ce livre bizarre a pour titre : *le Tableau du mariage représenté au naturel*, enrichi de plusieurs rares curiosités, figures, emblêmes, histoires, lois, mœurs et coutumes de diverses nations, et illustré des fleurs poétiques et oratoires des plus célèbres auteurs. Orange, 1635, in-18. — Il existe un autre ouvrage du même genre, intitulé : *Sylva nuptialis, libri sex*, la Forêt nuptiale. Lyon, 1572, in-12.

[2] Ce valet appelait Abeilard *son doux maître*.

dans sa maison, les barbares le mutilèrent [1].

Abeilard évanoui, baigné dans son sang, n'est rappelé à la lumière que pour connaître sa honte et ses outrages. Demi-Dieu la veille maintenant n'étant plus même un homme, il va cacher son désespoir dans le cloître de Saint-Denis [2]; mais avant de prononcer des vœux qui doivent à jamais le séparer du monde, il souhaite qu'Héloïse, également se consacre à Dieu dans le monastère d'Argenteuil [3].

Agée de vingt-deux ans, pleine d'attraits, objet des hommages publics, elle avait toujours témoigné une invincible répugnance pour la vie monastique [4].

Mais Abeilard l'invite à ce sacrifice, Héloïse

[1] On fit une justice exemplaire de ceux qu'on put saisir, et le public se montra fort sensible au malheur d'Abeilard. *Voyez* Fulco., *Epist ad Abœl.* — Duchesne, not. *ad Hist. Calamit. Abœl.*

[2] D. Rivet, Hist. littér. de France, t. 12, p. 92.

[3] *Ap Abœl.*, p. 18.

[4] *Epist. Heloïs. ad Abœl.* — D. Gervaise, l. 2, p. 92.

n'hésitera point à le consommer; malgré les prières de ceux qui l'entourent, et la conjurent au nom de ses charmes, de ses talens, de sa jeunesse, de renoncer à de tristes projets[1], elle vole à l'autel en récitant, les larmes aux yeux, ces vers du poète Lucain, par allusion à sa propre destinée[2].

O maxime conjux,
O thalamis indigne meis, hoc juris habebit
In tantum fortuna caput! cur, impia nupsi,
Si miserum factura fui? nunc accipe pœnas,
Sed quas sponte luam[3].

O mon illustre époux! du destin qui m'opprime,
Tu devais donc, hélas! être aussi la victime!
Fallait-il que l'hymen à mon sort vînt t'unir?
Tes maux sont mon ouvrage et je vais m'en punir.

Cependant Abeilard, languissant dans l'abbaye de Saint-Denis, sentait encore s'accroître ses peines et ses misères par le spectacle de la licence et des débordemens de cette maison. Ne sachant dissimuler son étonnement et son indignation aux religieux qu'irritèrent

[1] D. Gervaise, t. 2, p. 101.
[2] D. Rivet, t. 12, p. 632 et suiv.
[3] Phars., l. 8, v. 99.

bientôt les remontrances de leur nouveau frère [1]. Persécuté par eux, il s'éloigne de leur abbaye, et revient professer à Paris [2]. Ses succès réveillèrent les envieux que ses malheurs et son éloignement avaient assoupis. Roscelin, Alberin et Rotulphe se liguent contre lui, et cherchent dans l'ouvrage qu'Abeilard avait composé sur les mystères de la Trinité, un texte d'interprétations astucieuses et malveillantes [3]; car, en matière de religion, celui qu'on accusait était par cela seul convaincu chez un peuple incapable de juger avec impartialité des questions qu'il ne pouvait comprendre.

Abeilard est cité au concile de Soissons [4]. Les habitans de cette ville croient voir en lui

[1] *Hist. Calam. Abœl.*, c. 8, *in ap. ej.* — D. Gervaise, l. 2, p. 111.

[2] Fulcr., *Ep. ad. Abœl.*

[3] On l'accusait, entre autres choses, d'avoir écrit que Dieu le père est le seul tout-puissant; mais saint Athanase l'avait dit avant lui : *Et tamen non tres omnipotentes, sed unus omnipotens* (*In symb. S. Anath.*)

[4] *Abœl., ep. Calam.*, c. 9. — Le P. Alex., Dissert.

un hérétique, un monstre indigne de la lumière, et dont la présence peut attirer sur eux la peste et les feux dévorans [1].

Après l'avoir arraché avec peine aux mains qui voulaient le lapider [2], on le traduit devant les pères du concile; ils lui ordonnent de brûler lui-même son livre, et le font enfermer au monastère de Saint-Médard [3].

Abeilard voulant essayer dans sa prison de reprendre les consolations de l'étude, apprit dans les œuvres de Bède, que saint Denis l'aréopagiste n'était pas, comme on le croyait alors, le premier prédicateur de l'Évangile dans les Gaules, ni par conséquent celui qui fut martyrisé sur la colline de Lutèce [4]. Ce dernier, en effet, était venu dans les Gaules plus de cent ans après la mort du premier, ce

sur ce sujet, 12e siècle de son Hist. ecclés. — Lobin., Hist. de Bretagne, t. 1, p. 142. — M. d'Amboës, préf. sur Abeilard.

[1] *Abæl.*, *ep. Calam.*, c. 9. — D. Gervaise, l. 2.

[2] *Abæl.*, *ib.*

[3] *Gall. Chr.*, t. 4, p. 656. — D. Rivet, t. 12, p. 94.

[4] *Ep. Calam.*, c. 10.

qu'ont reconnu depuis tous les savans historiens [1]. Abeilard crut donc pouvoir relever ce fait comme une simple observation historique; mais on l'accusa d'avoir voulu flétrir la gloire de l'Église gallicane, et par conséquent attenter à la sûreté de l'État, inséparable de la religion. Cette imputation le fit considérer comme atteint du crime de lèse-majesté [2]. Déjà les bruits les plus sinistres circulaient autour de lui, quand des religieux, émus sur le sort de cet homme opprimé, facilitèrent son évasion [3].

[1] C'est Hilduin, abbé de Saint-Denis, qui, dans le neuvième siècle, fit croire que saint Denis l'aréopagiste était l'apôtre des Gaules; erreur qu'ont victorieusement combattue les historiens modernes. *Voyez* les Valesiana, p. 163. — Dissertation sur le temps où la religion chrétienne fut établie dans les Gaules. Par M. de Chiniac. (Elle se trouve dans l'Hist. des Celtes, de Pelloutier, t. 6, p. 253.) Le P. Sirmond, Dissert. sur les deux Denis. — Tillemont, Mém. ecclés., t. 4. — Baillet, Vie des saints, aux 3 et 9 d'octobre. — Le P. Dubois, Hist. de l'Église de Paris, t. 1.

[2] *Op. Abœl.*, p. 26. — Le P. Alex., Hist. ecclésiast., 12[e] siècle, Dissert. 7, art 4.

[3] D. Rivet, Histoire littéraire de France, t. 12, p. 94.

Errant pendant la nuit, redoutant le jour et l'approche des hommes, il suit les chemins les moins frayés, et arrive enfin sur les bords de l'Ardusson, non loin de Nogent-sur-Seine, dans un désert dont l'aspect stérile et sauvage, lui parut le digne dépositaire de ses jours proscrits [1]. Là, vivant de fruits âpres qu'il partageait avec les oiseaux, couché sur la roche dépouillée, sa seule occupation était de contempler l'image de son Héloïse; mais si cette vie suspendait parfois ses souffrances, souvent aussi elle les redoublait encore en nourrissant dans son cœur une plaie incurable dont nul baume ne pouvait amortir les feux cuisans [2].

Il ne resta pas long-temps inconnu dans cette retraite. On dirait qu'une étoile, qu'une flamme céleste suit le grand homme dans ses courses, dans son exil, et signale le lieu où il voudrait cacher sa vie!

[1] *Oper. Abæl.*, p. 28 et 29. — *Epist. prim. Helois. ad Abæl.* — Gervaise, t. 1, l. 2.

[2] *Epist. Calam.*, c. 10. — Ce fut dans ce séjour qu'il composa son Traité de morale, intitulé : *Connais-toi toi-même*

Ses disciples vinrent le trouver, en le suppliant de leur faire encore entendre ces paroles nourrissantes dont leur esprit est affamé [1]. Contens d'habiter près de leur maître sous des abris de roseaux, de vivre dans l'abstinence et les privations, ils lui construisent, de leurs propres mains, un asile commode [2], labourent eux-mêmes ces champs épineux, qui, fiers d'être cultivés par les nobles et les savans du siècle, se hâtent de produire en abondance des fruits et des fleurs [3].

Tandis qu'Abeilard habitait, au milieu de ses élèves, l'espèce de monastère qu'il avait nommé le *Paraclet*, c'est-à-dire le consolateur, cette dénomination déplut à quelques docteurs; ils y cherchèrent la matière d'une hérésie, et ce fut le motif de nouvelles persécutions [4].

[1] *Ep. Calam.*, c. 11.
[2] *Ep. Calam.*, c. 11.
[3] *Ep. Calam.*, c. 11. — D. Rivet, Hist. littér., l. 12, p. 95.
[4] D. Gervaise, l. 2 et 3.

Cependant Héloïse élue par ses compagnes prieure de l'abbaye, fut expulsée avec ses sœurs de cette maison dont l'abbé de Saint-Denis revendiquait la propriété en vertu d'un titre dont le pape avait reconnu la validité[1]. Durement arrachées à leur asile, Héloïse et dix religieuses, parmi lesquelles étaient Agathe et Agnès, nièces d'Abeilard, errèrent de village en village, réduites à implorer la charité publique[2].

Abeilard apprend ce nouveau malheur, va au-devant d'Héloïse, et après douze ans d'absence et d'infortunes, ils se rencontrent sur le chemin de l'exil et de la pauvreté. Abeilard conduit Héloïse avec ses compagnes au *Paraclet* dont il leur fait l'abandon[3].

Dans ces entrefaites des députés du monastère de Saint-Gildas vinrent trouver Abeilard, et lui apprirent que leur chapitre l'avait élu

[1] *Suger, lib. de Reb. a se Gest. et in vita Lud. Grossi.*

[2] Duchesne, *in Not. ad Abæl.*

[3] *Epist. prima Heloïs. ad Abæl.*

abbé de leur maison [1]. Cette électiou qu'il devait à sa célébrité, paraissait lui ouvrir un port tranquille contre tant d'orages; mais les moines de Saint-Gildas vivaient dans le désordre et les excès les plus scandaleux [2].

Le seigneur de Ruys cherchait dans cette inconduite le prétexte d'envahir leurs biens [3]. Abeilard, voulant à la fois réformer les mœurs de ses religieux et réprimer l'usurpation d'un tyran, s'attira, de part et d'autre, la haine et

[1] *Abœl.*, p. 1, c. 13. — Duchesne, *in Not. ad ep.* 1, *Abœl.*

[2] *Abœl. ep.* 1, c. 13. — D. Gervaise, t. 1, l. 3. — Voici la peinture qu'Abeilard fait de l'abbaye de Saint-Gildas, dans sa lettre à son ami : « J'habite un pays « barbare dont la langue m'est inconnue; je n'ai de « commerce qu'avec des peuples féroces; mes prome- « nades sont les bords inaccessibles d'une mer agitée : « mes moines ne sont connus que par leur débauche; « ils n'out d'autre règle que celle de n'en avoir point. « Je voudrais, Philinte, que vous vissiez ma maison, « vous ne la prendriez jamais pour une abbaye : les « portes ne sont ornées que de pieds de biches, d'ours, « de sangliers, de peaux hideuses de hiboux; les cel- « lules sont tapissées de nappes de cerfs, etc. »

6 *Abœl, loc. cit.* — D. Rivet, Hist. littér. de France, t. 12, p. 96.

les persécutions [1]. Les moines, surtout, poussèrent le ressentiment jusqu'à vouloir se délivrer, par le fer ou le poison, d'un censeur importun. Leur main osa, sans frémir, empoisonner le vin du calice dont le malheureux Abeilard devait se servir dans la célébration des mystères [2], et plusieurs fois ils armèrent contre lui des assassins. Leurs complots ayant été découverts, les plus criminels furent dégradés; mais parvenant à corrompre les autres, tous ensemble, le poignard à la main, entrèrent dans l'appartement d'Abeilard; il précipita loin de ces monstres sa fuite miraculeuse [3]; mais échappé à leur rage, l'infortuné vint donner dans d'autres écueils. Ses envieux toujours déchaînés contre lui, dénoncèrent ses derniers ouvrages au pape qui les fit brûler et ordonna qu'on emprisonnât leur auteur [4].

[1] *Op. Abœl.*, p. 38.

[2] *Idem.*

[3] *Op. Abœl.* — D. Gervaise, t. 2, l. 4.

[4] Oudin, *Scri.*, t. 2, p. 1166. — *Otto. Fris.*, *de Gest. Frid.*, l. 1, c. 48. — *Mabill. in Not. Min. adep.*

Abeilard vint, en cette extrémité, demander un asile au monastère de Cluny, et se jeter dans les bras de Pierre-le-Vénérable. Ce saint homme essuya les larmes de cet être proscrit et intercéda pour lui [1].

Cependant un ami d'Abeilard, que le sort n'avait pas non plus épargné, lui ayant écrit pour épancher ses douleurs et lui demander des consolations, l'amant d'Héloïse ne crut pouvoir lui en donner une plus grande qu'en lui faisant le récit fidèle de ses maux [2].

Cette lettre touchante parvint jusqu'à la tendre Héloïse, dont les années, les larmes, les chagrins, l'absence, n'avaient pas diminué la constance et l'amour. Ce fut alors qu'elle écrivit à Abeilard ces lettres latines dont nos poètes ont tant de fois essayé de faire passer dans leurs vers le sentiment et la chaleur [3].

ep. 337. — *Geoffrid. Antissiod., in Apocol. et* l. 3, *Vita S. Bern.*

[1] *Pet. Clun.*, l. 4, ép. 4.

[2] C'est la lettre intitulée : *Historia calamitatum Abælardi.* On la trouve dans peu d'éditions.

[3] Parmi les poètes qui se sont exercés à traduire ces

Héloïse l'avoue dans ces épîtres d'une éloquence si passionnée : la religion et toutes les austérités ne pouvaient apaiser son cœur toujours ému par de voluptueux souvenirs. Alors son sein que soulevaient des feux profanes, se mutinant sous le cilice, semblait repousser le tissu rigoureux destiné à châtier ces incurables révoltes.

« Le souvenir, écrit-elle à Abeilard, le « souvenir de ces plaisirs délicieux auxquels « nous nous abandonnâmes l'un et l'autre, est « si présent à ma mémoire, que je ne puis « l'en écarter un seul instant; partout il me « suit, m'obsède, et la nuit il revient trou- « bler mon sommeil avec des illusions et des « songes. Au milieu des solennités et des mys- « tères de l'église, alors que la prière doit « être plus pure, que l'âme, plus dégagée de

lettres en vers, on remarque surtout Pope, Colardeau, Feutry, Dorat, Cailleau, Saurin, Mercier, de Beauchamps. Bussy-Rabutin les a traduites librement en prose, d'après les lettres originales, et Malherbe a inséré cette traduction dans sa Grammaire française comme un modèle de pureté et d'élégance.

« la terre, doit libre de ses liens, s'élancer « vers l'Eternel, ces pensées séditieuses me « captivent tout entière, je n'entends plus la « pieuse oraison et les hymnes des chœurs « sacrés; je ne vois plus les feux de l'autel « ni l'encens qui fume autour de moi; épouse « adultère de Jésus-Christ, loin de gémir sur « mes fautes, j'ose regretter de ne pouvoir « plus en commettre. »

D'autres fois Héloïse demande à celui qu'elle appelle son seigneur ou plutôt son père, son époux ou plutôt son frère, des instructions et des avis; pour prier avec plus de ferveur, elle tiendra de lui les prières; pour trouver quelques douceurs dans l'amertume de la pénitence, de lui encore elle recevra la règle qu'elle doit imposer à sa maison, enfin cette âme sublime et tendre voudrait épurer son amour pour le conserver aux pieds même des autels.

Abeilard lui répond à son tour, lui trace la règle qu'elle demande, s'arrête avec complaisance aux moindres détails, fixe l'heure

du lever, des prières, des repas, les points de discipline, l'économie et l'administration des revenus, l'habit des religieuses, leurs divers emplois, et les soins qu'elles y doivent apporter.

Ensuite tournant sur lui-même des yeux pleins de larmes, il souhaite d'être inhumé dans les lieux où vivra Héloïse. Cest la seule réunion que désormais il ose espérer : voilà maintenant où se bornent les vœux de son amour.

« Si le Seigneur, dit-il, me livre aux mains « de mes persécuteurs, et s'ils me font mou- « rir; ou si, loin de vous, je subis par quel- « que autre évènement le sort commun à tous « les hommes, je vous supplie, ô ma sœur ! « de réclamer mon corps et de lui donner « près de vous une sépulture. La vue de ma « tombe excitera vos prières pour un infor- « tuné; le lieu le plus convenable à une âme « affligée et repentante est celui qui porte le « nom de *consolateur*. De toutes les sépul- « tures chrétiennes, les plus désirables sont cel-

« les accordées par la religion dans les cloîtres
« paisibles des femmes consacrées au Seigneur :
« Ce sont des femmes qui, malgré l'odieux as-
« pect des bourreaux, ont suivi Jésus-Christ
« sur le mont Golgotha pour laver ses plaies,
« l'embaumer, l'ensevelir, et pleurer sur son
« sépulcre ; ce sont elles qui témoignèrent le
« plus de douleur et versèrent le plus de lar-
« mes sur la mort de l'époux ; aussi furent-
« elles les premières consolées par l'apparition
« de l'ange leur annonçant la résurrection du
« Sauveur [1]. »

[1] *Quòd si me Dominus in manibus inimicorum tradiderit, scilicet ut ipsi prævalentes me interficiant aut quocunque casu viam universæ carnis absens à vobis ingrediar : cadaver, obsecro, nostrum ubicumque vel insepultum, vel sepultum, vel expositum jacuerit, ad cimiterium vestrum deferri faciatis, ubi filiæ nostræ, imò in Christo sorores, sepulcrum nostrum sæpiùs videntes, ad preces pro me Domino fundendas ampliùs invitentur. Nullum quippè locum animæ dolenti de peccatorum suorum errore desolatæ tutiorem ac salubriorem arbitror, quàm eum qui vero Paracleto, id est consolatori propriè consecratus est, et de ejus nomine specialiter insignitus. Nec christianæ sepulturæ locum rectiùs apud aliquos fideles, quàm apud fœminas*

Après de nouveaux malheurs, Abeilard mourut dans l'abbaye de Saint-Marcel [1].

Héloïse subissait depuis vingt ans cette séparation, et cependant la nouvelle épouse qui, à l'autel même de l'hymen, voit tomber à ses pieds son amant frappé de la foudre, ne laisse pas éclater plus de désespoir que n'en éprouva l'inconsolable Héloïse en apprenant la mort d'Abeilard. Où pouvait être le sujet de tant d'afflictions ? son Abeilard mort en héros chrétien [2], et, désormais à l'abri des persécuteurs, se reposait de ses maux dans les bras

Christo devotas consistere censeo. Quæ de domini Jesu-Christi sepulturâ sollicitæ, eam unguentis pretiosis, et prævenerunt et subsecutæ sunt, et circà ejus sepulcrum studiosè vigilantes. Primò ibidem de resurrectione ejus angelicâ apparitione et allocutione sunt consolatæ, et statim ipsius resurrectionis gaudia, eo bis eis apparente, precipere meruerunt, et manibus contrectare. Epist. 1. *Abœl. ad Heloïs.*

[1] Abeilard mourut au prieuré de Saint-Marcel de Châlons-sur Saône, âgé de soixante-trois ans, et dans les dispositions d'un vrai chrétien. *Petr. Clun.*, l. 4, *ep.*

[2] *Petr. Clun.*, l. 4, *ep.* — D. Gervaise, t. 2, l. 6. — D'Amboës, *Præf., apolog. pro Abœl.*

d'un être clément et miséricordieux! Qu'avait-elle tant à regretter ; condamnée depuis si long-temps à ne plus voir, à ne plus entendre celui dont la vie n'était guère moins le néant que la mort même ?

O fidélité, fidélité ! à toi est réservée la tâche d'affermir l'amour, d'en faire une redoutable puissance capable de braver tous les obstacles ; il est donc vrai, tu peux survivre à l'espérance, aux illusions, aux jouissances ? t'accroissant dans les larmes, tu partages avec la vertu le privilège de te fortifier, de t'ennoblir au milieu des chagrins et des vicissitudes de la fortune !

Héloïse en recevant le corps d'Abeilard au son des instrumens religieux et des chants lugubres d'un clergé nombreux [1], resta évanouie une journée entière [2]; rendue à la lumière, elle demeura long-temps immobile ; son regard semblait poursuivre jusqu'au fond du passé les vaines images d'un bonheur sans re-

[1] *Petr. Clun.*, l. 4, *ep.* 345.
[2] D. Gervaise, l. 6, t. 2, p. 269.

tour; son âme s'absorbait tout entière dans la contemplation rétrograde de tant d'évènemens divers et surtout de ce naufrage qui, d'écueil en écueil, avait poussé jusqu'à ses pieds le corps livide et glacé de celui dont l'éloquence et les charmes eurent un empire si flatteur.

Héloïse ne revint que machinalement à la vie [1]; dès lors, et jusqu'à la fin de ses jours, une pâleur mortelle couvrit ses traits; on ne la vit plus ni dans les parloirs ni dans les cloîtres et les jardins de son monastère [2]. Enfermée dans son appartement, ou gémissant sur le tombeau de son cher Abeilard, puis allant prier pour lui aux autels, elle baissait son voile pour dérober ses larmes quand ses compagnes la rencontraient. [3]. Sa fervente piété faisait

[1] Héloïse avait alors quarante ans et possédait encore tous les agrémens de la jeunesse. D. Gervaise, l. 6, p. 271, l. 2.

[2] *Petr. Cluniæ, Rob. Antissiod., Guill. Nangis et alii ap. Chesn., in not. ad Epist. Calam. Abæl.*, p. 1192. — D. Gervaise, t. 2, l. 6, p. 286.

[3] D. Gervaise, t. 2, p. 286.

l'admiration de toutes les personnes qui l'entouraient [1]; mais cette piété exemplaire, c'était encore l'amour. Depuis que Abeilard avait quitté la terre, tous les vœux d'Héloïse se tournaient vers le ciel, et l'espoir de rejoindre celui qu'elle voulait aimer toute l'éternité, la portait à embrasser avec transport les promesses d'une religion consolatrice. S'éteignant ainsi dans les pleurs, les derniers mots qu'elle proféra furent pour conjurer ses compagnes de l'inhumer à côté de son époux [2].

[1] D. Gervaise et les auteurs précités.

[2] Madame Roye de la Rochefoucauld, abbesse du Paraclet dans le dernier siècle, demanda à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une épitaphe pour faire graver sur le tombeau d'Abeilard et d'Héloïse, en remplacement de l'ancienne dont la basse latinité et les idées communes étaient indignes de ces deux amans. Voici l'épitaphe académique :

Hic
Sub eodem marmore jacent
Hujus monasterii,
Conditor Petrus Abælardus,
Et abbatissa prima Heloïssa.
Olim studiis, ingenio, amore, infaustis nuptiis
Et pœnitentiâ;

Quand on réunit dans le monument funèbre ces deux illustres amans, on dit qu'Abeilard parut se ranimer et ouvrir ses bras pour recevoir son Héloïse [1].

Nunc æternâ, quod speramus, felicitate
Conjuncti.
Peirus Abelardus obiit vigesimâ primâ aprilis,
Anno 1142;
Heloïssa decimâ septimâ maii 1163.

[1] *Voyez*, sur cette fable, la Chronique de Tours, citée par Duchesne, dans ses notes sur les lettres d'Abeilard, p. 1195, et D. Gervaise, t. 2, l. 6, p. 325. — Tertullien et Grégoire de Tours rapportent sérieusement de pareils miracles.

TRENTE-UNIÈME RÉCIT.

PHILIPPE-AUGUSTE.

Nouvelle croisade. — Exploits de Richard Cœur-de-Lion. — Palais enchanté du vieux de la Montagne. Assassinat du jeune Artus. — Siége et pillage de Constantinople. — Croisade contre les Albigeois. — Guerre contre les Anglais. — Bataille de Bovines.

Le commandement et l'obéissance étant les résultats immédiats du pacte social, on ne peut dire de tel ou tel homme qu'il reçut de la nature les marques innées d'un pouvoir suprême, et cependant il en est qui dès leur enfance faisant présager de hautes destinées, respirent d'avance leur superbe avenir, et révèlent dans toutes leurs actions le sentiment de leur noblesse et de leur supériorité.

Cette vocation royale n'est pas toujours

l'impulsion d'un génie transcendant; car le génie, loin d'être la preuve irrécusable d'une mission humaine, entraîne souvent celui qu'il inspire au fond d'une solitude ignorée, où loin des mortels il se fait un empire dans le ciel et dans son cœur.

Les Homère, les Virgile, et tous ces êtres divins qui traversèrent cette terre avec défiance et timidité, payant l'air qu'ils respirèrent en passant dans cette région étrangère par des chants harmonieux, n'auraient point su peut-être, au lieu de la lyre et des lauriers, soutenir le sceptre et le diadème.

Mais ceux pour lesquels la majesté et le poids des grandeurs semblent inséparables de leur nature, ceux qu'on voit doués de cette dignité habituelle, de cette grâce sérieuse, dont l'ascendant irrésistible subjugue sans effort et concilie le respect et l'amour, paraissent au contraire appelés à gouverner leurs semblables, car ces qualités sont de l'essence de la souveraineté. Parmi les grands hommes qu'un trône seul pouvait asseoir convenablement ici bas, l'histoire

compte avec raison, Charlemagne, Philippe-Auguste et Louis XIV[1].

Philippe-Auguste surtout, dont nous allons parcourir le beau règne, a d'autant mieux fait paraître ses inclinations à la royauté, qu'il s'éleva parmi des circonstances peu favorables à sa puissance. Ayant un rival toujours voisin de la révolte et de la sédition, dans chacun de ses grands vassaux, pour trouver au milieu de leur foule anarchique une attitude impérieuse et dominatrice, il lui fallait tout l'essor de son courage et de sa fierté.

Avant sa naissance même, des oracles et des songes firent pressentir aux peuples ravis quel maître leur serait accordé[2]. Louis VII, après des pélerinages entrepris pour obtenir un héritier, vit pendant son sommeil un enfant sortir du berceau, tenant dans ses mains une

[1] On pourrait employer pour chacun de ces souverains l'expression dont se sert, à l'égard de son héros, le vieil auteur du poème d'Alexandre-le-Grand, qui, dit-il, *fut roi*.

[2] Histoire de Philippe-Auguste, en 2 vol. in-12, l. 1, p. 7 et 8.

coupe d'or pleine de sang qu'il offrit à tous les seigneurs de la cour [1]. Cet enfant naquit et reçut, dans les bras de sa mère, le nom de *Dieu-Donné*, afin de consacrer ainsi les souhaits et les prières qui précédèrent sa venue.

Dès son adolescence, il signala sa fermeté par des édits sévères contre les blasphémateurs, les hérétiques, les usuriers, les histrions faméliques, dont la pantomime effrontée et les dialogues indécens, faisaient de nos carrefours une école de libertinage et de dépravation.[2].

La France étant alors en paix, la cour du jeune prince vit dans ce calme fécond se succéder des fêtes occasionnées par plusieurs alliances. Philippe maria sa sœur à Alexis César, fils unique de Manuel Comnène, empereur de Constantinople. Bientôt après, Pierre de Cour-

[1] Daniel, Hist. de France, t. 4, éd. in-4°.

[2] Rigord, p. 12. Philip., *ib.* — Daniel, Hist. de France, t. 4, éd. in-4°, p. 10, 18. — Velly, Hist. de France, t. 3, in-12, p. 279. — Hainaut, Abrégé chron. de l'Hist. de France, p. 102.

tenay épousa la belle héritière de Nevers appelée *la Princesse aux cheveux d'or et aux yeux pers.* Robert de Dreux s'unit à Joland, fille de Raoul et parente de la reine. Ces brillantes unions furent célébrées par des carrousels, des tournois et des chasses. Philippe avait fait ceindre de murailles le grand bois de Vincennes, et le roi d'Angleterre, empressé de plaire à son suzerain, peupla cette belle solitude de cerfs et de biches tirés de la forêt de Windsor et des bords de la Tamise.

En ce temps-là, Philippe qui surveillait attentivement les démarches de ses grands vassaux, eut à se plaindre du comte de Flandre et de Hugues, duc de Bourgogne. Ils furent punis et rejetés sous l'obéissance du roi.

Bientôt devaient éclater les guerres éternelles de la France et de l'Angleterre. Tout semblait commander autrefois une étroite union entre ces nations estimables ; mais depuis la conquête de Guillaume et la répudiation d'Éléonore il en fut autrement. La Normandie et les autres provinces possédées par les Anglais dans l'enclos

de notre territoire, devinrent de trop fréquens sujets de division pour qu'on pût conserver avec eux une intimité durable.

Le vieil Henri eut à combattre sur la fin de ses jours les prétentions du roi français ; on répandait même dans la Grande-Bretagne une prophétie de Merlin, d'après laquelle Philippe devait soumettre ce souverain anglais [1]. Après quelques hostilités, des esprits pacifiques désirèrent concilier les parties. *Alors que les deux rois*, disent les annales contemporaines, *s'étaient rapprochés pour traiter ensemble, la foudre, bien que le ciel fût serein en apparence, tomba entre eux et effaroucha leurs chevaux qui les emportèrent loin l'un de l'autre* [2]. La guerre allait se rallumer, quand des évènemens mémorables l'assoupirent pour quelque temps.

Trois ambassades consécutives vinrent apprendre à l'Occident les revers des chrétiens

[1] Rad. de Diceto. — Maimbourg, Hist. des croisades, l. 5, p. 191.

[2] Roger de Hoveden. — Daniel, lieu cité, p. 45 et 46.

d'Asie, horriblement vaincus ou plutôt égorgés dans les détroits de Tibériade [1], par le sultan Saladin qui, poursuivant ses succès, recouvra toute la Palestine, et s'empara de Jérusalem dont il expulsa les fidèles consternés et désormais errans sur des rives sanglantes [2].

Ces récits répétés en France par Guillaume de Tyr, lequel en fut plus tard l'historien, n'avaient point trouvé les cœurs insensibles [3]. Le monarque ressentit comme toute sa noblesse le désir de délivrer une seconde fois la ville sainte.

L'auxiliaire célèbre qu'il eut dans cette en-

[1] Guill. Tyr., l. 22, c. 1 et 28. — *Epist. in chron. Reichersp., ann.* 1187. — M. Michaud, Hist. des crois., t. 2, l. 8, p. 417.

[2] Sanut, l. 3, part. 9, c. 6. — Si l'on en croit de vieilles chroniques, plusieurs miracles annoncèrent la prise de Jérusalem : un chevalier vit en songe un aigle tenant en ses serres sept javelots, et criant : *Malheur à Jérusalem.*

[3] Le pape en mourut de chagrin, et plusieurs princes se couvrirent la tête de cendres. Guillelm. Neubrig., l. 3, c. 23. — Hérold et Hugues de Plagon., contin. de Guill. de Tyr.

treprise, répandit trop d'éclat sur les choses de son siècle pour ne point en faire ici la peinture. C'était un prince dans la force de l'âge, aux traits nobles et réguliers; mais une fièvre secrète faisant toujours bouillonner son sang, et pétiller ses yeux pleins de feu, répandait sur son visage une pâleur extrême[1].

Entreprenant, impérieux et superbe, il ne connaissait point d'obstacles invincibles, et capables de contenir son cœur bondissant. Du reste sa bravoure, ses exploits, s'ils n'étaient attestés à l'unanimité par de judicieux annalistes, seraient rangés parmi les belles exagérations de la poésie et les créations imaginaires des temps fabuleux. Nul guerrier n'eut plus que lui l'indomptable caractère d'Achille et ses dépits héroïques; nul prince ne fit mieux souvenir de l'âme altière et généreuse d'Alexandre. Son courage et sa magnanimité lui acquirent le surnom de *Cœur-de-Lion*. A ces

[1] *Voyez*, sur le portrait de ce prince, Trivet in Ricard. — Maimb., Hist. des crois., l. 6, p. 334.

traits on reconnaîtra d'abord cet illustre Richard, ce rapide conquérant, duquel pouvait se dire aussi que les royaumes semblaient pour lui le prix de la course et le tribut de la valeur.

Son ambition sans frein s'était essayée dans la maison paternelle qu'elle avait remplie de trouble et d'amertume. Henri II mourut du chagrin dont ses enfans l'abreuvèrent [1]; Richard pleura sa faute et se montra sur la route où l'on menait le convoi funèbre de ce malheureux père, dont le cadavre, dit-on, jeta à l'approche du prince coupable un sang qui jaillit sur lui [2]. Les larmes passagères de ce fils parurent, à cause de son inflexible orgueil, une preuve suffisante de repentir; les Anglais, épris d'ailleurs de ses grandes qualités, le reconnurent avec joie pour souverain, et lui jurèrent une fidélité dont la persévérance ne se démentit jamais dans le cours de ses étonnans malheurs.

[1] Benedict. abb., p. 541. — Pâris, p. 107. — Roger de Hoved., p. 154.

[2] Benedict. abb., p. 547. — Brompton, p. 1151. — Dav. Hume, t. 3, in-12, p. 79. — Velly, t. 3, p. 332.

Richard, devenu roi d'Angleterre, se trouvait, comme possesseur de la Normandie, l'un des plus grands vassaux de la France; mais on le prévoit aisément, ce prince fougueux, que son épée seule eût fait indépendant, fut encore moins disposé, possédant une couronne, à la soumission dont Philippe exigeait le prompt hommage de tous ceux qui relevaient de sa puissance, et dès lors devait éclater bientôt la mésintelligence de ces deux rois.

Cependant, soit qu'adouci par son avènement au trône d'Angleterre, Richard eût ajourné ses projets, soit qu'entraîné vers Philippe, ce prince lui eût inspiré une estime et une amitié véritables, ils furent d'abord étroitement unis, et le fils de Henri II, malgré sa hauteur, se reconnut solennellement en plusieurs occasions le vassal du roi de France[1]. Ces deux alliés joignirent leurs ban-

[1] A la fin du traité que firent les deux rois, on lit : « Telles sont les conditions auxquelles nous nous som« mes engagés, moi, Philippe, roi des Français, envers « Richard, roi des Anglais, mon allié *et mon fidèle*

nières pour se rendre en Syrie. Le bourdon de pélerin rompit entre les mains [1] de Richard; le pont de Lyon, qu'il passa à la tête de ses légions, s'affaissa sous leur poids [2]; mais à travers tous ces présages, remarqués avec effroi par les peuples superstitieux, l'intrépide Anglais, incapable de peur, palpitant d'impatience au seul nom de la Palestine, appelait dans tous ses rêves le sultan et les émirs dont il devait abattre la prospérité.

Les deux flottes s'arrêtèrent en Sicile, où régnait Tancrède, qui retenait captive la sœur de Richard; il en fallait moins à celui-ci pour exciter sa colère. Ce pétulant monarque, sans

« *vassal;* moi, Richard, roi des Anglais, envers Philippe, roi des Français, mon *seigneur* et mon ami. » Rymer, Act. publ., p. 21. — Dans la chanson composée par Richard en sa prison, il se plaint que Philippe attaque ses provinces pendant son absence, et reconnaît néanmoins ce dernier pour son suzerain : *Le roi, mon seigneur, je le sais, porte le ravage dans mes terres*, etc. Millot, Hist. littér. des troub., t. 1, p. 60.

[1] Roger, *in Rich.* — Le P. Maimbourg, Hist. des croisades, l. 6, p. 333.

[2] Hist. de Philippe-Auguste, t. 1, l. 1, p. 129.

attendre les réparations exigées et promises, attaque les Siciliens, et arbore son étendard sur les tours de Messine. Philippe, étonné de voir sur la ville qu'il habite le drapeau d'un vassal, ordonne à ses soldats de l'arracher. A la seule idée d'un pareil affront, Richard ne connaît plus de suzerain, plus d'allié; la Sicile et la France unies contre lui ne pourraient l'intimider; fût-il seul, son arrogance ne serait ni moins intraitable, ni moins terrible. Mais le sage Philippe, plus grand que Richard, sait se vaincre lui-même; des guerriers, partis pour combattre l'infidèle, ne tourneront pas leurs propres armes contre des frères, et il devancera en Orient son turbulent compagnon [1].

Apprenant qu'une nouvelle croisade avait été prêchée en Europe, les chrétiens de Syrie retrouvèrent le courage et l'espérance. D'abord fugitives, abattues, sans asile, leurs

[1] Hist. de Philippe-Auguste, t. 1, l. 2, p. 146 et suiv.

troupes désolées se réunirent sous la conduite de Guy de Lusignan, qui, non pour entreprendre une conquête, mais pour chercher un refuge, leur fit investir la forte ville de Ptolémaïs. Ce long siège devint le point de ralliement de tous les fidèles abordant en Palestine. De vieilles bandes venues de la Frise et du Danemarck, les troupes du landgrave de Thuringe et du duc de Gueldres; des légions allemandes, restes déplorables de la magnifique armée de l'empereur Frédéric, dont la vie s'était éteinte dans les eaux glaciales du Cydnus [1], quand déjà il faisait trembler Saladin [2], enfin, une flotte de seigneurs français qu'une piété belliqueuse irritait contre la

[1] Presque tous les historiens disent que Frédéric périt dans le Cydnus. *Voyez* Chron. sclav., l. 3. — Benedict. abb., p. 1547. — Brompton, p. 1151. — Daniel, t. 4, p. 61. — *Epist. anon. in app. ad. Rodov.*, etc. — Cependant M. Michaud, t. 2, p. 338, prétend que cet empereur perdit la vie dans le fleuve Sélef; il se fonde sur l'autorité du professeur arménien Cahahan de Cerbied.

[2] Tagenon, *Descript. exped. Asiat.*

lenteur de l'armement royal : tels furent les nouveaux secours, qui d'une foule éparse et misérable, poussée par le désespoir sous les murs de Ptolémaïs, avaient fait par degrés une armée nombreuse et menaçante.

Mais combien redoubla la confiance des chrétiens, lorsque arrivèrent le roi de France et l'élite de ses sujets ! A la vue de l'oriflamme et des deux étendards remis solennellement à Philippe en l'abbaye de Saint-Denis, et dont l'aspect, selon la croyance des temps, jetait la terreur et l'épouvante parmi les ennemis de la foi[1], les assiégeans poussent des cris de joie, et demandent l'assaut de la ville. Le roi ne voulant pas laisser évaporer cette ardeur martiale dans les vains transports de l'allégresse, fit sonner la charge par les trompettes des quatre royaumes; tous les chrétiens attaquèrent les remparts avec impétuosité ; déjà la brèche leur ouvrait une route pour s'élancer dans la place, quand Philippe, par

[1] Rigord, p. 29. — Velly, t. 3, p. 339.

un excès de candeur et de loyauté, qui peint la foi des chevaliers de son siècle, se souvint d'avoir promis à Richard de partager avec lui l'honneur de l'entreprise. Fidèle à sa parole, il voulut donc attendre ce dernier, et ne monter qu'à ses côtés sur les débris des murailles foudroyées.

Cependant les soldats, auxquels on retirait, pour ainsi dire, la proie sur laquelle ils allaient se précipiter, rugissaient aux pieds de cette ville, dont, pendant un siège rigoureux, la ruine et le pillage leur étaient promis. Altérés du sang des Sarrasins, avides de l'opulence des Orientaux, ils lançaient des regards dévorans sur le chemin que déjà leur fureur intrépide s'était frayé, et dont une volonté puissante leur défendait l'entrée[1].

Au reste la délicatesse de Philippe fut contraire à ses armes. Les musulmans, durant

[1] Les historiens anglais, Brompton et Roger de Hoveden, attestent ce trait de loyauté. *Voyez* aussi Trivet, Mainbourg, l. 6. – Daniel, Hist. de France, t. 4, in-4°, p. 63. — Velly, t. 5, p. 353.

cette suspension impolitique, réparèrent leurs fortifications, reçurent des renforts, et se défendirent avec une vigueur nouvelle, ranimés par l'inaction des chrétiens qu'ils croyaient affaiblis et découragés [1].

Mais que faisait Richard, si lent à venir recueillir la part de gloire qu'on lui gardait avec une générosité si fatale ? Ce monarque, parti de la Sicile, après s'être réconcilié avec Tancrède, et l'avoir servi contre ses ennemis, fut jeté par la tempête sur les côtes de Chypre [2], où se trouvait alors l'usurpateur Isaac Comnène, qui traita indignement les Anglais échoués les premiers sur cette rive inhospitalière [3].

Richard gardant, même au milieu des écueils, l'audace d'un conquérant, marche contre le tyran et le joint pendant la nuit. Ce

[1] Guill. Neubrig., l. 14, c. 19. — *Monach. Acconens.*

[2] Roger, *in Annal.* — Trivet, *in Chron.*

[3] Trivet, *in Chron.* — Hist. de Philippe-Auguste, t. 1, l. 2, p. 164.

dernier s'enfuit, effrayé, demi-nu, et suivi d'une armée en désordre. Richard le poursuit, harcelle ses légions, parcourt le royaume de Chypre, en soumet toutes les cités, écrase l'armée des Grecs, charge Comnène de chaînes d'or [1], le traîne à la suite de son char, et se présente sous les murs de Ptolémaïs dans le fastueux appareil d'un triomphateur asiatique [2].

Les croisés, selon le goût des hommes pour le merveilleux, furent éblouis de la pompe du souverain anglais. Ses exploits surnaturels plurent aux armées alliées. Les trésors de la Sicile et de Chypre, prodigués à ses sujets par ses mains libérales, attirèrent sous ses drapeaux les soldats des autres chefs [3]. Témoin

[1] Isaac était tombé dans un tel avilissement qu'il se trouva flatté de porter des chaînes d'or, lorsque les autres captifs ne portaient que des chaînes de fer ; il regarda cette distinction comme une preuve honorable du cas qu'on faisait de lui. *Voyez* Benedict. abb., p. 650. — Vinisauf, p. 228. — Will. Heming, p. 523.

[2] Rigord, p. 32.

[3] Jacob. Vitr. Hist. — Trivet, *in Chron.* — Le P. Maimb., l. 6, p. 384.

taciturne de la puissance et de la gloire naissante qui lui dérobaient un vassal, dont la force croissait à l'abri des lauriers, Philippe, dit-on, ressentit contre le fils de Henri II des mouvemens de haine et de jalousie. Mais la grande âme de ce roi ne pouvait sans doute nourrir des sentimens abjects, mais peut-être la conduite irréfléchie de Richard, non content d'avoir distrait, pour des expéditions personnelles, des forces destinées à une association commune, étalant encore aux regards de son suzerain les preuves d'une victoire orgueilleuse, et se ménageant, par ses brigues et ses séductions, le commandement suprême; cette conduite, si peu compatible avec les traités des deux monarques, justifie-t-elle assez la froideur que laissa paraître le successeur de Louis-le-Jeune contre l'altier feudataire de Normandie.

Cette sourde mésintelligence nuisit sans doute aux opérations du siège [1]. Toutefois, les Français tentèrent plusieurs assauts; les pier-

[1] *Voyez*, à ce sujet, et pour et contre, Hoveden,

res de Ptolémaïs, la colline du prophète, le lit desséché du torrent de Belus, fumèrent souvent dans ces terribles combats du plus illustre sang de nos grandes familles. Rotrou, Thibaud de Champagne, comte de Blois, Étienne de Sancerre, Guy de Châtillon, Geoffroi d'Aumale, le vicomte de Châtellerault, Florent d'Angers, Raoul de Couci, le jeune et intéressant Albéric, périrent la lance à la main.

La fureur était si grande de part et d'autre, que les femmes se mêlaient aux batailles journalières, et que les enfans luttaient contre les enfans au milieu des vieux guerriers. Les croisés conçurent le dessein gigantesque de transporter près des murs de Ptolémaïs une montagne d'une hauteur prodigieuse, afin de dominer la ville et de l'accabler sous leurs traits. En amoncelant successivement devant eux la terre de cette montagne, ils parvinrent à l'a-

p. 693. — Knighton, p. 2405. — Guill. Armor, p. 76. — Rigord, p. 32. — Trivet, *in Chron.* — Le P. Maimbourg, l. 6.

vancer. Alors les assiégés engageant un combat de nouvelle espèce contre ce colosse menaçant, essayèrent par des travaux hardis, de repousser la masse mouvante qu'ils voyaient croître et venir avec effroi [1].

Les Français poursuivirent sans relâche les opérations du siège; parvenus jusqu'au pied de la tour *maudite*, ainsi nommée parce que dans son enceinte on fabriqua les deniers dont fut soldée la trahison de Judas, ils en minèrent les fondemens; un pan de murs, s'écroulant avec fracas, laissa voir des milliers de Sarrasins agités et pâlissans, qui demandèrent à capituler, et après un siège de trois ans, les chrétiens entrèrent à Ptolémaïs.

Ce succès devait ouvrir aux croisés toute la Palestine; mais les dissensions des chefs amortirent leur sainte ardeur. Les querelles des rois de France et d'Angleterre avaient divisé l'armée en deux partis. Philippe fut as-

[1] Ce fait est tiré de l'arabe et rapporté par M. Michaud, t. 2, l. 8, p. 393.

sailli d'un mal corrosif qui dessécha sa peau, et la marqua de taches livides; on crut reconnaître les effets du poison, et les ennemis de Richard le désignèrent comme l'auteur de cet attentat; inculpation calomnieuse répétée indiscrètement par plusieurs de nos historiens, trop empressés à faire planer sur une grande nation des reproches imprégnés d'aveugles haines. D'ailleurs le caractère personnel de Richard, rendait invraisemblables de pareils soupçons; non point qu'un prince aussi violent, et chargé des malédictions paternelles, ne fût capable d'un crime; mais c'était l'épée à la main, au grand jour, au milieu des périls, qu'il l'eût commis. Un forfait ténébreux, tel qu'en ourdit lentement un être pusillanime et dissimulé, répugnait non-seulement à l'âme élevée de Richard, mais encore à son caractère vif et emporté, qui ne souffrait aucun retard dans l'exécution de ses projets.

La langueur maladive dont Philippe ne pouvait se guérir l'obligea de conclure une sus-

pension d'armes, et d'aller ensuite se revivifier à l'air de la patrie. Ce fut le prétexte dont usèrent les seigneurs de sa cour afin de l'arracher aux bords où ils redoutaient pour lui des embûches. Ces craintes devenaient moins chimériques par tout ce qu'on publiait alors en Orient du Vieux de la Montagne, avec lequel Richard, prétendait-on, avait des intelligences.

Le Vieux de la Montagne, cheik arabe [1], ré-

[1] *Cheik* signifie à la fois seigneur et vieillard. *Voyez*, sur ce singulier personnage, Guill. de Tyr, l. 20, c. 34. — Jacques de Vitry, c. 14. — Guill. le Breton, p. 76, 77. — Rigord, p. 35 et 36. — Brompton, p. 1243. — Will. Heming, p. 532. — Neubrig., l. 5, c. 14. — Le P. Maimb., p. 428, t. 2, l. 6. — Lettre curieuse de M. Jourdain, dans laquelle cet orientaliste analyse ce qu'a dit, de la secte des assassins, le persan Mir khoud en son ouvrage intitulé : *Bouza Alsafa*. Cette lettre, adressée à M. Michaud, est rapportée par ce dernier dans les notes du t. 2 de l'Histoire des croisades. La traduction française de ce passage de Mirkhoud se trouve aussi t. 9 des Notices et des Manuscrits de la bibliothèque royale. Il paraît que l'histoire du Vieux de la Montagne était connue du peuple en France, dans

gnait sur une peuplade isolée des États voisins; ses domaines resserrés dans les rochers de la Phénicie, et situés contre Tortose et Tripoli, avaient peu d'étendue [1]; mais la nature leur prodiguant tous ses charmes, en faisait une des plus délicieuses contrées qu'on pût imaginer. Elle ressemblait à une île de verdure et de fleurs ceinte d'une mer de sables arides [2]. Ce prince, adroit et vindicatif, étant parvenu à se faire craindre et respecter des autres souverains [3], les plus puissans lui envoyèrent

le treizième siècle, car on trouve, dans les manuscrits des troubadours, une chanson de Péquilain à sa dame, où il dit que *le trait dont elle l'a percé est plus terrible que ceux des assassins que ce vieux envoie jusqu'en France tuer ses ennemis; et son aveugle soumission pour elle est plus forte que ceux des mêmes assassins pour leur seigneur.*

[1] Il ne comptait pas en tout soixante mille sujets, et n'avait qu'une vingtaine de bourgades.

[2] *Voyez*, sur la beauté de ces lieux, Bochard, *Descriptio Terræ Sanctæ in fine*. — Malte-Brun, Précis de géogr., t. 3, p. 137.

[3] Jac. Vitr., c. 14. — Rymer, vol. 1, p. 71. — Maimbourg, t. 2, p. 428, l. 6. — M. Jourdain, dans sa lettre, lieu cité, p. 560 et suiv.

des tributs pour acheter son alliance ou son oubli. On ne lui connaissait pourtant ni légions, ni remparts, ni trésors; mais au sein de la paix, sous ses mille palmiers, au bord des deux cents fontaines de ses enclos fortunés, cet homme, aussi simple en apparence que le bon Alcinoüs, mais artificieux comme le perfide Ulysse, était plus redouté que les sultans de Damas et d'Egypte environnés d'armées formidables.

Ce pouvoir miraculeux puisant sa force dans le dévouement sans bornes des jeunes fanatiques, prompts à exécuter ses ordres, et dont l'adresse et le zèle accomplissaient tôt ou tard la mission qu'ils recevaient avec une obéissance aveugle, aucune des victimes désignées à leurs coups ne pouvait s'y soustraire.

Patience, travestissemens, ruses de toute espèce, rien par eux n'était épargné pour venir à bout de leur dessein. Plusieurs princes de Mossoul et de Damas tombèrent sous leurs poignards [1]; frappant les émirs au milieu des

[1] Bourseki, Mondoud, Albourski, princes de Mos-

mosquées et des bazars, ils inspiraient une terreur telle, que souvent on n'osait point les arrêter, ni les maudire. Le grand Saladin lui-même recula de frayeur devant l'un d'eux[1].

Quand les rois irrités des invasions du Vieux de la Montagne envoyaient le menacer et lui déclarer la guerre, il faisait signe à quelques-uns de ses prosélytes de se jeter du haut d'une tour, ce qu'exécutaient aussitôt ces fanatiques; ensuite ce chef disait aux ambassadeurs de rapporter ce qu'ils avaient vu, et ajoutait que plusieurs milliers de serviteurs semblables[2], accompliraient le même ordre avec la même promptitude.

soul; Tadjelmoultz Bouri, prince de Damas, furent assassinés par eux.

[1] M. Jourdain, lieu cité.

[2] Henri, comte de Champagne, ayant fait visite au Vieux de la Montagne, celui-ci le promena dans toutes les parties de son séjour. L'ayant conduit vers une tour élevée sur les créneaux de laquelle se tenaient des hommes vêtus de blanc, il dit à son hôte : « Vous n'a-« vez point de sujets aussi obéissans que les miens. » En même temps il fit un signe, et deux de ces hommes se précipitèrent du haut de la tour et moururent à l'instant.

Pour les amener à cette soumission absolue, le Vieux de la Montagne leur persuadait qu'il était le confident du prophète et l'unique dépositaire de ses lois ; il avait fait de ses sujets, appelés *Fedaïs* [1], les initiés d'une secte observant scrupuleusement cette maxime : « qu'on se déshonorait en mourant dans son lit, et qu'on s'assurait une vie éternelle en expirant pour servir son maître [2]. » Les recevant dès leur enfance dans son palais, et les élevant d'une façon toute merveilleuse, au milieu des prestiges et des visions, après leur avoir donné un philtre assoupissant, il les faisait transporter pendant le jour, dans ses jardins, où l'amaryllis des montagnes, l'œillet du Liban, et le lys oranger, mariaient l'éclat de leurs couleurs à la brillante verdure des pruniers rampans [3]. Là des chansons ravissantes, reveillaient ses disciples et des esclaves invisibles

[1] On les appelait plus communément Ismaëliens.

[2] M. Michaud, t. 2, p. 72.

[3] Cette description n'est point imaginée. *Voyez* Korte, Voyage en Palestine, p. 458 (allemand). — Malte-Brun, t. 3, l. 50, p. 137.

leur servaient des festins savoureux sur le bord des eaux courantes. Durant la nuit, leur maître habile ordonnait de les conduire endormis sous des pavillons mystérieux à eux inconnus : dans ces asiles décorés de tout ce que le luxe et la mollesse asiatique ont de plus brillant et de plus voluptueux [1], il les réveillait doucement au son des flûtes et à la lueur des cèdres, leur montrant à travers les gazes de Golconde, et l'évaporation des parfums de la vallée arabique, des groupes de filles presque nues, dont les gestes et le sourire enflammaient les sens [2]. « C'étaient, leur disait-il, les nymphes du paradis, et la vie agréable dont ils jouissaient près de lui leur montrait une faible image des plaisirs qui les attendaient en un autre séjour. » Là, continua-t-il, vous trouverez les houris merveilleuses dont vous savez les charmes. Leurs faveurs vous seront accordées

[1] Marc-Paul a un long passage sur les séductions exercées par le vieux de la Montagne.

[2] Tous les auteurs précités. *Voyez*, en outre, Daniel, t. 4, in-4°, p. 77. — Velly, t. 3, in-12, p. 363.

au milieu d'un pays de délices, si vous mourez en servant votre souverain sans délais et sans murmures; là aussi j'ai réservé à ceux qui suivent mes lois les plus grandes joies du paradis. Ils y entreront par huit portes d'ambre ouvrant sur autant d'enclos, où ils trouveront soixante-dix mille prairies de safran, dans chaque prairie soixante-dix mille habitations de nacre et de corail, et dans chacune de ces demeures soixante-dix mille palais, avec pareil nombre de galeries de topaze, où se multiplient à l'infini des salons d'or, des tables somptueusement servies, des cascades de lait des sources de miel, et des pavillons de pourpre, abris d'une foule innombrable de beautés, dont l'âge touche à l'adolescence, et dont le sourire entretient un printemps éternel. Dans cet asile on ne connaît ni les infirmités, ni les pleurs, ni les prières, ni les jeûnes [1] ». A

[1] La singulière description du Paradis, dont nous ne donnons qu'un léger extrait, est conforme au Coran. M. Jourdain, qui l'a traduite de pièces orientales l'a rapportée en entier.

ces mots fallacieux il leur donnait un breuvage fait avec une plante enivrante, propre à exalter leur courage[1]. Impatiens d'un trépas que ces fanatiques regardaient comme une œuvre méritoire et dont la récompense les séduisait, ils se précipitaient dans les dangers les plus éminens, s'arrachaient les ordres de mort, chantaient au milieu des tortures, et conservaient, dans les plus horribles supplices, un front calme et radieux[2].

Le Vieux de la Montagne venait d'envoyer à Tyr un de ses dangereux agens, qui, selon l'ordre de son maître, avait assassiné le prince Conrad dans la place publique de cette ville[3].

[1] Cette boisson était faite, dit-on, avec la plante de Haschich. Le savant M. de Sacy veut faire dériver du nom de cette plante celui d'un assassin, sous lequel on désigne communément les sujets du Vieux de la Montagne, étymologie qui d'ailleurs ne paraît pas avoir été goûtée.

[2] M. Jourdain, lieu cité. — On prétend qu'il existe encore dans les montagnes du Liban plusieurs familles d'Ismaéliens, et les renseignemens donnés par M. Rousseau, consul-général de France à Alep appuient cette opinion.

[3] *Voyez* les détails de cet assassinat dans Diceto,

On persuada au roi de France qu'un pareil sort lui était réservé [1], et pour l'en garantir fut créée la première garde qu'eurent nos souverains; elle était composée de douze cents archers, armés de massues d'airain et de carquois dorés [2].

Toutefois d'ignobles craintes ne déterminèrent point Philippe à quitter l'Asie; mais sentant trop bien qu'il ne pourrait malgré sa modération éviter avec Richard des contestations scandaleuses pour la chrétienté, il partit laissant presque toutes ses troupes sous les drapeaux de ce prince, trait bien rare d'une loyauté que de secrètes inimitiés n'avaient pu altérer.

Prêt à s'embarquer, Philippe reçut de magnifiques présens du sultan Saladin : ce prince

p. 680. — Neubrig., l. 5, c. 14. — Jac. Vitry, c. 14. — Maimbourg, t. 2, l. 6, p. 428 et suiv.

[1] Les ennemis de Richard persuadaient à Philippe que ce prince avait engagé le Vieux de la Montagne à assassiner Conrad, mais ce chef arabe s'accusa lui-même de ce forfait, et déclara que Richard y était étranger. *Voyez* Diceto, p. 680.

[2] *Hist. Philipp. VI, ann.* 1285. — Daniel, Hist. de la Milice française, t. 3, l. 9, c. 12.

admirait ses vertus, et l'avait proclamé dans les murs de Tyr le premier roi de l'Occident. Arrivé dans la ville de Rome, le roi français alla prier sur le tombeau des martyrs, et reçut solennellement les palmes dues aux héros chrétiens; enfin après son glorieux pèlerinage, il fit son entrée dans Paris aux cris de joie de tout son peuple.

Quant au monarque des fiers insulaires, comme son cœur de lion dut tressaillir de joie et d'orgueil, lorsque le départ de Philippe eut livré toute la Palestine à sa fougueuse ambition! Plus de rivalité désormais prélevant à son préjudice une moitié des exploits de l'armée chrétienne! plus de conseil et d'ordre suprême pour contredire ses avis belliqueux, et balancer sa fureur! la chaîne qui retenait ce superbe léopard était rompue, et la Syrie devenait sa proie.

Richard mène ses troupes au combat du côté de Césarée; Saladin, caché dans les montagnes, en descend à l'improviste pour tomber sur l'armée des croisés, alors séparée de

ses meilleurs bataillons par un fleuve dont elle opérait le passage. Malgré le désavantage de la position, et le tumulte causé par cette surprise; malgré les forces des Sarrasins, au nombre de trois cent mille contre quarante mille chrétiens, le roi d'Angleterre promet la victoire à tous ceux qui voudront le suivre et l'imiter. Traversant l'armée ennemie, changeant tantôt d'armes et tantôt de coursier, d'un coup de lance il renverse en passant le grand Saladin, et comme si ce n'était pas assez pour sa gloire d'avoir abattu cet illustre sultan, son regard ne daigne pas même s'arrêter sur tant de grandeurs terrassées [1]; l'on compta sur le champ qu'il avait ainsi parcouru, les cadavres de vingt-deux émirs et de vingt-cinq mille musulmans [2].

Richard s'empare de Jaffa, d'Ascalon et de Gaza; apprenant un jour qu'un convoi de huit mille chameaux, escortés par douze mille

[1] Roger de Hoveden, Guill. Neub., Math. Paris.

[2] Les historiens anglais en comptent quarante mille. Hoveden, p. 698. — David Hume, t. 3, p. 136.

Arabes, avait été rencontré vers Emmaüs, il y vole avec quinze cents guerriers, et ramène la caravane prisonnière. Une autre fois se promenant à l'écart, il s'arrêta sous un cèdre, et s'endormit. Surpris par sept mille Sarrasins, le prince s'éveille, tire son épée, et fait un horrible carnage de cette foule qu'il disperse en peu d'instans [1]. Les historiens Anglais se plaisent à raconter mille autres faits, tellement invraisemblables, qu'on croirait ces narrations enflées par une vanité nationale, si la prodigieuse valeur de leur roi favori n'était affirmée par des annalistes étrangers. Selon ces derniers, le seul nom du roi d'Angleterre répandait en Asie un effroi général, et à ce point, que les femmes des mahométans faisaient taire les cris de leurs enfans, en les menaçant *du preux Richard*.

Cependant il semblait se complaire à vivre dans les périls, et à se repaître du sang des infidèles, tant il éludait la fin de la guerre qu'eût aisément terminée la prise de Jérusa-

[1] Hist. de Philippe-Auguste, t. 1, l. 2, p. 192. — Mézerai, Abrég. chronol., t. 5, p. 90 et 91.

lem, dont les portes ébranlées par la bruyante renommée de ce vainqueur se seraient ouvertes à son approche [1]; mais pour Richard, toute ville défendue et fortifiée valait Jérusalem, et la sainte cité n'eût attiré ses pas, de préférence aux autres villes de la Syrie qu'en lui promettant plus d'obstacles à vaincre.

Ces batailles sans but lassèrent une armée dont le vœu le plus ardent était la délivrance du sacré tombeau. L'indifférence de Richard pour une expédition rendue si facile par ses précédens succès, et la générosité qu'en plus d'une rencontre il avait noblement exercée envers Saladin, persuadèrent aux croisés que le roi d'Angleterre avait fait un pacte secret avec ce sultan. On osa même couvrir le front de ce jeune héros d'une pénible rougeur, en répandant hautement qu'il respectait dans ce chef des Sarrasins l'amant qu'eût autrefois sa mère Éléonore. Tous ces bruits fomentés dans l'armée aigrissant bientôt les esprits, firent éclore des semences de trouble et de

[1] Marin, Vie de Saladin, vol. 2, p. 360 et 361.

révolte [1]. Plusieurs seigneurs, et entre autres le duc de Bourgogne et Léopold d'Autriche, quittèrent le camp de Richard. Ce monarque écoutait les murmures, et souffrait les désertions avec un calme méprisant [2].

Confiant dans ses Anglais et dans son épée, il ne compta jamais sur d'autres secours pour l'exécution de ses projets, et le prouva bien en Sicile, en Chypre, et maintes fois en Palestine, où, suivi de quelques centaines de ses archers, il défit des armées levées à grands frais.

Au reste, cet homme jusque-là indomptable et sans cesse agité, parut pour le moment rassasié de la gloire sanglante dont il s'était montré jaloux. Entouré de débris, de trophées, d'esclaves, il rêvait à d'autres chimères; parfois s'élevait du fond de sa grande âme des tristesses mystérieuses, un dégoût subit des choses d'ici-bas, et des vel-

[1] Vinisauf, p. 380.

[2] Hist. de Philippe-Auguste, t. 1, l. 2, p. 194 et suiv.

léités de repos où se décide un instant le salut des nations. C'était là comme un frein caché, dont celui qui fait taire les flots orageux des mers voulait contenir ce courage superbe pour l'empêcher de tout envahir.

Richard avait assez entendu crouler autour de lui les forteresses et les remparts de l'émir et du satrape. A l'éclat constamment brillant et pur du ciel syrien, il commence à préférer le nébuleux climat d'Albion, où peut-être son imagination inquiète aimait à chercher les tendres souvenirs naguère dédaignés, pour une première amante[1], cette princesse Alix, dont Philippe son frère pressait avec ardeur l'hymen toujours redouté[2].

Au milieu de son ennui la patrie lui apparut tant de fois, qu'il ne pensa plus qu'à la

[8] On voyait percer cette passion de Richard dans une chanson qu'il composa en prison, et qui est rapportée par Millot, Histoire littér. des troub., t. 1, p. 58. Il la termine par ces mots : *Comtesse, bon soir, Dieu garde votre souverain mérite et celle que je réclame, pour qui je suis prisonnier.*

[2] Benedict. abb., p. 521. — Hoveden, p. 652.

rejoindre, s'embarqua pour l'Europe, fit naufrage dans le golfe de Venise, et poussé sur le rivage résolut de traverser l'Allemagne pour se rendre en Angleterre; mais il fallait passer dans les domaines de Léopold[1]; et ce duc d'Autriche se souvenant que son étendard placé sur les murs de Ptolémaïs, en fut arraché avec ignominie[2] par Richard, était devenu son irréconciliable ennemi. N'importe, celui-ci ose s'engager dans le fatal trajet; Léopold le sait, et promet des récompenses à ceux qui pourront lui livrer le monarque anglais. Richard instruit de ces dispositions perfides, mais trop avancé pour revenir sur ses pas, croit se soustraire aux recherches vigilantes d'une foule de satellites et d'agens secrets, en voyageant la nuit par des routes infréquentées et sous un habit emprunté, prenant successivement le costume d'un cheva-

[1] Il se détourna de son vrai chemin, en Allemagne, parce qu'il fut poursuivi par le gouvernement d'Istrie. Rymer, vol. 1, p. 70.

[2] Hist. de Philippe-Auguste, t. 1., l. 2, p. 215.

valier du Temple, d'un pélerin, d'un palefrenier[1]. Nonobstant ces précautions, il fut reconnu et conduit à Léopold, qui, oubliant les droits des nations et des gens, et tous les sentimens d'humanité, le fit enfermer dans un cachot profond, où souvent des bourreaux venaient tourner contre son sein découvert la pointe de leurs épées.

L'empereur d'Allemagne, l'avare et lâche Henri IV, apprenant la captivité de Richard, veut en jouir à son tour, pour satisfaire ses ressentimens personnels; car ce prince avait pris parti contre lui en faveur de Tancrède. Léopold lui ayant donc cédé son captif, moyennant une somme d'or, il le fait conduire dans la forteresse de Worms[2]. Là ce roi magnanime, encore fumant du sang des infidèles, portant toujours sur son cœur cette croix, marque sacrée d'un vœu héroïquement

[1] *Voyez* les détails de son arrestation dans Hoveden, p. 717.—Will. Heming, p. 535.—Brompton, p. 1250. — Math. Paris, p. 231.

[2] Legendre, Hist. de France, t. 2, p. 377. — Velly t. 3, p. 374.

accompli, est traité par des chrétiens comme un obscur et misérable esclave; mais ces traitemens atroces, les supportant avec fermeté, il n'a en cette circonstance funeste, ni l'arrogance malséante au malheureux éprouvé par le ciel, ni l'abattement indigne d'une âme royale. Le poids des chaînes ne fait point plier son courage; il s'abstient de plaintes et de prières, et n'oublie pas un instant qu'il est Richard... Oh! que de fois les grandeurs humaines ont mérité la pitié! Tandis que la fortune de cet invincible conquérant était arrêtée dans un cachot ignoré, le grand, le puissant rival qu'il laissa en Asie, Saladin mourait en même temps dans la ville de Damas, et frappé du néant de sa gloire, ordonnait en expirant qu'on portât dans les rues de cette capitale son drap mortuaire, en disant : « Voilà ce que Saladin, vainqueur de l'Orient, emporte de ses conquêtes[1]. »

Dès qu'ils apprirent le sort de leur souverain, ses sujets répandirent des pleurs, car l'Angle-

[1] A la fin de la Vie de Saladin.

terre aimait Richard; son frère, lui portant des sentimens contraires et cachant sa joie féroce, voulut profiter de cet évènement. Ce frère criminel était le prince Jean, surnommé *Sans-Terre*, parce que son père ne lui avait point accordé d'apanage. Réparant cet oubli, Richard, en montant sur le trône, le fit comte de Mortain; mais les liens de la reconnaissance ne furent pas plus forts que ceux du sang dans cette âme abjecte et sordide.

La monarchie anglaise n'offre point un second exemple d'un tel assemblage de turpitude, de lâcheté, de ruses et de dissimulation. Ses yeux hagards, son front bas et ténébreux, son teint plombé, ses cheveux en désordre, annonçaient un être réprouvé, qu'à ces marques hideuses on devait abhorrer et fuir.

Ce prince corrompit quelques seigneurs d'Angleterre, et s'empara de plusieurs places de ce royaume, dont il usurpa la souveraineté. Désirant se faire un appui dans cette usurpation, il flatta Philippe, et ce roi (pourquoi l'histoire doit-elle être véridique?) devenant l'allié,

ou plutôt le complice de *Jean-sans-Terre*, voulut, de concert avec lui, dépouiller de ses États un héros infortuné [1]. Sans doute, Philippe avait contre Richard de justes motifs de vengeance; sans doute, les provinces dont il tenta de le déposséder faisaient partie intégrante de la France, et devaient naturellement lui appartenir; sans doute enfin, l'héritier de Louis-le-Jeune en était le suzerain, et pouvait les ressaisir sur un vassal qui plus d'une fois brava son autorité; mais alors de telles représailles devenaient trop faciles contre ce vassal retenu dans les fers. Pourquoi ne pas attendre que, libre et armé, il puisse défendre ses domaines? pourquoi surtout accueillir l'occasion qu'a choisie l'infâme *Jean-sans-Terre*, pour l'exécution d'un dessein spoliateur et fratricide? Mais Philippe, si loyal et si équitable, ne pouvait s'abuser long-temps sur ces procédés odieux. Aussi arrêta-t-il tout à coup

[1] Guill. Neubrig., l. 4, c. 32 et 34. — Trésor des Chartes, dans Du Tillet, p. 16. — Velly, t. 3, p. 376. — Leibnitz, Cod. diplomat., p. 4.

les progrès de son invasion, et congédia ses troupes.

Cependant Richard était toujours étroitement gardé dans une forteresse; on ignorait même le lieu de sa captivité, et l'Europe insouciante semblait peu s'intéresser à le savoir, lorsqu'un troubadour d'Arras, le généreux Blondel [1], loin d'oublier le prince infortuné dont il fut l'ami [2], parcourut l'Allemagne pour découvrir sa prison. Arrivé sous les murs

[1] L'aventure de Blondel, dont on a fait un opéra, est tirée d'une vieille chronique d'Angleterre, d'où un passage relatif à ce troubadour a été rapporté par Fauchet, l. 2, Origine de la langue et poésie françaises, au mot *Blondiaux*. Cette anecdote que rejettent quelques historiens critiques, est adoptée par Massieu, p. 137. — La Borde, Essai sur la musique, t. 1, p. 115. — Dumoulin, Histoire de Normandie, p. 457. — Sinner, Extrait de quelques poésies, etc., p. 14 et 15. — Nostrodamus, Histoire de Provence. — L'abbé Millot, Hist. littér. des troubadours, t. 1, p. 54 et suiv.

[2] Baillet, Jugement des savans, t. 4, p. 283. — La Borde, t. 1, p. 215, dit que Blondel fut le maître de musique de Richard; et Lacroix du Maine, t. 1, p. 88, le met au nombre des plus célèbres joueurs d'instrumens.

d'un château-fort [1], où des villageois lui dirent qu'un grand seigneur se trouvait renfermé, il prit sa harpe et chanta le premier couplet d'une romance naguère composée avec Richard, et qu'ils chantaient ensemble en des jours plus heureux. Le roi, dans sa tourelle obscure, tressaillit en entendant ces vers connus, et continua de suite le second couplet; Blondel pouvant à peine modérer sa joie, vint apprendre son secret en Angleterre. Les grands de ce royaume firent d'inutiles efforts pour délivrer le héros; quoique les princes de l'empire blâmassent hautement cette détention arbitraire et barbare, leurs murmures n'effleuraient qu'à peine l'âme égoïste de Henri VI; il fallait pour l'ébranler les efforts surnaturels dont une mère seule est capable...

Éléonore essayait depuis long-temps de délivrer son fils, tantôt en s'adressant à la cour de Rome, et tantôt à l'empereur lui-même [2].

[1] Dans le village de Losenstein, et plus tard à Durenstein sur les bords du Danube.

[2] Rymer, Act. publ., t. 1, p. 23 et suiv. — *Inter. Epist. Petri Blesensis*, 144, 145, 146.

Après un an de menaces, de prières, de sollicitations, elle obtint que Richard serait entendu. Il parut dans la diète convoquée à cet effet, et parla avec une grande éloquence [1]; mais sur la fin de son discours sa voix parut altérée. Tout ce qu'avait fait pour lui sa tendre mère, le souvenir de sa gloire passée, la vue de ce soleil tant de fois témoin de ses actions héroïques, cette assemblée de princes où il devait siéger en maître, quand il comparaissait en accusé, mille sentimens confus s'élevant à la fois dans son coeur contristé émurent vivement ce roi malheureux et lui arrachèrent quelques larmes [2]. Les assistans ne virent pas sans gémir, des pleurs sortir de ces yeux terribles et foudroyans que la nature semblait n'avoir point faits pour en répandre. L'empereur vaincu lui-même, ne consentit néanmoins à la liberté de son captif, qu'au prix d'une forte rançon; Éléonore ne

[1] Goldart, t. 3, p. 364. — Daniel, lieu cité.
[2] Daniel, lieu cité.

put payer qu'en épuisant l'épargne royale, les finances de l'Angleterre, et en convertissant en monnaie les vases et les ornemens des églises[1]; enfin la captivité de Richard a cessé... Mais ce n'est pas assez pour lui; sa fureur guerrière rallumée par la vengeance sent le prompt besoin des combats; c'est à Philippe, c'est à Jean-sans-Terre qu'il veut d'abord se montrer. Ce dernier, tremblant au bruit du retour de son frère, quitte les bords de la Tamise, et vient se réfugier en Normandie, espérant apaiser Richard en se déclarant le mortel ennemi du roi de France. Aussitôt il se rend à Évreux, invite à un festin splendide tous les chevaliers français qui défendent le château fort de cette ville. A un signal donné, des milliers de satellites se précipitent sur les convives désarmés, et les égorgent tous [2]. Jean-sans-Terre fait exposer les têtes des trois cents victimes autour des murs d'Évreux, et,

[1] Ann. Waverl., p. 164. — Will. Heming, p. 538. — M. Pâris, p. 122.

[2] Philippid., l. 4, p. 143. — Rig., p. 57.

les mains ensanglantées par ce meurtre éclatant, se croit dès-lors digne du pardon ; Richard avoue qu'il l'a mérité et l'embrasse avec horreur. A la nouvelle de ce massacre, Philippe accourt le fer et la flamme à la main. Le roi d'Angleterre se jette au-devant de lui, et les rivaux se firent, avec des succès variés, une guerre longue et furieuse. Les cités saccagées, réduites en cendres, leur population passée au fil de l'épée, les villages, les moissons, les vergers, également livrés à l'incendie, ne présentaient plus de toutes parts que du sang et des débris [1].

Mais pendant ces horreurs, un des retours inopinés auxquels ainsi qu'on l'a vu déjà, Richard cédait comme par une force irrésistible dans la carrière même de ses triomphes, vint de nouveau le désarmer soudain [2]. Une main divine parut maîtriser ses emportemens et le pousser aux pieds de Philippe ; il

[1] Guill. Armor., *ib.* — Hist. de Philippe-Auguste, 1, l. 2, p. 235. — Velly, t. 3, p. 385.
[2] Guill. Armor., p. 73.

lui réitéra sa foi et hommage en lui renouvelant ses sermens d'amitié. Pendant que les deux rois conféraient ensemble à l'écart, un énorme serpent, sorti du creux d'une yeuse, s'élança au milieu d'eux [1]. L'on se souvint qu'autrefois, en pareille circonstance, la foudre tombée entre les rois de France et d'Angleterre, fit présager la rupture prochaine du vain traité qu'ils arrangeaient sans la volonté du sort. Ce nouveau phénomène réveilla les mêmes inquiétudes et les mêmes regrets; dès-lors le bruit se répandit qu'un accord serait désormais difficile entre deux nations dont le ciel proclamait ainsi la désunion. En effet, la trève ne tarda pas à être violée.

Mais Richard en fut la victime; convoitant le trésor qu'il savait être renfermé dans le petit château de Châlus, apanage du comte de Limoges, il en commençait le siège quand un jour, montant sur une pointe de rocher pour

[1] Velly, t. 3, p. 291. — Histoire de Philippe-Auguste, t. 1, l. 2, p. 245.

presser les travaux, ce prince fut mortellement blessé d'une arbalète tirée du haut des remparts du fort par un guerrier inconnu[1].

Ainsi périt dans une entreprise obscure, injuste, et dont la cause peu noble ternit sa gloire, ce Richard cœur-de-lion, orgueil des siens et terreur de ses ennemis. Cette fin indigne d'une si belle vie, fut ennoblie toutefois par le pardon qu'il accorda à celui qui l'avait frappé[2].

La flèche meurtrière eut un retentissement universel comme le renom de ce grand courage; la mort de leur vaillant monarque fut pleurée par tous les Anglais; l'appréhension de son successeur contribuait aussi à les rendre inconsolables. Jean-sans-Terre se fit nom-

[1] *Voyez*, sur les circonstances de ce siège, D. Martenne, Duchesne, le moine Godefroy, de Cologne, Velly, l'*Art de vérifier les dates*, et les Annales du P. Saint-Amable.

[2] Cet ordre généreux ne fut point exécuté après la mort du prince, et l'on fit périr ce soldat, appelé Gourdon. *Voyez*, sur la mort de Richard, Rigord., p. 403. — Velly, t. 3, p. 403. — David Hume, t. 3, p. 159.

mer roi d'Angleterre; la couronne lui fut disputée par le bel Artus, duc de Bretagne, neveu de Richard et fils unique de Geoffroi, décédé, l'aîné des trois enfans de Henri II [1]. On ne sait quels avis célestes, quels oracles, quelles traditions, recommandèrent aux peuples charmés la naissance de ce merveilleux enfant; mais les Bretons s'imaginant qu'il était appelé à relever l'antique gloire de leur nation, lui avaient donné dans cette espérance le nom du fameux Artus, dont il devait, disait-on [2], réaliser, sinon surpasser un jour les exploits célèbres et romanesques.

Ce jeune prince beau comme sa mère Constance, brave comme le héros qui lui donna le jour, bercé au bruit de ces récits prophétiques, croissait en force, vaillance, et majesté. Ses sujets le chérissaient et marquaient

[1] Outre les droits qu'Artus tirait de sa naissance, il paraît que Richard l'avait désigné pour lui succéder. David Hume, t. 3, p. 168. — Roger de Hoved., p. 790.

[2] Histoire de Philippe-Auguste, t. 1, l. 1, p. 77 et 78.

l'instant où s'accompliraient, sous un règne favorisé du ciel, des présages flatteurs. Philippe, pressant dans ses bras ce rejeton adoré, lui promit la main de sa fille, le secours d'une armée et les éperons d'or des chevaliers [1]. Les seigneurs d'Anjou, de la Touraine, et du Maine, le reconnaissant déjà pour leur souverain, levaient leurs boucliers sur sa tête sacrée. Comblé de tant de faveurs, fier de ses belles destinées, et s'élevant au niveau de son glorieux avenir, ce prince était impatient de combattre Jean-sans-Terre qu'il regardait comme un usurpateur. Jamais le sort n'avait plus cruellement abusé de la crédulité des peuples; car ce héros auquel tant de puissance et de gloire semblaient promises, allait être moissonné dans sa fleur, et ne laisser, au lieu des monumens d'un grand règne, que les regrets de ses chers Bretons: ils gardent maintenant encore, la mémoire de leur prince

[1] Roger de Hoved., p. 792. — Guill. Arm., p. 82.

bien-aimé, et conservent des hymnes en son honneur [1].

Heu, miserande puer! si qua fata aspera rumpas,
Tu Marcellus eris. . . . .

La guerre, dont la Bretagne accélérait les préparatifs, venait de se déclarer avec des circonstances comparables à celles qui soulevèrent autrefois la Grèce entière contre les Troyens. Jean-sans-Terre, invité aux noces de Hugues-le-Brun et d'Isabelle d'Angoulême, étant amoureux de cette princesse, l'avait enlevée au milieu du cortège pompeux dont elle était accompagnée en allant à l'autel [2]. Hugues-le-Brun de la maison de Lusignan, avec son nom, sa fortune, son courage, mais surtout son amour, eut le besoin et le pouvoir de se venger d'un tel affront. Ses parens, ses alliés, ses amis, ses vassaux, se réunirent à lui contre le ravisseur [3]. Voilà le moment qu'ap-

[1] Hist. de Philippe-Auguste, t. 1, l. 1, p. 77.
[2] Guill. Arm., p. 81.
[3] Hist. de Philippe-Auguste, t. 1, l. 1, p. 329.

pelait Artus, dont les vœux comblés par son récent hymen avec la fille du roi, par sa promotion au rang de chevalier, par les prix qu'il venait de remporter au carrousel, ne cherchait plus que l'occasion d'exercer son courage contre un ennemi détesté. Il conduit ses soldats à Mirebeau, fait le siège de cette place et l'emporte l'épée à la main [1].

Jean-sans-Terre suit furtivement les traces de son neveu, arrive de nuit devant Mirebeau, dont la trahison lui ouvre les portes. Il pénètre dans le palais où reposait Artus, s'en saisit, le fait conduire dans la forteresse de Rouen, puis rêve à ce qu'il fera de ce prince, et n'y rêve pas long-temps. Minuit sonnait. Il appelle Débray, capitaine de ses gardes, lui dit de prendre son épée, et l'entraînant au milieu des ténèbres, vers la porte de la tour où était le duc de Bretagne : *Entre et frappe*, dit-il à Debray. Celui-ci frémissant

[1] Guill. Arm., p. 82. — Hist. de Philippe-Auguste, t. 1, l. 3, p. 287 et suiv. — Ann. Marg., p. 213.

d'indignation, lui répond qu'il est chevalier mais non pas assassin[1], et s'éloigne avec horreur du monstre que dès-lors il méconnaît pour souverain. Resté seul, Jean-sans-Terre pénètre dans le cachot d'Artus qu'un songe sinistre venait d'éveiller en lui montrant un meurtrier allant au point du jour laver ses mains et ses vêtemens ensanglantés dans les eaux d'un torrent. Troublé par cette vision, il ouvre les yeux et reconnaît Jean-sans-Terre à la lueur d'une lampe. Le roi promet au fils de son frère de lui rendre la liberté, s'il veut renoncer au trône d'Angleterre. « Tes craintes prouvent la légitimité de mes droits », réplique Artus, « et ce n'est pas d'ailleurs dans les fers que je puis les aliéner ; ma volonté serait libre si j'avais mes armes. Ose me les rendre, et je promets une prompte réponse à tes offres[2]. »

Sur ce refus, Jean-sans-Terre veut tirer son

[1] Guill. Armor., p. 82. — Philippid., p. 167. — Rigord, p. 64. — Math. Pâris, p. 278. — David Hume, t. 3, p. 183.

[2] Hist. de Philippe-Auguste, t. 1, l. 4, p. 340.

poignard; mais ce monarque superstitieux, visionnaire croyant voir, au fond de la prison, s'élever l'une après l'autre, les deux ombres de Henri II et de Geoffroi son frère, recule de terreur, et fait signe au duc de Bretagne de sortir avec lui. Artus pensant que Jean-sans-Terre accepte le défi proposé, s'élance avec joie sur ses traces. Tous deux marchèrent quelque temps en silence le long de la chaussée du bord de la Seine. Le roi d'Angleterre roulait mille projets confus dans son esprit, quand subitement, effrayé de voir poindre le jour, et voulant profiter des dernières ombres pour disposer, sans témoin, de sa proie, il se retourne brusquement, et plonge son épée dans le sein d'Artus. Blessé à mort du premier coup, l'infortuné tombe sans proférer un seul mot, lève un dernier regard vers le ciel qui l'abandonne, et dément ses oracles... Il expire; alors son barbare meurtrier le traîne par sa belle chevelure, et le plonge dans les abîmes du fleuve [1].

[1] Hist. de Philippe-Auguste, t. 1, l. 4, p. 340.

Le flambeau de la justice divine, découvrit les vestiges du crime; des circonstances délatrices, conduisirent tous les soupçons jusqu'à Jean-sans-Terre. La mère et la soeur d'Artus, suivies de tous les seigneurs de Bretagne, vinrent en habits de deuil demander vengeance à Philippe [1].

Vengeance! s'écrie le roi, en ordonnant que la cour des Pairs soit aussitôt assemblée. Ce monarque va donner à l'Europe l'étonnant, l'unique exemple d'un roi faisant citer en sa présence un autre roi, et prononçant contre lui la peine de mort et la confiscation de ses États [2]. Toute la majesté de Philippe, toute la suprématie de la France se manifestèrent dans cet acte de haute justice et de fermeté. Mais un arrêt aussi célèbre rendu par le suzerain contre son vassal coupable de félonie et de trahison, n'eût été qu'un vain simulacre de pouvoir si Philippe n'avait pu l'exécuter; aussi

[1] *Ibid.*, l. 5, p. 343.

[2] Will. Heming, p. 455. — Kyngthon, p. 2420. — Duchesne, t. 5, p. 764. — Millot, Élém. de l'histoire de France, t. 1, p. 305.

ne tarda-t-il point à marcher sur les domaines que l'Anglais possédait en France.

Jean était alors en Normandie. Au milieu d'une nuit profonde, assoupi dans les bras de l'épouse ravie à l'un des Lusignan, un vertige effrayant le réveille, il se lève à la hâte, et s'enfuit en Angleterre [1].

Philippe marche de conquête en conquête; montrant tour à tour la force et l'adresse d'un simple chevalier, la prudence et l'habileté d'un grand général; aussi heureux dans les batailles rangées et les engagemens d'avant-poste que dans les assauts et les blocus; intrépide, furieux pendant l'action, doux et clément après la victoire; enchaînant les peuples vaincus par des bienfaits, et d'autant plus admirable dans cette longue suite de triomphes que ceux-ci furent vraiment utiles à la patrie, qui recouvra ainsi les cinq belles provinces dont l'aliénation momentanée causa tant de funestes dissensions, en installant d'ambitieux étrangers sur une partie de notre territoire.

[1] Mathieu Pâris, lieu cité.

Philippe soumettait rapidement la Normandie, le Poitou, l'Anjou, le Maine et la Touraine [1]; mais une partie de la noblesse voyant que sous un tel roi la victoire ne se décidait point par le nombre, se laissa engager à une nouvelle croisade qu'excitèrent puissamment les discours de Foulque de Neully, surnommé la trompette de la Terre-Sainte, à cause de sa voix retentissante et de sa fervente éloquence [2].

Les seigneurs français, parmi lesquels on distinguait Eudes, duc de Bourgogne, Thibaud, comte de Bar, le comte Beaudoin, Conon de Béthune, Mathieu de Montmorency, et le maréchal de Ville-Hardouin, historien de cette célèbre expédition, se réunirent aux Vénitiens qui venaient d'asseoir sur leur navire amiral l'illustre Henri Dandolo, doge vénérable, dont quatre-vingts hivers avaient blanchi les cheveux. Il était aveugle, in-

[1] Millot, Élém. de l'histoire de France, t. 1, p. 306. — Hist. de Philippe-Auguste, l. 4, p. 350. — Velly, t. 3, p. 418.

[2] Nicetas, *in Isaac*, l. 3. — Fleury, Hist. ecclés., t. 16.

firme; mais l'âge respectait sa rare valeur et son génie. Les leçons et les discours de ce Nestor chrétien enchantaient sur les mers les jeunes héros de la France; à sa droite flottait le grand étendard de Saint-Marc; tous les pilotes défilant devant lui recevaient à genoux les ordres du noble vieillard.[1]

Cette croisade menaçante pour la Palestine, jeta tout en feu sur les bords de la Propontide et du Bosphore; en effet les Grecs, plus que les Sarrasins eux-mêmes, devaient exciter la haine et l'animosité des croisés. Combien ceux-ci, depuis la captivité de Hugues-le-Grand jusqu'au naufrage de Richard en Chypre, n'avaient-ils pas enduré de perfidies, de pièges, de stratagèmes de la part du peuple bysantin? que de fois l'artificieuse et lâche politique des empereurs de Constantinople

[1] Sabell., Déc. 1, l. 7. — Justin., l. 2. — End. Moresi, l. 2. — Egnat., l. 9, *de Exempl. ill. vir.* — Bembo, Paruta, Nani et les autres historiens de Venise, dans le Recueil des histoires de cette république.

trahit la bravoure et la loyauté des armées chrétiennes [1] !

Cet empire, où le luxe et la corruption des Romains s'amalgamèrent aux enivrantes voluptés de l'Asie, était depuis long-temps le théâtre de révolutions sanglantes, de catastrophes étranges, présage de sa chute entière et prochaine.

Isaac-l'Ange, dont le règne scandaleux fut souillé par la débauche, avait un frère ambitieux et cruel : l'empire lui fit envie; ses agens crevèrent les yeux à Isaac-l'Ange [2], et méprisant la faiblesse du jeune Alexis, fils de ce dernier, le laissèrent vivre moins par pitié que par dédain. Mais Alexis s'étant sauvé de sa cour, vint au-devant des croisés pour implorer leur protection, qu'il offrit de payer d'une partie de ses États recouvrés. Les croisés, touchés de ses malheurs, voguèrent vers

[1] *Voyez*, à cet égard, les judicieuses observations de Montesquieu, Grandeur et décadence des Romains, c. 23.

[2] Nicétas, *in Isaac*, l. 5, c. 8.

Constantinople. Les escadres superbes, déployées sur un front de cent vaisseaux ornés de bannières, de flammes, de banderolles, de pavillons, et dont les poupes étincelantes étaient chargées de chevaliers aux armes peintes et dorées [1], causèrent à l'usurpateur un effroi que redoublèrent les premières attaques des assiégeans. Il se sauva pendant la nuit sur une gondole remplie de ses richesses et de ses concubines. Le jeune Alexis monte sur le trône; sa fortune nouvelle le rend indifférent et bientôt parjure envers les croisés [2]; Ducas Murtzulphe, grand-maître de la garde-robe, le rend odieux au peuple, se fait proclamer à sa place, et l'empoisonne; mais le poison n'allant pas assez vite au gré de son ambition, il étrangle de ses propres mains [3] ce prince, dont le dernier cri réveille dans le cœur des croisés

[1] Le P. Maimb. l. 7, p. 123.

[2] Hist. de Philippe-Auguste, t. 1, l. 4, p. 372.

[3] André Dandolo, Bembo, Foscarini, dans le recueil des historiens de Venise, en 12 vol. in-4°. — Nani, Hist. de Venise. — *Ramnusius de Bell. Const.*

leur intérêt pour ce jeune souverain; ils jurent de le venger, et de pénétrer dans cette coupable Constantinople, réceptacle impur de tous les vices.

C'était la ville la plus grande, la plus forte, la plus riche de l'univers. On y comptait alors cinq cents édifices publics. Son commerce, ses arts, ses écoles, le séjour de la cour, son industrie, et sa situation heureuse qui en faisaient la métropole de l'Europe et de l'Asie, attiraient dans son enceinte les tributs des autres nations; elle renfermait une immense population : quatre cent mille de ses citoyens pouvaient prendre les armes pour la défendre, outre les troupes étrangères, soldées par les empereurs, et ayant leurs quartiers dans son intérieur. Trois mers baignaient la péninsule triangulaire de cette capitale fameuse; de doubles murailles, des fossés d'eau vive, plus de trois cents tours, des châteaux-forts, des positions inexpugnables[1], des machines, des vi-

[1] *Petr. Gill.*, l. 1, c. 19. — *Not. Car. Dufresn.*, *in Ville-Hard.*, n. 89. — D'Outreman, Guerre de Const.

vres en abondance, le feu grégeois dont rien ne pouvait éteindre la dévorante activité : tels furent les moyens de défense opposés aux croisés qui assiégeaient cette ville, à la fois par terre et par mer [1]. Mais l'heure était venue où la Babylone du Bosphore devait tomber sous l'épée des conquérans.

Nos pères, autrefois sous le nom de Gaulois, et les premiers devant lesquels tremblèrent les Romains sur les bords du Tibre; depuis, sous le nom de Sicambres, abattant la puissance de ces maîtres du monde dans les plaines du Soissonnais; enfin, sous le nom de Français, élevant Charlemagne, sur leurs pavois victorieux, jusqu'au diadème des Césars; nos pères, vont maintenant unis aux Vénitiens, porter les derniers coups à ce fameux empire. Quels exploits, quels efforts, et quelle heureuse audace [2] ! Tombe, trône

[1] La prise de Constantinople eut lieu en 1203.

[2] Ville-Hardouin, Hist. de la prise de Constantinople. — Bembo, Paruta, Morovini, Foscarini et Nani, dans la collection en 12 vol. in-4° des historiens de Venise.

impur des Constantin, des Léon et des Comnène! tombe, ville à la fois superbe et frivole, nouvelle Sybaris, trahie par de molles voluptés! Aucune des cités pécheresses promises aux conquérans par les prophètes ne fut plus coupable que toi! Mais pourquoi exciter la fureur des assiégeans contre la vaste enceinte ouverte à toutes les horreurs de la guerre? Ah! plutôt quelle main divine arrêtera leur rage forcenée, et calmera la soif de sang dont ils sont dévorés? Non, dans cette conquête, les croisés ne sont plus que de féroces brigands, les dignes successeurs des Huns et des Vandales [1]! A peine ont-ils pénétré dans Bysance, où la fuite clandestine de son lâche empereur avait répandu la consternation et la terreur, qu'ils se livrent aux excès les plus affreux de la guerre [2]. Le carnage, l'impudi-

[1] Nicetas, p. 300 et suiv. — *Epist. Beld. imp. Duch.*, t. 5, p. 281, — Muratori, *Script. ital.*, t. 12, p. 329.

[2] Ville-Hardouin, Hist. de la prise de Constantinople, n. 136 et suiv. — Influence des croisades sur le progrès des lumières, par Heeren, trad. de l'allem. par Charles

cité, l'ivresse, le pillage, souillèrent la gloire de ces vainqueurs inhumains et rapaces. Le plus obscur soldat trouve la fortune dans sa portion des trésors remués de toutes parts au milieu de cette ville bouleversée [1]. C'est peu pour ces barbares, hurlant de joie, en conduisant dans leurs repaires des chariots comblés d'argent monnayé, de vaisselle, de bijoux, de draps, de pierreries et de tous les objets précieux dont se gorgeaient les palais bysantins; leur sacrilège avarice dépouille encore les temples et les autels de leurs ornemens sacrés; la superbe église de Sainte-Sophie est dévastée par eux; mais que peut respecter la licence de cette soldatesque impie? Ces olympes de marbre, de bronze et d'or, ces chefs-d'œuvre admirables, nobles ornemens des cirques, des places et des hippodromes; ces restes divins

Villers, p. 411. — M. Michaud, t. 3, l. 10, p. 176 et suivantes.

[1] Selon Nicetas Choniat, édition de Paris, p. 289, et selon Ville-Hardouin, également témoin oculaire, l'incendie allumé par les croisés à Constantinople dura une semaine..

de la plus séduisante des idolâtries, tombent sous les coups de ces soldats; ni la foudre de Jupiter tonnant, ni le ceste de Vénus, ni la lyre des muses, ni l'arc du dieu de Délos, ni la grâce et la majesté de toutes ces divinités, dont les simulacres semblent doués de la vie, ne sauraient un instant arrêter une brutale ignorance. Les statues de métal, brisées, fondues et monnayées, circuleront à l'avenir en des monopoles mercenaires', vil prix des plus viles denrées [1]; les statues de marbre et de porphyre, mutilées par la chute des lambris et des toits brûlans, sont enfouies sous un amas de décombres; si leurs fragmens reparaissent jamais à la lumière, ce sera et seulement alors, quand le colon et le mineur creuseront dans Constantinople absente son sol désert, formé de la poussière de ses générations détrempées dans le sang et les larmes.

Mais quels regrets plus vifs encore devons-

[1] *Voyez*, sur toutes ces horreurs, Nicétas, Ville-Hardouin, Sabellico, en son histoire latine de Venise, Heeren, Influence des croisades, sur les progrès des lumières. — Ramn., *de Bell. Const.*

nous aux trésors consumés par les flammes qu'allumèrent les croisés dans tous ces monumens magnifiques, dernier asile des lettres et des sciences ?. Tandis que l'ombre du féroce Domitien se réjouit du désastre sous lequel s'engloutissent les trente livres de Tacite dont s'effrayaient les tyrans; les mânes illustres de sept cents Romains, dont Varron traça l'histoire, frémissent de la destruction de l'œuvre qui leur assurait les hommages de la postérité. Inutilement Atticus recueillit les actions des grands hommes pour en faire l'héritage et l'exemple des siècles à venir.; Denis d'Halycarnasse crut en vain triompher du temps, en conservant dans ses antiquités mille souvenirs précieux! pertes irréparables! là disparaissent pour toujours ces compositions célèbres, lent ouvrage des siècles et du génie! l'incendie les dévore, et ses tourbillons poussent jusqu'à nous les feuilles éparses de ces précieux écrits. Ils ne revivront donc plus pour nous, les auteurs éloquens qui charmaient les veilles des Grecs et des Romains! l'embrasement de Constantinople

renouvelle, pour ainsi dire, leurs bûchers funèbres, ou plutôt c'est alors que pour la première fois ils moururent.

Ombres sacrées d'Hypéride, de Démosthènes, d'Isée, de Théopompe, de Diodore; Arrien, Ctésias, Polybe, et vous tous, dont cet évènement fatal a consumé presque tous les ouvrages, consolez-vous néanmoins : les pages échappées à ce désastre suffisent à votre gloire; et quoique à moitié dans l'abîme du néant, vous dominerez encore les races futures.

Quand les croisés fatigués de leurs excès et surchargés de richesses, se furent à la fin reconnus et rassemblés, leurs princes délibérèrent sur leur conquête : l'empire fut partagé entre les Français et les Vénitiens, et Baudouin fut proclamé empereur [1].

Mais pendant que cette grande armée, venue en Orient pour combattre les infidèles, se

[1] Baudouin, Comte de Flandre, régna sur le trône impérial de 1204 à 1261; la discorde se mit ensuite entre les Latins et les Grecs, qui parvinrent à recouvrer Constantinople.

détournait ainsi de son but, la France voyait une autre croisade oublier, d'une manière plus étonnante encore, l'esprit de ces sortes d'expéditions religieuses. En effet, ces nouveaux croisés ne se rendaient plus en Asie, mais seulement sur nos rives méridionales, non pour y repousser, comme au temps de Charles-Martel, les invasions des Sarrasins, mais pour y combattre leurs frères, leurs concitoyens, qu'un zèle trop ardent leur désignait comme les ennemis de la religion chrétienne.

Depuis long-temps pullulaient dans l'Aquitaine une foule d'hérésies et des sectateurs obscurs, dont les discours désordonnés et furibonds, engageaient à méconnaître l'autorité ecclésiastique [1]. Parmi cette espèce d'illuminés, parmi ces fanatiques de l'erreur, que la critique de l'histoire pourrait appeler les philosophes du treizième siècle, les uns traitaient de chimères l'enfer et le paradis : l'homme di-

[1] *Chron. mag. Gill. de Pod., ap. Cheox.*, t. 9, p. 672.

saient-ils, trouvait dans son cœur criminel ou vertueux des peines et des récompenses; plusieurs d'entre eux enseignaient à négliger les sacremens, en assurant qu'un chrétien, sans l'entremise du prêtre, pouvait bien élever jusqu'à l'Éternel son amour et ses vœux[1]. Ceux-ci prétendaient que l'univers était sous la puissance d'un bon et d'un mauvais principe, dont la lutte perpétuelle se manifestait incessamment dans la nature par le bien et le mal dont nous sommes chaque jour témoins. Ceux-là croyaient qu'il convenait aux hommes réunis en une famille de mettre en commun tous leurs biens, de mépriser la fortune, et ne demander que le nécessaire; d'autres enfin représentaient le Dieu de Moïse comme un Dieu cruel, destructeur, homicide, et soutenaient qu'en se livrant à des voluptés, dont il a mis le désir dans notre sein[2], les mortels ne pouvaient offenser le créateur.

[1] *Petrus Monac., Vallis Cern., Hist. Albig.*, c. 2. — Hist. de Philippe-Auguste, t. 2, l. 5, p. 37 et suiv.
[2] *Petr. Vall. Cern.; Hist. Alb., c. 2 et seq.*

Ces erreurs et ces raisonnemens captieux furent considérés comme des blasphèmes qu'on ne pouvait tolérer sans encourir la colère céleste. Pour rendre encore plus odieux les Albigeois (appelés ainsi parce que Alby était le foyer de leurs hérésies), on répandit mille fables sur eux, et des indulgences furent promises à tous ceux qui serviraient quarante jours contre *ces suppôts de l'enfer*[1]. Bientôt cinq cent mille croisés se trouvèrent sous les armes. A leur tête parut le fameux Simon de Montfort. Comme chef d'une guerre de parti et d'opinion, il fut jugé diversement par les historiens; les uns le comparent à un envoyé du ciel, à un archange, ou du moins au plus vertueux des mortels[2]; les autres l'accusent d'être dissimu-

[1] *Hist. Albig. Duch.*, t. 9, p. 556. — Millot, Élém. de l'Hist. de France, t. 1, p. 308 et 309. — Guill. de Podio Laurentii, c. 10. — Guill. Armor., l. 8.

[2] Pierre de Vau Cernai a écrit avec beaucoup de développement sur les Albigeois : il met de l'exagération à louer Simon; mais il était la créature dévouée de ce seigneur.

lé, vindicatif, cruel, ambitieux [1]. Si l'éloignement où il apparaît maintenant permet de le juger avec impartialité, on dira de cet homme célèbre : ce fut un grand capitaine auquel il ne fallait qu'un plus vaste théâtre pour être aux premiers rangs des plus hardis conquérans dont on ait jamais parlé, tant le courage et le bonheur lui étaient fidèles dans toutes ses entreprises. Ses pratiques religieuses solennisaient pour ainsi dire ses exploits ; ses prières, ses jeûnes avant la bataille ; ses larmes, sa pénitence après la victoire ; la frugalité de ses repas, la simplicité de ses habits, le ton mystérieux de ses discours, lui donnaient aux yeux des peuples un air surnaturel [2]. Mais dans toute cette conduite, il y avait plus d'hypocrisie que de piété, plus d'ambition que de véritable grandeur. De toutes les qualités louées en lui, sa valeur,

[1] Besse, Hist. des ducs de Narb. — Guill. de Pod., c. 29. — Marca, Hist. de Béarn., t. 8, c. 18. — Nouvelle Histoire de Languedoc, t. 3, p. 304.
[2] *Petr. Vall. Cern., Hist. Albig.*

fut la seule réelle ; encore l'usage qu'il en fit ne la rendit pas toujours glorieuse pour sa mémoire.

Raimond VI, comte de Toulouse, souffrait les Albigeois dans ses Etats ; on le crut leur partisan, il fut excommunié. Ce prince, quoiqu'ayant ensuite obtenu son absolution sous des conditions humiliantes et dures, n'en fut pas moins en butte à la fureur des croisés, animés contre lui par Montfort ; celui-ci méditant en secret la conquête du Languedoc, faisait servir à ses projets déprédateurs les bouillans transports des troupes catholiques.

Ce général s'empara de Béziers ; soixante mille personnes y furent passées au fil de l'épée sans distinction d'âge, de sexe, de profession et de croyance. *Frappez*, disait Arnaud Amalric, *Dieu saura distinguer les siens*. Montfort prit successivement toutes les places du comte de Toulouse, et nulle part il n'honora sa victoire par un trait de clémence et de miséricorde ; partout à son passage les bûchers s'allumaient pour dévorer les Albigeois captifs.

Raimond, réduit au désespoir, voulut mourir les armes à la main. L'injustice qu'il éprouvait excita l'indignation des souverains. Don Pèdre, roi d'Aragon, pour le secourir, unit ses forces à celles du Languedoc, de la Provence, des comtés de Foix, de Comminges, et du Béarn. Les princes confédérés vinrent avec cent mille hommes investir la petite ville de Muret ; Montfort sut y pénétrer, et, avec huit cents guerriers déterminés, fit une sortie sur les troupes alliées. Tous les auteurs contemporains parlent ici de miracles, de prodiges, ne pouvant autrement expliquer l'inconcevable victoire remportée par le chef des croisés qu'en l'attribuant à la volonté divine. Le roi d'Aragon tomba mort sur le champ de bataille avec vingt mille de ses soldats. Un plus grand nombre eût péri, si les vainqueurs, las de lever le fer, ne se fussent enfin arrêtés. Quant à Montfort, son inspiration et son courage sur-humains électrisant ses guerriers, les rendaient invincibles ; rien ne put calmer sa fureur:

pareil à l'ange exterminateur, il immola tout seul plusieurs centaines de ses ennemis et revint tout sanglant suspendre les drapeaux conquis dans le temple du Seigneur en lui rendant hommage d'un succès dont il avouait avec humilité n'avoir été que l'instrument[1].

Cependant Philippe suivait le cours de ses succès contre l'Angleterre; maître des fiefs qu'elle possédait en France, il menaçait déjà les bords de la Tamise, et une flotte nombreuse se frétait dans nos ports. Jean-sans-Terre, ne pouvant trouver du secours dans sa propre valeur, osa en mendier chez les infidèles et les barbares, promettant au roi de Maroc d'embrasser le mahométisme et de se faire son vassal, s'il veut le protéger contre la France[2]. Rejeté par ce souverain, il

[1] Le comte de Montfort ne perdit qu'un chevalier et trois soldats. *Voyez*, sur cette étonnante victoire, Petr. Vall. Cern., c. 73. — Guill. Brit., l. 8. — Daniel, *Hist. de France*, t. 4, p. 189.

[2] Math. Pâris, p. 320, 321. — Millot, *Élémens de lhist. de France*, t. 1, p. 314.

tombe aux pieds du Saint-Siège, et lui renouvelle l'offre de son royaume; Rome accepte en enjoignant à Philippe de cesser les préparatifs de guerre entrepris à grands frais. Le roi de France, dédaignant de pareils ordres, presse davantage encore l'invasion méditée[1]; mais sa puissance formidable et l'attitude impérieuse qu'il prend au milieu de l'Europe, éveillent la crainte et l'envie des souverains prévoyant ce que peut un monarque aussi ferme, à la tête d'une nation aussi vaillante : tous se liguent pour renverser le trône dont la majesté les épouvante.

Dans cette coalition figurent l'empereur Othon IV, le roi d'Angleterre, Guillaume de Hollande, les comtes de Flandre, de Bourgogne, vassaux redoutables par leur puissance et leur courage. Les ducs de Brabant, de Limbourg, le comte de Bar, et le marquis de Namur se déclarent aussi contre Philippe; on compta deux cent mille

[1] Velly, t. 3, p. 472.

soldats sous les bannières des princes confédérés [1].

Ces chefs, persuadés du succès de leurs armes, d'avance se partagèrent la France; quelques-uns d'entre eux consultèrent des magiciens dont la réponse ambiguë ressemblait aux oracles de l'antiquité : ils dirent qu'on livrerait une sanglante bataille, où le roi de France serait foulé aux pieds des chevaux, que son corps sanglant ne recevrait pas la sépulture, et ajoutaient qu'après la victoire, le comte de Flandre entrerait en triomphe à Paris. Cette prédiction s'accomplit de point en point, mais dans un autre sens, comme on le verra bientôt.

Cependant l'armée des alliés, fière de ces heureux présages, marche contre nos frontières, s'avance en ordre de bataille, ses étendards déployés, ses chevaux bardés de fer, et les archers des hommes d'armes marchant à pied devant leurs cavaliers. Au milieu de tant de bataillons roulait un char élevé, sur

[1] Guill. Brit., l. 10.

lequel planait un aigle d'or déchirant un dragon entre ses ongles. Trente mille Germains gardaient cet emblème orgueilleux. A la suite de cette forte armée, les varlets conduisaient plusieurs voitures pleines de chaînes réservées aux vaincus.

Philippe sait tout, et n'est point alarmé. Après avoir, suivant l'expression féodale, convoqué le ban et l'arrière-ban, il vient joindre ses troupes avec l'oriflamme empruntée à l'autel du premier apôtre des Gaules. Cette oriflamme était un étendard rouge et doré que les souverains levaient avec de grandes cérémonies dans les guerres importantes; symbole de la patrie au milieu des camps et sur les bords lointains, souvent il vit fumer le sang des héros. Peut-être son origine, d'ailleurs très ancienne, fut-elle d'abord une imitation de la *flammula* des cavaliers romains [1]. Nos pères, comme on l'a vu, croyaient qu'un

[1] La *Flammula*, enseigne de la cavalerie romaine, était une bande de couleur de feu sur laquelle se gravait le nom de l'empereur en lettres d'or.

ange l'avait apportée à Clovis après la bataille de Tolbiac, et des miracles, attribués à cette enseigne sacrée, ajoutaient encore à sa tradition merveilleuse. Cependant l'histoire en parle pour la première fois sous le règne de Louis VI. C'est ce drapeau national, consacré par la gloire et la religion, que Philippe, accompagné de ses ducs et de ses barons, fut chercher dans le sépulcre des rois, et qu'il confia à son armée. Celle-ci dans sa totalité ne présentait pas au-delà de soixante mille hommes [1]. Ce nombre, de deux tiers inférieur à celui des coalisés, se composait en partie de milices levées à la hâte et mal armées, mais rapidement aguerries selon le privilège du Français qui devient soldat en présence de l'ennemi.

Le roi se mit en marche : déjà son avant-garde passait le pont de Bouvines, lorsque des nuages de poussière, sillonnés par les éclairs des pavois et des lances, annoncèrent l'appro-

[1] Selon quelques-uns, il n'avait que cinquante mille hommes. Millot, Élém. de l'hist. de France, t. 1, p. 330.

che des alliés. Le front qu'ils déployaient, et l'appareil de leurs forces, avertirent d'abord la prudence de nos chefs d'éluder un combat inégal dont la perte pouvait, en un seul jour, anéantir les ressources de la monarchie [1]; mais Philippe ordonne à l'armée de se ranger en cercle autour de lui. Après la célébration des saints mystères, il pose sur un autel son sceptre, sa couronne, et prononce à haute voix ces paroles héroïques [2] :

« Généreux Français, s'il est quelqu'un
« dans cette armée que vous jugiez plus ca-
« pable de porter ce sceptre et ce diadème,
« nommez-le, je suis prêt à les lui résigner;
« mais, si vous ne m'en croyez pas indigne,
« défendez-le aujourd'hui que la France est
« en danger. »

— Vive le roi Philippe! s'écria spontanément toute l'armée; mourons pour sa défense; mourons pour notre pays! —

[1] Histoire de Philippe-Auguste, t. 2, l. 5 et 6.
[2] Rigord, p. 69. — Velly, t. 3, p. 479.

L'étincelle de cet enthousiasme sacré gagne, embrase rapidement tous les cœurs, les guerriers se pressent vers Philippe, se prosternent à ses pieds, et lui demandent la bénédiction du père de l'État; il étend ses mains sur leurs fronts poudreux, les bénit au nom de l'Eternel et de la patrie, parcourt majestueusement tous les rangs, vêtu d'une chlamyde azurée, parsemée de lis d'or, coiffé d'un casque entouré des rayons de la couronne, et surmonté de panaches blancs. . . . .

Cependant toutes les trompettes sonnent; leurs éclats se mêlent aux acclamations militaires et aux cantiques d'un clergé nombreux.

Notre armée détruit le pont de Bouvines après l'avoir passé, afin qu'il n'y ait pour elle d'autre voie que celle de la victoire ou de la mort. Le chevalier Guérin, ministre et favori du roi, range avec lui les troupes en bataille. A l'aile gauche s'alignent les milices de Dreux et d'Auxerre; leurs comtes, premiers princes du sang, paraissent à leur tête, et font porter l'oriflamme à côté d'eux; l'aile droite est com-

mandée par les comtes de Saint-Pol et de Beaumont; au centre se tient Philippe avec sa garde et cette foule de seigneurs et de chevaliers, la terreur des infidèles, l'amour des dames, l'espoir du royaume, l'ornement des tournois; chacun d'eux doit laisser un grand nom dans l'histoire; chacun d'eux, comme les héros d'Homère, vaut à lui seul une armée.

Là paraissent Guillaume des Barres, surnommé l'Achille Français[1]; Pierre de Reims, Girard de Trie, Eudes, Mathieu de Montmorency, les Lusignan, Guillaume de Garlande, d'Estaing, Coucy, Pierre de Meauvoisin, Hugues de Malaunay, Barthélemy de Roie, le jeune Gautier, Étienne de Longchamp, et mille autres. Galon de Montigny, moins riche qu'eux tous, mais, comme eux, fidèle à l'honneur, et d'un courage à toute épreuve, portait en ce jour l'enseigne royale.

L'armée ennemie, également rangée en

[1] *Philippid.*, l. 2, p. 128. — Velly, t. 3, p. 321. — Mézer., Abrégé chronol., t. 5, p. 78.

bataille, étendait ses ailes immenses et recourbées comme pour envelopper la nôtre et l'étouffer. Au milieu, était l'empereur Othon, la noblesse et les légions de l'Allemagne. A leurs bannières étrangères, le traître comte de Boulogne avait uni les siennes, tantôt insultant, tantôt menaçant nos avant-postes.

La charge sonne [1]. A notre droite bondissaient de légers cavaliers, appelés *enfans perdus*, soldats sans aïeux, sans fortune, sans dignités, et qui, se dévouant dans les combats aux périls les plus imminens, cherchaient à illustrer, par un beau trépas, leur vie obscure et rapide. La destinée de ces aventuriers ne brillait qu'à l'instant de finir; tel le salpêtre, caché en des lieux ténébreux et inconnus, n'éclate et ne foudroie qu'en se dissipant à jamais. Cinquante d'entre eux commencent l'attaque, en fondant sur les gendarmes du comte de Flandre; ceux-ci, sans daigner aller à leur rencontre, tendent leurs arcs, et, sous une nuée de flèches sifflantes, renversent pres-

[1] Rigord., p. 60.

que tous les destriers de ces enfans perdus, qui, mettant pied à terre, se lancent avec furie contre leurs adversaires, dont ils bouleversent l'ordre de bataille.

Le comte de Saint-Pol s'avance pour les soutenir avec ses escadrons, se précipite dans la mêlée, et reçoit douze coups de lance sans quitter l'étrier et sans changer de visage [1]. Le mouvement de l'aile gauche de l'ennemi se communiquant à son centre, l'ébranle tout entier; trois de ses phalanges pesamment armées, et composées chacune de dix mille hommes, marchent avec une contenance hardie contre les gardes qui servaient de rempart à Philippe.

Ce triple choc rompt la ligne française; le comte de Boulogne pousse un cri de joie, et, profitant du premier désordre, s'enfonce dans nos rangs, où bientôt sa lance ouvre des brèches sanglantes à travers lesquelles le roi paraît à découvert aux yeux de l'ennemi, que

[1] Histoire de Philippe-Auguste, l. 6. — Velly, t. 3, p. 483.

l'espoir d'une si belle capture anime et fait affluer vers un seul point. A cette vue, Philippe songe à la gloire et non point au danger. Sa valeur bouillonne, son front, coloré par elle, ne respire qu'audace et confiance. L'épée à la main, il pousse son coursier vers le plus épais de la foule ennemie comme un météore lumineux qui s'enfonce dans le tourbillon des nuages obscurs. Les chevaliers de Philippe veulent l'empêcher de courir à une mort certaine; mais, se dégageant de leurs bras, l'essor qu'il prend entraîne avec lui toute la noblesse contre les impériaux. Ceux-ci, dix fois plus nombreux, écrasent cette illustre phalange. Le roi lui-même (ce fut alors un cri terrible dont frissonnèrent les cœurs français), le roi, renversé par la javeline d'un robuste Allemand, est foulé sous les pieds des chevaux[1]. Le comte de Boulogne accourt l'immoler; mais soudain, à l'auguste aspect du maître qui, dans la poussière, paraît encore son souverain, le perfide, arrêté par un respect invin-

[1] Hist. de Philippe-Auguste, t. 3, l. 6, p. 62.

cible[1], et détournant sa rage, en fait retomber l'excès sur les archers de la garde royale. Le péril de Philippe double et triple la valeur de ses compagnons; hors d'eux-mêmes, désespérés, combattant en aveugles dans cette lutte inégale, ils semblent sortir des lois de la nature. Là cent vingt gentilshommes français tombent et meurent autour du monarque, en lui servant de bouclier[2]. D'une main, Galon de Montigny écarte avec son glaive les Allemands qui, sur cette barrière palpitante, veulent s'avancer jusqu'au roi; de l'autre main, il agite la bannière, la baisse et la lève tour à tour, signal de détresse, qu'à l'autre bout du champ de bataille remarque le brave Des Barres. Alors cet Achille français, suivi de quelques seigneurs, s'élance du lieu où il combattait, se fraye un passage au milieu des bataillons confondus, et parvient jusqu'à Philippe, qui venait de remonter sur un coursier qu'avait quitté Destaing pour le donner à son

[1] Rigord., p. 62. — Velly, t. 3, p. 484.
[2] Rigord., p. 56 et suiv.

maître. Ce roi rassurant alors, par sa vue et ses discours, tous ceux dont il était entouré, tenta une nouvelle attaque contre les impériaux étonnés d'une si forte résistance. Mais cet étonnement s'accroît, et ils commencent à craindre à leur tour, en voyant Des Barres s'élancer contre eux avec la rapidité de l'oiseau de proie. Les flots débordés de leurs bataillons rebroussent précipitamment sous le bouclier de ce héros invulnérable, et digne en effet d'être comparé au fils de Thétis, domptant sous ses bras puissans les vagues fulminantes du Xanthe écumeux, qui dans cette lutte inouïe reste épuisé et tari.

Mais comment bien dire les exploits de Philippe, quand ame et exemple de ses mille chevaliers, disputant avec eux tout le péril et la gloire, la lance baissée, et s'abandonnant au dieu du soldat, il se jetait avec eux dans les chances de l'horrible mêlée ?

Lui et ses braves frappent, renversent; et sous les coups retentissans, volent les éclats des armures fracassées. Vainqueurs des pre-

miers rangs ennemis, ils se trouvent en face des gardes de l'empereur[1]. Nouveau péril, nouvelle gloire: Mathieu de Montmorency prend seize étendards[2]; Étienne de Longchamp et Jean de Rouvray s'emparent du char d'or qui portait l'aigle impériale[3] les Lusignan, Gautier, Mortemar, Couci, et les écuyers du roi, font entre autres prisonniers quatre princes, douze comtes et vingt-cinq baronnets[4]. Les Français parviennent enfin jusqu'à l'empereur lui-même. Gérard Scrophe et Meauvoisin le reconnaissent à son diadème: le premier lui porte un coup de lance, l'autre saisit la bride de son coursier; mais l'animal blessé se cabre, et emporte son maître loin de ses deux assaillans[5]. Des Barres le voit-

[1] Velly, t. 3, p. 486.

[2] Cet exploit se trouve consacré dans les armoiries des Montmorency. — *Voyez* Millot, Élémens de l'histoire de France, t. 1, p. 315. — Le grand Armorial de France.

[3] Hist. de Philippe-Auguste, t. 2, l. 6.

[4] *Chron. Senod.*

[5] Hist. de Philippe-Auguste, t. 2, l. 6, p. 163.

fuir, le poursuit, l'atteint, l'enlève et l'emporte tout armé dans ses bras; alors ce hardi cavalier rencontre les bataillons du Brabant; enveloppé par huit cents hommes, forcé de lâcher sa proie pour se défendre contre tant d'ennemis, il les disperse secondé du brave Saint-Valéry, et cherche des yeux l'empereur; mais Othon, effrayé des dangers qu'il a courus, et remonté sur un cheval vigoureux, s'enfuyait vers les murs de Gand; fuite honteuse, qui hâta la défaite des Impériaux.

Cependant la victoire ne se déclarait pas seulement au centre de notre armée, elle couronnait sur ses deux ailes l'imperturbable valeur de nos chevaliers. Vers la droite, le comte de Flandre, l'un des plus séditieux artisans et pour ainsi dire le brandon de cette ligue fameuse, résista quelque temps à leurs efforts, mais se rendit enfin à Hugues de Mareuil [1]. La gauche de l'ennemi opposa une plus longue résistance; les braves Anglais y

[1] Hist. de Philippe-Auguste, t. 2, l. 6, p. 166.

combattaient, commandés par l'habile Salisbery, et rougissaient de ne point voir à leur tête leur monarque ténébreux [1]. Le lâche Jean-sans-Terre, tremblant au fond de ses provinces désertes, incapable de servir, par une résolution énergique, la rage dont il était dévoré, sentait l'enfer dans son cœur, et le chaos dans sa tête.

Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, fut le premier à rompre, aux Champs de Bouvines, les lignes des milices anglaises. Ce prélat belliqueux armé d'une massue de fer, prétendait qu'en assommant les ennemis, il ne contrevenait point aux préceptes de l'Église, qui défendent de répandre le sang humain; Salisbery tombe sous un de ses coups, et de Nesle le fait prisonnier.

Les Allemands, les Brabançons, les Flamands, les Anglais fuyaient de tous côtés, jetant leurs drapeaux et leurs armes. Les uns se noyèrent dans les fleuves, d'autres allèrent

[1] M. West., p. 264 et suiv. — Math. Paris, p. 146. — David Hume, t. 3, p. 278.

au fond des épaisses forêts disputer aux bêtes sauvages leurs cavernes et leurs tanières.

Cependant, au milieu du champ de bataille couvert de cadavres, de mourans et de débris, le comte de Boulogne, préférant la mort à la fuite ou à la servitude, résistait encore à toute notre armée victorieuse. Du peu de soldats restés fidèles à sa triste fortune, il avait formé un triangle hérissé de lances croisées. Sorti de cette enceinte inaccessible pour se précipiter sur les Français, il retournait changer d'armes et de chevaux, puis s'élançant de nouveau par l'un des angles du bataillon dévoué à son désespoir, faisait des sorties impétueuses sur les fantassins et les chevaliers; un grand nombre d'entre eux mordent la poussière à ses pieds; les casques, les écus, les brassards, volent en éclats sous sa lance; long-temps il se défendit ainsi, comme un sanglier, forcé dans sa bauge, fait face aux ardens limiers et aux veneurs qui l'entourent.

Mais enfin, blessé par Pierre de la Tourelle, il tombe abattu sous son cheval expirant; trois

fois s'agitant dans les rênes et les étriers, dont il est enlacé, trois fois il retombe sous le poids qui l'accable. Promenant alors tristement les yeux autour de lui, il veut du moins se rendre au plus illustre chevalier; le fier rebelle daignant choisir Guérin pour vainqueur[1] se soumet en maître, lui remet, comme on donne une faveur, son épée ruisselante de sang; et pendant qu'on l'enchaîne jette un regard satisfait sur la plaine couverte de ses morts.

Cependant le soleil s'abaisse, et ses derniers feux teignent le ciel d'une pourpre enflammée. Ces couleurs hostiles et superbes semblent être dans les airs rembrunis l'exhalaison de la bataille et l'haleine de cette journée meurtrière. Les Français entrent dans leurs pavillons, tandis que sur le champ du carnage les blessés soulevant leurs têtes affaiblies, voient à travers les ombres de la nuit, les reflets d'un horizon rouge et sanglant. Frappées de ver-

[1] Rigord., p. 63. — Hist. de Philippe-Auguste, t. 2, l. 6, p. 167.

tige et de visions, ces victimes du glaive retombent en poussant des hurlemens plaintifs, croyant être plongées dans les gouffres de l'enfer.

Le lendemain Philippe s'éveille, et ses premiers regards s'arrêtent sur les drapeaux ennemis, dont les soldats avaient fait pendant son sommeil les dais et les courtines de son lit martial.

La fraîcheur du matin, les fanfares de l'allégresse, renvoyées par les échos du rivage, la fatigue des exploits de la veille, véritable volupté de la gloire, le souvenir des périls qu'il a bravés et surmontés, les preuves de la protection d'un Dieu qui semble lui sourire à travers les roses de l'aurore et le disque naissant du soleil; tout plonge l'heureux Philippe dans une extase indicible; des fleuves de joie coulent en son cœur, et le font surnager triomphant. Il a vu dans son sommeil l'image de la patrie foulant à ses pieds les alliés vaincus et les vassaux rebelles, tandis qu'elle balançait avec amour un berceau qu'ombra-

geaient les lauriers paternels. Cet auguste enfant était Saint-Louis, dont la naissance bénie, fruit de l'hymen du fils de Philippe avec la belle et vertueuse Blanche de Castille, réjouissait la cour et les provinces.

Cependant le monarque se lève, et les tambours résonnent à la fois. Devant lui défilent les captifs : à leur tête est le comte de Flandre, destiné au triomphe du vainqueur.

Le roi de France quitta le champ de bataille, où vingt mille de ses ennemis avaient mordu la poussière et revint dans sa capitale, entre une double haie formée par les populations transportées de joie, qui au bruit de son retour abandonnèrent les villes et les campagnes pour venir contempler et bénir à son passage le Sauveur de la patrie.

TRENTE-DEUXIÈME RÉCIT.

Des Troubadours et des Trouvères ; des Ménestrels et des Jongleurs.

Dans l'origine la langue romane ne fut qu'un jargon grotesque et barbare ; mais, par degrés, elle acquit plus de grâce, de douceur, de naïveté, et les étrangers même, la préférant à la leur, en firent l'idiome favori des fêtes, de l'amour et du génie [1].

[1] Murator., *Rer. italic. script.*, t. 5, p. 361. — Brunetto Latini, en son Trésor, en 1284. — Ann. Bened., t. 4, p. 509. — Duchesne, t. 3, p. 370. — Mém. de l'Académie des inscript. et belles-lettres, t, 17, p. 718. — Fauchet, Origine de la langue et poésie françaises, l. 1, c. 5.

La langue *romane* parlée dans toute la France et presque aussi harmonieuse que la langue des Grecs, avait, comme celle-ci, différens dialectes : des deux principaux le *provençal* et le *français*, proprement dit [1], le premier était répandu dans le midi, particulièrement sur les bords de la Durance et de l'Isère, dans l'ancienne Occitanie, et dans les beaux vallons de la Limagne. Les compositeurs de vers dans cette langue, où les Phocéens laissèrent beaucoup de mots d'une extrême douceur, s'appelaient *Troubadours*, ou *poètes provençaux*. Le second de ces

[1] Le *provençal* et le *français*, autrement la langue d'*oc* et la langue d'*oil*, se subdivisaient en un grand nombre de dialectes. On distinguait le *provençal, vif et sec; le languedocien, doux et agréable, l'Auvergnat, désagréable et monotone; le Lyonnais et le Dauphinois, monotone et traînant; celui de Guyenne, traînant et criard*, etc. *Voyez*, sur ces différens dialectes, Papon, Hist. de Provence, t. 2, p. 453. — La Curne de Sainte-Palaye, Acad. des inscriptions, in-12, t. 41, p. 529 et suivantes; et t. 24, p. 671. — M. Roquefort, de la Poésie française, dans les douzième et treizième siècles, p. 23 et suivantes.

dialectes régnait dans les provinces du nord de la France, séparées du midi par la Loire; ceux qui s'en servaient dans leurs poésies se nommèrent *Trouvères* c'est-à-dire *inventeurs*.

Les troubadours et les trouvères furent donc les chansonniers, les conteurs, les romanciers, en un mot, les poètes des douzième et treizième siècles.

Mais, comme on le verra, c'est moins à leur talent pour les vers qu'ils durent leur célébrité qu'à leurs aventures, à leurs amours et à leur influence sur le siècle où ils vécurent. Enthousiastes et passionnés, ils prenaient tour à tour la lyre et l'épée : leurs imaginations ardentes envahissaient l'univers, leurs goûts voyageurs les entraînaient sur de lointains rivages. Ils créèrent pour ainsi dire, une espèce de chevalerie poétique et brillante, dont la religion fut le culte de l'amour, et la gloire celui des plaisirs.

Les ménestrels musiciens ambulans chan-

taient dans les carrefours des cités, et dans les châteaux, les épisodes ou les morceaux détachés des poèmes et des romans déjà célèbres.

Les jongleurs, se vantant de savoir faire mille tours d'adresse, et toujours prêts à débiter des facéties et de burlesques propos pour divertir les assemblées dans lesquelles ils étaient admis, peuvent être comparés aux baladins, aux joueurs de gobelets, aux ventriloques, et à ceux qui promènent de ville en ville des animaux dressés à toutes sortes d'exercices[1].

On a beaucoup et savamment écrit sur les troubadours et les trouvères. Les premiers existèrent surtout une admiration peu justifiée : des lieux communs d'une fade galanterie, l'expression forcée de sentimens outrés, de l'exagération et de la recherche dans les idées ; parfois aussi une grâce ingénue et des peintures assez fidèles, mais plus souvent

[1] *Les deux Bordéors Ribauds*, mss., n. 7218, fol. 213, v° 7615 et r° 1830, fonds de l'abbaye de St-Germain, fol. 69, v°. — Le Grand d'Aussy, t. 2, p. 36.

encore de l'immoralité, du cynisme et des images obscènes, voilà le caractère de la plupart des chansons et des sirventes de ces fameux troubadours proclamés les maîtres du *gai savoir*, les chantres de l'amour chevaleresque et fidèle, les premiers poètes de l'Europe moderne[1].

Les trouvères, moins connus, plus dignes de l'être, ont fait briller une imagination riche et variée dans ses jeux, originale et féconde en ses productions[2].

Leurs ouvrages, parmi lesquels se distinguent des fabliaux spirituels, où n'ont point dédaigné de puiser Boccace, l'Arioste, LaFon-

[1] Mayer, Aventures de Charles-le-Bon, disc. prélim., t. 1, p. 23-51. — Nost., Hist. de Provence.

[2] De la prééminence des troubadours et des trouvères, *voyez* Le Grand d'Aussy, dans sa préface sur les Fabliaux, t. 4, p. 4 et suiv. On convient généralement que les troubadours sont supérieurs à leurs rivaux dans la poésie galante et légère, telle que la *pastourelle*, la *chanson*, etc. Néanmoins ils n'ont point créé ce genre, comme plusieurs écrivains le pensent; car les premières chansons vulgaires vinrent de la Normandie. Lebeuf, Dissert., t. 1, p. 401. — La Ravallière, Poésies du roi

taine et Molière[1], des chansons, des poésies badines et légères, des élégies touchantes, sont les fleurs gracieuses écloses dès l'aurore de notre littérature, et dont cinq siècles entiers n'ont pas encore altéré la fraîcheur et l'éclat.

Mais, c'est ici qu'il convient de le répéter, les trouvères et les troubadours ont, indépendamment de leurs titres littéraires, de quoi inspirer un vif et durable intérêt. En effet, si leurs œuvres ne sont pas toujours poétiques, combien doivent le paraître du moins leurs aventures, leurs amours, et toutes les circonstances de leur vie errante! Tel sera leur mérite distinctif aux yeux de la postérité. Les autres poètes peignent rarement leurs propres affections. Faiblement inspirés par des fictions et des chimères, imaginant au

de Navarre, t. 1, p. 128, 166, 196. — Saint Bernard et Abeilard composèrent des chansons badines avant les troubadours, et Mabillon cite plusieurs poètes du onzième siècle qui avaient composé des chansons amoureuses en langue romane. Ann., l. 40, n. 41, *Acta Sanctorum*, l. 10, p. 378.

[1] *Voyez* les notes à la fin de l'ouvrage.

hasard ce qu'ils ne peuvent ressentir, jamais leurs pleurs ne mouillèrent les cordes de leur lyre, et ne détrempèrent les couleurs artificielles de leurs tableaux peu sincères. Les troubadours et les trouvères sont presque toujours au contraire les acteurs de leurs petits poèmes; chacun de leurs vers est le fruit d'un sentiment. On les voit soupirer, gémir, espérer, craindre et jouir; nous initiant à leurs secrets, à leurs projets romanesques ils nous rendent témoins de leur naïve allégresse, de leur délire, de leurs folies; et si le poète ne nous charme point par ses vers, du moins l'amant nous intéresse à sa passion et aux circonstances qui la rendent pathétique et merveilleuse.

Les poésies des troubadours et des trouvères sont donc presque toutes les résultats des diverses situations où ils étaient placés par le hasard.

L'accueil honorable qu'ils recevaient dans les cours de France et dans tous les châteaux des grands, l'empressement qu'on

témoignait à les voir, à les entendre[1]; la réputation qu'ils avaient en Europe les élevait souvent de l'obscurité d'une condition indigente, au grand jour des fêtes et des brillantes assemblées d'une noblesse ivre de leurs chansons[2].

Enhardis par leurs succès, souvent ils osaient aspirer à l'amour des femmes du rang le plus élevé. Celles-ci, dans un siècle remarquable par la licence des moeurs, loin de rebuter leurs voeux téméraires, trouvaient de secrets avantages dans un commerce intime avec un amant dont les courses fréquentes offraient de furtives occasions d'entrevue. Ne restant ordinairement qu'un jour dans les châteaux devenus les mystérieux

[1] Les grands seigneurs se dépouillaient souvent de leurs robes pour en revêtir les troubadours qu'ils voulaient honorer. *Voyez* ce que disent à cet égard : Nostradamus, Vies des poètes provençaux ; Fauchet, Origine de la langue et poésie française ; Millot, Discours prélim. de l'Hist. littér. des Troubadours ; M. Ginguené, Hist. littér. d'Italie, t. 1.

[2] Millot, Hist. littér. des Troub., t. 1, disc. prélim. — Ginguené, Hist. littér. d'Italie, t. 1, p. 270.

asiles de ses intrigues et de ses rapides con-conquêtes, cet aimable aventurier dispensait l'objet de ses prompts hommages des délais de la veille et de l'embarras du lendemain. Les femmes se sentaient d'ailleurs flattées des soins d'un poète, dont les vers pouvaient illustrer dans tout le royaume, le nom, l'esprit et les appas de la dame qu'il s'était choisie[1].

Les troubadours, excités par ces faciles plaisirs, composaient, tout en s'y livrant leurs chansons joyeuses, et ces couplets d'adoration, où ils célébraient l'apothéose de leurs maîtresses.

Souvent pourtant ces dames étaient mariées à des seigneurs ombrageux, ou promises à des fils de prince ou de roi, à des châtelains opulens, recevaient des soins avoués et assidus dont se tourmentait fort un pauvre troubadour qui, pour tout équipage, n'ayant qu'une mandore et sa gibecière, se trouvait tout déconcerté à la vue du superbe cortège de son rival, avec

[1] M. Ginguené, lieu cité.

lequel il n'osait point fouler les mêmes tapis.

Ces contre-temps, ces obstacles ne faisant qu'irriter ses désirs, changeaient la fantaisie du moment en une passion souvent désordonnée.

Alors pour se dérober aux soupçons d'un mari jaloux, aux poursuites d'un rival puissant, le troubadour empruntait les déguisemens, les stratagèmes de l'amour. Sous l'habit du pèlerin, se glissant au pied des tours et à moitié caché par les pampres que l'orage avait détachés des murailles crénelées, il accordait sur un mode plaintif sa lyre dévouée à ces élégies, à ces romances dont les poésies des Provençaux sont remplies.

Ainsi le troubadour Arnaud de Marveil, né de parens inconnus et pauvres, soupirait furtivement des vers pour Adélaïde, comtesse de Béziers que le roi de Castille adorait[1].

Parfois encore les dames, fidèles à leur

[1] Millot, Hist. des troub., t. 1, p. 77. *Voyez* encore le même historien, à l'article du troubadour Perdigon, t. 1, p. 429.

noblesse et à leur bonne renommée, distinguant le poète de l'amant, souriaient aux vers du premier, mais dédaignaient les hommages de l'autre. Le troubadour, aveuglé par sa passion, et se méprenant sur les motifs d'une innocente bienveillance, croyait être véritablement aimé, parce qu'on voulait bien excuser, comme les saillies d'une vive imagination, ses déclarations et ses aveux. Mais quand sa licence poétique franchissait les bornes, alors éclataient un courroux orgueilleux et des arrêts foudroyans [1]. Honteux, dévoré d'amour, accusant la fortune et les distinctions, tantôt, comme Bernard de Ventadour, séchant de douleur sur des rochers sans verdure [2]; tantôt, semblable à Pierre Vidal, traînant de pays en pays sa démence et ses vains soupirs, son talent deve-

[1] *Voyez* l'Histoire du troubadour *Pierre Rogiers*, épris d'*Ermengarde*, fille d'Aimeri II, vicomte de Narbonne. Millot, t. 1, p. 103. — *Voyez* l'Histoire de *Pierre Raimond*. Millot, t. 1, p. 115.

[2] *Voyez* les notes à la fin de l'ouvrage.

nait sauvage dans cet exil, et perdait les teintes gracieuses qu'y laissait réfléchir l'espérance du bonheur. Désormais sombre, aigri par le dépit et la vengeance, s'en prenant aux riches et aux nobles des affronts que son obscure pauvreté lui faisait subir, ne consacrant plus ses chants qu'à des satires, il attaquait l'ambition et la dureté des suzerains, l'hypocrisie, l'ostentation, la luxure du clergé, la déloyauté, la perfidie des femmes; de là, ces poèmes virulens appelés *syrventes*, qu'on trouve en assez grand nombre parmi les poésies du treizième siècle [1].

Mais les troubadours désespérés par une inhumaine, courant par monts et par vaux, et se piquant d'imiter les mœurs vagabondes des chevaliers malheureux, comme eux, s'im-

[1] Le *syrvente*, ou *syrventois*, semble avoir pris naissance en Picardie et en Normandie. *Archæologia*, t. 13. — Roquefort, de la Poésie française dans les douzième et treizième siècles, p. 222 et 223. Ce genre de poésie se répandit ensuite dans les autres parties de la France, et fut particulièrement cultivé en Provence, où la guerre des Albigeois échauffait les têtes poétiques.

posant dans leur fanatique tendresse des pénitences volontaires, des pèlerinages lointains[1], rencontraient souvent, dans l'ombre des bois, ou près d'un cristal limpide, des bergères qui chantaient en tournant leurs fuseaux.

Ces amans, le cœur encore gros de soupirs, et flétris par la langueur, se ranimaient à cette vue séduisante. Lassés des rigueurs d'une châtelaine, ils se décidaient à croire que la fraîcheur du teint, l'émail des dents, le joli corsage de ces bergerettes, valaient bien en vérité les armoiries et les somptueux ajustemens d'une dame hautaine. Déjà ces amans consolés préférant les bocages aux voûtes fleurdelisées des grands manoirs, jurent aux filles naïves un amour éternel. De là ces chants des troubadours connus sous le nom de *pastourelles*, couplets simples et gracieux composés d'une pensée d'amour et d'une image du printemps[2].

[1] *Voyez*, dans La Curne de Sainte-Palaye et La Colombière, les vœux des amans de ces temps-là. *Voyez* aussi l'Hist. littér. des troubad., par Millot.

[2] On trouve des exemples de *pastourelles* dans l'Es-

En ce siècle où, par suite des croisades, les auteurs de l'ancienne Grèce se firent connaître en France, nul de ces auteurs classiques n'obtint plus de vogue et de succès qu'Aristote[1]. Sa métaphysique et sa philosophie étaient dans les mains de tous les clercs : on y puisait de nouveaux élémens pour les disputes subtiles et les arguties des écoles, dont nous avons déjà remarqué les excès ridicules. Cette dialectique spécieuse s'appliqua tout entière aux questions d'amour; les sentimens de son domaine furent analysés et discutés avec autant de chaleur, autant de gravité qu'en aurait pu mettre un docteur ès-lois posant un adage de Tribonien, ou un Père du concile traitant des mystères de la rédemption. Pleins d'enthousiasme et de fanatisme pour les dames, ce n'était point assez au gré des troubadours d'emprunter, dans

sai sur la musique, t. 2, p. 151, 163, 189; et Recueil des poètes français avant 1300, p. 1430 et suiv. — *Voyez* aussi Millot, Hist. littér. des troubadours, t. 2, p. 461; t. 3, p. 379 et 333.

[1] *Voyez* les notes à la fin de l'ouvrage.

leurs déclarations et leur entretien avec ces belles maîtresses de leurs destinées, les formules et les statuts de la féodalité ; ne se croyant pas quittes non plus de leur devoir en s'engageant envers elles, comme un vassal à son seigneur, ils poussaient la frénésie jusqu'à assimiler l'objet de leur passion insensée à la Divinité elle-même, en adaptant à l'amour, par suite de cette idolâtrie, les signes extérieurs de la religion. Ce dieu eut donc aussi ses dévots personnages, ses pèlerins, ses martyrs, ses visionnaires [1], jeûnant, priant, se macérant, en un mot, se portant à des extravagances comparables à

[1] *Voyez* dans Nostradamus et Millot, les Vies de *Pierre Rogiers, de Raimond Jordan, vicomte de Saint-Antoni*, de *Richard Barbesieu*, ermites par un désespoir amoureux ; de *Geoffroy Rudel*, rêvant un objet imaginaire et mourant pour lui d'amour ; de *Guillaume de La Tour*, qui périt du chagrin d'avoir perdu sa maîtresse ; de *Pierre Vidal*, dont la raison s'égara, etc. Les poésies provençales parlent beaucoup d'un poème sur les *Amours furieux d'André de Provence*, il mourut d'amour pour sa maîtresse. *Voyez* ce qu'en dit Nostradamus.

celles des prêtres indiens, afin de plaire à l'objet de leur culte. Il eut encore ses croisades, ses guerres, ses sectes, ses hérésies, son langage mystique et ses cas de conscience; sa jurisprudence, ses tribunaux et ses arrêts [1]. Dans la crainte d'offenser les dames, on scrutait le fond de son cœur; nul sentiment, n'importe son impression fugitive, n'échappait à la sagacité des *maîtres en amour* et des *orateurs des puys-verds*. De là ces thèses subtiles, ces propositions ardues qui donnaient lieu à des *tensons* ou *jeux partis*, dialogues rimés, dont les interlocuteurs soutenaient une question sentimentale [2].

Quelquefois les troubadours s'attachaient à la fortune des seigneurs dont ils avaient reçu

[1] La Curne de Sainte-Palaye, Mémoires sur l'ancienne chevalerie, cinquième partie, note 15, t. 2, p. 62. — Mélanges tirés d'une grande bibl., t. 4, p. 252.

[2] Ces questions rimées étaient appelées *jeux partis* par les trouvères, et *tensons* par les troubadours. Voyez-en des exemples dans Fauchet, p. 544. — Massieu, Hist. de la poésie française, p. 154. — Daire, Tableau hist. des sciences dans la Picardie, p. 159. — Millot, Hist. des troubadours, t. 1, 2 et 3.

des bienfaits; leur reconnaissance inspirant leur talent, on les voyait célébrer les vertus de ces protecteurs, les suivre dans leurs expéditions, et, nouveaux Tyrthées, enflammer le courage des soldats, jeter la terreur dans l'âme de leurs adversaires [1].

Mais souvent les troubadours étaient de grands et magnifiques seigneurs. L'état de leur maison, et surtout leurs vers, les rendaient au loin recommandables; chaque jour les jongleurs, ou les hérauts d'armes, venaient de la part des belles et des princes, leur demander des leçons ou des conseils. Vers la saison des pluies et des frimas, alors qu'un vent lugubre hurlait dans les longs corridors, dans les poternes du vieux château, un damoisel en grand deuil arrivait de pays étranger consulter, en son malheur, cet oracle de la galanterie et du bel usage; il le trouvait assis près du vaste foyer d'une salle garnie de nattes, prodiguant à sa compagnie *lais d'amour* et *sonnets*

[1] Manuscrits de Sainte-Palaye, bibliothèque de l'Arsenal.

courtois, *dits notables*, et *fleurs du savoir*.

Ce noble troubadour, tel qu'Amanieu des Escas, Arnaud de Marsan, Hugues de Mataplana, accueillait son hôte avec politesse, et rédigeait en vers les conseils qui lui étaient demandés; on les trouve dans les poésies provençales sous le nom d'*Instructions* [1].

Les jongleurs et les trouvères, dont l'humeur vagabonde, jointe à l'esprit observateur, ne souffraient pas un long séjour aux mêmes lieux, parcouraient souvent, et rapidement, les villes, les campagnes, les cours, les châteaux, les cloîtres, les presbytères; ils allaient assidûment aux carrousels, aux entrées des rois, aux réjouissances publiques, aux palinods [2], aux foires célèbres, aux plaids, aux processions, aux revues, aux jubilés; suivaient les pèlerinages, et fréquemment les croisades; re-

[1] Manuscrits de Sainte-Palaye, à la bibliothèque de l'Arsenal. — Millot, Hist. littér. des troubabours, t. 2, p. 118; t. 3, p. 62 et p. 193.

[2] Les *palinods* étaient des exercices, des sociétés littéraires de trouvères. *Voyez* M. Roquefort, de la Poésie française au douzième et treizième siècles, p. 95.

cueillaient avidement toutes les anecdotes, les nouvelles et les intrigues, dont eux-mêmes, quelquefois, se trouvaient avoir été les témoins ou les acteurs. Ayant donc, comme on peut le croire, une mémoire abondamment pourvue de choses curieuses et divertissantes, ils rimaient les faits les plus piquans, et de là nous vint cette foule de pièces charmantes connues sous le nom de fabliaux.

Cette courte analyse des divers genres de poésie des troubadours et des trouvères, fera comprendre comment chacun de ces genres, étant lié avec la propre situation de l'auteur, ses productions en acquièrent un double intérêt.

Mais ce qui rend encore ces premiers poètes dignes d'occuper une place dans notre histoire, c'est l'époque de leur apparition, et les effets qu'ils produisirent sur leurs contemporains.

Maintenant que les vers tendres, expressifs, mélodieux ou brillans de Racine, de Boileau, de Voltaire, de Delille, ont si agréablement chatouillé notre oreille et flatté notre intelli-

gence, nous pouvons dédaigner les vers informes, bégayés par les troubadours dans l'enfance de notre poésie; mais nos pères n'avaient pas encore le droit d'être aussi difficiles sur les ouvrages de goût et d'imagination; d'ailleurs leurs sensations intellectuelles n'étaient point fatiguées et blasées.

Ainsi l'admiration pour ces premiers chantres dut être d'autant plus grande, que le nom de poète se montrait point comme de nos jours, profané par les bassesses, la vanité, l'abjecte jalousie; dégradé par les ridicules des sociétés pédantesques et des cotteries littéraires; le nom du poète, disons-nous, annonçait, dans les premiers lustres de notre civilisation, véritable âge d'or de sa littérature, une race vierge et pure encore, animée par le ciel pour l'enchantement de la terre attentive, et dont le langage divin fut le plus tendre idiome de l'amour, et la plus noble expression de la gloire.

Reportons-nous donc au siècle où les troubadours naquirent; l'ignorance stupide et

grossière régnait en France; aucun accent digne de l'homme n'interrompait le dur silence qui suivit la chute de l'empire d'Occident; seulement dans les abbayes du Mont-Cassin, de Saint-Victor de Paris, et dans plusieurs de nos monastères, des moines défrichaient péniblement et sans goût les œuvres de quelque savant inconnu, ou rimaient grossièrement des légendes et des faits chronologiques[1]. Ces faibles lueurs d'instruction ne s'étendaient pas hors du cloître; les nobles, les chevaliers, dédaignaient l'éducation. La guerre, la chasse, joutes, étaient encore leurs seuls exercices; les plus grandes dames vivaient ennuyées et captives dans leurs châteaux monotones, où nul livre n'égayait leur

[1] On connaissait avant les troubadours et les trouvères, un grand nombre de poésies, telles que celles de Marbodus de Rennes, d'Hildebert du Mans, d'Odon, évêque de Bayeux, de Léonius, chanoine de Paris, de Nigellus, de Bernard de Cluny, de Hauteville-*le-pleureur*, de Pierre de Riga, d'Alain de Lisse, de Guillaume de Blois, etc., etc.; mais ces poésies, écrites en latin, n'étaient connues que d'un petit nombre de savans.

noble solitude. A la vérité, grand nombre de poètes inondaient la France sous le nom de *Jongleurs*[1]; mais ces êtres vulgaires, sans talens et sans mœurs, altéraient effrontément les faits, psalmodiaient de fausses légendes, composaient des contes dévots débités tristement les fêtes et dimanches, devant le perron des châteaux, diffamaient dans leurs plats ouvrages tout ce qui était noble et puissant, et dégradaient encore leur art obscur par des

[1] Ceux qui ont écrit sur la littérature française négligèrent trop la poésie connue sous le nom de jonglerie, pourtant elle doit nécessairement précéder l'histoire de cette littérature, car les premiers poètes prirent parmi nous le nom de Jongleurs (*Joculatores*). Dès le douzième siècle ils furent déjà fort nombreux, car *Serlon Parisy* disait, vers l'an 1106, que ces poètes étaient en telle abondance qu'ils avaient dégradé leur art, et qu'Homère et Virgile, s'ils revenaient au monde, y périraient de faim.

Sors tenuis rerum graviter cruciaret Homerum,
Et nullis donis gauder et musa Maronis.

Geoffroy, prieur du Vigeois, dans un roman de Charlemagne, écrit en 1183, parle des jongleurs qui, dit-il, firent connaître long-temps avant lui les gestes de ce prince : *Quem in suis Joculatores præferebant cantilenis.*

gestes et des obscénités dégoûtantes. Philippe-Auguste venait de les chasser du royaume, et Henri Ier, duc de Normandie, avait fait crever les yeux à l'un d'eux en punition de ses libelles [1].

Tout à coup, sur les bords verdoyans et fleuris de la Durance et de l'Adour, sous le ciel bleu de l'Aquitaine et de l'Occitanie, puis aussi dans les champs que la Somme arrose, mille lyres amoureuses font entendre à la fois leurs concerts variés [2]. A ces chants imprévus, la France, sortie de sa pénible léthargie, demeure en extase. Les troubadours, nés comme

[1] *Archæologia*, v. 12.

[2] C'est une opinion générale que les premiers poètes se firent entendre dans la Provence et dans la Picardie. Fontenelle, Hist. du théât. français, dans le Recueil des meilleures pièces dramatiques, t. 1, p. 381. Lyon, 1780, in-8°. — Millot, Hist. littér. des troub., t. 1, disc. prél. — Selon l'abbé Lebeuf les premiers poètes parurent dans les Pays-Bas et la Normandie. La Ravallière est du même avis. M. Roquefort croit que la langue et la poésie françaises se formèrent dans la Normandie, dans la Picardie, l'Artois, la Flandre, la Champagne, et une partie de la Bretagne.

par miracle, et sans qu'on puisse leur assigner une origine connue, paraissent, grandissent subitement, et se propageant avec une étonnante rapidité, refluent déjà des rives occitaniques vers les autres parties de la France, vont répéter chez les grands, leurs chansons, leurs triolets, leurs romances. Les châtelains les moins accessibles, séduits par ce langage enchanteur et nouveau, reçoivent avec empressement, avec enthousiasme, les maîtres de la vraie science. Partout où ces derniers se présentent, les ombres de l'ennui, les soucis, les rêves de l'ambition sont dissipés; le sourire et la joie font épanouir tous les visages. Nulle fête désormais sans les troubadours; au banquet, la place d'honneur, leur est réservée; sur le banc circulaire de la veillée, on brigue près du foyer le plaisir d'être à côté d'eux; comblés de soins, d'empressemens, de caresses, ils reçoivent encore en présens, des robes magnifiques, des coursiers, des ceintures et des pierreries [1]. Enfin l'enthousiasme fut tel, que Ro-

[1] *Voyez*, sur l'accueil flatteur que recevaient les

bert, comte de Provence, exempta d'impôts, pendant dix ans, la ville de Tarascon, à condition qu'elle entretiendrait gratuitement un troubadour. Les dames, pour prix de leurs chants, leur accordaient un baiser, et parfois de tendres aveux. Souvent, comme Adenès-le-Roi, couronnés par la main d'une princesse, ils recevaient des lauriers et des fleurs d'or; ou comme Hugues de Penna, auquel la reine Béatrix adressait des vers flatteurs [1], ils

troubadours et les trouvères, D. Rivet, Hist. littér. de la France, t. 9, p. 174. — Mémoires de Beauvais, p. 203. — Daire, Tableau hist. des sciences et belles-lettres en Picardie, p. 158. — Barbazan, Fab., t. 3, p. 264. — Muratori, Dissert. 29, t. 2, col. 831 et suiv. — Fauchet, l. 1, c. 8. — Nostradamus, Hist. de Provence, p. 133. — Millot, Hist. littér. des troubadours, t. 1, disc. prélim., et p. 22.

[1] Béatrix, comtesse de Provence, en posant sur le front de Hugues de Penna une couronne de lauriers, lui adressa ce quatrain composé en son honneur :

Yen voli faire esclatir la memoria
En tantas parts de ta perfection,
Qu'estant tous en admiration
D'auzir contà de tous bels fatz l'historia.

Ce qui signifie : *Je veux que la mémoire de tes talens*

voyaient une main auguste leur dédier des œuvres brillantes, et leur décerner le titre de *maîtres du gai savoir*.

Bientôt s'adoucirent les mœurs féodales; les seigneurs, au lieu de chercher au dehors de sauvages distractions à l'ennui qui les dévorait, au lieu des âpres plaisirs de la chasse et du *behours*, se plaisaient dans leurs manoirs où les retenaient les divertissemens du troubadour, menant à sa suite des ménestrels et des jongleurs destinés à remplir l'intervalle des chants, au moyen de toutes sortes de jeux, de contes et de plaisanteries.

Les châtelains réunissaient chez eux, à cette occasion, tous les chevaliers, toutes les

soit par moi répandue en tant de lieux que chacun soit frappé d'admiration au récit de tes œuvres immortelles.

César Nostradamus, Histoire de Provence, in-fol., p. 260, et Fabre d'Olivet, dans ses Imitations de poésies occitaniques, rapportent ce quatrain, et l'attribuent en effet à Béatrix; mais Millot pense qu'il est de Hugues de Penna lui-même, qui l'adressait en remercîment à la comtesse de Provence. Hist. littér. des troubadours, t. 3, p. 310.

dames d'alentour; ainsi s'établit bientôt dans nos provinces des relations de politesse et de prévenances. Des soins, des invitations, des égards, devinrent les élémens d'un commerce social ignoré jusqu'alors.

Mais c'était peu pour les grands de protéger ces maîtres du gai savoir : ils s'efforçaient encore de les imiter. Des ducs, des princes, des rois, se firent eux-mêmes troubadours et trouvères; laissant pour la lyre le bouclier et la lance, ils sentirent qu'aimer et plaire valait mieux que conquérir et ravager. Le goût des vers devint, d'un bout de la France à l'autre, une sorte de passion et de fureur. On en gravait sur les armoiries, sur l'émail et la marqueterie des meubles et des lambris, sur le pavé des églises, des oratoires, des palais [1]; les vitraux, les tombes, les armes, les vases, les tentures, les sceaux, en étaient

[1] Le Grand d'Aussy, Fab., t. 1, préf., p. 10. — Roquefort, de la Poésie française aux douzième et treizième siècles.

couverts[1]; on mit en vers l'histoire[2], la Bible, l'Office divin[3], plusieurs coutumes[4], et des règles de monastères; des prédicateurs édifièrent leurs auditeurs dans des sermons en vers[5]. Un poète anglo-normand ne crut pou-

[1] Le Grand d'Aussy, Fabliaux, t. 1, préf., p. 10, édit. in-8°.

[2] Dans le douzième siècle, Geoffroy Haimar composa en vers de huit pieds l'histoire des rois *anglo-saxons*. Nous avons encore plusieurs chroniques rimées, entre autres celles de saint Magloire, qui contiennent un abrégé de notre histoire, depuis l'an 1214 jusqu'en 1696. — Calendre, ou Qualandre, publia, en 1208, une Histoire des empereurs de Rome, contenant plus de sept mille vers, mss., fonds de Cangé, n. 73.

[3] L'abbé Lebeuf (Académ. des inscriptions, t. 17, p. 729) rapporte des fragmens d'une bible en vers, et des Vies des Saints. Le poète Ruteboeuf rima un certain nombre de Vies de saints et de saintes. *Voyez* le manuscrit n. 7595-2, fol. 97, fol. 108, v°, fol. 126, v°, fol. 130, etc.

[4] *Archæologia*, t. 12 et t. 13, p. 231.

[5] Académie des inscript., in-12, t. 3, p. 475, t. 17; p. 187 et 727. — Roquefort, lieu cité, p. 252 et 253, 254, 255.

La plupart des épîtres de l'Église commentées en vers, se chantaient dans les fêtes de l'église avec cet accompagnement poétique. *Voyez* ce que nous avons dit

voir mieux faire que de rimer les *Institutes de Justinien;* Philippe de Than publia deux poèmes sur la *physique* et la *chronologie;* l'évêque Marbodus en composa un sur les *pierres précieuses*, et Gautier de Metz fit un Traité versifié sur la *Géographie*, l'*Histoire naturelle* et l'*Astronomie*.

Le temps des troubadours et des trouvères est bien remarquable : c'est la seule époque de nos annales où l'imagination puisse se reposer du récit des évènemens politiques, des combats et des révolutions. Nos mœurs, notre civilisation, en un mot, toute notre histoire, subit la captivante influence de ces poètes. Mêlés aux pompes des cours plénières et des tournois, répandus sur la surface de la France, et dans les grandes maisons de ce royaume, ils se sont associés pendant deux siècles à tous les dits et faits de nos ancêtres[1].

Ainsi donc grâces vous soient rendues,

ailleurs sur les *épîtres farcies*, et M. Roquefort, p. 250 et 251.

[1] Millot, Hist. littér. des troubad., t. 1, 2 et 3.

chantres de la joie et des amours; vous par qui nous pouvons contempler la France, moins turbulente, moins insatiable de conquêtes, renonçant, pendant quelque temps, à l'exécrable bruit des armes pour les studieux loisirs de l'étude, les délices de la paix, les molles séductions d'une lyre dont le plaisir et le sentiment avaient monté les cordes inspirées! La seule ambition qui parut alors tenter la patrie, les seuls tributs qu'elle se montra empressée à revendiquer sur les autres nations de l'Europe, ce fut de les voir soumises à l'empire de sa poésie, du rhythme, aux lois de ce langage divin, dont ses seuls poètes trouvèrent le secret. Ce nouveau genre de gloire lui fut dévolu peut-être au-delà même de ses espérances. Les Siciliens reconnurent devoir à nos troubadours les leçons qu'ensuite ils transmirent eux-mêmes à l'Italie [1]. Pétrarque et le Dante, que leur nature privilégiée semblait seule avoir dotés, témoignèrent leur reconnaissance

[1] *Voyez* les notes à la fin de l'ouvrage.

aux Provençaux de ce qu'ils en apprirent [1].

La cour du marquis de Montferrat, Florence, Venise, Mantoue, Gênes, attirèrent ces Amphions par des éloges et des largesses. Jean I[er], roi de Portugal, envoya une ambassade solennelle au roi de France, pour lui demander des poètes et des chansonniers [2]. L'Angleterre, comme l'atteste Dryden; l'Espagne, bien que voisine des Arabes, aimèrent mieux se tourner vers la France pour en ouïr la mélodie [3]; l'Allemagne également, quoiqu'elle ait eu plus tard la prétention d'avoir donné le premier modèle des institutions du moyen âge, enfin l'Europe entière vint à l'école de nos troubadours. Dans toutes les cours étrangères, ces poètes étaient appelés et chéris;

[1] Le Grand d'Aussy, Fabl., t. 1, disc. prélim., p. 4. — Millot, Hist. littér. des troubad., t. 1, disc. prélim.

[2] Abrégé chronol. de l'Hist. d'Esp. Paris, 1777, t. 1, p. 561. — M. Laloubère, p. 109. — *Index rer. ab Aragon. reg. gest.*, p. 303.

[3] Millot, Hist. littér. des troubad., t. 1, disc. prélim., p. 71. — M. Ginguené, Hist. littér. d'Italie, t. 1, c. 6, p. 337.

l'on ne composait que dans leur idiome. Chose remarquable, presque tous les rois de ce temps-là firent des vers en langue romane : c'était surtout quand l'adversité les atteignait, qu'ils prenaient le luth provençal pour se distraire de leurs chagrins. Ainsi Richard *Cœur-de-Lion*, durant sa captivité ; Frédéric III, roi de Sicile menacé d'être détrôné par le pape et le roi d'Aragon ; l'infortuné Conradin, Pierre III, contre lequel Rome avait publié une croisade [1] sentaient se dissoudre le poids de leur peine aux rayons bienfaisans de cette poésie, émanée du soleil de nos provinces méridionales.

On s'est souvent demandé de qui les troubadours et les trouvères tenaient leurs premières leçons ; d'où leur venaient la rime, la mesure, en un mot, le mécanisme et le goût

[1] Millot, Hist. littér. des troubadours, t. 1, p. 59 et suiv., t. 3, p. 23 et 150. — Pierre III, dont il est ici question, était roi d'Aragon. Beaucoup d'autres rois étrangers composèrent des vers, et notamment Alphonse II, aussi roi d'Aragon, et plusieurs autres rois de Portugal.

de leur poésie, et plusieurs ont pensé qu'ils en étaient redevables soit aux Arabes d'Espagne [1], soit aux scaldes du Nord [2]. Question pédantesque et scolastique ! Cette fureur des étymologies, cette investigation des origines a de tout temps conduit nos savans à des hypothèses fastidieuses et déraisonnables.

Les sciences, les arts, les idées, ne peuvent-ils arriver à un peuple qu'à travers

[1] Huet, Lettres sur l'origine des romans. — Fauchet, de la langue et poésie franç., p. 548. — Massieu, Hist. de la poés. franç., p. 76., — Quadrio, *Istoria e Rag. d'ogni poes.*, t. 6, part. 2, p. 299. — Andrès, *Progres. e Stat. d'ogni let.*, etc., t. 1. — Sismonde de Sismondi, Littérat. des peuples du Midi, t. 1, c. 3, p. 78 et suiv. — Comment peut-on soutenir que nous devons la rime aux Arabes, quand Muratori, l'abbé Lebeuf, La Ravallière, et d'autres, rapportent des pièces rimées des sixième, septième, huitième et neuvième siècles, et bien antérieures, par conséquent, à l'influence que les Arabes ont pu exercer sur le continent ? S'il faut absolument chercher une origine à la rime, mieux vaut encore croire qu'elle est une imitation de la poésie employée par les Latins dans la décadence de leur langue. *Voyez* le Rapport sur les travaux de l'Académie de Caen, p. 201 ; et M. Roquefort, lieu cité, p. 37.

[2] *Voyez* une dissertation à ce sujet dans l'ouvrage

une filiation étrangère [1] ? Le flambeau de l'entendement humain, semblable à ces torches errantes que les concurrens se passaient de main en main dans les jeux d'Olympie, ne saurait-il nous éclairer que transmis par nos voisins ? Cette prétendue nécessité de traditions offense la nature, trop abondante et trop riche pour restreindre à la même sphère de connaissances tous les peuples, en la faisant circuler de l'un à l'autre. Non, chacun de ces peuples porte en lui le germe de son talent, de sa gloire, de son caractère. Des nations voisines hâteront bien, par des circonstances accessoires, des relations accidentelles, le développement de ce germe indigène ; mais son existence et sa force

italien de M. Gråberg, sur les Scaldes. On a aussi pensé que les écrivains anglo-normands adoptèrent les traditions bretonnes, galliques et saxonnes qui ensuite se répandirent en France.

[1] « Les nations, dans la vigueur de la jeunesse, n'ont aucun besoin de modèles étrangers : elles tirent tout d'elles-mêmes. » Sismonde de Sismondi, Littérat. du midi de l'Europe, t. 1, c. 1, p. 1 et suiv.

viennent du sol et du climat de la patrie.

Un moment arrive, décisif et opportun, chez tous les peuples, où le résultat des évènemens antérieurs, accumulés, combinés par le temps et le hasard, doit avoir son explosion plus ou moins heureuse. Ce lent ouvrage des circonstances et des mœurs, dont le résultat éclate tôt ou tard avec une force invincible, est comme l'éruption d'un volcan qui, pour s'opérer tout à coup, n'en a pas moins été préparée depuis long-temps dans les flancs obscurs de la terre. Ainsi, par exemple, le siècle de Louis XIV venait de loin, et, pour ainsi dire, étendait ses racines jusqu'aux premiers siècles de la dynastie dont elles avaient pompé la force et la vertu; de même aussi, dans la décadence actuelle, se retrouvent les dérèglemens de la régence, le philosophisme et l'irréligion du dernier siècle, la futilité des esprits, et leur habitude à se jouer des choses les plus graves, les plus saintes : funeste assemblage qui détrôna la vertu, et rendit l'enthousiasme ridicule!

Redisons-le encore, une nation tire de ses propres entrailles ses destins les plus beaux; ils ne lui viennent point d'adoption et d'emprunt; quand cette nation a joui de son siècle de génie, quand elle a jeté le feu dont les alimens s'étaient depuis long-temps amassés, tous les efforts tentés par la morale, les règlemens civils, les dispositions législatives et politiques, ne pourraient raviver sa splendeur éclipsée. A moins pourtant qu'un puissant génie ne rétablît miraculeusement ces institutions fondamentales, et en quelque sorte innées, à l'ombre desquelles tous les peuples ont trouvé le bonheur et la gloire. Autrement cette nation périra, et de ces cendres ne renaîtra que lentement à de nouveaux destins; ainsi la Rome des Virgile, des Varron, des Horace, des Tacite, et la Rome du Dante, de l'Arioste, du Tasse, de Raphaël, de Michel-Ange, séparées l'une de l'autre par des siècles de destruction et de barbarie, brillèrent à des époques diverses. Mais sans cette mort politique et civile, point de résurection éclatante à espérer!

Qu'ont produit les voeux et les exhortations de Sully, en faveur du rétablissement de la chevalerie sous Henri IV [1]? Et de nos jours, qu'est-il résulté du décret instituant les prix décennaux? Cette digression nous mènerait loin; revenons à nos troubadours et à nos trouvères. Est-il conforme à ces principes d'éternelle vérité, d'attribuer à l'influence des Arabes et des scaldes du Nord, les inspirations, le rire franc et joyeux, qui distinguaient ces poètes? De pareils avantages sont innés, et aucune école ne put les transmettre en dépit de la nature. Voyez la marche aisée et libre de ces premiers enfans de nos muses modernes; remarquez leur facilité à se jouer des entraves de la mesure, et de leurs rimes simples ou redoublées, croisées, enlacées de tant de manières! Pour porter avec légèreté ces liens compliqués, ils ont dû se les choisir, se les imposer d'eux-mêmes et volontairement, autrement leur allure gênée révèlerait toujours les

[1] *Voyez* les notes à la fin de l'ouvrage.

serviles imitateurs d'un art dont il n'eurent pas tous les secrets.

D'ailleurs, les Arabes, quoique conteurs spirituels, plaisans, n'en étaient pas moins d'un caractère grave et sérieux; tandis que la gaîté de nos premiers poètes allait jusqu'à la bouffonnerie. Les Arabes employaient souvent dans leurs ouvrages l'hyperbole et les métaphores, tandis qu'à peine trouve-t-on de ces sortes de figures dans nos anciennes poésies [1].

[1] On voit néanmoins dans les poésies provençales des figures et des allégories qu'on croirait textuellement traduites des Orientaux : telle est, par exemple, l'épitaphe que Bertrand Carbonnel fit pour la dame D'Eiguières, morte à la fleur de son âge : *Pleurez, filles, et vous femmes fécondes, car le soleil de votre honneur est perdu; avant d'achever son cours naturel, il a disparu dans l'ombre où finissent les femmes éloquentes*. Telle est encore cette comparaison de Richard Barbesieu, faisant allusion aux amis qui l'ont servi : *Ainsi qu'un éléphant renversé par terre ne peut se relever, jusqu'à ce qu'un grand nombre d'autres éléphans le fassent relever par leurs cris; de même, je ne serais jamais sorti de l'affliction, si*, etc. On trouve dans la même chanson trois ou quatre autres comparaisons

On ne peut cependant se le dissimuler; les troubadours ayant connu et apprécié les Arabes, ceux-ci eurent une certaine action, comme nous l'avons dit ailleurs, sur la galanterie et le goût du merveilleux en France. Dès le onzième siècle, la jeunesse française et normande allait étudier en Espagne, et en rapportait des fables qu'elle imitait en partie [1], et dont les sujets furent brodés sur les tapisseries de Bayeux. Reconnaissons même encore qu'au douzième siècle, on parlait en France, non-seulement de la littérature orientale, mais encore de la littérature des Indiens [2]; l'ouvrage

également dans le goût oriental. Pierre Vidal, Arnaud de Carcassès, Pierre d'Auvergne, et plusieurs autres troubadours, ont des allégories que ne désavouerait pas la littérature arabe.

[1] *Voyez* les notes à la fin de l'ouvrage.

[2] Jean de Hanville, dans un poème qu'il dédia, en 1187, à Gautier, archevêque de Rouen, fait un état des lettres à Paris qui prouve qu'on y connaissait la littérature indienne. Ses vers sont très curieux.

> *Exoritur tandem locus, altera regia Phœbi,*
> *Parisius, cyrrhæa viris, crissæa metallis,*
> *Græca libris, inda studiis, romana poetis.*
> *Attica philosophis*, etc.

de Bidpaï et le philosophe Locman n'étaient point ignorés des trouvères [1].

Mais nos poètes, redevables aux Orientaux des sujets de quelques fables, n'en ont pas moins un talent inné; ce talent devait même agir bien puissamment en eux puisqu'il leur faisait franchir les Pyrénées pour consulter les traditions orientales, et imiter, par goût et par instinct, les contes et les nouvelles des Arabes: les aventures chevaleresques, les prodiges des croisades, l'amour des dames, et le ciel de la France, avaient sans doute fait éclore cette disposition poétique, indépendamment de toute autre cause étrangère.

Il serait encore moins judicieux de voir dans nos premiers poètes les émules, les disciples des scaldes du Nord, dont la gloire s'était dissipée avant l'apparition des trouvères [2].

[1] Les trouvères connaissaient le philosophe *Locman*, qu'ils appellent *Logman* (dits et moralités des philosophes). Le *liber librorum*, dont parlent les trouvères est vraisemblablement l'ouvrage de *Bidpaï*.

[2] Le neuvième siècle fut l'âge d'or des scaldes; à cette époque on ne connaissait pas encor les trouba-

Les cantiques, les hymnes, sombres mélancoliques, belliqueux, de ces Scaldes sanglans, dont la harpe ne résonnait que pour célébrer la destruction et la mort, et dont toutes les images représentaient de lugubres forêts de sapins, des rochers dépouillés, la Baltique hérissée de frimas, l'ours sauvage rugissant dans son antre, et mordant le trait du chasseur norwégien; ces cantiques, ces hymnes, disons-nous, n'ont aucune similitude avec les sujets badins et voluptueux de nos poètes, qui commencent presque tous leurs ouvrages par les plus riantes peintures du printemps.

Ce serait peu faire connaître les trouba-

dours et les trouvères, qui ne parurent que dans les douzième et treizième siècles. *Vide Jac. Grâberg, Saggio istorico sugli Scaldi*, t. 1, p. 8. Soutenir que les Scaldes furent les instituteurs de nos poètes, est aussi peu raisonnable que de croire ceux-ci les maîtres des Scaldes. Cette dernière opinion a été présentée, mais sans succès, par M. Eric Nicolas Bill. Madelpado, dans une dissertation intitulée: *De Antiquitatis in Sueciâ Reliquiis, Dissertatio quam præside M. Erico M. Fant., Hist. Prof. reg. et Ord. S. A. S. M. P. P.; Ericus Nic. Bill. Madelpadus, in Auditorio Gustaviano majori Upsaliæ, D.* 5 *mart.* 1791, p. 13.

dours et les trouvères si, se bornant à ces idées générales et préliminaires, on se dispensait de présenter un apperçu de leurs aventures et quelques traductions de leurs poésies.

Mais il était difficile de donner à ce travail une forme qui ne le confondît pas avec les nombreuses vies des troubadours qu'ont fournies nos compilateurs, depuis Hermentère et le Moine des îles d'Or, à l'histoire de notre littérature.

D'un autre côté voulant éviter la sécheresse de simples notices ou d'articles biographiques, on a cru pouvoir rassembler dans une action intitulée *la Cour d'amour de Romanin*, tout ce qu'il y avait à dire de piquant et de curieux sur les troubadours, les ménestrels, les jongleurs, et ces assemblées galantes où les amans venaient soumettre sérieusement aux belles présidentes leurs disputes et leurs plaintes [1].

Si l'on essaie ici de remettre en scène la plupart des poètes du treizième siècle; c'est

[1] *Voyez*, sur l'existence de la Cour d'amour, les notes à la fin de l'ouvrage.

pour leur restituer leurs propres discours, leurs actions, leurs poésies; seulement, et pour les rendre intelligibles (car leur vieux langage est incompréhensible pour plusieurs lecteurs), nous essaierons de les traduire en vers français du provençal et de la romane. Enfin, ce sont ces poètes eux-mêmes qui agiront et parlèront, comme on peut supposer vraisemblablement qu'ils le firent. Nous n'aurons ainsi que le faible mérite de les faire intervenir de manière à motiver leurs discours et leurs actes.

Décrire les mœurs de ces temps, sera peut-être obtenir qu'on pardonne à l'apparente frivolité du sujet. Au surplus, comment le trouver trop frivole, quand non-seulement il doit servir à donner une juste idée de l'esprit et du caractère de plusieurs siècles de notre histoire, mais encore en se rappelant qu'il fut traité par des hommes très graves et très savans? Les cours d'amour, distractions privilégiées des papes et des cardinaux, eurent pour historiens les présidens Fauchet et Ro-

land; pour arrêtistes et hommes de lois, Martial d'Auvergne, notaire au châtelet de Paris, et Benoît de Court, jurisconsulte fameux, qui, dans son Commentaire sur les arrêts d'amour, cite de nombreux passages du droit civil et canonique, des saintes écritures, des poëtes sacrés et profanes, des coutumes et des ordonnances.

Le goût pour les cours d'amour et les discussions subtiles en fait de sentiment fut si prononcé dans les siècles dont nous allons rouvrir les époques singulières, que sous Charles V on institua une *cour amoureuse*, sur le modèle des cours souveraines. Parmi ses officiers, tous choisis dans la plus haute noblesse, étaient cinquante-neuf conseillers, cinquante-sept maîtres des requêtes, trente-deux secrétaires, parmi lesquels se distinguaient les ducs de Guyenne, de Bourgogne, de Bourbon, cinquante-deux sergens, huissiers d'armes et trésoriers, dont les sires de la Roche-Guyon, de Châlons, de la Trimouille et de Humières faisaient partie. Venaient en-

fin les substituts du procureur général de la *cour amoureuse*, au nombre de huit; savoir: un duc, deux comtes, un baron, deux curés et deux chanoines [1].

Long-temps après la vogue des cours d'amour, le souvenir s'en perpétuait encore, mais par des ouvrages dépouillés de la naïveté originale, et n'étant plus que de pédantesques et de glaciales imitations, où l'abus de l'esprit et la profusion des fades madrigaux ne pouvaient remplacer la chaleur du sentiment, la ferveur du plaisir et la loyauté d'une gracieuse ignorance. Ainsi parut la *Logique des amans*, par l'académicien Callière, qui, de sang-froid, applique les catégories d'Aristote et la métaphysique de Descartes aux entretiens de deux amans [2]; ensuite l'*Édit d'amour*, par l'abbé Régnier Desmarais [3] ! le *Congrès de*

[1] Villaret, année 1392. — Mém. de l'Academ. des inscript., t. 7.

[2] Bibl. univ. des Rom., vol. de nov. 1776, p. 176 et suivantes.

[3] OEuvres de Regn. Desm., t. 1, p. 121. — Mélanges d'une grande Bibl., t. 4, p. 344.

Cithère, où *le comte Algarotty* personnifiant les jeux et les ris, les fait siéger dans le palais de glace de l'allégorie[1] ! Puis les fameuses *Thèses de l'amour*, par Scipion Maffei[2]? Enfin celle que soutint, sur le même sujet, le cardinal de Richelieu ; et plus tard mademoiselle de Scudéry, et les beaux esprits de l'hôtel de Rambouillet[3] ?

Ces ouvrages langoureux sont les caricatures musquées de mœurs et d'usages qui, en eux-mêmes, ont pourtant un charme réel, car c'est encore en quelque sorte le reflet d'une nature, dont le fard imposteur n'a pas altéré la vérité. Ce sera donc ce charme où l'art est étranger, que nous tenterons de reproduire dans le récit suivant.

[1] Bibl. des Rom., août 1786, p. 107, 136.

[2] *Voyez* Mélanges de maximes, de réflexions et de caractères, par M. D., licencié en droit. On y a joint une traduction des *Conclusioni d'Amore*, de Scipion Maffei, avec le texte à côté. Paris, 1755, 1 vol. in-8°.

[3] *Voyez* en outre les Mém. vrais ou supposés de la princesse Palatine, Mercure de France du 17 juin 1786, p. 124-134. — L'Année littér., 1786, t. 5, p. 80. — Mémoires de l'Acad. des inscript., t. 7.

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.

TABLE

DU CINQUIÈME VOLUME.

		pages.
VINGT-HUITIÈME RÉCIT.	— Grands tournois. — Distribution des prix. — Fêtes et divertissemens à la cour.	7
VINGT-NEUVIÈME RÉCIT.	— Seconde Croisade.	67
TRENTIÈME RÉCIT.	— Saint-Bernard. — L'abbé Suger. — Abeilard et Héloïse.	105
TRENTE-UNIÈME RÉCIT.	— Philippe-Auguste. — Nouvelle Croisade. — Exploits de Richard-Cœur-de-Lion. — Palais enchanté du Vieux de la Montagne. — Assassinat du jeune Artus. — Siége et pillage de Constantinople. — Croisade contre les Albigeois. — Guerre contre les Anglais — Bataille de Bouvines.	207
TRENTE-DEUXIÈME RÉCIT.	— Des Troubadours et des Trouvères ; des Ménestrels et des Jongleurs.	301

FIN DE LA TABLE DU CINQUIÈME VOLUME.

MUSÉE RELIGIEUX,

OU

CHOIX DES PLUS BEAUX TABLEAUX

DES PEINTRES LES PLUS CÉLÈBRES;

GRAVÉS A L'EAU-FORTE, SUR ACIER,

PAR RÉVEIL,

RECUEILLIS, MIS EN ORDRE ET ACCOMPAGNÉS DE NOTICES HISTORIQUES

PAR UN ECCLÉSIASTIQUE DU CLERGÉ DE PARIS;

OUVRAGE DÉDIÉ A MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE.

3 SOUS LA LIVRAISON DE 3 PLANCHES,

Tous les samedis à partir du 1er février 1834, il en paraît une livraison régulièrement.

Nota. *Le 10 juillet 1835, a paru la 76e livraison.*

Les Annales de la religion n'ont pas seulement inspiré de grands orateurs, de sublimes poètes, des historiens nombreux; la toile s'est animée tour à tour sous l'admirable pinceau des maîtres de toutes les écoles qui se sont plu à retracer aux yeux ce que l'histoire des deux Testamens offre de plus mémorable, de plus frappant, quelquefois même de plus gracieux. Chaque fait principal a su faire naître des inspirations diverses; depuis les œuvres si étonnantes dont Raphaël a embelli le Vatican, jusqu'aux modestes traits d'un saint patron, d'une vierge presque inconnue, chaque époque, on pourrait dire chaque page de nos livres saints, a été pour le génie des grands peintres une source féconde des plus magnifiques créations.

Les musées publics, les basiliques célèbres, les collections particulières, s'enrichissent à l'envi de ces précieux monumens de la piété du siècle qui les vit éclore; mais la fortune modeste ne peut atteindre à leur prix toujours élevé, et chaque instant voit exprimer le regret qu'on n'ait pas cherché à rendre plus accessibles les gravures si nombreuses qui en offrent les traits et la pensée; ou que leur mélange avec des représentations profanes ne permette pas de les abandonner sans discrétion à tous les regards.

Nous avons choisi dans le nombre immense des tableaux des grands maîtres ceux qu'une critique sévère a placés au premier rang.

Le *Musée religieux* sera composé de 300 gravures en 100 livraisons, formant 4 volumes petit in-8, papier vélin.

Le prix de chaque livraison, est de 3 sous (15 centimes).

Franc de port, Paris et départemens, payé d'avance, pour trois mois, ou 13 livraisons, 2 fr. 35 c. — Six mois, ou 26 livraisons, 4 fr. 70 c. On envoie chaque mois pour les départemens, et chaque semaine pour Paris.

Les lettres doivent être affranchies.

VOYAGE à Prague et à Léoben, ou Correspondance entre un père et son fils en septembre 1833, par M. le vicomte Walsh. 1 vol. in-8. 1834. 5 »

VIE POLITIQUE de M. Talleyrand-Périgord, prince de Bénévent; par M. Alexandre Sallé. 1 vol. in-8. 6 50

DE L'HOMME et de l'État actuel de la Société, par M. le lieutenant-général Donnadieu. 1 vol. in-8 satiné (1833). *Franco*. 7 f. 50 c. et pris à Paris. 6 »

LA RELIGION constatée universellement, à l'aide des sciences et de l'érudition modernes, ou Traité des preuves de la Religion, mis au niveau de l'état actuel des connaissances humaines, par M... de la Marne (1833). 2 gros vol. in-8. 8 »

MÉLANGES politiques et littéraires, Scènes contemporaines, par M. le vicomte Walsh. 1 gros vol. in-8 satiné (1832). 7

VIE ANECDOTIQUE de Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné d'Artois, duc de Bordeaux. 1 vol. in-12, sur papier vélin, avec portrait, et *fac-simile* d'une carte de France, tracée et coloriée par le prince (1832); 4 fr. et *franco*. 4 6

DIX JOURS DE 1830. Souvenirs de la dernière révolution, par A. Sala, ex-officier de la garde royale, 2[e] édit., revue et augmentée. Paris, 1831, in-8. Par la poste, 3 f., et pris à Paris. 2 5

PREUVES AUTHENTIQUES de la Mort du jeune Louis XVII; détails sur ses derniers momens; etc., etc. 1 5

LETTRES VENDÉENNES, par le vicomte Walsh; 4[e] édit. 2 vol. in-8 avec 2 fig. 12

Le même ouvrage, 3 vol. in-12. 8

SUITE AUX LETTRES VENDEENNES, ou Relation du Voyage de S. A. R. Madame, duchesse de Berri, dans l'Ouest et le Midi, en 1828, 2[e] édition, revue et augmentée, par le même. 1 fort vol. in-8. satiné. 7

LE FRATRICIDE, ou Gilles de Bretagne, par le même. 2[e] édit., 3 vol. in-12. 7 5

LETTRES sur l'Angleterre, ou Voyage dans la Grande-Bretagne, en 1789; par le même. 1 vol. in-8. avec 6 fig. 7 5

VIE de St.-Vincent de Paul, par M. Capefigue. 1 vol. in-8. 6

Le même ouvrage, sur papier vélin satiné. 10 »

MÉMOIRES du duc de Saint-Simon sur la cour de Louis XIV et la Régence, édition (1826) mise en ordre par M. F. Laurent, etc. 6 vol. in-8. pap. vélin. 36 »

HISTOIRE des Émigrés français depuis 1789 jusqu'en 1828; par M. Antoine (de Saint-Gervais), 3 vol. in-8. 15 »

Lagny. — Imprimerie d'A. Le Boyer et C[e].

LA GAULE
POÉTIQUE.

6.

DENTU. — DELAUNAY, libraires, Palais-Royal.
BOHAIRE, Boulevard des Italiens.
P.-H. KRABBE, 12-14, rue de Bussi.

LAGNY. — Imprimerie d'A. Le Boyer et Cie.

LA GAULE POÉTIQUE

PAR

M. DE MARCHANGY,

5e ÉDITION,

PUBLIÉE SUR LES NOTES ET LES CORRECTIONS LAISSÉES PAR L'AUTEUR.

6

Paris,

L.-F. HIVERT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

55, QUAI DES AUGUSTINS.

1835.

LA

GAULE POÉTIQUE.

TROISIÈME ÉPOQUE.

TRENTE-TROISIÈME RÉCIT.

La Cour d'amour Romain [1].

A l'issue de l'hiver, *alors*, dit un romancier, *que le joli temps de prime-vert commence, et qu'on voit arbres verdoyer, fleurs épanouir, et qu'on entend oisillons chanter en toute joie et douceur d'amour* [2], l'ormel des jeux, dont le feuillage couvrait les réunions

[1] *Voyez* les notes à la fin de l'ouvrage.

[2] Presque tous les romans et poésies de ces vieux temps commencent par une peinture de la belle saison. Voyez-en des exemples dans *Guérin de Monglave*, dans le *roman* d'*Erec et Enide*, dans le fabliau d'*Aboul*, etc.

des troubadours et des chevaliers amoureux, laissait déjà poindre sa verdure; les bancs de gazon qui l'entouraient, s'émaillaient de blanches marguerites, et sur le ruisseau voisin se courbaient avec souplesse de flexibles berceaux de roses champêtres.

Devant le perron de chaque habitation seigneuriale, un ormel était planté, consacré à la tenue des cours d'amour, aux récits des paladins, et aux premiers chants de la renaissante poésie [1].

Dans le treizième siècle, plusieurs ormels furent justement vantés en France. On citait surtout ceux des cours de Provence, où la

[1] *Voyez* l'Hist. littér. de France. — Le Grand d'Aussy, notes sur le fabliau d'*Hueline, ou le jug. d'Amour*, t. 1, p. 244. Voilà pourquoi ces cours d'amour étaient appelées quelquefois *Gieux sous l'ormel*. *Voyez* encore sur les *puyds*, *Cours d'amour* et *Gieux sous l'ormel*, Farin, Histoire de Rouen, in-4°, t. 1, part. 3, p. 56. — Daire, Tabl. hist. des sciences et belles-lettres dans la Picardie, p. 158. — Ducange, Gloss. lat., v° *Podium*. — Fauchet, Hist. des anciens poètes français, t. 2, p. 578. — Disc. sur les arcs triomphaux dressés en la ville d'Aix. — *Voyez* les notes du 33e récit, à la fin de l'ouvrage.

belle Jeanne Ire, reine de Naples, vint présider les jeux pendant son séjour dans nos provinces [1]; ceux des Châteaux de Signes, de Pierre-Feu et de Romane ou de Romanin [2], petite ville agréablement située sur les bords de l'Isère; celui d'Avignon, où Laure, amante de Pétrarque, tint plusieurs fois la cour d'amour [3], dont le pape lui-même et ses cardinaux protégeaient les assemblées [4].

Les lecteurs qui n'ont point attentivement observé les mœurs de ce temps-là, ne croi-

[1] Sismonde de Simondi, Littér. des peuples du midi, t. 1. — Le marquis de Paulmy (Mélanges tirés d'une grande bibl., t. 4, p. 244) dit que la mère du duc d'Orléans (Louis XII) tenait chez elle une espèce de cour d'amour. C'était alors la folie dominante. *Voyez* Mém. de l'Acad. des inscript., t. 7.

[2] César Nostradamus, Histoire de Provence, in-fol., p. 133. — Jean Nostradamus, Vies des poètes provenç., p. 27, éd. de Lyon, de 1595. — L'auteur de la Descript. des arcs de triomphe d'Aix, p. 25 et suiv.

[3] *Aless. Tassoni, Consider. sopra le rime del Petrar.*, Son. 178. — Le Dict. hist. portatif de femmes célèbres, 2 vol. in-8°, 1769, aux mots *Avignon, Baux, Béatrix, Briande d'Agoust*, etc.

[4] Disc. sur les arcs triomph. d'Aix, p. 26.

ront pas à la juridiction sérieuse des parlemens d'amour, ainsi, nommés par Fauchet et Caseneuve; plusieurs n'y voient sans doute que des assemblées badines où l'on prononçait sur les griefs des amans, sans autre résultat des décisions rendues par des dames du galant tribunal qu'un moyen de s'égayer par des fictions ingénieuses. Cette dernière opinion serait une erreur; on jugeait gravement dans les cours d'amour, des causes qui n'étaient point imaginées à plaisir. Nulle puissance n'eût osé enfreindre leurs arrêts sans appel [1]. Les amans ajournés devant elles auraient été honnis et méprisés, s'ils en avaient méconnu l'autorité, ou s'ils se fussent dérobés à la ponctuelle exécution de ces condamnations en dernier ressort [2].

Cette espècc d'inquisition, dont les inconstans et les trompeurs devaient seuls redouter

[1] Le Grand d'Aussy, préf. des Fabliaux, t. 1, p. 22, in-8°; et ses notes sur le fabliau d'*Huéline ou le Jugement d'amour*, t. 1, p. 244.

[2] Le Grand d'Aussy, préf. p. 22 et 23.

la sévérité devint si célèbre sur le continent, que des rois eux-mêmes briguaient l'honneur d'y paraître dans les fonctions de *prince d'amour*, remplies alternativement par l'empereur Frédéric, le roi Richard, le dauphin d'Auvergne et les comtes de Provence [1]. Les conseillers de ce singulier parlement étaient choisis parmi les dames que tenaient en recommandation leur esprit et leurs attraits [2].

L'audience des *plaids d'amour* causait autant de joie, de transports et d'apprêts que l'ouverture d'une joute ou d'un carrousel. On se rendait de cent lieues à cette audience, précédée de trois veillées pour les jeux dans lesquels les troubadours, les trouvères et les ménestrels récitaient des poésies, des fabliaux et des romans.

L'illustre Phanie de Gantelme, dame du

[1] Villaret, Hist. de France, t. 12, p. 97. — Le Grand d'Aussy, préf. p. 22 et 23.

[2] César Nostradamus, Hist. de Provence, in-fol., p. 133. — Moréri, au mot *Troubadour*.

château de Romanin [1], fit annoncer qu'Amour tiendrait son lit de justice, le 6 du mois de mai, sous l'ormel dudit château de Romanin. Des fêtes de toute espèce, la foire de Cremieu, une chasse dans la forêt de la Tour-du-Pin, devaient concourir aux plaisirs de la session.

A peine cette nouvelle fut-elle répandue en France, que, sous la permission du comte Raimond Bérenger, désigné pour présider les plaids, le viguier d'amour, à la requête des amoureux plaignans, donna les ajournemens à jour fixe [2], et chacun se mit en marche de

[1] Imitation de poésies occitaniques, par Fabre d'Olivet. t. 2.

[2] L'auteur du fameux roman de la Rose parle des ajournemens de la cour d'amour.

> La dieu d'amour, sans terme mettre,
> De lieu, de temps ni de lettre,
> Toute sa baronie mande,
> Aux uns prie, aux autres commande,
> Que tantôt ces lettres vues,
> Et qu'iceux les auront reçues,
> Qu'ils viennent à son *parlement*.

Voyez les notes du trente-troisième récit, à la fin de l'ouvrage.

toutes parts pour se rendre au castel de Romanin.

Bertrand d'Almanon, épris de Phanie de Gantelme, Nazémur le Noir, homme courtois et beau parleur qui, dans ses vers, appelle l'Amour *le Roi Dieu*; Giraud de Borneil, loué par le Dante; Perdigon, fils d'un pauvre pêcheur de l'Esperon; Guilhelm d'Amalric et le noble, le magnifique Savari de Mauléon [1], se rendaient à petites journées et pédestrement, selon l'usage des troubadours, à l'ormel de Romanin, s'arrêtant volontiers aux bords des fontaines et à l'entrée des bois, devisant sur l'amour et racontant de facétieuses aventures. Quelques-uns d'entre eux, à leurs chapeaux couronnés de plumes, à leurs toques ombragées d'aigrettes, avaient attaché une cigale d'or [2]. Cette chanteuse des prairies, qui dure peu de jours, s'abreuve de rosée et s'anime

[1] Millot, t. 2, p. 1; t. 1, p. 428; t. 2, p. 99.

[2] Les poëtes grecs, selon Platon, portaient aussi quelquefois à leur coiffure une cigale d'or.

au soleil, était l'emblème ingénieux de ces poètes provençaux; l'astre de leur pays semblait ne les avoir créés que pour charmer un instant par leurs accords nos beaux rivages.

La caravane, se grossit en chemin d'une foule de troubadours, voyageant au son de la lyre et des flûtes, lorsqu'elle aperçut des nuages de poussière fuyant comme de légères vapeurs devant un grand nombre de haquenées et de mulets richement couverts. C'était le brillant cortège des dames venant siéger dans la cour d'amour, des filles d'honneur, des bachelettes, écuyers et camaristes. Parmi ces belles conseillères, qui n'eût pas admiré la comtesse de Die, Mabille, dame d'Hyères, Clarette de Baux, Urzine de Montpellier, Huguette de Forcalquier, Blanche de Flassans et Jausserande de Claustral? Les troubadours, éblouis de tant d'appas, se rangèrent par respect sur le bord de la route. Quelques-uns se mirent à genoux et firent le signe de la croix[1]; d'autres promirent de faire dire des messes et

[1] Millot, Hist. littér. des troub., t. 3, p. 29.

de faire brûler cierges et lampes pour se rendre ces belles favorables[1]. Le troubadour Deudes de Prades, chanoine trop mondain[2], s'écrie en voyant sa dame. *Je ne voudrais pas être en paradis, à condition de ne point vous aimer!* Enchérissant encore sur cette exclamation, Oudart de Lacernie déclare : *qu'il aimerait mieux avoir l'amour de sa belle, que d'être roi du paradis*[3]. Un autre dit en contemplant l'objet de ses voeux : *Je vous vois, mais je tais votre nom, celui qui voudra le connaître, il n'est ailes de colombe où il ne le trouve naturellement écrit.* Jean Renart, voyant se réfléchir l'image fugitive de sa maîtresse dans le canal qui bordait la route, jette un anneau dans ce miroir limpide, en disant : *O femme, puisque je ne peux t'offrir cet anneau à toi-même, je le donne à ce que j'aime le mieux après toi*[4]*!*

[1] Millot, *ib.* — Le Grand d'Aussy, tr. des Fab. — La Curne de Sainte-Palaye, Mém. sur la chevalerie.

[2] *Deudes de Prades*, chanoine de Maguelone, fut un troubadour estimé.

[3] Fauchet, t. 2, p. 146.

[4] *Voyez* le fabliau de l'*Ombre et de l'Anneau*, par

Nos troubadours se remirent en voyage, pensifs et préoccupés de cette merveilleuse rencontre; alors soupirs, *doulоir* et rêveries remplacèrent contes et propos badins.

Bientôt un spectacle singulier vint les distraire de leur mélancolie; ils virent parmi des rochers et des buissons où nul chemin ne fut jamais frayé, une longue file d'hommes et de femmes, marchant deux à deux, et couverts d'habits chamarrés de couleurs et de rubans. C'était la confrérie des pénitens d'amour, appelés *Galois*, par le chevalier de la Tour, qui nous en a conservé la véridique et néanmoins incroyable histoire.

Ces vagabonds, dont on aura peine à concevoir l'étrange manie, formaient une secte, dont les membres faisaient vœu de prouver l'excès de leur amour par leur opiniâtreté invincible à braver les rigueurs des saisons, et à supporter, en l'honneur de ce qu'ils aimaient, les souffrances les plus aiguës. Selon les statuts

Jean-Renart, traduit et abrégé par Le Grand d'Aussy. Fabl., t. 1, p. 179, in-8°.

de l'institution, les chevaliers et écuyers, les dames et damoiselles (car cette folie fut contagieuse dans les deux sexes) devaient se couvrir durant les ardentes chaleurs de la canicule, de manteaux et chaperons doublés, courir sur les montagnes brûlées des rayons du midi, et dans les sables pétillant des feux du soleil. Pendant l'hiver, ces fanatiques dépouillaient leurs vêtemens, ne gardaient qu'une toile légère, et se promenaient lentement vers l'étang du nord et sur les neiges où soufflait la bise[1]. C'eût été, selon eux, un péché irrémissible que de ne point intervertir ainsi l'ordre des saisons; il fallait prendre fourrure en hiver et toile fine en été; car, disaient-ils, *amour doit suffire à tout; une seule chose est nécessaire à qui sait aimer, le reste lui est indifférent; il n'est pour lui qu'un mal et un bien au monde, c'est la vue ou l'absence de sa mie.*

[1] Le chevalier de la Tour, Instructions à ses filles, — La Curne de Sainte-Palaye, Mémoires sur l'Ancienne chevalerie, t. 2, p. 62 et suiv. — *Voyez* les notes à la fin de l'ouvrage.

Cette secte prit naissance en Poitou; et quoique ses prosélytes mourussent en grande partie de froid, de fatigues et de besoin, elle avait tellement troublé les cerveaux, qu'on vit des milliers de ces frénétiques, se répandre dans plusieurs provinces, s'en allant processionnellement aux lieux devenus célèbres par quelque passion exemplaire, et consacrés ainsi comme des rendez-vous de dévotion amoureuse.

Ceux que les troubadours rencontrèrent allaient à l'ormel de Romanin, recueillir précieusement, en de petits vases de cristal, la rosée qui étincelait chaque matin sur les tiges de cet arbre sacré pour eux. C'était à les entendre, un élixir dont les gouttes divines mêlées à la boisson vulgaire, composaient un breuvage capable d'inspirer de doux sentimens.

Les troubadours, après avoir vu défiler cette procession, s'entretenaient des folies qu'amour peut causer, lorsqu'ils aperçurent sur la pente d'un coteau de bruyère, une sta-

tue de marbre, dans une cellule abritée sous des figuiers, nouveau témoignage de l'empire qu'exerçait alors l'amour avec un si grand ascendant sur ces contrées, qu'on ne pouvait y respirer sans être embrasé de ses feux. Raimond Jordan, vicomte de Saint-Antoni, habitait cette cellule. Ce troubadour aimait éperdument la jolie Mabille de Riez ; celle-ci le payait de retour ; mais la pudeur et la modestie gardaient si bien son secret, que Raimond Jordan, malgré la pénétration commune aux amans, ne put deviner le sentiment qu'il avait fait naître. Au désespoir de cette froideur apparente, il partit pour la guerre, et le bruit de sa mort ayant frappé Mabille de Riez, cette jeune femme, déjà oppressée sous le poids d'un sentiment péniblement renfermé dans son sein, ne sut point résister à sa douleur. Cependant Raimond Jordan, couvert de gloire et comblé d'honneurs, revenant suivi des captifs qu'il amenait aux pieds de sa maîtresse, arrive et rencontre un cercueil où, sur le drap virginal, l'aiguille avait

brodé, au milieu des larmes figurées, les armoiries de Mabille de Riez, avec ce nom chéri à l'entour. A cette vue, il reste consterné et interdit. Le convoi passe, et Jordan, toujours immobile, demeure fixé au même endroit. Enfin, le mouvement et la parole ne lui reviennent que pour donner des signes d'une incomparable douleur; en vain on essaie de le consoler; le malheureux amant échappe aux bras de ses écuyers en poussant des cris déchirans, se sauve dans la solitude, et devient ermite près du torrent, où il fait ériger la statue de la tendre Mabille de Riez[1].

Les troubadours s'agenouillèrent au pied de ce simulacre attendrissant, et après avoir dit *trois* PATER et *trois* AVE, ils continuèrent leur chemin, et près quelques autres rencontres, découvrirent le bourg de Romanin, avec ses chaumières entourées d'alisiers, et dominées par un célèbre monastère, et plusieurs

[1] Il érigea cette statue près du monastère de Montmajour où il se fit religieux. Le moine des Isles d'or et Nostradamus parlent de ce monument.

châteaux. Le plus apparent, celui de Phanie de Gantelme, était couvert de plomb et de tuiles peintes. Au lieu des marques de la féodalité et de la guerre, ce manoir, devenu maintenant l'asile inviolable des troubadours et le siège des *parlemens* d'amour, n'offrait qu'emblèmes de paix et de douceur. Les tourelles faisaient place aux colombiers, les remparts aux terrasses couvertes de berceaux de lilas, et de chèvre-feuille. Sur les crépeaux, jadis ébréchés par les lances, noircis par les brandons et les fascines, serpentait la vigne enlacée à la clématite.

L'intérieur du château ne présentait pas de moins agréables métamorphoses. Les fenêtres au lieu de se fermer par les tristes grilles en usage alors, étaient garnies avec des châssis de vitraux en losange, sur lesquels on avait tracé, en diverses couleurs, des devises et des *rebus* d'un sens amoureux. Autour de la grand'salle, naguère lambrissée de sanglantes armures et des lambeaux poudreux de bannières, se voyaient les portraits les plus célèbres du douzième siè-

cle. Le premier de ces portraits, brodés en tapisserie par Phanie et ses filles d'honneur, représentait Guillaume IX, comte de Poitou, bon troubadour, vaillant et courtois chevalier. Passionné jusqu'à la folie pour les dames, c'était trop peu, selon lui, de n'en servir qu'une en sa vie : aussi fut-il *trompeur* et *volage*. Un jour qu'il entendit à leur insu de belles pélerines converser sur l'indiscrétion des hommes, il contrefit le muet dès qu'il en fut aperçu, afin qu'elles ne craignissent pas la sienne, et pussent se fier à lui sans crainte [1].

Après ce portrait venait ceux d'Arnaud de Marveil et de Bernard de Ventadour, dont Pétrarque a fait l'éloge. Tous deux furent long-temps victimes de leur tendresse [2].

L'image de Geoffroi Rudel attirait princi-

[1] *Voyez*, sur les aventures galantes de ce prince, le prieur de Vigeois dans sa Chronique. — Labbe, Bibl. manusc., t. 2, p. 292. Malmesbury. *de Gest, reg. Ang.* Quant à l'aventure ci-dessus, c'est Guillaume IX lui-même qui nous l'apprend dans une de ses pièces qu'a traduites Millot, t. 1, p. 8.

[2] Pétrar., Triomphe d'amour, c. 4. — Nostradamus, Vie des poètes prov. — Millot, t. 1, p. 18, et 69.

palement les regards dans cette galerie. Ce seigneur devint tout à coup amoureux de la princesse Mélisende, alors en Palestine, sur ce qu'il entendit raconter à des pélerins des vertus et des grâces de cette fille de Raimond Ier [1]. La nuit, le jour en tout temps, en tout lieu, Geoffroi Rudel ne rêve plus qu'à cette femme, dont, au gré de son imagination, il se figure les traits angéliques et l'accent plein de douceur. Ne pouvant vivre plus long-temps éloigné de cet objet dont sa pensée s'entretient sans cesse, il monte sur un vaisseau qui cinglait vers l'Orient [2]. Pendant le trajet, assis à l'ombre des

[1] Mélinsende, ou Mélisende, fille de Raimond Ier, comte de Tripoli, dont Guillaume de Tyr parle avec éloge (l. 18, c. 13), avait été accordée à Manuel, empereur de Constantinople, qui ensuite la refusa. Cette aventure, et la beauté de la princesse, firent parler d'elle dans l'Orient et dans l'Occident. Géoffroi Rudel en devint amoureux, et ce que nous racontons ici de ce troubadour est fondé sur des faits dont Millot reconnaît l'authenticité, quoiqu'il soit toujours en garde contre la fable. *Voyez* sa Dissertation sur ce sujet, t. 1, p. 85 et suiv.

[2] *Voyez* les notes 5 du trente-troisième récit, à la fin de l'ouvrage.

voiles frémissantes, ce troubadour compose les romances les plus tendres en l'honneur de Mélisende, la comparant à la Divinité, bien qu'il n'ait pu encore la contempler. A cette tendre mélodie, à ces vers mêlés de soupirs, les matelots ravis oubliaient la rame et les signaux; et les dauphins aux écailles argentées, suivaient le long sillon de lumière tracé par le soleil ou l'astre des nuits derrière le navire.

Mais dans le trouble qui l'agite sans relâche, une fièvre brûlante attise encore les feux d'un amour déréglé. Sans repos, sans nourriture, et ne cherchant, au milieu de sa vague contemplation, qu'à repaître son âme d'illusions et de chimères, il se dessèche, se consume, et va mourir. Déjà sa voix expire; mais le nom de Mélisende est sans cesse errant sur ses lèvres décolorées. Cette image idéale le tenant en extase lui dérobe, comme par enchantement, et la vue de son danger et même l'impression du mal dont il est dévoré. Le navire aborde, mais Rudel n'a plus qu'un instant à vivre. L'ami qui l'accompagne vole au palais

de Mélisende, l'instruit de sa passion, du voyage, du péril de Geoffroi Rudel. Oh! second miracle de l'amour! à cet exemple de tendresse et de dévouement, cette princesse elle-même éprouvant un sentiment impérieux qui l'entraîne au rivage, soulève dans ses bras l'harmonieux troubadour, dont les regards semblent verser sur elle la langueur et la volupté. Il la reconnaît. Oui, la voilà! telle et plus belle encore que tant de fois il la vit dans ses rêves, d'une enivrante réalité! La voilà!... et cependant ses yeux presque éteints vont se fermer pour toujours. O joie trop voisine d'un regret amer! — C'est donc vous, s'écrie-t-il. — A ce mot il baise la main de la princesse, et rend le dernier soupir [1]. On dit qu'à cet instant se rompit une corde de sa lyre, et qu'un lugubre murmure circula entre les sycomores de la rive orientale. Mélisende, inconsolable, quitte la cour de son père, abjure les grandeurs, et dans

[1] Millot, lieu cité. — Voilà pourquoi Pétrarque, en parlant de cet infortuné troubadour, dit *qu'il alla chercher la mort à force de rames et de voiles.*

un monastère près duquel par ses soins est élevé au souvenir de Rudel un superbe mausolée, elle veut consacrer le reste de sa vie à regretter et à pleurer son troubadour. . . .

A côté du portrait de Rudel était celui d'Azalaïs de Porcairagues. Cette Sapho provençale composa des élégies pour le prince d'Orange qui dédaignait sa tendresse [1]. On ignore les circonstances de sa mort; mais peut-être, comme l'amante de Phaon, s'est-elle précipitée dans les flots, du haut de ce promontoire de la Provence, qu'en s'établissant sur nos bords, les Phocéens avaient nommé, comme nous l'avons dit ailleurs, le *promontoire de Leucate*.

Venait ensuite le portrait du fameux Guillaume de Cabestaing. Ce gentilhomme troubadour avait été page chez Raimond de Castel-Roussillon, mari de l'aimable Marguerite. Celle-ci ne vit pas sans émotion ce jeune et beau page. Un jour qu'elle se trouva seule avec lui sous des charmilles, elle lui dit : Guillaume,

[1] Millot, t. 1, p. 110.

réponds-moi : Si une dame te donnait une marque d'amour, oserais-tu bien l'aimer[1]? — Vraiment oui, pourvu que la marque ne fût pas trompeuse. — Si c'était un regard? — Je craindrais. — Et si c'était un sourire? — Je douterais. — Et si sa main pressait la vôtre? — J'espérerais alors. — Et si passant un bras autour de vous, elle s'appuyait sur votre cœur?.. Et si... sa bouche osait!... Elle n'acheva pas, mais fit mieux : un baiser donné sur le front du page rendit presque fou cet enfant heureux; il se jette aux pieds de Marguerite, rit pleure, déraisonne et ne peut plus rester un instant du jour sans voir sa dame adorée[2].

Des jaloux ayant découvert cet amour, en instruisirent le mari, qui, se trouvant un jour à la chasse avec Guillaume de Cabestaing, lui enjoignit, l'épée à la main, de lui dire pour quelle femme il composait des vers. Le troubadour devina le soupçon de Raimond, lui

[1] Millot, t. 1, p. 137.

[2] *Arrest. Amor.* — Biblioth. des romans, septembre 1782, p. 38, in-8°.

fit croire que c'était pour madame Agnès, sœur de Marguerite, et femme de Robert de Tarascon. Raimond, soulagé par cet aveu, non-seulement ne songea plus à tuer son page, mais ne vit plus dans ce qu'il appelait un crime qu'une espièglerie dont il voulut lui-même s'amuser, en ménageant à Cabestaing les occasions de voir sa prétendue maîtresse. Tous deux se rendirent au château de Tarascon. Raimond pour se rassurer pleinement, demande un entretien avec Agnès, et l'interroge sur l'objet de ses amours. Agnès, confidente de sa sœur, croyant voir dans les regards inquiets du jaloux, plus qu'une simple curiosité, avoua pour détourner sa défiance, qu'elle aimait Cabestaing, et fit part à ce dernier de son stratagème; pour mieux l'appuyer, tous deux affectèrent de se parler mystérieusement, en s'adressant des regards expressifs.

Marguerite fut elle-même trompée par ces marques d'intelligence et ces preuves apparentes d'un amour simulé. Un rien alarme l'amour véritable. L'orage gronde en son

cœur ; et éclate dans les reproches dont elle accable Cabestaing. Il veut en vain s'excuser; mais elle ne consent à lui pardonner qu'à condition d'en recevoir des vers où il déclarera qu'elle, et non pas Agnès, est l'objet de son amour. Cabestaing, heureux de trouver à la fois le moyen d'apaiser sa dame, et d'exprimer de nouveau sa tendresse, fit une chanson galante, dont Raimond eut connaissance. Celui-ci vit enfin qu'on avait abusé de sa crédulité; furieux de ce double affront, il marche en homme égaré et tourmenté par les furies de la vengeance. En ce moment, rencontrant Cabestaing près des fossés du château, cet époux offensé l'immole et lui arrache le cœur, puis le fait préparer et servir à sa femme ; alors lui montrant la tête du troubadour :—Voilà, dit-il, celui dont vous venez de manger le cœur; comment l'avez-vous trouvé? —Si délicieux, s'écria Marguerite, qu'afin de ne pas en perdre le goût, je ne prendrai jamais d'autre mets. —Raimond, pâle de rage, poursuit l'infortunée, qui se précipite du haut d'un balcon en nommant Cabestaing.

Un grand nombre d'autres portraits, sur chacun desquels les varlets et les concierges du lieu racontaient aux voyageurs des aventures plus ou moins curieuses, se faisaient remarquer dans la salle de Romanin, où Phanie reçut les troubadours et les trouvères en leur accordant une cordiale hospitalité, à l'exception de Savari de Mauléon, et de Nazémur-le-Noir, lesquels cherchèrent un autre gîte.

Le premier était descendu à l'*ostel* voisin de la dame Guillemette de Benaguès, dont il avait les bonnes grâces, et à laquelle il présenta Élias et Geoffroi, seigneurs de Bergerac et de Blaye.

Le second, moins attiré au village de Romanin par la solennité de la cour d'amour, que pour voir Euzélinde de Clarenson dont la demeure se trouvait près de ce village, s'était acheminé vers le fief de cette belle héritière, qu'il rencontra et connut aux tournois de Toulouse. Lui présentant les armures conquises par lui à ce tournois, ce preux lui demanda le gage d'*amour sans fin*. On appelait ainsi la

ceinture virginale qu'une damoiselle dénouait en faveur de l'amant qu'elle choisissait pour époux [1]. Euzélinde, élevée par des parens sévères loin des cours et des villes, dans la défiance des hommes, promit seulement à Nazémur de lui donner, à un an de là, les fleurs qu'elle avait portées dans ses cheveux. Nazémur ne se rebuta point; car Euzélinde, tout en lui imposant un délai rigoureux, l'encourageait par un soupir mal étouffé. Depuis la mort de ses père et mère, elle vivait tristement sous la tutelle de Gordon, son oncle, vieillard jaloux et podagre, épris de la fortune de sa nièce, et cherchant à lui persuader qu'il était pour elle le parti le plus convenable. Nous verrons quels obstacles Nazémur eut à surmonter pour tromper ce vieil argus, et fléchir la craintive Euzélinde, prémunie par

[1] Le possesseur d'une telle ceinture était censé marié; plus tard on substitua au don de la ceinture, une jarretière sur laquelle se brodait cette devise : *Amour sans fin*. *Voyez*, sur la force d'un pareil engagement, le prés. Roland, Rech. sur les Cours d'amour, p. 123. — Bibl. des Romans, février 1781, p. 143 et 144.

des conseils austères contre les sermens et les protestations des amoureux; mais, avant tout, revenons au château de Romanin, où les étrangers affluaient à chaque instant.

Deux grands personnages arrivaient dans ce séjour; l'un Raimond Bérenger V, comte de Toulouse, protecteur des poètes de son temps; l'autre, poète lui-même, était Thibaud, comte de Champagne et roi de Navarre. Ce prince avait fait route avec les trouvères et les seigneurs lettrés qui composaient sa petite académie dans son château de Provins. Il présenta sa suite à Phanie de Gantelme, lui nommant surtout avec éloge Thierry de Soissons, monseigneur Gâces Brulès, Hugues de Bersy, Renaud de Sabeuil, Gautier d'Argies, Pierre de Craon, et le vidame de Chartres [1].

Cependant vers les cinq heures du soir, les

[1] Hist. du Théâtre français, par M. Parfait, t. 1, p. 5, 6 et 8. — M. Levesque de la Ravallière, dans son édition des poésies de Thibaud.

écuyers prirent leurs cors et se mirent à *corner l'eau* sur le perron et par les cours. Cet usage, pratiqué dans les grandes maisons, invitait les commensaux à se laver les mains dans une onde aromatisée, versée en d'immenses coquillages.

Après le repas les convives se rendent en foule sous l'ormel, et, à la lueur des flambeaux[1], commence la première veillée poétique. Vingt troubadours et autant de trouvères accordent les cithares et les lyres; on se tait; les regards des dames, tournés vers le roi de Navarre, semblent l'inviter à faire entendre une de ces chansons amoureuses que d'indiscrets historiens ont cru inspirées par la reine Blanche de Castille. Thibaud, prenant sa mandore des mains du vidame de Chartres,

[1] Les veillées sous l'ormel se tenaient aux flambeaux. On trouve ces mots à la fin d'un manuscrit du troubadour Pierre d'Auvergne : *Ce vers fut fait au puys-verd, dans les assemblées aux flambeaux, où l'on récite les nouvelles ou fabliaux, en jouant et riant.*

exprime ainsi sa tendresse pour celle qu'il ne veut pas nommer[1].

Au foyer que le ciel allume
Le phénix se plaît à mourir :
Comme lui, mon cœur se consume
Près de l'objet de son désir.
L'immortel oiseau de l'Aurore
Ne meurt que pour se ranimer ;
Ainsi du feu qui me dévore
Je veux renaître pour aimer.

Cruel amour, de ta magie
Comment m'expliquer le pouvoir ?
Tu n'as pour enchaîner ma vie,
Que la souvenance et l'espoir :
Tu n'as pour vaincre la sagesse
Hélas ! qu'un mot : *il faut aimer ;*
Mais tous les rhéteurs de la Grèce
Moins que ce mot savent charmer.

[1] Le vieux langage des troubadours et des trouvères étant inintelligible pour la plupart des lecteurs, en traduisant ceux de leurs vers qui nous ont paru caractériser le mieux la poésie de l'époque, nous avons tâché d'en reproduire la couleur, autant que le permet notre langage moderne. A défaut de tout autre mérite, cette traduction a du moins celui de la fidélité.

Riches trousseaux, orfévrerie,
Beaux manoirs et vassaux nombreux,
De l'or autant qu'en abbaye,
J'a tout, et ne suis pas heureux.
Le chaste objet de ma constance
A mes désirs n'a point souri;
Moins vaut être sire de France,
Qu'être amant pauvre, mais chéri [1].

Après avoir chanté, le roi de Navarre passa la mandore à Guillaume Figueira, fils d'un tailleur de Toulouse, et ayant lui-même exercé d'abord cette profession. Ce troubadour, en traversant une prairie, vit une bergère dolente et plaintive, lui conta fleurette, en fit sa mie, et composa cette pastourelle qu'il

[1] On croit vulgairement que ce prince composa ces chansons pour la reine Blanche, dont il était amoureux. Cette fable est de l'invention de Mathieu Pâris, mais elle a été victorieusement réfutée par de judicieux écrivains, qui ont démontré l'invraisemblance et l'impossibilité d'une pareille liaison.

chanta à l'assemblée sur un air simple et champêtre[1].

Je vis un jour dans la prairie
Bergère en pleurs,
Et mon ame fut attendrie
De ses douleurs.
La belle, pour cacher sa peine,
Voulait chanter,
Moi je retenais mon haleine
Pour l'écouter.

— Dites-moi, fille au teint de rose,
Ah! dites-moi,
L'amour serait-il donc la cause
De votre émoi?
— Las! répondit-elle, je pleure
L'ingrat berger,
Qu'une plus belle tout à l'heure
Vient d'engager.

— Il n'est pas, quand on est jolie,

[1] Cette jolie pastourelle de Guillaume Figueira n'est point traduite ici mot à mot, mais le fonds des pensées en a été conservé. Ce troubadour quitta de bonne heure sa ville natale, en proie à la croisade prêchée contre les Albigeois, et se retira en Lombardie, où il se fit jongleur. La vue des horreurs commises par les soldats de Simon de Montfort, et la corruption d'une partie du clergé et des grands, lui inspira quelques sirventes dirigées particulièrement contre la cour de Rome.

De longs chagrins ;
Tu pleures l'ingrat qui t'oublie,
Moi je le plains.
Veux-tu qu'à son tour il gémisse ?
Prends un amant ;
Que ton bonheur soit le supplice
De l'inconstant.

Comme toi, d'un objet volage
J'eus à souffrir ;
Avec toi, d'un triste veuvage
Je puis sortir.
Vois-tu le printemps qui déploie
Ses doux trésors ?
Tout se ranime et de la joie
Sent les transports.

Je parlais, un brûlant délire
Vint m'embraser ;
Et ma réponse à son sourire
Fut un baiser.
— Ah ! quand, dit-elle, on abandonne
Qui sut trahir,
Se peut-il que vengeance donne
Si grand plaisir ?

Après avoir entendu cette pastourelle, plus d'un amant, rebuté des dédains de sa haute et puissante dame, envia le sort de Figueira. Le pauvre jongleur Magret, qui, lorsqu'il

allait rendre visite à la vicomtesse dont il était secrètement amoureux, éteignait les tisons flamboyans de l'âtre, pour cacher à cette fière châtelaine sa rougeur et ses larmes[1], demande à Figueira si sa bergère a une sœur avenante et gentille. Un autre troubadour lui dit à voix basse : *Ah! pourquoi ai-je mis mon cœur en si haut lieu? Je ne puis entretenir ma dame et m'ébastre à tous propos avec elle, sans que varlets, écuyers et pages ne témoignent de mon bonheur.*

Les dames, moins cruelles qu'elles ne semblaient l'être, craignirent les suites de ces réflexions, et l'une d'elles fit signe à Jean Bove de raconter un de ses fabliaux. Le trouvère récita celui-ci, intitulé *la Vache au Curé*[2].

[1] Millot, t. 2, p. 245. — Nostradamus et Fauchet, lieux cités.

[2] L'original de ce fabliau imprimé dans Barbazan, a été traduit en prose par Le Grand d'Aussy (t. 3, p. 64, édit. in-8°). La traduction que nous en donnons ici en vers, est fidèle. Ce fabliau a fait naître l'idée d'un conte assez joli qui se trouve dans le *Passa-Tempo de Curiosi*, p. 174.

Certain pasteur, qui s'engraissait d'aumône,
Avec adresse un jour disait au prône :
Frères en Dieu, quiconque donnera,
L'instant d'après le double recevra.
Ces derniers mots ont frappé l'auditoire;
Gros-Jean surtout les grave en sa mémoire.
Par avarice il devient généreux.
Donnons, dit-il, puisqu'*un* nous vaudra *deux*.
Le rustre en son espoir, de Brunon, sa génisse,
Fait une sainte offrande au curé patelin,
Lequel crut s'acquitter par un *Dieu vous bénisse*,
Qu'en simple à-compte accepta le vilain.
Le tonsuré, joyeux de l'aventure,
Se plaît à voir et le poil et l'allure
De la génisse. Il dit au sacristain :
Dans mes pâtis, pleins de trèfle et de thym,
Avec la mienne attachez cette bête;
Paissant ensemble, et toujours tête-à-tête,
Comme deux sœurs bientôt on les verra,
Et celle-ci dans mon clos se plaira.
Sire bedeau, d'un air de bon apôtre,
Flatte Brunon, et l'attache avec l'autre.
Soit habitude, ou solitaire humeur,
Brunon s'ennuie aux courtils du pasteur :
L'onde en est pure et l'herbe parfumée;
Mais il lui faut la crèche accoutumée.
Notre exilée, alongeant son lien,
Hors du verger le tire, et fait si bien,
Qu'avec la corde entraînant sa compagne,
Elle regagne, à travers la campagne,
L'enclos de Jean; lui, se frottant les yeux,

Fait honneur au curé du gain miraculeux,
Et dit : Avec raison notre prêtre l'assure,
Qui donne à Dieu, reçoit avec usure.

A peine Jean de Bove eut-il fini ce fabliau, que l'assemblée vit arriver Savari de Mauléon en compagnie des seigneurs de Bergerac et de Blaye, tous trois disputant avec chaleur sur une question grave, qu'ils venaient, disaient-ils, soumettre au jugement des dames. Voici le fait :

Savari de Mauléon [1], amant titulaire de Guillemette de Benaguès, lui avait, comme on l'a dit, présenté ces deux seigneurs, bien faits de leurs personnes, beaux diseurs, et cherchant volontiers l'occasion du plaisir. La vicomtesse de Benaguès était coquette et jolie. Ce fut la première femme, dit-on, qui eut des vapeurs et les mit à la mode [2]. Les *mires* et les *fisiciens* ne pouvaient expliquer la nature

[1] Savari de Mauléon fut un riche baron du Poitou, brave, spirituel et magnifique. Peu de troubadours ont été plus loués ; on l'appela le *chef de toute courtoisie*.

[2] *Voyez*, sur cette maladie, le joli roman de Jehan de Saintré, traduit et abrégé par M. de Tressan.

de cette maladie; mais une soubrette, plus experte qu'eux tous, ayant observé que ces accès de mélancolie surprenaient plus fréquemment sa maîtresse dans la saison du printemps et vers l'approche des belles nuits d'été, lui fit avouer, quoique avec peine, la véritable cause de son mal. Deviner ce mal n'était rien; il fallait le guérir; et Savari de Mauléon, amenant avec lui deux beaux chevaliers, valait toute la science médicale du monastère de Montcassin.

Savari depuis long-temps semblait négliger sa malade; la vicomtesse, peu satisfaite du régime, commençait à s'apercevoir que le poète nuit quelquefois à l'amant, et que les distractions de l'un compromettent la tendresse de l'autre. Cette remarque la disposait mal en faveur de Savari; mais il mérita sa grâce en présentant ses deux compagnons.

Laissant à ses hôtes les loisirs et la liberté de la vie des champs, Guillemette, plus rêveuse qu'à l'ordinaire, se promenait

seule en attendant le repos du milieu du jour. L'odeur des iris et des hyacinthes azurées, l'ombre des beaux marronniers, le chant des fauvettes, lui causaient une vive émotion; la langueur de ses yeux abattus, sa tête indolemment penchée, ses lèvres moins vermeilles, étaient les symptômes d'un accès prochain de sa maladie accoutumée. Le seigneur de Bergerac, conduit par le hasard aux mêmes lieux, et sur lequel l'influence du printemps n'agissait pas apparemment avec moins d'empire, aborde Guillemette; feignant de redouter pour elle une défaillance, il soutient de son bras la marche languissante de cette beauté, qui répondait par les palpitations de son sein au battement du cœur de son chevalier. Ce dernier lui eut bientôt déclaré son amour et ses vœux. Déjà la dame de Benaguès assez émue pour craindre les médisans, quitta le seigneur de Bergerac, et rentrant au logis moins pâle qu'elle n'en était sortie, aperçut dans la galerie le seigneur de Blayes, appuyé sur un balustre, admirant dans l'embrasure d'une fe-

nêtre, la campagne toute blanche de fleurs.

Ce chevalier était enthousiaste et rêveur; en contemplant ce tableau champêtre dessiné pour l'amour, sa figure expressive, mais singulièrement mélancolique, avait un air presque divin. La vicomtesse frappée de sa beauté et de son attitude pensive ne put s'empêcher de le considérer quelques minutes. Qu'un tel chevalier, se disait-elle, doit être tendre et sincère! de quels sacrifices, de quelles preuves d'amour, un si véritable amant ne serait-il point susceptible! Un soupir involontaire la trahit. Le seigneur de Blayes, arraché à son extase, se retourne et voit Guillemette, dont la rougeur et l'embarras augmentaient encore les attraits. Le chevalier, s'excusant de ne l'avoir pas plus tôt avisée, la pria de lui pardonner sa distraction. Il fit tant pour la faire oublier, et plut tellement à cette beauté coquette, que l'un et l'autre ne se séparèrent pas sans se faire de tendres aveux.

L'heure du dîner sonna; toute autre que la vicomtesse eût été quelque peu embarrassée

en face de trois amans dont chacun se croyait préféré aux deux autres ; mais cette belle sans se déconcerter, regardait tendrement le seigneur de Blaye, assis devant elle, et en même temps serrait la main d'une façon fort expressive au seigneur de Bergerac, tandis qu'en soupirant son pied touchait celui du sire Savari de Mauléon [1]. Tous trois cependant paraissaient fort contens, quand au coucher du soleil, ils prirent congé de leur hôtesse pour se rendre sous l'ormel. Chemin faisant, se communiquant mutuellement leur bonne fortune, ces chevaliers loin de s'irriter de la perfidie de leur maîtresse, agitèrent sérieusement la question de savoir lequel d'entre eux avait reçu la plus douce faveur.

Cette question fut soumise à l'assemblée; les troubadours Gaucelm-Faidit et Hugues de la Bacalaria ayant été nommés pour prendre parti sur ce sujet avec Savari de Mauléon, ces interlocuteurs composèrent le tenson suivant [2]:

[1] Millot, lieu cité, p. 106 et 107.

[2] L'original du tenson se trouve parmi les manus-

GAUCELM-FAIDIT.

Doux regard à l'ami par sa belle adressé,
Pied mignon répondant au pied qui l'a pressé,
Blanche main, dont l'étreinte exprime *je vous aime*,
Sont trois faveurs d'amour dont le charme est extrême.
Est-ce trop de prétendre en jouir à la fois?
Faut-il choisir? eh bien! le regard a mon choix.
Ah! qui peut du regard contester la puissance,
Lorsqu'en un cœur sincère puisant son éloquence!
Compagnon du sourire, et divin comme lui,
Il dissipe à son gré la tristesse et l'ennui;
C'est un rayon du ciel. Oh! combien de pensées
Sous des cils amoureux tour à tour sont tracées!
Tantôt de la pudeur on y voit l'embarras,
Les timides aveux, les impuissans combats;
Et tantôt pétillant en de noires prunelles,
Le regard des désirs lance les étincelles.
Souvent, après l'accès d'un rapide bonheur,
Il s'égare, il se noie en la douce langueur
Que sur de beaux yeux bleus l'amour aime à répandre.
Voluptueux langage, heureux qui peut t'entendre!

HUGUES DE LA BACALARIA.

Souvent l'amant s'abuse en prisant un regard
Se dirigeant sur lui peut-être par hasard.
Sait-il, quand de ce philtre il savoure la flamme,

crits qu'a recueillis M. de Sainte-Palaye. Nous l'avons imité plutôt que traduit littéralement.

A quels pensers d'amour la belle ouvre son ame?
De quels vœux une œillade exprime la douceur?
Quelle image secrète allume tant d'ardeur?
Ce qu'il croit son ouvrage, un plus heureux l'inspire.
Trompant les indiscrets, adroite en son délire,
La dame d'un amant sait détourner les yeux,
Et les reporte encore tout imprégnés de feux,
Sur l'être indifférent dont éclate la joie
Par de brûlans regards que le dédain renvoie.
Mais qu'à bon droit d'un cœur il peut être certain,
Celui dont la maîtresse ose toucher la main!
A cet appel charmant qui l'enivre et l'étonne,
Il répond... Tout son corps frémit, brûle et frissonne.
O volupté! surtout si dans ce doux moment
Du doigt pressé l'anneau glisse et reste à l'amant.
Quand nonne ou châtelaine, en ses tours solitaires,
D'un plaisir clandestin promet les doux mystères,
Aux heures de la nuit, vers celui qu'elle attend,
Ce sont ses doigts tremblans que d'abord elle étend;
Alors si son regard s'éteint et meurt dans l'ombre,
Au rendez-vous d'amour guidant sa marche sombre,
De détours en détours jusqu'au donjon heureux,
Sa main du chevalier conduit les pas douteux,
Tressaille dans la sienne, avec amour la presse,
Et déjà du bonheur a commencé l'ivresse!

SAVARI DE MAULÉON.

1.

Vous vantez les faveurs qui me charment le moins;
La plus douce, à mon gré, se donne sans témoins.
Une main effleurée, un regard qu'on vous lance,

N'annoncent bien souvent qu'amitié, complaisance,
Égards et politesse. Une dame autrefois,
Vous vit-elle en voyage, à la cour, aux tournois,
Et reparaissez-vous à sa vue empressée,
Votre main dans la sienne est aussitôt pressée.
Sur l'étroit soliveau jeté sur le chemin,
Franchit-elle un torrent, vous lui donnez la main;
La belle au bruit des flots, dans sa frayeur la presse;
Dupe de vos désirs, d'une vive tendresse,
Vous croyez tout à coup son faible cœur troublé,
Et vous allez répondre à qui n'a point parlé:
Il n'a pas à rougir d'une triste méprise,
L'objet de la faveur dont mon ame est éprise.
Oh! qu'une bachelette, experte en l'art d'aimer,
Sait, quand le veut son cœur, tendrement s'exprimer!
D'un pied presque voilé sous les bords de sa robe,
Le froissement léger aux rivaux se dérobe;
Et ce pied, messager des timides désirs,
Est souvent le signal des plus secrets plaisirs.
A table, où vingt jaloux, épiant ma maîtresse,
Briguent tous un regard, un mot, une caresse,
Sa main ou ses beaux yeux ne sauraient sans danger
M'apprendre que moi seul ai su la captiver;
Son pied cherche le mien, qu'un doux aimant attire;
Aussitôt enivré s'exalte mon délire;
Je ris, je chante et bois; je bois, et la liqueur
Transporte mon esprit comme amour fait mon cœur!

Le tenson fini, ce fut grand débat dans l'assemblée. Les prudes, les douairières, et les

dévotes matrones, se décidaient pour le regard comme la caresse la plus mystique; l'attouchement de la main et du pied leur semblait trop sensuel et trop vulgaire. Cependant les pages et les moines se partageaient entre ces deux dernières faveurs, et l'assemblée, n'ayant pu s'accorder, résolut à l'unanimité de déférer la question à la vicomtesse de Benaguès [1]; car on ignorait qu'elle dût être à la fois juge et partie; les trois galans, s'imposant le plus grand respect envers les dames, même lorsqu'elles étaient trompeuses, n'avaient pas voulu livrer son nom aux implacables sirventes ni aux risées poétiques des jongleurs et troubadours.

Cependant à neuf heures du soir la cloche du *couvre-feu* donna le signal de la retraite, des prières et du repos [2]. Ainsi se termina la première séance.

[1] Millot, t. 2, p. 110.

[2] Guillaume-le-Conquérant fit une loi en Angleterre, appelée *le Couvre-feu*, par laquelle il était enjoint à

En rentrant, les troubadours virent sur le coteau un homme qui, attiré par le son des cithares et des mandores, paraissait plongé en de romanesques douleurs. Presque nu, sa maigreur, son œil hagard et sa pâleur lui donnaient, aux livides clartés de la lune, l'air d'un fantôme étranger parmi les vivans. Bertrand d'Almanon et Borneil s'avançant près de lui, reconnurent l'infortuné Guillaume de la Tour. Ce troubadour, dont ses amis enviaient naguère les talens, objets de la faveur des princes, ne possédait plus, hélas! ni talens, ni amis. Sa démence l'avait jeté dans un désert où tout

tous les Anglais d'éteindre leurs feux et leurs lumières au son de la cloche qui sonnait le soir à huit heures. Cet usage fit appeler cette cloche la cloche du couvre-feu. Les poètes anglais en parlent souvent.

> The curfew tolls the knell of parting day.
>
> GRAY, Élégie sur un cimetière de campagne.

La cloche du couvre-feu tinte le glas du jour qui expire.

L'usage du couvre-feu s'introduisit en France. *Voyez* Duradier, en ses Récréations historiques, t. 1, p. 172.

disparut pour lui. Amoureux d'une Milanaise, il la vit subitement mourir dans l'éclat de sa beauté. Les fleurs, dont le matin ses mains couronnèrent sa maîtresse, demeuraient encore fraîches et parfumées dans sa chevelure, quand alors déjà cette jeune femme était décolorée par le trépas. Guillaume de la Tour, ne pouvant croire que cette vie tout à l'heure si brillante de santé fût à jamais éteinte, en la voyant d'ailleurs encore belle et parée, se persuada qu'un sommeil léthargique enchaînait ses sens. Les hideux symptômes de la mort ne purent dissiper cette illusion opiniâtre, qui le fixait à la tombe où malgré lui furent ensevelis des restes adorés.

Toutes les nuits, se glissant furtivement vers le champ des sépulcres, et soulevant la pierre qui couvrait son amante, il la contemplait à la lueur des phosphores; loin de voir, dans son délire, les épouvantables progrès de la mort rongeant sa proie, ce pauvre insensé attachait ses regards avec amour sur le cadavre infect qui, par le prestige inouï d'une imagina-

tion abusée, lui semblait être toujours la brune Milanaise, dont l'Italien enthousiaste admirait la démarche, la grâce et la fraîcheur aux bords émaillés du Tésin. Dans cette erreur, l'appelant de tous les noms créés par le bonheur et l'amour, il s'étonnait seulement de la trouver glacée, et la réchauffant sur son sein, il lui demandait si, par des torts involontaires, il avait mérité le silence rigoureux qu'elle s'obstinait à garder. Dans ces funèbres étreintes, sa folie redoubla : il erra de ville en ville, interrogeant partout les astrologues et les nécromans pour s'enquérir des moyens d'arracher sa maîtresse à son opiniâtre sommeil. Des gens moqueurs, s'amusant de sa démence, lui persuadèrent sans peine que l'objet de ses regrets ressusciterait si chaque jour, pendant un an, il récitait tout le psautier avec cent cinquante *pater* et *ave*; s'il faisait une aumône quotidienne à sept pauvres; s'il entendait trois messes tous les matins, et s'il s'imposait en outre quelques pénitences corporelles. Le crédule Guillaume de la Tour remplit de point

en point ces conditions ; mais l'année étant révolue sans qu'il eût retrouvé sa maîtresse, un noir désespoir consuma sa vie. Dans une des courses vagabondes qui précédèrent ses derniers momens, séduit par les chants des troubadours, il s'était approché de l'ormel de Romanin. Ces concerts, autrefois si chers à son âme, semblèrent une voix dans le passé venant lui redire des jours heureux et perdus à jamais. Une rêverie mêlée d'amertume et de volupté absorba l'infortuné ; Bertrand d'Almanon et Borneil l'en arrachèrent ; les regardant d'un air étonné, il versa quelques larmes, et tomba mort dans leurs bras.

Cependant le lendemain au point du jour on entendit, sous les fenêtres du château et des tourelles, où dormaient encore les dames, des chants joyeux appelés *albas*, d'où vint le nom d'*aubade*. Ils furent ainsi nommés, parce qu'ils exprimaient l'impatience où étaient les troubadours de revoir la lumière pour contempler de nouveau leurs maîtresses et leur donner le salut du matin. Cette mélodie amou-

reuse et printanière excitait facilement des sensations voluptueuses dans le cœur de la jouvencelle. Plus d'une fois au milieu de son sommeil, le récit de la veillée, les contes de magiciens, de géans et d'ogres, se reproduisaient en rêves effrayans et bizarres; souvent aussi, se croyant poursuivie par le châtelain félon à travers des précipices et des landes, elle poussait un cri qui la réveillait. Oh! comme alors tout rassurait et charmait ses sens! les vitraux peints réfléchissant les feux du soleil naissant, teignaient les lambris et les parquets des riantes couleurs d'un beau jour; sous le ciel serein les oiseaux gazouillaient entre les amandiers en fleurs et les aliziers des coteaux; la cascade épanchait d'éternelles rosées sur des arbustes brillans. L'âme de la damoiselle, tendrement émue à ces scènes de la nature, goûtait, après ces terreurs imaginaires, une véritable volupté, et s'entr'ouvrait délicieusement à l'amour. C'est alors que, pour achever l'enchantement, une voix douce, la voix d'un amant, une lyre harmonieuse, la lyre

d'un troubadour, exprimaient sous la croisée des sentimens flatteurs et sincères. La pucelle attendrie, heureuse d'être aimée, se lève doucement, et la langueur d'amour, plus qu'une voluptueuse indolence, ferme encore à demi ses beaux yeux ; elle entr'ouvre la fenêtre, et jette furtivement au troubadour la rose portée la veille. L'amant s'en saisit avec transport. Ah ! toutes les roses rafraîchies par l'aurore valent-elles, avec leur éclat et leurs suaves odeurs, et leur verdure humide, et leurs corolles vermeilles, cette fleur fanée, tombée du corsage de la beauté ? Heureuse fleur ! toi qui, jetée sur des vêtemens chéris, et près de la couche solitaire d'une amante, mêlas tes derniers parfums à son haleine embaumée, à ses soupirs d'amour, la tendresse éternise tes destins ! Après avoir embelli le bocage et paré le front de la beauté, tu reposeras à jamais sur le cœur du troubadour !

Le paladin Nazémur n'avait pas été moins diligent que les autres à se rendre sous le balcon de sa bien-aimée, pour engager cette hé-

ritière des seigneurs de Clarenson à lui assortir le bouquet allégorique de ses sentimens secrets. Ce chevalier troubadour chantait le second couplet de sa romance, lorsqu'il vit la jeune Ysane, chambrière d'Euzelinde. Cette soubrette, espiègle et rusée, détestant la captivité où le vieux Gordon retenait la nièce et la suivante, souhaitait de grand cœur qu'un galant osât se charger par devant Dieu, d'un enlèvement. Aussi dès que le chanteur fut reconnu, elle vint s'entendre avec lui sur les moyens de voir Euzelinde, en dépit du jaloux septuagénaire. A l'heure convenue, Názémur, déguisé en marchand, et introduit par Ysane dans le château de Clarenson, se jette aux pieds de sa mie, et la conjure de lui donner le baiser d'amoureuse merci. Euzelinde, interdite, tremblante, voulait, pour s'enfuir, dégager sa main qu'un amant en délire pressait sur son cœur, lorsqu'on entendit tousser l'oncle inévitable. L'amant se cache dans l'appartement, laissant ses étoffes étalées. La soubrette Ysane, voyant entrer Gordon, lui dit,

sans paraître embarrassée, que sa nièce venait d'acheter de quoi lui tailler un manteau qu'elle-même voulait broder ; et sous prétexte de lui faire voir que le drap était sans défauts, l'étendit devant lui comme un rideau, derrière lequel s'évada le chevalier [1]. Celui-ci resta deux heures entières autour du château, espérant qu'Ysane lui faciliterait une seconde entrevue. Son espoir se réalisa ; la camariste l'avertit que Gordon venait de sortir ; Nazémur rentra : mais, malgré ses instances, ses prières et ses larmes, il ne put fléchir la rigueur d'Euzelinde ; elle ne voulut consentir à lui donner sa main, que si son oncle l'autorisait lui-même à contracter cette union.

Trois heures s'étant écoulées comme un instant, Gordon revint au logis dont on le croyait à peine sorti. Cette fois il eût infailli-

[1] *Voyez* le fabliau de la *Mauvaise femme*, traduit par Le Grand d'Aussy, t. 3, p. 295, et imité par d'Ouville, dans ses Contes, t. 2, p. 215 ; par Bocace, 7e journée, nov. 6 ; par Parabosco, p. 89, nov. 16 ; par Sabadino, nov. 4 ; et par Malespini, t. 1, nov. 44.

blement découvert Nazémur aux genoux de sa nièce, sans un nouvel expédient de l'habile confidente. Aussitôt qu'elle eut entendu le surveillant asthmatique, Ysane prit une vieille épée laissée là par hasard, la mit dans la main de Nazémur stupéfait, et courant au devant de Gordon, s'écria d'un air effrayé : — Sire châtelain, voici un pauvre troubadour que des voleurs ont poursuivi jusqu'à la porte de céans, où il est entré, comme vous le voyez [1]. — Les larmes que Nazémur répandait aux pieds de son inhumaine, son trouble et son désordre, donnaient de la vraisemblance au récit d'Ysane. Gordon n'eut aucun soupçon et fut même charmé du hasard qui amenait chez lui un troubadour, car il aimait les poètes provençaux; lui-même avait essayé de

[1] *Voyez* un autre fabliau sous le même titre de *la Mauvaise femme* dans le *Dolopathos*, ou *le roman des sept Sages*. (Barbasan a donné une édition avec des notes du *Dolopathos*.) Ce fabliau fut imité par beaucoup d'autres; on le trouve dans les *Convivales Sermones*, t. 1, p. 27. — Dans Bandello, t. 1, p. 71, nov. 11. — Dans les contes, d'Ouville, t. 2, p. 204, etc.

composer des vers, dans l'espoir de plaire à Euzelinde, dont il connaissait le goût pour la poésie : mais il eut beau faire ; les accens de sa voix tremblante et cadencée ne surent point la récréer et la divertir. Il prit donc Nazémur à part le conjurant de lui rimer un conte facétieux, dont il pourrait amuser sa nièce à la veillée.

Une idée lumineuse brilla dans l'esprit de Nazémur. — Seigneur Gordon, dit-il, je souhaite que l'aventure dont j'ai diverti la cour de Grenoble, vous semble non moins plaisante qu'à moi-même. Un tuteur aussi jaloux et grondeur que vous êtes gracieux et courtois, tenait sous les verroux et les grilles une damoiselle adorée d'un chevalier de bonne renommée; sans se montrer indifférente aux soins de ce serviteur, elle ne voulait pourtant lui donner sa main que sous le bon plaisir de son tuteur. C'était là le point difficile, car le bon homme convoitait, je ne sais pourquoi, la docile jouvencelle. Bien loin d'avoir vos talens et vos connaissances, il aimait néanmoins les

vers. L'amant de sa pupille, informé de sa manie, rima une pièce dans laquelle un tuteur enjoignait à sa nièce d'épouser un chevalier en lui vantant la noblesse et l'utilité de la chevalerie. Cette chanson parut si joliment tournée à notre barbon, qu'il courut la réciter à sa belle captive, sans se douter du piège tendu à sa crédulité[1]. La jeune fille, plus docile que jamais, trouva son tuteur fort raisonnable, et se croyant suffisamment autorisée à suivre ses penchans secrets, céda aux prières du chevalier... — A ces mots, Gordon éclata de rire, jurant, par saint Antoine, qu'en la place du vieillard, on ne l'eût pas joué de cette manière; qu'au surplus, le tour était si bon qu'il voulait apprendre les vers par cœur; et prenant congé de Nazémur, il l'invita au repas du soir.

A peine ce dernier se fut-il éloigné, qu'allant rejoindre sa nièce, Gordon lui montra les vers

[1] Cette ruse est du troubadour Guillaume de Saint-Didier, châtelain de Veillac, qui aimait madame Adélaïde de Glaustra, sœur du Dauphin d'Auvergné, et femme du vicomte de Polignac.

et les trouva si bien faits qu'il eut l'envie de s'en attribuer l'honneur. — Écoutez, ma mie, lui dit-il, une chanson que nous avons composée pour vous. — Alors il lui répéta la pièce où un tuteur conseillait à sa pupille d'épouser un jeune chevalier. Euzelinde se ressouvint de sa promesse à Nazémur, et se dit intérieurement qu'elle n'avait plus de raisons pour se défendre. Cependant un reste de défiance luttant encore au fond de son cœur contre son penchant pour le chevalier, elle désirait éprouver plus long-temps sa constance, en la soumettant à de nouveaux délais. L'heure du souper arriva; Nazémur ne se fit point attendre, quoiqu'il fût sans appétit. On se mit à table; au dessert, selon sa coutume, le vieux Gordon s'assoupit. Les deux amans, jusque là n'ayant conversé que par regards, risquèrent des paroles à voix basse, et le sommeil du jaloux se prolongeant, ils se levèrent et vinrent s'asseoir sur le perron voisin, dont les pierres grisâtres et disjointes étaient couvertes de giroflées jaunes. Ils causaient au clair

de lune; Euzelinde pensait que les biens d'amour semblaient plus doux lorsqu'ils avaient été long-temps espérés; Nazémur, comme de raison, soutenait que deux cœurs tendres et sincères ne pouvaient être unis trop tôt pour le bonheur de l'un et de l'autre. Ils convinrent de s'en rapporter sur cette question aux chevaliers et aux dames de l'ormel. Cependant Gordon se réveillant, surpris de ne plus voir à ses côtés les deux convives; se lève avec précipitation, et le galant se trouva pour la troisième fois en danger d'être surpris aux genoux d'Euzelinde; mais, par bonheur pour lui, le trousseau de clefs pendu à la ceinture de Gordon s'étant embarrassé dans les franges de la nappe, ce vieillard l'entraîna après lui, avec les plats, les coupes et les brocs dont elle se trouvait couverte [1]. Il ne fallait rien moins qu'un tel fracas pour arracher les deux amans à l'ivresse de leur tête-à-tête. Nazémur s'esquivant aus-

[1] Fabliau de *la Femme qui voulut éprouver son mari*.

sitôt se rendit sous l'ormel où l'assemblée de Romanin ouvrait la seconde séance, et y proposa sa question. Greivillier se présenta pour la discuter avec lui, et le cercle attentif prit plaisir au dialogue suivant [1] :

[1] Greivillier, dont parle Fauchet, composa beaucoup de tensons et en fit plusieurs sur la question dont il s'agit. *Voyez* Fauchet, l. 1, p. 191. On trouve, dans les poésies des troubadours, une foule de tensons qui ont tous plus ou moins d'analogie avec celui que nous avons composé d'après l'esprit général de ces chantres de la galanterie. En voici des exemples : Le troubadour Blacas demande à Pierre Vidal pourquoi il laisse venir la vieillesse en attendant qu'à sa dame plaise d'être moins rebelle à ses vœux. *Je veux toujours*, dit-il, *servir à jeu égal, et suis bien aise qu'on me récompense. Je vous abandonne le bonheur d'attendre : pour moi, je prétends jouir, car sachez bien qu'attendre sans espoir est un service perdu, dont il ne résulte aucun bien.*

Vidal répond : *Blacas, je suis bien différent de vous autres, qui ne vous souciez pas de l'amour. Je veux faire une grande journée pour avoir bon gîte, servir long-temps pour avoir bon salaire. Celui-là n'est pas un vrai amoureux, qui change souvent; ni celle-là une bonne dame, qui se donne facilement; ce n'est point aimer, c'est abuser, si vous demandez aujourd'hui et quittez demain la partie*, etc.

GREIVILLIER.

Oui, pour les cœurs vraiment fidèles,
Mieux vaut espérer que jouir;
Bercé sur les genoux des belles,
On a vu l'Amour s'allanguir.
Ce dieu, qu'endorment les délices
Et que captivent les rigueurs,
Prouve, en souffrant de longs supplices,
Quel prix il attache aux faveurs..

Guillaume de la Tour, qui mourut d'amour, comme nous l'avons dit plus haut, demande au troubadour s'il saurait plus de gré à une dame voulant, par de longues épreuves, s'assurer de la sincérité de ses sentimens, qu'à une autre de mérite égal disposée à lui tout accorder sans se faire prier? Imbert préfère la dernière, et Guillaume réplique : *Il y a bien de l'imprudence dans celle qui accorde avant d'être sûre de la fidélité et de la discrétion de son amant; elle expose sa réputation; un amant ne doit pas trouver mauvais que sa maîtresse soit d'abord sur la réserve; au contraire, il doit craindre, si elle se livre à lui précipitamment, qu'elle ne se livre à un autre avec la même facilité.*

Dans un tenson de Rambaud, ce troubadour traite cette question : Deux chevaliers de mérite égal aiment deux dames également belles; l'un est amant heureux, l'autre aspire seulement à le devenir; lequel des deux doit être plus amoureux et plus magnifique? Albertet, à qui l'on propose la question, pense que l'aspirant

NAZÉMUR.

L'âge d'amour est une aurore
Qui bientôt s'éclipse à jamais ;
Lorsque son éclat dure encore,
Cherchez un objet plein d'attraits ;
Craignez-en dès lenteurs arides
De consumer de beaux instans,
Et n'attendez pas que les rides
Tracent le nombre de vos ans.

GREIVILLIER.

C'est en suivant sa proie errante,
Que du chasseur croît le désir ;
C'est brûlant d'une soif ardente,
Qu'on rêve l'onde et le zéphir.
Le pilote exempt de tempête,
Avec moins de joie entre au port,
Et le preux n'orne point sa tête
De lauriers cueillis sans effort.

NAZÉMUR.

S'il est vrai que la sympathie
L'un vers l'autre attira deux cœurs,

doit mieux aimer et plus dépenser ; mais Rambaud soutient le contraire ; selon lui, les véritables amans, loin de se relâcher, à l'égard de leurs dames, augmentent d'amour et de magnificence à proportion des faveurs dont on les comble. Ces questions de métaphysique amoureuse rappellent les ouvrages de mademoiselle de Scudéry.

De leur union assortie
Pourquoi différer les douceurs ?
L'Amour sur deux êtres fidèles
Secoue à la fois son flambeau ;
Soudain les mêmes étincelles
Les enflamment jusqu'au tombeau.

GREIVILLIER.

Songes d'amour, craintes, alarmes,
De la pudeur chastes retards,
Concerts des nuits, brûlantes larmes,
Soupirs discrets, tendres regards ;
Voilà les voluptés secrètes
Dont l'appât vous est étranger,
A vous qui cherchez les conquêtes
De plaisir prompt et passager.

NAZÉMUR.

Ivresse des sens, doux mystères,
Charmes de la nuit et du jour,
Entretiens aux lieux solitaires,
Caresses de paix et d'amour,
Par vous à jamais pénétrée,
Notre âme dans cet univers
Sent que hors l'amante adorée
Le monde et les cieux sont déserts.

Après ce tenson il fallut juger la question : le vieux troubadour Hugues Brunet prenant le premier la parole, se plaint de voir l'em-

pire de l'amour renversé par l'impatience des amans. *J'ai vu le temps*, dit-il, *qu'un cordonnet, un anneau, un gant, payaient un amant des soins de toute une année. Dans cet heureux temps qui n'est plus, on aimait mieux espérer le bien suprême que l'obtenir; et pourquoi? L'amant trop tôt satisfait aurait perdu les douces pointes dont il est piqué par les désirs; pourquoi je le répète? C'est que le don long-temps tenu en réserve par l'amour honnête, vaut mille fois celui que l'autre amour prodigue*[1].

Gui d'Uisel partagea les regrets d'Hugues Brunet. *Amour*, s'écrie-t-il, *est tellement dégénéré qu'avant de savoir si l'on est bon ou méchant, les dames veulent aimer à l'essai, aussi changent-elles souvent; une mode encore pire est survenue : sans amour on veut avoir une amie. N'en disons pas davantage, car celui qui reprend avec douceur, corrige*

[1] Hugues Brunet, troubadour, né à Rodez, composa beaucoup de jolies chansons. Ce que nous rapportons de lui est traduit littéralement d'un de ses entretiens.

toujours mieux que s'il se mettait en colère[1].

Chacun dit son mot sur la question, et la dame de Romanin recueillit les avis à haute voix. Tous les assistans se piquant de persévérance et de fidélité, prononcèrent à l'unanimité qu'il valait mieux espérer long-temps les faveurs d'amour que d'en jouir sans délai. Nazémur se doutant bien qu'une mauvaise honte et une fausse pudeur avaient nui à la franche expression de l'assemblée, l'invita à donner une seconde fois son avis, mais secrètement et à couvert. Pour le repos de leur conscience, les opinans consentirent à recommencer le scrutin; ils votèrent avec des grains de corail rouge et noir, jetés à main fermée dans un casque; pour cette fois l'opinion fut également unanime, mais dans un sens inverse; tous dans l'assemblée pensaient qu'il valait mieux jouir sans délai qu'attendre long-temps.

Après cette seconde épreuve on discuta tour

[1] Gui d'Uisel était un seigneur du Limousin, fort pauvre, et qui avait beaucoup de frères et de cousins troubadours. *Voyez* Nostradamus et Millot.

à tour les questions suivantes : *Si vous aimiez une jolie damoiselle, craindriez-vous moins qu'elle fût mariée que trépassée?—*

Deux dames ont donné rendez-vous à leurs amans; l'un est novice et timide en amour, l'autre sait assez du siècle : lequel promet de plus doux plaisirs ? —

L'amant est-il plus heureux quand il se souvient de son bonheur, ou quand il est au moment de le connaître ?—

Un chevalier a le choix d'épouser une belle veuve, ou de rester son ami, que doit-il préférer ? —

Si vous aimiez loyalement, et qu'on vous payât de retour, vaudrait-il mieux, à votre avis, que votre dame fût belle passablement et très sage, ou très belle et sage modérément ?—

Deux dames ont deux amans : l'un a grande envie d'aller jouster à Blois, et sa mie le lui défend; l'autre ne se soucie pas de se rendre au tournoi, mais sa maîtresse lui ordonne d'y paraître, lequel aime le plus cordialement?—

Un amant aime une dame qui n'a jamais tenu compte de ses hommages, maintenant une autre a du goût pour lui : doit-il prendre celle-ci pour sa mie, ou attendre que la première ait pitié de lui ? —

Ces galans problèmes résolus, on demanda à Marie de France une de ses fables, elle récita la suivante, composée la veille. [1].

Un Blaireau vit, à la glandée
Paître des Pourceaux gros et gras ;
A cet aspect affriandée,
La bête au long museau, flaire un si bon repas ;
Mais les gloutons, peu courtois par nature,
D'un convive nouveau redoutaient l'appétit.
Blaireau le parasite affecte leur allure,
Imite leur langage et vante leur esprit.
Il dit à l'un : Bonjour, mon frère ;
Puis à l'autre : Je suis votre cousin ;
Au troisième : Feu votre père
Fut, vous le savez, mon parrain.
Bref, on le croit de la famille ;
Voilà qu'alors, et sans façon, le drille
Croque à lui seul les trois quarts du festin.

[1] Cette fable est traduite avec fidélité. *Voyez*, sur les poésies de Marie de France, les notes du trente-troisième récit, à la fin de l'ouvrage.

Mais voyant le boucher paraître;
Pour éviter leur sort, il fuit les malheureux;
Et, feignant de les méconnaître,
Digère en les narguant le repas qu'il tient d'eux.

Cependant on annonça deux troupes joyeuses; l'une de ménestrels, l'autre de jongleurs. Les ménestrels avaient différens costumes, suivant les sujets qu'ils devaient traiter, imitant en cela les rapsodes anciens, vêtus de rouge, lorsqu'ils devaient chanter des fragmens de l'Iliade tragique et sanglante, ou avec des habits d'azur, quand choisissant des vers de l'Odyssée, ils chantaient les voyages et les erreurs d'Ulysse, sur les mers qui réfléchissent la couleur du ciel [1].

Le chef des ménestrels annonce que lui et ses compagnons peuvent conter en langue romane ou latine; qu'ils savent plus de quarante lais et chansons de *gestes* [2]; qu'ils connaissent

[1] Mazzon., *Difes. Dant.*, lib. 11, part. 1, cap. 12. — Crescimbeni, Comment. poét., t. 3, l. 5, c. 5, p. 50.

[2] Les chansons de *gestes* étaient consacrées à célébrer les actions des preux; voilà pourquoi Albéric les appelle *heroïcæ Cantilenæ*. On nommait *rotruenges* les chansons qu'accompagnait la *rote* ou *vielle*.

les romans d'aventure, entre autres, ceux de la Table-Ronde, Vivien, Ogier-le-Danois, Flore et Blanchefleur; que de plus ils chantent contes, fabliaux, sirventes, *rotruenges* ou chansons à ritournelles, des tensons et pastourelles.

Les chevaliers ayant prié les dames de choisir l'épisode qu'elles désiraient entendre, celles-ci demandèrent qu'on leur chantât la mort de Tristan et de la blonde Yseult.

Tristan, fils du roi Meliadus, fut aimé de deux belles princesses : l'une, fille du roi d'Irlande, s'appelait Yseult la blonde, et l'autre, fille d'Houel, roi de Bretagne, Yseult aux blanches mains. La première épousa, à son grand déplaisir, Marc, roi de Cornouailles; Tristan la connaissait avant cette fatale union; tous deux avaient ensemble savouré le boire amoureux, et leur vie romanesque fut une longue suite d'aventures et de chagrins. Yseult aux blanches mains, douce et charmante princesse, ressentit également pour Tris-

tan, qu'elle voyait dans le palais de son père, un amour que le beau chevalier eût mieux partagé, si son cœur ne se fût tout entier donné à la reine de Cornouailles. Tristan fut blessé au siège de Nantes; Yseult aux blanches mains lui prodigua les plus tendres soins; mais hélas! le mal irrité par une passion secrète empirait chaque jour, et le paladin allait périr, lorsque Gesnes, son écuyer, lui rappela qu'autrefois Yseult la blonde sut le guérir d'une blessure empoisonnée; il lui proposa d'aller à Cintageul implorer l'assistance de cette reine. Ici commençait la narration du ménestrel[1].

Loin de la blonde Yseult Tristan allait mourir:
« O mon maître! lui dit son écuyer fidèle,
« Jadis d'un mal plus grand Yseult vous sut guérir;
« Qu'elle vienne! un miracle est promis à son zèle. »

[1] Presque tous nos vieux romans, écrits en langue latine ou vulgaire, étaient rimés, et même les ménestriers les chantaient quelquefois par strophes. Donc nous avons cru pouvoir traduire en vers le délicieux épisode de Tristan; mais on regrettera dans cette faible traduction la grâce naïve du vieux langage.

Le preux du doux espoir goûte la volupté;
Son front inanimé tout à coup se colore,
Et son regard mourant semble d'une autre aurore
Dans une longue extase attendre la clarté.
Pars donc, lui répond-il; et si tu la ramènes,
Que de ta voile heureuse éclate la blancheur;
Mais si pour la fléchir tes prières son vaines,
Qu'une voile funèbre annonce mon malheur.
L'écuyer part, Tristan sur la rive demeure,
Et déjà du message invoque le retour.
Hélas! soit qu'à ses yeux le jour renaisse ou meure,
Il attend, consumé de souffrance et d'amour!
Sur les rochers voisins, si la vague se brise,
Son œil avide et sombre a mesuré les mers.
Il écoute les flots et respire la brise,
Qui d'un ambre épuré parfume au loin les airs.
Mais bientôt la douleur dans sa couche l'enchaîne;
Son jeune page Erlonde alla s'asseoir au port,
Cherchant dans les vapeurs de la liquide plaine
La nef qui ramenait ou la vie ou la mort.
Du prince des Bretons l'héritière charmante
Brûlait pour le héros d'un amour sans espoir;
Tristan de ses appas ignorant le pouvoir.
En elle, il voit sa sœur et non pas son amante.
« L'ingrat, se disait-elle, ajoute à ses mépris,
« En ne voulant guérir qu'aux mains de ma rivale.
« Si du plus tendre cœur son salut est le prix,
« Fallait-il que des mers on franchît l'intervalle!
« Heureuse d'être aimée, ah! ne viens pas du moin,
« O toi dont le cruel ose accuser l'absence!
« Ne viens pas avec moi partager sa présence

Seul trésor dont le ciel paya mes tendres soins!
Dans sa crainte jalouse elle séduit Erlonde :
« Ami, quand tu verras le navire attendu,
« Quel que soit le signal qui flotte au loin sur l'onde,
« Dis qu'un noir pavillon aux mâts est suspendu. »
Cependant l'envoyé, qu'un bon vent favorise,
Déjà de Cintageul a reconnu la tour,
Et les bois odorans où, toujours plus éprise,
La princesse d'Irlande égarait son amour.
Rêveuse et solitaire, il la voit sous l'ombrage,
A ses genoux il tombe : « Loin de vous, lui dit-il,
« Tristan implore, hélas! contre un sombre nuage,
« L'astre qu'à ses destins refuse son exil.
« Son salut n'est qu'en vous. » Yseult pâlit et tremble;
En marchant vers la plage, avec choix elle assemble
Les plantes dont son art reconnaît les vertus.
La voile aux doux zéphirs livre ses blancs tissus;
Sur les flots aplanis glisse l'esquif rapide;
Erlonde l'aperçoit; mais, serviteur perfide,
Il aborde Tristan, en lui disant : « Seigneur,
« La voile cingle au port, noire en est la couleur. »
A ces mots désolans le paladin soupire.
— « Ce refus m'est amer, je l'ai peu mérité;
J'en mourrai, mais du moins, reine par qui j'expire,
Ah! puisse ton bonheur égaler ta beauté! »
Il dit : baisant la croix que figurait son glaive,
Vers le dieu qu'il adore ayant tourné les yeux;
Son amoureuse vie finit ainsi qu'un rêve.
Il meurt, le nom d'Yseult s'exhale en ses adieux.
L'étrangère au rivage est enfin descendue;
Mais quoi! personne au port! et dans la ville en deuil,

L'airain lugubre sonne... une foule éperdue
Du palais de Tristan environne le seuil.
La blonde Yseult frissonne à ces marques funèbres.
« Il n'est plus, lui dit-on, le compagnon d'Artus,
« L'appui des opprimés, l'ami des preux célèbres,
« Le vainqueur de Blaner, Tristan, hélas ! n'est plus ! »
Le front pâle d'horreur, Yseult, échevelée,
Demande son amant, veut le revoir encor ;
Sur ses restes chéris sa bouche s'est collée,
Et vers les cieux son âme a repris son essor.
Aux bords des mers s'élève une chapelle obscure,
C'est là des deux amans la triste sépulture.
Le lierre flexible, unissant leurs tombeaux,
Sort de l'un, et vers l'autre incline ses rameaux.
Là, dans l'ombre du soir on entend les génies ;
Des chiffres enflammés paraissent dans les airs,
Et des vents et des flots les douces harmonies
Font rêver le chasseur sur les rochers déserts.

A ce récit du ménestrel, succède un long silence; les dernières vibrations des cordes de la lyre qui avait accompagné ce chant de douleur et d'amour, résonnaient encore, et leurs sons mouraient le long des saules du rivage; des larmes brillaient dans tous les yeux, une vive émotion remplissait tous les cœurs. Mais, arrachant l'assemblée à ces rêveries, la troupe des jongleurs s'avance, et le chef vante

en ces mots son adresse et ses talens divers[1]. « *Que celui qui veut être jongleur, sache aussi bien que moi jouer du tambour et des cymbales, et faire retentir la symphonie; qu'il sache jeter et retenir de petites pommes avec des couteaux; jouer de l'escambot, des bâtons et de la fronde, sauter à travers des cerceaux, manier la manicarde et la guitare, imiter le chant de toutes sortes d'oiseaux, garnir la roue avec dix-sept cordes, jouer de la harpe et accorder la gigue pour égayer l'air du psaltérion, faire résonner les lyres et retentir les grelots. Qu'il sache comment l'amour court et vole, comme il va nu et sait écarter la justice avec ses dards acérés, dont l'un est d'or et l'autre d'acier; qu'il apprenne les ordonnances d'amour, ses privilèges, ses spécifiques, qu'il dise comment il naît et s'accroît, comment il vit et s'en va. Je possède tous ces secrets, je sais encore donner des conseils d'amour, tresser, assortir des cou-*

[1] Sur ces divers talens des troubadours, *voyez* Fauchet, l. 1, c. 8.

ronnes de fleurs, nouer élégamment une ceinture, et débiter le langage de la courtoisie[1].

Après qu'ils eurent amusé l'assemblée par leurs différens exercices, la cloche du couvre-feu sonna; chacun se retira en son gîte, et ainsi finit la seconde veillée des jeux sous l'ormel. Le lendemain, un peuple immense se répandit dans les campagnes; la cour d'amour attirait tant de seigneurs à Romanin, que les marchands choisissaient de préférence cette époque pour tenir, dans le pays, une foire brillante. Comme alors peu de ces trafiquans séjournaient dans les villes, où le monopole des denrées de luxe et d'agrément ne se faisait que par un négoce ambulant, les foires étaient de véritables fêtes où se rendait la foule. Les jongleurs dont on vient de parler, les charlatans, les gabeurs ne manquaient pas cette occasion d'exercer leurs talens; des filoux

[1] Si sai porter conseils d'amors,
Et faire chapelez de flors,
Et cainture de druerie,
Et beau parler de courtoisie.

adroits s'y glissaient aussi quelquefois, et les galans, autre espèce de larrons, épiaient, au milieu du tumulte et de la foule, des larcins dont plus d'un père et d'un époux avaient à se plaindre en secret. On ne doit donc pas s'étonner si le lieu de la scène d'un grand nombre de fabliaux est la place d'un marché public et d'une foire[1].

Celle de Romanin se tenait sur les bords de l'Isère; un grand nombre de tentes, de pavillons et d'échoppes étaient dressés çà et là, et les villageois de Saint-Marcelin, de Crémieu, de la Tour-du-Pin, formaient dès le matin des rondes et des danses. Toute populaire que fût cette gaîté, toute grossière que fussent la plupart des bouffonneries et des aventures dont se récréait cette cohue joyeuse, les grands seigneurs, à défaut d'autre spectacle, venaient y observer les mœurs du peuple. Le

[1] *Voyez* les fabliaux de *Boivin de Provins* (par Courtois d'Arras); du *Boucher d'Abbeville* (par Eustache d'Amiens); des *deux Chevaux* (par Jean de Boves); du *Pauvre Mercier*, etc., etc.

grave chancelier de L'Hôpital nous l'apprend lui-même. *Le bon roi Louis XII*, dit-il, *prenait plaisir à ouïr farces, même celles jouées en grande liberté, disant que par là il apprenait beaucoup de choses faites en son royaume, et qu'autrement il n'eût sçues.* La compagnie du château de Romanin ne dédaigna point d'y paraître quelques momens, car les trouvères promirent de composer des nouvelles sur tout ce qui leur paraîtrait original et piquant.

Les regards furent d'abord attirés sur le théâtre où des jongleurs débitaient d'une manière grotesque, les faits de tous les bons sergens et champions renommés de leur siècle.

Plus loin, des escamoteurs appelaient au son du fretel et du tambourin, le public qu'ils amusaient par de plates turlupinades. Ils savaient disaient-ils, *cercler un œuf, saigner les chats, ventouser un bœuf, faire des coiffes à chèvres, des casques à lièvres, des gants à chiens, des gaînes pour serpettes et des fourreaux pour trépieds* [1]..

[1] *Voyez* beaucoup d'autres exemples de ces mau-

Monté sur une table, un vendeur d'herbes et de pilules éblouissait les auditeurs par un jargon bizarre débité avec volubilité, et qu'on ne peut mieux comparer qu'à celui des bateleurs de nos carrefours. Il serait repoussant de rapporter ici des exemples de cet ignoble *parlage* des tréteaux et des farces débitées en ces lieux publics, si le temps n'avait rendu de pareilles citations précieuses pour l'histoire des mœurs anciennes; c'est donc une caricature qui nous paraît devoir se faire place dans la galerie des tableaux du siècle dont on veut dépeindre les mœurs [1]:

Je vous dis donc, beaux seigneurs, qu'il y a dans ce bas monde cinq cas particuliers où un galant homme ne peut en conscience se dispenser de croire sa femme... Et d'abord si vous la jetez dans un four allumé, et qu'après lui avoir demandé : Ma mie, comment

vaises plaisanteries, dans le fabliau des deux Ménestriers, avec les notes et explications de Le Grand d'Aussy, t. 1, p. 303,

[1] *Voyez* le fabliau, ou le dit de l'*Herberie*, dans Legrand d'Aussy, t. 3, p. 349.

te trouves-tu ici? elle vous réponde : Sire, je n'ai pas froid ; je soutiens qu'alors vous êtes obligé de la croire ; 2° si vous la jetez à l'eau et qu'après lui avoir demandé : Ma mie, as-tu soif? elle vous réponde : Non, mon cœur ; je dis qu'il faut la croire ; 3° si le matin quand elle se lève vous lui demandez ce qu'elle compte faire dans la journée, et qu'elle vous réponde : Sire, je compte vous faire enrager ; je dis, Messieurs... quoi! vous riez! Est-ce que vous vous moqueriez de moi par hasard? Apprenez à me connaître, s'il vous plaît, et sachez que je ne suis point de ces affronteurs qui courent le monde en vendant suif de mouton pour graisse de marmotte, ni de ces pauvres hères qui viennent en cape à la porte d'une église étaler sur un tapis des boîtes et sachets, et vous vendre poivre ou cumin. Non, Messieurs, non, je ne me mouche point de cette main-là ; je suis, moi, un fisicien habile. Afin de pouvoir un jour vous guérir, j'ai parcouru toute terre habitable : le Poitou, l'Anjou, les Indes, Jérusalem,

le royaume des bêtes et la Pologne. Connaissez-vous, par exemple, le seigneur du Caire? Eh bien! Messieurs, j'ai mangé à sa table pendant deux ans, et j'en ai rapporté une pierre qui fait ressusciter les morts.

Maintenant, Messieurs, voulez-vous savoir de quoi sont composés les remèdes que je vous vends? Je vous dirai que j'ai quatre frères, que mes quatre frères ont chacun quatre chiens; vous me demanderez peut-être ce que font ces quatre chiens? Le voici: tous les quatre jours mes quatre frères les mènent tous quatre dans la forêt des Ardennes, chasser les griffons, les éléphans, les basilics, les dragons volans, et les autres bêtes qu'il me faut journellement pour mes graisses. Avec ces graisses, votre serviteur guérit la mort, la brûlure, le frisson, la gale et la colique que Dieu puisse envoyer à ceux qui ne m'achèteront rien. Les graisses, au reste, on ne les mange point. Non vraiment! il faut bien s'en garder, car elles ont tant de vertu, que si on en mettait seulement gros comme un pois sur

la langue d'un bœuf, il tomberait mort sans parler. On les applique sur le corps à l'endroit où l'on souffre; et dans l'instant, quelque violent que soit le mal, il s'enfuit tout droit jusqu'à la rivière. Mais ce n'est pas là tout, Messieurs, ouvrez vos yeux, regardez bien, vous allez voir la merveille des merveilles. La voici, la voici; c'est moi qui l'ai cette boîte admirable de Jouvence, qui répare les torts des vieillards et l'honneur des filles qu'on va marier, quand il a souffert quelque échec. Au reste, si vous ne m'en croyez pas, interrogez ma femme, elle peut parler, je la laisserai dire :

Alors la compagne de ce burlesque orateur ajoutait sur le même ton :

Oui, belles gens, je suis femme d'honneur, et ne voudrais pas, pour mon pesant d'or, vous tromper. J'ai appris à connaître les herbes chez madame Trote de Salerne, cette madame Trote dont sûrement vous avez tous entendu parler, qui se fait une coiffe de ses oreilles, vous savez que dans le monde entier

elle n'a point de pareille. Elle nous a envoyés ici pour vous empêcher de mourir. Mais afin que les pauvres puissent guérir comme les riches, avant de partir elle m'a fait jurer sur les saintes reliques, que partout où j'irais je ne prendrais qu'un denier de la monnaie du pays, à Orléans un orléanais, au Mans un manceais, à Chartres un chartrain, à Paris un parisis, à Rouen un tournois, à Dijon un dijonnais, à Londres un esterling. Si cependant, Messieurs, il se trouvait un homme si pauvre qu'il n'eût pas même dans sa bourse un denier, le laisserai-je mourir pour cela ? Non certes, qu'il vienne comme les autres. Je lui donnerai mes herbes gratis, pourvu seulement qu'il fournisse à mon cheval du foin et de l'avoine, à moi du pain et du vin, et qu'au bout de l'année il fasse chanter, pour la conservation de madame Trote, une messe du Saint-Esprit.

Après cela, Messieurs, je n'ai plus rien à vous dire. Vous connaissez la bonté de mes herbes : c'est à vous maintenant à en acheter. Si vous n'en voulez pas, tant pis pour vous.

Lorsque sa femme eut ainsi parlé, le charlatan s'engagea à guérir de suite les maladies invétérées et les douleurs de toute espèce. Le premier qui vint à lui, fut un vilain se plaignant du mal de dents. L'empirique prit un fil de fer, en attacha un bout à la dent malade, et l'autre à une grosse enclume; puis, sortant de ses fourneaux une barre de fer rouge, il l'approcha brusquement du visage du patient, qui, justement effrayé, se jeta promptement en arrière et laissa en se retirant, sa dent pendue au fil d'archal [1].

Le public est émerveillé de cette cure. Une jeune fille s'approche; elle souffrait beaucoup d'une arête qui lui était restée dans le gosier; il y avait inflammation et élancemens. Le médecin de monsieur le duc n'avait pu la guérir, et la pauvrette ne mangeait ni ne dormait. Le *fisicien* la fait monter près de lui, se met à faire des grimaces et des contorsions si plai-

[1] Tiré du fabliau de l'Arracheur de dents, copié ou imité dans le Courrier facétieux, p. 158. — Dans la Gibecière de Mome, p. 397.

santes, que la fillette pousse un éclat de rire, dont la secousse subite arrache et fait sortir l'arête[1]. Les spectateurs ébahis crurent que le mire était sorcier, et avait fait quelques gestes magiques pour opérer cette prompte guérison. En un instant les gens infirmes, vinrent en cercle autour de lui; il les fit passer derrière une toile où se trouvait une grande chaudière, dans laquelle cuisaient des herbes émollientes. « Mes amis, leur dit-il, ce n'est pas une « petite affaire que de vous rendre subite- « ment la santé. J'en sais cependant le moyen, « c'est de prendre le plus malade d'entre vous, « de le plonger dans cette chaudière, et d'en « faire un remède pour les autres; ce remède « est violent, j'en conviens, mais je le tiens « pour infaillible et réponds de votre guéri- « son. » A ces mots ils se regardèrent les uns les

[1] *Voyez* le fabliau du Médecin de Brai, ou le Vilain devenu Médecin. Ce charmant fabliau servit à Molière pour sa comédie du *Médecin malgré lui*; on le retrouve aussi imité dans plusieurs auteurs, et entr'autres dans l'*Enfant sans souci*, p. 288.

autres, et dans toute la bande, personne ne voulut avouer qu'il était malade. Le charlatan s'adressant à l'un deux, lui dit : « Tu me parais « pâle et débile, c'est toi qui es le plus mal. » Mais le manant effrayé se sauva en criant qu'il se portait très bien ; tous sortirent de même successivement se prétendant gueris [1]. Le public oyant leurs exclamations, acheta les pilules et les sachets de l'Esculape ambulant.

Cependant les trouvères et les dames allaient de groupe en groupe, de boutique en boutique, s'amusant du mouvement et de la variété des patois divers, ainsi que des quolibets de toute espèce. Là s'étalaient tapis rouges et violets [2], peliçons, surcots, robes d'écarlate, fourrures de penne, de petit-gris, de menu-vair, corroies garnies d'argent blanc et *servant de ceintures*

[1] Le fabliau du Médecin de Brai, dans Legrand d'Aussy, t. 1, p. 398.

[2] Legrand d'Aussy, en ses Fabliaux et sa vie privée des Français.

pour relever gorgerette. Les crieurs avaient affiché près des tentes de ces marchands, une pancarte où on lisait la loi somptuaire de 1294, qui, pour arrêter les progrès effrénés du luxe, portait : *Nuls prélats ni barons, tant soient grands, ne pourront avoir robe pour leur corps de plus de vingt-cinq sols l'aune de Paris; les chevaliers bannerets ne pourront mettre aux étoffes de leurs robes que dix-huit sols l'aune; les écuyers quinze sols; les fils de comtes seize sols; les clercs, soit de siècle, soit de religion, douze sols six deniers. Nulle damoiselle, si elle n'est châtelaine ou dame de deux mille livres de terre, ne devra avoir qu'une robe par an.*

Les rois et les reines donnaient l'exemple de cette simplicité, ne s'habillant à l'ordinaire que de communes étoffes; ils se plaignaient qu'on méprisât la simplicité des draps de Gonesse, pour leur préférer ceux de Malines ou de Bruxelles [1].

[1] Le Songe du vieil Pèlerin, composé pour Charles VI.

Plus loin se vendaient levriers, faucons, éperviers; des armures ciselées et dorées avec art; des comestibles, des vins et des fruits. On voyait surtout des marchands d'amulettes, de croix bénites, de noëls [1], de chapelets et de verroterie.

A la porte des auberges on criait la loi somptuaire relative aux frais de table. *Nul*, dit cette loi, *ne donnera au grand mangier que deux mets et un potage au lard, sans fraude, et au petit mangier, un mets et un entremets.* Les rois de France, hors les fêtes, ne s'écartaient guère de cette frugalité; ils se contentaient de trois plats, et ne buvaient presque d'autre vin que celui de leurs vignes [2]; le simple vin d'Orléans, réputé par Louis-le-Jeune propre à enflammer les héros sur le champ de bataille, était le Falerne de nos bons

[1] Toutes ces marchandises et beaucoup d'autres se trouvent dans les Cris de Guillaume de Villeneuve. Le vers 109 parle des Noëls.

Noël, noël à moult granz cris.

[2] Brussel, t. 1, p. 407 et 408.

ancêtres [1], et on ne prodiguait à leur table que l'*eau rose*, vantée alors comme un cordial très précieux, et les melons, conseillés dans ces temps-là par comme d'excellens digestifs [2].

La compagnie rentra au castel de Romanin à l'heure du dîner, auquel devait succéder la dernière séance sous l'ormel.

Pierre Cardinal venait d'arriver à Romanin; sa réputation l'avait précédé; on lui demanda une chanson d'amour.

« Depuis long-temps, dit Pierre Cardi-
« nal, mon luth oublie les vers amoureux.
« Témoin des vices du siècle, j'ai consacré
« mon génie à les châtier impitoyablement :
« écoutez si je leur suis redoutable. » A ces mots il répéta plusieurs sirventes contre la noblesse et le clergé. Étonné de ces poésies virulentes, chacun blâma le troubadour caus-

[1] Brussel, *ib.*

[2] Lettres historiques sur le Parlement, part. 2, p. 361.

tique; mais sans s'intimider celui-ci répliqua : « Je m'attendais à vos reproches ; c'est avoir « tort qu'avoir raison tout seul ; les persécu- « tions même ne me surprendraient pas, et « voici une fable que j'ai composée en les at- « tendant [1]. »

Une pluie arrosa naguère une bourgade,
Et rendit fou ses pauvres habitans ;
Un seul étant alors malade
Chez lui, contre l'ondée abrita son bon sens.
Quand il sortit, jugez de sa surprise,
Dans la cité couraient ses voisins en chemise,
Chantant, déraisonnant et composant des vers.
Chacun d'une manie adoptait les travers,
Sé croyant roi tout comme un autre,
Celui-ci veut combattre et créer des impôts ;
Celui-là, s'annonçant saint Denis notre apôtre,
Veut de l'enfer convertir les suppôts.
Au milieu de ses fous notre sage soupire,
Et de les guérir tous conçoit le beau dessein.
Mes amis, leur dit-il, calmez votre délire ;
Prenez de l'ellébore et mettez-vous au bain.
Vains discours, on l'insulte, on le bat, on le raille :
Lui seul, à les entendre, a perdu la raison,
Et poussant des clameurs, l'insolente canaille
Le conduit jusqu'en sa maison.

[1] Nous avons conservé l'esprit de cette fable, que l'abbé Millot a traduite en prose, t. 3, p. 264.

Pour oublier les épigrammes et les satires de Pierre Cardinal, on invita le trouvère Durant à raconter un fabliau; il venait tout justement de rimer celui des trois Bossus, et le récita à l'assemblée [1].

LES TROIS BOSSUS.

Un bossu vieux et laid, mais riche, et c'est tout dire,
Choisit pour femme, ah! plaignez-la!
Damoiselle folâtre, accorte, aimant à rire,
Et qu'on appelait *Zéila*.
Cet hymen où l'amour avait pris l'épouvante,
D'un père avare attestait les rigueurs;
Faisant trève à l'ennui, l'épouse et la suivante
Recevaient au manoir ménestrels et jongleurs.
Trois bossus qui comptaient sur leur grotesque allure,
Pour de leur pantomime amuser les châteaux,
A l'insu du jaloux leur chantaient maints rondeaux,
Et leur contaient mainte aventure.
Troublant soudain un passe-temps si doux,
Voici venir l'inévitable époux.

[1] Le Fabliau que nous traduisons librement en vers, l'a été en prose par Legrand d'Aussy, t. 3, p. 369. — Beaucoup d'auteurs, l'ont également imité et entr'autres Gueulette, il est vraisemblable que notre trouvère l'aura tiré d'une tradition ou d'un Manuscrit arabe. Dans l'hiver de 1814, un auteur essaya de mettre en scène l'aventure des trois Bossus, sous le titre de *Thomas le Chanceux*, ou *les trois Bossus*. Ce vaudeville n'a point réussi.

Trois coffres par hasard se trouvaient en la chambre,
Zéila, plus fine que l'ambre,
Dans chacun d'eux fait blottir un bossu.
Le grondeur est rentré; n'ayant rien aperçu,
Très longuement et soupe, et cause,
Puis dans sa belle humeur propose
Jeux de table, d'échecs, et peut-être autre chose.
Quelque affaire pourtant le rappelle au dehors;
Il s'en va; mais hélas! dans leurs prisons perfides,
Où l'air manquait à leurs poumons avides,
Les pauvres bossus étaient morts.
Un seul moyen restait à la dame effrayée;
Elle appelle un vilain qui passait près de là,
Et lui dit : Jette à l'eau le défunt que voilà;
Ta peine au poids de l'or par moi sera payée.
Le rustre dans l'étang va porter son fardeau.
A son retour grande fut sa surprise,
De revoir un bossu qu'il croit, dans sa méprise,
Être celui qu'il a plongé dans l'eau.
Ce corps, dit Zéila, feignant d'être étonnée,
D'un nécroman logeait l'âme damnée.
« Parbleu! fit le manant, puisqu'il en est ainsi,
« Je saurai le chasser d'ici. »
Soudain le saisissant, mon drôle
Va dans le puits voisin décharger son épaule,
Et revient essoufflé pour palper son argent.
« Vous avez beau courir, plus que vous diligent,
« Le mort est revenu; voyez plutôt vous-même, »
Dit la dame rusée en montrant le troisième.
A cette vue notre homme est stupéfait.
« Jusqu'à demain, dit-il, n'aurai-je d'autre affaire
« Que de noyer ce diable contrefait?

« Mais malin comme lui, je saurai m'en défaire. »
Et le drille en jurant le porte à l'abreuvoir.
Tandis qu'il retournait avec hâte au manoir,
L'époux de Zéila rentrait aussi lui-même.
En trouvant ce bossu, croyant revoir le sien,
Le villageois frémit, et de fureur tout blême,
Veut assommer le magicien :
Sur lui, dans son erreur, il s'avance, se rue ;
D'un coup le renverse, d'un autre coup le tue.
Bref, il s'en débarrasse, et d'un air de succès
Va conter l'aventure à notre châtelaine,
Qui, loin de lui faire un procès,
Lui paya largement sa peine.

Cependant les pages vinrent annoncer une députation des *mainteneurs de la gaie science*, dont le collège en honneur à Toulouse et célèbre dans les fastes de la Provence long-temps avant le treizième siècle [1], comptait sept membres, surnommés les sept poètes, ou les

[1] On les appelait les *Mainteneurs de la gaie science*, parce qu'ils étaient chargés de faire observer et maintenir les lois et les ordonnances du collège. *Voyez* l'Origine des Jeux Floraux, imprimée en 1715. — Ce collège se nommait aussi le *gai consistoire*. Cette institution est attestée par les registres de la ville de Toulouse. *Voyez* Catel, Lafaille, Raynal, dans leurs Annales, et Caseneuve, Origine des Jeux Floraux.

sept *mainteneurs du gai savoir*. Ils tenaient leur séance dans un verger, appelé par eux *un lieu merveilleux et beau* [1]. Cet enclos, sur lequel s'éleva depuis la fameuse chapelle des pénitens noirs, servit aux concours des jeux floraux, jusqu'à l'époque où Clémence Isaure, dotant de ses bienfaits cette institution, lui eût ouvert le palais des capitouls [2]. Avant la naissance de cette fille immortelle dont les restes furent portés, par la reconnaissance publique, au temple de la Daurade, et sa statue plus tard transférée dans la salle *des Illustres*, les sept membres du collège ne donnèrent d'abord aux poètes lauréats qu'une violette d'or; plus tard ils y ajoutèrent l'églantine et le souci d'argent. Les fonds légués par la belle héritière des comtes de Toulouse permirent de perpétuer annuellement ces gratifications, et de subvenir aux dépenses que la pompe

[1] *Un loc meravilhos et bel.*

[2] *Voyez* les notes du trente-troisième récit, à la fin de l'ouvrage.

des concours, des festins, et les accessoires de cette solennité littéraire devaient entraîner.

Conduits sous l'ormel, les députés du collège de la *gaie science* invitèrent les poètes qui s'y trouvaient à se rendre au temps fixé dans le verger de leurs jeux, et d'y venir *si bien fournis de vers harmonieux, et d'un si beau sens, que le siècle en devienne plus gai, et eux plus disposés à se réjouir*[1].

On applaudit à l'invitation des Toulousains, et Phanie de Gantelme les engagea de rester à Romanin pour l'audience prochaine. Ainsi finit la dernière veillée sous l'ormel.

Le lendemain à dix heures précises, les

[1] La lettre circulaire, dont nous ne rapportons qu'un passage, est citée toute entière dans Caseneuve, Orig. des Jeux Floraux, pièces justificatives. Elle se trouve consignée d'une manière authentique dans le registre 1323, aux archives de Toulouse. Cette circulaire, écrite par les sept *mainteneurs*, est adressée à *tous les honorables seigneurs qui possèdent la science d'où naît la joie et le plaisir, pour les inviter à se rendre le premier du mois de mai suivant dans le verger qu'ils tenaient des poètes leurs devanciers*, etc...

parties assignées se rendirent au parlement des dames, présidé par le prince d'amour. Les conseillères étaient Phanie de Gantelme, Clarette des Baux, Adalazie d'Avignon, et Huguette de Forcalquier [1]. Pour suppléantes furent élues Blanche de Flassans, la dame de Natibors, et Clara d'Anduze. Des rameaux verts tapissaient la salle jonchée de primevères et de violettes [2].

Le viguier d'amour faisant les fonctions de greffier, donna lecture à la cour des lettres-patentes du souverain, instituant le droit de pelotte au profit des officiers du président de la cour d'amour, lequel droit ils devaient percevoir sur ceux ou celles d'entre les Français et Françaises qui se marieraient avec des étrangers ou étrangères [3]. Puis on lut une autre

[1] César Nostradamus, Histoire de Provence, in-fol., p. 133. — Fabre d'Olivet, Imitation de poésies occitaniques, t. 2. — Jean Nostradamus, Vies des Poètes prov., p. 131; édit. de Lyon, de 1595.

[2] *Arresta Amorum, Acc. Bened. Curtii*, etc. Rouen, 1587, I p., 21 et 22.

[3] Description des arcs triomphaux d'Aix, p. 27. — Le présid. Roland, Rech. sur les Cours d'amour, p. 71.

lettre autorisant ladite cour à condamner les parties aux frais [1], et à en recevoir pour épices des boîtes de confitures et de dragées, pourvu que les plaideurs n'y eussent point caché des billets doux ou des devises, à l'effet de séduire les plus belles conseillères, leurs juges et arbitres souverains. Après avoir ouï la lecture de ces pièces, le sénéchal donna la petite liste des ouvrages dans lesquels on médisait des femmes; lesdits ouvrages furent condamnés à brûler sur le perron, pour leur cendre être jetée au vent, qui emporte d'ordinaire les vains sermens de n'aimer plus.

Ensuite on fit droit aux requêtes présentées par divers plaidans amoureux demandant que conseil leur fût octroyé dans les cas difficiles où ils se trouvaient.

La première de ces requêtes rédigée par deux amans, ayant mutuellement à se plaindre l'un de l'autre, et résolus à se quitter d'un commun accord, demandait qu'en recourant à un prêtre pour se délier de leurs ser-

[1] Le présid. Roland, Rech. sur les Cours d'amour.

mens, les parties fussent valablement autorisées à former par la suite de nouveaux engagemens[1]? La cour décida qu'avant de rompre, ces amans resteraient quelque temps séparés, pour éprouver si le dépit n'avait point dicté leur résolution.

La seconde requête était signée par un couple qui se trouvait embarrassé sur l'exécution d'une promesse d'amour; tous deux forcés de vivre éloignés l'un de l'autre, convinrent de regarder chaque nuit à certaine heure, le disque de la lune, et en respirant sa lumière amoureuse, de se pénétrer de leurs souvenirs mutuels, en s'adressant l'un à l'autre un *doux bon soir*. Les amans jouirent d'abord sans prévoir de cette correspondance aérienne; mais bientôt, la lune cessa de pa-

[1] On croyait que les nœuds de l'amour ne pouvaient se briser sans absolution; le troubadour Barjac dit à sa maîtresse dont il avait à se plaindre : *Adressons-nous à un prêtre; vous me donnerez votre absolution, vous recevrez la mienne, et nous pourrons ainsi loyalement former de nouvelles amours.*

raître dans les cieux, et maintenant ils demandent ce qu'il convient de faire tant que durera son absence, pour observer religieusement leur voeu ? —

La cour prononça ainsi : — L'étoile du berger remplacera l'astre des nuits, et servira à la contemplation des deux consultans. —

En cet instant de la séance, il se fit un grand bruit dans la salle ; les forestiers des bois de Romanin et les concierges *des jardins et vergiers amoureux* amenèrent, pieds et poings liés, certain moine surpris faisant violence à une laitière[1]. La cour, après l'avoir entendu, le condamna, comme larron de l'honneur des filles, à ne boire que de l'eau, et à réciter ses patenôtres ; puis on le congédia en lui disant : — Vos pareils, révérend père, sont faits pour prier Dieu et nous absoudre de nos péchés. —

L'ordre s'étant rétabli dans l'audience, on procéda à l'appel des causes.

[1] Le prés. Roland, Rech. sur les Cours d'amour, p. 133. — Bibl. des Rom., sept. 1782, p. 38-80.

La première s'agita entre un amant et sa dame; celle-ci accusée par le galant de ne point porter les bouquets et les rubans qu'il lui offrait chaque matin, se défendait en disant que l'éclat et l'odeur des fleurs passent trop vite; et qu'ainsi pour conserver ces bouquets, dont la durée ferait son bonheur, elle préférait les déposer en des vases d'eau fraîche [1]. La cour invita la dame à donner en temps et lieu un baiser à son amant; lequel baiser devait durer le temps qu'on met à dire un *pater*.

Dans la seconde cause, un amoureux concluait à ce que sa dame fût condamnée à faire enlever, dans le plus bref délai, la cage où était logée sa caille, laquelle criait quand il voulait entrer ou chanter la sérénade, interrompant ainsi, par sa piaillerie, les couplets de plainte amoureuse. La défenderesse objectait que cette caille, pauvre oiseau, gagnait sa vie à ce ramage; d'ailleurs, qu'en interrompant le chanteur c'était peut-être le mettre en

[1] *Arresta Amorum, IX.*

garde contre les indiscrets et les rivaux aux écoutes.

L'amant répliquait que, s'il en était ainsi, il consentait donc à souffrir le maintien de la caille dans sa demeure, pour y vivre et chanter comme elle pourrait; mais il concluait *subsidiairement* à ce qu'il fût enjoint à la dame de paraître devant la fenêtre, afin du moins qu'il la vît et lui parlât par signes, si on lui défendait de s'en faire entendre autrement[1].

Le troisième procès se plaidait par un amant contre des gauffriers et pâtissiers. Voici le fait : Ledit amant sachant que sa belle allait tous les vendredis à l'église des pèlerins, la suivait et restait à la porte extérieure pour ne point nuire aux prières de sa chère amie; la contemplant de loin, agenouillée devant l'autel de monseigneur baron de Saint-Marcel, il avait depuis trois mois la possession paisible de ce doux plaisir, lorsque des pâtissiers et gauffriers, espérant mieux débiter leurs marchandises aux pèlerins sortant

[1] *Arresta Amorum*, XX.

de la messe, vinrent s'établir devant l'église, où ils faisaient gauffres, oublies et darioles, si bien que la fumée de leur four cachant la porte de la chapelle, ravissait au plaignant l'aspect de sa dévotieuse amie [1].

La quatrième cause fut celle du troubadour Richard de Barbesieu, contre la dame de Touai.

Ce poète provençal, brave chevalier d'armes, d'une figure agréable, et sachant bien *trouver* et chanter, était devenu amoureux de la dame de Touai; celle-ci l'aimait en secret, mais feignait d'être indifférente. Plaintes, soupirs, protestations d'amour, rien ne put arracher un signe de tendresse à cette pudique beauté. Richard gémit, se désespéra, et enfin son orgueil révolté lui fit concevoir le projet d'oublier l'ingrate. Dans cette résolution, il avisa une femme châtelaine, qui, par ses oeillades et ses agaceries, lui promit une facile conquête; mais, avant d'accepter l'hommage du troubadour, elle lui fit

[1] *Arresta Amorum*, XLVII.

entendre qu'ayant connu l'amour dont il avait brûlé pour madame de Touai, elle craindrait toujours une infidélité, s'il ne prenait congé de cette rivale.

Richard le lui promet, et dans le moment d'ivresse qu'allume en ses sens la trop belle châtelaine, court d'un air de triomphe vers son ancienne maîtresse, lui reproche ses rigueurs, lui déclare qu'il la quitte pour toujours, retourne ensuite à sa nouvelle dame, et lui rend compte de cet acte d'obéissance à ses désirs; mais son étonnement fut grand en oyant cette réponse : *Allez, vous vous montrez indigne qu'aucune femme vous traite bien ; vous êtes l'homme du monde le plus faux, d'avoir rompu de la sorte avec une dame si belle et douce ; puisque vous l'avez quittée, vous quitteriez toute autre ; retirez-vous* [1].

Atterré par ces mots, Richard, que le dépit seul éloignait de la dame de Touai qu'au fond du cœur il aimait encore avec force, revint se jeter aux pieds de celle-ci ; mais elle

[1] Millot t.3, p. 85.

refusa de l'entendre. Hors de lui-même, dévoré de douleur, et n'espérant plus de joie ici-bas, il se retire au fond d'un bois, s'y construit une petite cellule, et veut y vivre loin du commerce des hommes, tant que la dame de Touai ne lui aura pas pardonné. Cette châtelaine restait inflexible; enfin, Richard, croyant du moins avoir mérité sa pitié par tant de pénitence et de larmes, la cita à la Cour d'amour, pour faire juger si ses torts méritaient la dureté de sa maîtresse.

Après avoir rapporté naïvement les faits, le troubadour plaida sa cause. Sa pâleur, ses yeux humides, son air défait, ajoutaient à son éloquence. Tantôt s'adressant à ses juges, et tantôt interpellant sa dame elle-même. « Souvenez-vous, lui disait-il, ah! souvenez-« vous de l'amour vif et pur qui précéda le « moment à jamais fatal où, égaré par mon « désespoir, je proférai des adieux démentis « par mon cœur! Votre insensibilité dédai-« gneuse a détruit la raison d'un malheureux; « vous l'aviez réduit à cet état de délire et

« de misère, où l'on n'est plus responsable de
« ses propres actions; et maintenant, cruelle,
« vous osez me faire un crime irrémissible
« d'un mot échappé dans le désordre de mon
« ame; un mot précédé et suivi de tout ce qui
« devait vous le faire oublier; un mot em-
« preint du dépit excité par l'amour lui-
« même. Ah! que dis-je? non, je ne dois
« point dissimuler ma faute; je fus coupable,
« sans doute, et ni la jalousie dont j'étais
« tourmenté, ni la fierté, conseillère perfide,
« ni la perte de l'espérance, ne pourront jus-
« tifier mes blasphèmes. Cependant la divi-
« nité offensée accepte le repentir; ô vous, à
« laquelle ne manque, hélas! pour être la par-
« faite image de cette divinité même que d'en
« avoir la miséricorde, mesurez mes torts sur
« mes sacrifices expiatoires; pendant deux ans
« j'ai fui la société des hommes et suspendu
« mon luth funèbre au cyprès du torrent; des
« racines amères ont été ma seule nourriture;
« je couchais sur la *roche pauvre*, en butte à la
« rigueur des saisons, sans sommeil, sans re-

« pos, toujours mouillé de mes larmes, et pour
« dire l'excès de mes infortunes, séparé de
« vous, ma souveraine, et unique amie; mais
« pourquoi me plaindre de ces souffran-
« ces? Ah! tout affreuses qu'elles sont, je
« les bénis et leur rends grâces à jamais, si
« vous prouvant le repentir de ma faute,
« elles valent à votre esclave le pardon qu'il
« vous demande à genoux et les mains join-
« tes. Ne rejetez point ma prière, car j'en
« mourrais, n'en doutez pas, et trop tard alors
« vous reconnaîtriez cette vérité, qu'une
« dame faisant mourir de chagrin son ami,
« ne verra jamais l'Éternel [1]. »

Madame de Touai parlant à son tour, persista dans la résolution de ne plus voir Richard. Ce refus affligea tellement le troubadour, qu'il attendrit l'auditoire par sa douleur.

[1] C'était un principe généralement reçu alors; on le trouve consacré dans une foule de chansons, et il contribuait singulièrement à fléchir les femmes en faveur de leurs amans. *Voyez* Millot, Hist. littér. des troub., t. 2, p. 466.

La Cour enjoignit à madame de Touai de pardonner à Richard, sous telles conditions qu'elle voudrait lui imposer.

Alors cette dame déclara consentir à lui accorder son pardon, si cent chevaliers et leurs dames, *s'aimant par amour*, venaient les mains jointes et à genoux, lui crier merci et demander la grâce de Barbesieu [1].

La cinquième cause fut appelée. Une femme plaidait contre son mari qui ne voulait pas lui laisser une robe et un chaperon à la nouvelle façon.

Dans la sixième cause, une mie portait plainte contre son amoureux, l'accusant d'avoir feint de se tuer pour obtenir des faveurs par commisération et pitié, puis de s'être ensuite vanté de son stratagème [2].

La Cour, ayant les parties entendues, déclara le défendeur coupable du crime de lèse-amour, le priva de ses biens et trésors, c'est-à-dire des rubans et anneaux qu'il avait

[1] Millot, t. 3, p. 87.
[2] *Arresta Amorum*, I.

pu recevoir, l'exila à vingt lieues du pays de sa belle, le condamna en outre à être battu par les dames de la Cour avec *branches de groseillers et tiges de verd osier*, et après avoir subi ladite peine, il reçut l'injonction de faire *un pèlerinage nu-pieds à monseigneur saint Valentin, et d'y porter un vœu de cire du poids de quinze livres.*

La septième cause intéressait le chevalier Nazémur et Euzelinde de Clarenson; celle-ci, à la suite d'une foulure qu'occasiona sa fuite précipitée afin de n'être point surprise par son tuteur dans son tête-à-tête sur le perron, s'était couchée avec une fièvre brûlante. Les *mires* appelés près d'elle déclarèrent qu'il fallait lui tirer deux palettes de sang.

Nazémur, la sachant malade, vint au crépuscule lui donner une sérénade, pour la distraire et la charmer. Euzelinde prenant plaisir à cette musique nocturne, se leva pour la mieux entendre, et se pencha vers la fenêtre, sur les bords de laquelle Ysane, suivant

l'ordonnance du *mire*, avait placé la palette de sang, pour juger de sa qualité quand il serait rafraîchi [1]. Sa maîtresse, en s'approchant de cette fenêtre, répandit par mégarde un peu de ce sang, qui tomba sur Nazémur; ce chevalier crut qu'en arrosant des vases de fleurs, la camariste avait laissé tomber quelques gouttes d'eau [2]. Quand son concert fut fini, il rencontra en chemin un spadassin poursuivi de justice parce qu'on l'accusait d'un assassinat.

Le prévôt prit Nazémur pour ce malfaiteur, en le voyant taché de sang, et ne douta pas qu'il n'eût en effet commis le meurtre à lui imputé.

Nazémur eût pu facilement se disculper en racontant d'où il venait, et comment il fut arrosé du sang qui excitait les soupçons; mais craignant par cette explication de révéler son amour et d'exposer la réputation de sa dame, il préféra par respect pour elle

[1] *Arrest. Amor.*, *XXI.*
[2] *Arrest. Amor.*, *XXI.*

ne point se défendre, et souffrir la détention et les mauvais traitemens sans murmurer. Cependant un de ses amis, auquel jadis il sauva la vie dans un combat, le rencontre escorté par les sergens; alors voulant s'acquitter envers lui, il affirme au prévôt l'innocence de cet homme et s'accuse d'avoir commis le forfait qu'on allait punir[1]. Ce trait, d'un dévouement sublime, frappe d'étonnement et d'admiration le véritable criminel, qui caché dans la foule, cherchait à voir quelle tournure prénait son affaire. Saisi tout à coup de repentir, et sans doute inspiré par la grâce divine, il se jette en pleurant aux genoux du prévôt et se déclare seul coupable[2]. Le prévôt, ne cherchant qu'un prévenu, et en trouvant trois, ne pouvait démêler la vérité. Mais l'assassin

[1] Tiré du Fabliau des *deux Bons Amis*, traduit par Legrand d'Aussy, t. 2, p. 385, et imité par Boccace, dixième journée, VIII nov.; par Madame de Gomez, t. 5, nouv. 28; par Hardi et Chevreau, Bibl. du Théâtre Français, t. 1, p. 351, etc.

[2] Le Fabliau des *deux Bons Amis*, lieu cité, p. 391.

ayant montré le poignard sanglant et donné des détails circonstanciés sur cet attentat, fut emprisonné, et ceux qu'on avait saisis à sa place furent rendus à la liberté.

Nazémur étant venu le lendemain conter à Euzelinde son aventure, celle-ci, loin de l'en plaindre et de l'en dédommager, feignant toujours une dureté pourtant bien loin de son cœur, ne fit que plaisanter de sa malencontre, et pour toute indemnité lui proposa un autre manteau. A ce trait d'ironie ct d'insensibilité, Nazémur perdant patience, fit assigner l'ingrate beauté devant la Cour [1]; elle parut assistée de son tuteur, *pour la validité de la procédure*. Là, elle allégua ne pouvoir répondre aux déclarations et aveux du chevalier, sans la volonté de son oncle, sous la surveillance duquel ses parens la placèrent.

La Cour, après une longue discussion de part et d'autre, somma le vieux Gordon de déclarer s'il avait des motifs légitimes pour

[1] *Arrest. Amor, XXI.*

s'opposer à l'union de Nazémur et d'Euzelinde, et s'il ne tenait pas ce chevalier pour homme riche, noble et brave. Gordon répondit n'avoir rien à reprocher au prétendant, mais qu'un parti non moins sortable s'étant présenté pour Euzelinde, les parens de cette damoiselle l'acceptèrent à leur lit de mort.

La Cour enjoignit alors au vieillard de déclarer dans la minute, pour tout délai, les nom, demeure et qualité du rival dont il parlait, afin d'apprécier la sincérité de cette objection. Gordon hésita; mais, pressé de parler, il dit enfin que ce parti, assurément fort raisonnable, c'était lui-même. A cet aveu, l'auditoire ne put retenir des éclats de rire et des huées; la Cour réprima cette irrévérence, et gardant son imperturbable gravité, dit au vieillard : « Il y a six empêchemens au ma-
« riage dont vous prétendez imposer l'obliga-
« tion à votre nièce. Le premier, c'est que
« vous êtes son oncle; or, les conciles d'Agde
« et d'Orléans, les capitulaires et autres auto-
« rités prohibent le mariage entre l'oncle et

« la nièce. » Gordon s'écria, sur le premier point, qu'Abraham épousa sa cousine germaine, et Jacob les deux sœurs Lia et Rachel; que ces mariages furent bénis de Dieu, tout comme ceux contractés par Aram et Tobie avec leurs parentes; que selon Aristote, chez les Grecs on restreignait la défense aux frères et sœurs en ligne collatérale; qu'enfin les Arabes épousaient volontiers leurs propres sœurs. La Cour lui fit observer qu'il ne pouvait se prévaloir de ses exemples, n'étant Juif, ni Grec, ni Arabe, et elle continua en disant : « Le second empêchement provient de « ce que vous êtes le parrain d'Euzelinde; « il en résulte une alliance spirituelle entraî-« nant de plein droit une nullité. » Gordon, craignant la suite de cette récapitulation d'empêchemens, interrompit en disant qu'il n'y avait rien de spirituel dans son alliance, et déclina la juridiction de la Cour pour cause d'incompétence. Le sénéchal et le viguier d'amour lui imposèrent silence, et le président continua : « Le troisième empê-

« chement est votre charge de tuteur d'Euze-
« linde[1]; or, vous gênez par votre ascendant
« sur elle, le consentement qui doit être de
« sa part libre et volontaire, car point de ma-
« riage sans le concours de deux volontés :
« *Duorum in idem placitum consensus*. Il y
« aurait donc violence; et la violence détruit
« le lien du contrat. »

Gordon se récria, et prétendit être aimé, ajoutant qu'Euzelinde ne cessait de lui en donner des preuves; qu'il était l'objet des attentions les plus délicates, et qu'hier même elle lui avait acheté un beau manteau, dans l'intention de le broder de sa main; en un mot sa jeune pupille se plaisait à lui donner le bras toutes les fois qu'il allait au jardin.

Nazémur répliqua qu'il ne contestait pas le don du manteau, car apparemment c'était

[1] Autrefois les tuteurs ne pouvaient épouser leurs pupilles, ou les faire épouser à leurs enfans. *Voyez* Cout. de Metz, art. 16, tit. 9. — Cout. de Gorze, art. 30. — Arrêts de Papon, l. 15, tit. 1, art. 3. — Mém. du Clergé, t. 5, p. 776. — Desmaisons, V° Mariage, n° 22. — Quest. de Dolive, l. 3, c. 2.

pour le préserver des catarrhes, pituites et autres infirmités de son âge; qu'il se pouvait également, par respect pour la parenté, qu'elle voulût prêter dans la promenade un appui à la marche chancelante d'un septuagénaire, mais qu'on ne devait pas induire de ces marques de bonté, des preuves d'un véritable amour. — Gordon s'offensant de ces personnalités, après en avoir demandé acte, parla avec tant de violence, qu'un accès indomptable de son asthme accoutumé lui coupa la parole.

Enfin, la Cour prononça que si, nonobstant les empêchemens sus-énoncés et tous autres, Gordon s'obstinait à contrater mariage à ses risques et périls, il encourrait la peine du charivari[1], des couplets moqueurs, des brocards des gabeurs, etc.

[1] Ce concert discordant très connu et pratiqué encore aujourd'hui, devint alors d'un usage si général dans la basse classes, qu'il fallut plusieurs conciles et plusieurs ordonnances pour le prohiber, sous des peines sévères, afin d'éviter le tumulte, les rixes et le scandale

Le vieillard céda enfin, et la Cour n'ayant plus de causes à juger, leva son audience. Il y eut le soir grand gala et bal; le lendemain chasse à l'oiseau et pêche en rivière. Le surlendemain les convives assistèrent aux fiançailles de Nazémur et d'Euzélinde, puis furent tous chez la dame de Touai, au nombre déterminé par l'arrêt, pour la conjurer de pardonner à Richard de Barbesieu; ce qu'elle fit à leurs instances; ainsi se termina la Cour d'amour de Romanin. Avant de se séparer, on mit au concours, pour l'ouverture de la prochaine session, plusieurs ouvrages en l'honneur des dames, savoir : 1° la Réfutation de l'opinion des Pères du concile de Mâcon, estimant que les femmes n'étaient pas de l'espèce humaine [1]; 2° l'Apologie des Coutumes où la

qui en résultaient presque toujours. *Voyez* Fromental, v° *peines*. — Bouchel, Bibl. du Droit franç., v° *Charivari*. Recueil de Besançon, t. I, p. 9, t. VI, p. 169. — Brodeau, sur l'art. 37 de la Cout. de Paris, n° 16 et suiv.—Conférences de Paris, t. 3, liv. 2, confér. 4, § 5.

[1] Greg. Turon., Hist., l. 8. — *Polygonia triumpha-*

femme anoblissait les enfans nés d'un père roturier[1]; 3° *un miroir historique* où clairement sera démontré comment *la femme est beaucoup plus parfaite que l'homme en toute action de vertu*[2].

trix, p. 123. — Saint-Foix, Essais sur Paris, t. 2, p. 79.

[1] Beaumanoir, coutume de Beauvoisis, édit. de la Thaumassière, chap. 45, p. 253. — Le *ventre anoblissait* dans les Cout. de Champagne, de Châlons, de Chaumont, d'Artois, de Bar-le-Duc, etc.

[2] Ce sujet fut traité et imprimé par Alexandre de Pont-Aymery, seigneur de Fochereau.

TRENTE-QUATRIÈME RÉCIT.

SAINT LOUIS.

Un roi saint est le plus vénérable spectacle qui puisse être offert à l'homme ici-bas.

Heureux les peuples gouvernés par un tel monarque! ils n'ont point à redouter qu'un pouvoir arbitraire insolemment élevé au-dessus des lois, repousse dédaigneusement leurs flots supplians loin de la barrière du trône inaccessible; ils ne craignent pas qu'un luxe effréné, pour satisfaire à de folles dissolutions, épuise les fortunes des pères de familles, et flétrisse, jusque dans sa fleur, l'espérance d'un lucre légitime.

Ces peuples, paisibles et contens, ne sont pas distraits de leurs soins privés pour scruter d'un regard soupçonneux et craintif les intrigues des cours, les mystères ténébreux d'une politique insidieuse. Sans s'inquiéter des pactes et des alliances contractés par leur prince, des manifestes et des traités qu'il publie, ils reposent avec sécurité sous la garantie de sa justice paternelle. Cette honorable confiance n'est point déçue; leur souverain veille chaque jour sur leur bonheur; son âme n'étant pas bercée par les rêves fallacieux de l'ambition, repose majestueusement dans cette magnificence de sainteté qui, selon l'orateur chrétien, *est le plus bel apanage des rois;* il n'est point agité du délire des conquêtes, car un royaume lui semble toujours trop grand tant qu'il renferme des malheureux; il sait que la gloire est périssable, que ses fragiles trophées sont brisés comme le verre par la main du roi des rois, et que les honneurs et les vanités de ce monde se dissipent semblables aux pailles légères devant la tempête.

Ce tableau d'un saint roi est l'image fidèle de Louis IX[1]. Aucun homme n'a porté la vertu à de plus sublimes hauteurs. Depuis saint Louis, on parle moins de Socrate, et le monarque des lis, menacé de la mort dans les prisons d'Almoadin, revéndiqua au moins un droit égal à cette admiration consacrée par nos souvenirs classiques au philosophe athénien buvant la ciguë d'Anitus.

Quelle que soit l'ancienneté des douleurs, personne n'avait, avant lui, rendu plus respectables et plus sacrés les revers et les souffrances. Sa foi se montrait si vive, qu'il semblait voir les mystères divins et être initié à la maison du Seigneur.

Son génie se vivifiait dans son cœur, entre la religion et l'humanité; son courage brûlait dans ses entrailles; vaillant, parce qu'il était confiant en Dieu, et zélé pour le salut de son peuple[2];

[1] Avant la révolution, l'Académie Française décernait annuellement un prix au meilleur éloge de saint Louis. Ce sujet traité cent fois, n'a jamais été épuisé.

[2] Joinville, faisant la division de son ouvrage, dit,

charitable, car sa tendre sollicitude lui montrait dans les indigens des êtres faibles, placés par le ciel sous la tutelle du genre humain; communicatif, affable et gracieux, pour se faire toujours plus aimer, Louis fut l'honneur des mortels et le parfait modèle des rois, ferme et clément tour à tour, sachant vaincre et pardonner; il combattit comme David, et jugea comme Salomon.

La France lui doit son siècle d'or, et l'une des incontestables illustrations du trône des lis est d'avoir été occupé par ce monarque. Son règne laissa je ne sais quelle odeur de vertu, que les siècles ne pourront faire évanouir; il humanisa les triomphes, ennoblit les infortunes de ses descendans, et intéressa plus spécialement la Providence aux choses de leur royaume. Ce prince mêla dans le sang des Valois et des Bourbons

p. 2 de son Hist. de saint Louis, *le second livre nous parlera de ses granz chevaleries et de ses granz hardemens* (*armemens*) *les quiex sont tiex* (*lesquels sont tels*), *que je li vi quatre fois mestre son cors en aventure de mort pour espargnier le dommage de son peuple.*

cette douceur infinie qui tempère leur courage sans l'altérer; sa main soutint Louis XVI sur l'échafaud, ramena de l'exil ses arrière-neveux et releva leur trône abattu.

Louis VIII, fils de Philippe-Auguste, soutint le poids d'un sceptre qu'avaient rendu pesant à porter, les conquêtes et la gloire de son père. L'héritier d'un grand roi montrait déjà le grand roi lui-même [1], lorsqu'une mort prématurée l'enleva à ses sujets.

Il laissait le gouvernement d'un État menacé à une reine étrangère et à un enfant de douze ans; mais cette reine était Blanche de Castille, mais cet enfant était saint Louis.

Blanche contint les grands vassaux mutinés, par la force de son caractère, l'ascendant de ses vertus et l'empire de ses attraits.

Les plus ambitieux feudataires vinrent se

[1] Quelques historiens se sont crus quittes envers Louis VIII, en disant qu'il était fils et père de deux grands rois; cet éloge est loin d'être complet. On trouve dans la vie de ce roi, surnommé le *Lion* à cause de sa valeur, des traits qui rappellent l'histoirede son père et préparent à celle de son fils.

courber sous la main puissante d'une princesse qui, par des miracles de sagesse, étouffait dans les âmes rebelles les complots et les discordes [1].

Le jeune Louis croissait sous les regards de cette femme incomparable; sa candeur et son mérite l'avaient déjà fait connaître au loin, lorsqu'enfin il régna lui-même. Au bruit de sa renommée, le pontife Grégoire, dont la haine fougueuse contre l'empereur Frédéric II fut long-temps le scandale de l'Église et le brandon incendiaire de l'Italie ainsi que de l'Empire, divisés par les factions des Guelphes et des Gibelins [2], Grégoire, voulant déposséder son ennemi du diadème des Césars, écrivit à Louis qu'il avait disposé de l'Empire en faveur

[1] Guillelm. de Podio Laurentii, cap. 40. — Guillaume de Nangis, Annales de saint Louis, p. 164. — Réc. d'André Duchesne, t. 5, p. 327 et suiv. — D. Vaissette, Hist. du Languedoc, t. 3, p. 473.

[2] *Chron. parva Ferrariens. — Gio. Batt. Pigna, istoria de principi d'Este. — Vita Innocentii III. — Giannone, istoria civile del regno di Napoli. — Abbas Ursperg., in Chron. — Giovani Villani, l.* 5 *et seg.* — Sismonde de Sism., Rép. ital., t. 2 et 3.

de Robert son frère : Louis, étonné que le pape se proclamât l'arbitre absolu des rois, refusa cette offre superbe, et répondit qu'il suffisait à Robert d'être prince de France et frère de Louis [1].

Cependant la Grande-Bretagne, empressée de ressaisir les domaines dont le déshéritèrent les victoires de Philippe-Auguste et les crimes de Jean-sans-Terre, conçut l'espoir de les recouvrer, en s'alliant avec le comte de la Marche, dont elle venait d'attiser la sédition assoupie. Les armées coalisées s'étaient déjà rassemblées; saint Louis marche à leur rencontre, et les trouve rangées en ordre de bataille, sur les bords de la Charente, qui séparait les deux partis. Les Anglais occupaient le pont de Taillebourg, défendu par une forteresse également en leur pouvoir, de sorte que le passage de la rivière paraissait impossible à l'armée française. Vains obstacles pour

[1] Math. Pâris, *in Henric. III, ad an.* 1239. — Daniel, Hist. de France, t. 4, p. 326, in-4. — Millot, Élémens de l'Hist. de France, t. 1, p. 343.

le monarque intrépide, que la bonté de sa cause et son recours au Dieu des batailles semblaient rendre invulnérable ! Suivi seulement de huit chevaliers, il s'avance sur le pont, au milieu des traits dont l'air est obscurci. Son exemple entraîne les siens, qui, s'élançant par le chemin qu'a frayé l'épée royale, franchissent le défilé et repoussent les Anglais jusqu'aux murs de Xaintes. Le soleil éclairait de ses derniers rayons le triomphe du jeune prince ; le lendemain les premiers feux de cet astre vont luire sur une victoire plus éclatante encore. Les Français attaquent l'ennemi dans les plaines de Xaintes [1]; rien ne résiste au courage de Louis ; devant lui s'enfuit le roi d'Angleterre, et le comte de la Marche n'a plus d'autre refuge qu'en la clémence du vainqueur, qui le relève et lui pardonne.

La paix ayant renoué les liens d'une alliance heureuse avec les puissances voisines, Louis voulut commencer le grand œuvre conçu dans

[1] Guillaume de Nangis, Annales du règne de saint Louis, p. 185.

le fond de son cœur : la félicité de son peuple. Il fit dresser des listes exactes de tous les laboureurs dans le besoin, des artisans sans ouvrage, des veuves et des orphelins sans secours, des filles sages et pauvres à marier. Chaque jour, sur l'épargne royale accrue non par des impôts qu'il abhorrait, mais par l'économie administrative, il mettait des sommes à part, tant pour donner aux uns les instrumens aratoires et les animaux du labour, qu'afin d'assurer aux autres des dots et des alimens[1]. Il fonda plusieurs hôpitaux pour les lépreux et les aveugles, et ouvrit des manufactures, où étaient employés à une industrie nationale de laborieux ouvriers. Une portion de son trésor servait à réparer les malheurs imprévus. La famine ayant appauvri les peuples de la Normandie et du Poitou, il leur envoya de l'argent et du grain, en leur écrivant : « Vous m'aidez dans votre abondance, « je dois vous secourir dans votre disette ; ce

[1] Tillem., Mém., M. 55, sur saint Louis. — Dubois t. 2, p. 447.

« que je tiens de vous, je le conserve pour « vous et ne suis que votre dépositaire [1] ».

Cependant une fièvre mortelle arrête ce héros au commencement de sa carrière. Après de douloureux accès, il reste long-temps abattu, sans parole et sans mouvement [2]. Durant cette léthargie le bruit de son trépas gronde sourdement sur les villes et les campagnes, comme l'orage qui consterne et détruit; le long des chemins on n'entend que des cris et des plaintes; un peuple entier afflue dans les églises et se prosterne même au milieu des champs pour implorer la miséricorde divine en faveur d'un roi de justice et de paix. Partout se firent des processions à l'effet d'obtenir la santé du roi. *A la procession furent li moines nus piez, en pleurs et en larmes, et à peine poient chanter, pour la grand*

[1] Vie de saint Louis, par le confesseur de la reine Marguerite, c. 10.

[2] *Voyez* une peinture naïve et touchante de la douleur qu'éprouvèrent les grands et le peuple pendant la maladie du roi, dans Guillaume de Nangis, p. 189, 190 et 191.

douleur que ils avoient de la maladie du roy[1].

Louis rouvre les yeux, et s'attendrit aux marques d'un tel amour; souhaitant de vivre, puisqu'il est aimé, selon l'usage des temps, il fait un vœu pour recouvrer la santé. Vœu fatal! Louis promet à Dieu d'aller combattre en Palestine. Bientôt il est guéri et reparaît dans sa capitale. Quelle joie! quelles acclamations! quelle fête pour la nation entière, qu'un élan subit et unanime entraîne au-devant du monarque! Du fond des provinces on vient le contempler au sortir de ses souffrances périlleuses; on se presse autour de lui; mais la tristesse et l'effroi succèdent bientôt à ces transports de l'allégresse; la croix du départ empreinte sur les vêtemens royaux, annonce à ce bon peuple que son roi ne lui est pas entièrement rendu. Blanche de Castille et les hauts barons essaient de l'arracher à ce dessein, en lui disant à quels dangers son absence peut livrer un royaume orphelin. Louis in-

[1] Guillaume de Nangis, p. 191.

siste et ordonne les préparatifs d'une croisade à jamais funeste [1].

Ces migrations fameuses sont jugées à présent sur des résultats appréciés, connus, mais imprévus, alors qu'on les entreprit; elles sont jugées du haut de la civilisation où nous sommes parvenus; et toutefois pour prononcer avec impartialité sur les croisades de saint Louis, il faudrait sortir du siècle présent et s'identitifier aux mœurs, aux idées, aux sentimens, à la superstition des temps où régna ce monarque.

On y verra la religion toute-puissante commander au nom de l'Éternel, la délivrance du berceau et de la tombe de Jésus-Christ; les premiers efforts d'une naissante éloquence, consacrés à peindre les profanations des lieux saints. Tous les temples, tous les conciles, devenus les échos du Vatican dominateur, retentissaient depuis deux cents ans de ces paroles fulminantes : *Vengeance*, *guerre* et

[1] Sanut, l. 3, p. 12, c. 1. — Richer, Monach., Chron., c. 10.

martyre! Des palmes étaient promises à de pieux guerriers; les sceptres, les gouvernemens, les trésors de l'Orient, jetés devant les ambitieux; une chevalerie insatiable d'exploits et d'aventures, après avoir remué vingt fois l'Europe, demandant encore de nouveaux mondes à conquérir.

Quoi donc! Godefroy est admiré de la postérité pour s'être illustré par son courage sous les murs d'Antioche et de Solime! et Louis, non moins intrépide mais plus grand encore, sera accusé d'avoir cherché, sur les bords du Thanis, dans les plaines de Damiette et de Césarée, des exploits qu'envierait le héros du Tasse! Et cependant, lorsque celui-ci partit pour la Palestine avec les Tancrède et les Baudouin, cette première croisade, colorée par un prétexte religieux, n'en était pas moins une agression, puisque l'on courait à main armée attaquer dans leurs pays des peuples qui ne nous avaient point déclaré la guerre.

Mais, au temps de saint Louis, quels intérêts plus pressans ordonnaient aux Français

ce fut au port d'Aiguesmortes, que s'embarqua ce prince avec sa femme, ses frères et l'élite de la noblesse de France [1].

S'arrêtant en Chypre, où régnait Lusignan, il résolut de faire voile pour l'Égypte, espérant se rendre maître aisément de la Palestine, en soumettant d'abord l'antique empire des Sésostris, d'où sortirent, dans les précédentes croisades, les plus redoutables adversaires des chrétiens; mais bien qu'allant attaquer des infidèles et des barbares, Louis ne voulut point menacer leur rivage avant d'avoir déclaré la guerre.

Le soudan Melecksala, dissimulant la tristesse que les pressentimens d'une mort prochaine jetaient dans son ame inquiète [2], ré-

[1] Sanut, l. 3 p. 12, c. 1. — Ducange, Observations sur Joinville. — Chron. Clunic. — Maimbourg, t. 4, l. 11, p. 185.

[2] Makrizi, dans l'ouvrage intitulé : *La Voie pour la connaissance des règnes des rois*. On en trouve un extrait à la suite du Joinville de Ducange. Presque tous les auteurs arabes appellent ce sultan *Nedjm-Eddin* et non pas *Melecksala*.

pondit avec fierté à la déclaration du roi français. A son cri de guerre, Louis donne le signal du départ; mais non loin de l'île de Chypre, un violent orage bouleverse les ondes et disperse toute sa flotte. Il n'avait pu rassembler encore qu'un tiers de son armée, quand à leur arrivée devant Damiette, à l'embouchure du Nil, un spectacle infiniment imposant s'offrit aux chrétiens : d'un côté, la flotte ennemie appareillée et couronnée de banderoles et de croissans; de l'autre, jusque dans un lointain imperceptible, les Sarrasins en rangs pressés, cavalerie et infanterie, vêtus de diverses couleurs et avec une grande magnificence. Leurs armes étincelaient aux feux du ciel africain; leurs trompettes et cymbales retentissantes, dont un éléphant portait à peine le poids, animaient, par un bruit belliqueux, les noirs soldats de ces contrées[1]. Au milieu de leur vaste armée paraissait le sultan, dont le corps gigantesque complètement cou-

[1] Joinville, Hist. de saint Louis, p. 32.

vert d'une armure d'or fin, réfléchissant le soleil tout entier, semblait cet astre lui-même [1].

On délibéra s'il fallait différer la descente. Plusieurs furent d'avis d'attendre le reste de la flotte; Louis, craignant que ce retard n'eut l'air de la peur et ne donnât de la confiance et du courage aux infidèles, ordonna l'attaque sans délai. Alors une multitude de petits bâtimens transportèrent les guerriers à terre; celui sur lequel était Louis n'avançait pas assez promptement au gré de la fureur martiale dont il se sentait embrasé. A la vue des ennemis de son Dieu, ce roi s'élance dans la mer, et y marche plongé jusqu'aux épaules en élevant son épée au-dessus des flots; enfin il parut tout entier sur le bord [2]. Quelle valeur! quels exploits! La marque de la victoire brillait si évidemment sur le front de ce prince; des regards si décisifs partaient de ses yeux, qu'atteints d'un vertige subit, les Sarrasins se sau-

[1] Joinville. — Chron. orient. — Nangis.

[2] Joinville, Nangis, Chron Trivett., Observ. de Ménard. — Le P. Maimbourg.

vèrent en jetant des cris d'épouvante; ils arrivent en désordre dans l'enceinte de Damiette; mais cette place, fortifiée par la nature et l'art, ne peut les rassurer; l'aspect de Louis les poursuit, les abat, les foudroie; rien ne saurait détruire l'impression que leur cause l'air surnaturel de ce fier chrétien. Dans leur terreur, oubliant de rompre le pont conduisant à Damiette; oubliant même de fermer les portes de cette cité, ils la traversent à la hâte; mais les Français les suivent de près, et déjà l'un des plus redoutables boulevarts de l'Égypte est au pouvoir de l'armée chrétienne[1].

Louis, pour ne point usurper la gloire d'un avantage inespéré, qu'il attribue à Dieu seul, éloignant de ses drapeaux l'orgueil et l'appareil d'un conquérant, entre à Damiette, non en triomphateur, mais avec l'humilité d'un chrétien, docile instrument de la vengeance céleste, marche à pied, tenant par la main la reine son épouse, et suivi de ses frères et de

[1] Guill. de Nangis, Ann. du règne de saint Louis p. 211. — *Epist. S. Lud. de captiv. et lib. suâ.*

ses compagnons d'armes [1]. Les habitans de Damiette, venaient supplier la clémence d'un vainqueur; mais l'admiration et non la crainte les fait tomber aux pieds d'un roi dont la bonté prévient tous leurs voeux.

Des renforts envoyés de France, sous la conduite du prince Alphonse, frère du monarque, joignirent l'armée à Damiette. Alors on quitta cette ville pour se diriger sur le Caire.

Dans ces entrefaites le sultan Melecksala mourut en désignant pour chef de l'armée le vaillant Fakreddin, qu'avait déjà signalé l'admiration publique comme le plus digne de commander aux enfans de Mahomet [2]; cette armée s'était considérablement augmentée. Le désespoir et le fanatisme de leur religion firent des soldats de tous les habitans de ces pays,

[1] *Li legas et li patriarche Jhérusalem et li evesque qui presens estoient, a tout le clergié entrèrent a procession chantans en la cité, et les sui nus piés li bons roys Loys et li peuples aussi moult dévotement.* Guill. de Nangis, *ibid.*

[2] Makrizi, dans le manuscrit arabe intitulé : *La Voie pour la connaissanse des règnes des rois.*

et l'Égypte se dressa toute entière contre les chrétiens [1].

Fakreddin conduisit ses troupes vers le Delta ; le Nil se divise là en plusieurs branches ; tout près s'élève la cité de la Massoure. Devant l'armée des infidèles le Thanis roulait ses eaux larges et profondes. Louis arrivé dans ces parages, délibéra sur les moyens de franchir la barrière de ce fleuve, dont les bords se montraient hérissés des meilleures lances de l'Égypte. Il fit camper son armée dans la pointe de terre qui brise et divise en deux bras les eaux du Nil. Ce camp fortifié avec beaucoup d'art, et bientôt muni de remparts, de galeries couvertes et de beffrois, présenta l'aspect d'une ville de guerre. Des travaux aussi dispendieux et difficiles prouvaient assez com-

[1] *L'émir Fakredin,* dit Makrizi, lieu cité, *envoya une lettre au Caire pour instruire les habitans de l'approche des Français, et les exhorter à sacrifier leurs biens et leur vie pour la défense de leur patrie. Cette lettre fut lue dans la chaire de la grande mosquée, et le peuple n'y répondait que par des sanglots et des émissemens*, etc.

bien le passage du Thanis offrait d'obstacles. Les infidèles se prévalant de leur position inexpugnable, attaquèrent hardiment les chrétiens. Les Sarrasins possédaient alors le secret du feu inextinguible, inventé par Callinique, dans la ville du Soleil. Cet artifice, que les uns appelaient le feu de Médée, parce que, disait-on, cette magicienne s'en servait dans ses vengeances, les autres le nommait *feu grégeois*, à cause de l'usage qu'en firent long-temps les Grecs ; il brûlait même dans l'eau et consumait les matières les plus dures.

Les Français, n'allant au combat qu'avec du fer et des drapeaux, n'avaient point connaissance dans leurs armées loyales de cette fatale découverte, qui semblait une irruption de l'enfer et une lave sortie de ses flancs sulfureux.

Les Sarrasins savaient en lancer au loin les tourbillons, et bientôt en firent tomber dans le camp des chrétiens où il brûla les machines construites péniblement et à grands frais.

On ne peut exprimer l'effroi causé par ce

redoutable élément aux chevaliers les plus braves et au roi lui même; car la valeur et la prudence demeuraient impuissantes contre ses effets.

Jeté pendant la nuit il répandait surtout une grande consternation. Sa lumière plus vive que celle du jour éclairait alors les deux camps. Dans l'un on voyait une joie féroce, dans l'autre, la pâleur du désespoir. Le feu grégeois paraissait en l'air comme un dragon enflammé, laissant après lui une traînée semblable à la chevelure ardente d'une comète, en tombant produisant le bruit du tonnerre, et, comme le tonnerre, réduisant en cendres ce qu'il atteignait. Toutes les fois que ce feu était lancé dans le camp, le roi se jetait à genoux avec ses chevaliers, implorant à haute voix la miséricorde de Jésus-Christ [1].

L'armée se trouvait assiégée de cette épouvantable manière, lorsqu'un transfuge sarrasin lui indiqua à prix d'or un gué où la cavale-

[1] Joinville, p. 42 et 43. — Nang., Ann.

rie et l'infanterie pouvaient aisément traverser le Thanis[1].

A cette nouvelle, Robert, comte d'Artois, s'avance vers le roi son frère, et brigue l'honneur de marcher le premier contre les Sarrasins. Louis connaissant l'impétuosité et l'ardeur téméraire de ce prince trop jaloux d'une gloire périlleuse, s'efforce en vain de le retenir au rivage par des avis prudens; Robert jure qu'il saura réprimer la fougue de son courage, et s'arrêter aux bornes qu'on lui prescrira. Rassuré par ses promesses, Louis lui permet de tenter le passage, et le voit partir pour ne plus le revoir ici-bas. Robert, à la tête de deux mille templiers et de quelques preux de sa suite, traverse les eaux du Thanis[2]. Le jour naissait à peine, quelques étoiles scintillaient encore entre les dattiers et les syco-

[1] Un Bédouin indiqua un gué moyennant cinq cents besans. Joinv., p. 46. — Le P. Lemoine, dans son poème de saint Louis, suppose qu'un ange conduisit l'armée de saint Louis à travers les flots du Nil. Cette fiction est poétique.

[2] *Epist. S. Lud., de captiv. et lib. sud.*

mores. Au bruit de l'onde que font mugir sous leurs pieds les chevaux hennissans, les gardes africains s'approchent du rivage et distinguent aux lueurs de l'aube, les tuniques blanches des templiers marquées de croix écarlates. Ils reculent alors jusqu'aux avant-postes du camp sarrasin, mais leurs troupes n'avaient pu se ranger encore en bataille, qu'ils furent attaqués et dispersés par les chrétiens. Ce succès enhardit Robert qui va droit au camp des infidèles, où la confiance et le sommeil désarmaient la plupart des soldats. Leur chef Fakreddin était au bain lorsque les cris d'alarme l'avertissent d'un danger imprévu. S'armant à la hâte et ramenant avec lui les fugitifs aux premières lignes du camp où les croisés faisaient un carnage épouvantable, à peine a-t-il paru, qu'un coup de lance jette ce grand guerrier dans la foule des morts[1]. Le bruit de sa chute achève la défaite des siens, et Robert est maître du camp. C'est là que devait s'arrêter ce jeune audacieux; là devaient l'en-

[1] *Epist. S. Lud., de captiv. et lib. suâ.*

chaîner les avis d'un frère et ses propres sermens. Mais quand il vit toute une armée fuyant confusément dans les plaines, nulle puissance n'aurait pu contenir son courage excité par les enivrantes prémices de la victoire. Le comte Salisbéri et les chefs des templiers lui représentent en vain que leur petit nombre risque de se faire envelopper par les Sarrasins, dont la fuite est sans doute un piège, qu'il convient d'attendre le reste de l'armée et les ordres du roi. Robert, sans écouter leurs conseils, pique les flancs de son coursier, et disparaît dans un tourbillon de poussière [1]. Alors les chevaliers du Temple et les hospitaliers de Saint-Jean, qui avaient la prérogative de former toujours l'avant-garde de l'armée, ne se voyant qu'avec dépit devancés par un guerrier, quels que soient d'ailleurs son rang et sa bravoure, chacun d'eux veut le précéder et s'élancer le premier contre les Sarrasins ; le champ de bataille ressemble à l'antique hippodrome, où des rivaux se disputaient le prix

[1] Joinville, p. 46 et 47.

de la course; cet escadron fumant et tumultueux écrase tout ce qui veut résister à son passage, et arrive en désordre dans la ville de Massoure. Une partie des croisés se répand dans son enceinte consternée; tandis qu'ils pillent les mosquées et les palais[1], le reste de leur troupe, entraîné par l'impétueux Robert, vole à la poursuite des musulmans au-delà même de cette cité, et sur la route des palmiers conduisant au Caire. Cependant le soleil avait paru; les infidèles fuyant de tous côtés, purent voir combien peu de soldats causaient leur défaite et leur honte. Se ralliant alors sous le commandement du vaillant Bondocdar, ils reviennent contre les chrétiens en jetant des cris de fureur[2]. A ces cris, tous les Sarrasins, épars au loin dans la campagne et montés sur de légers coursiers, se rassemblent avec la promptitude de l'éclair; une multitude fugitive offre tout à coup une armée nombreuse et menaçante. Robert à peine suivi

[1] Nangis, Ann. — Daniel, t. 4, p. 425, in-4.
[2] Le P. Maimbourg, t. 4, l. 11, p. 231 et 233.

de douze cents guerriers, se retire dans les murs de Massoure, mais les citoyens, les femmes, les enfans, jettent sur eux, du haut des toits de cette ville meurtrière, une grêle de pierres, une pluie d'eau bouillante, des poutres, des débris [1]. Au milieu de ce bruit, les grandes timbales, ce tocsin de l'Orient, résonnent du haut des minarets. Le peuple musulman s'arme de tout ce qu'il trouve, et vient assiéger le réduit où l'imprudent, mais trop infortuné prince, se défend avec ses compagnons. La mort lui apparaît inévitable; il sort l'épée à la main, se jette sur les infidèles, en fait un monceau de cadavres et un fleuve de sang; à ses côtés expirent, frappés au visage, le comte Salisbéri, Couci, Robert-de-Ver, et successivement tous ses compagnons; le voilà seul; dix mille barbares l'entourent en rugissant; enfin il tombe à son tour, et sa tête va servir de trophée et d'étendard à ce ramas de combattans qui courent rejoindre les autres esca-

[1] Joinville; p. 47.

drons de Bondocdar [1]. Leurs chefs envoient une colombe, portant un billet sous son aile, dans la ville du Caire [2], pour apprendre leur victoire, et inviter les croyans à venir les joindre.

Louis ayant passé le Thanis, rangeait son armée en bataille, lorsqu'on lui annonça le péril de son frère, dont la fin déplorable était encore ignorée; il envoie à son secours le sire de Beaujeu. Ce connétable est rencontré avec ses preux par six mille Sarrasins : alors s'accomplirent des actions illustres; on se battit, non de loin avec la flèche, l'arbalète ou la fronde, mais de près, mais corps à corps avec les masses d'armes, les rondaches, les lourdes épées. Ce fut un fracas et une horrible mêlée; on crut un moment entendre des foudres gronder sourdement dans les flancs de la terre, et l'ébranler jusqu'aux fondemens. Là, périt le seigneur de Trichâteau, arrosant sa bannière

[1] Makrizi, dans le mss. arabe intitulé : *La Voie pour la connaissance des règnes des rois*.

[2] Nangis, Joinville, *Epist. S. Ludov.*

de son noble sang ; là, tombent Hugues d'Écosse, Raoul de Wainon, Ferreis de Loppei, traversés de coups mortels[1]. Leur sang siffle et jaillit au loin à travers les fentes de leurs cuirasses ; Erard d'Emeray a le visage partagé par le cimeterre d'un mameluck ; Joinville, jeté sur la poussière, est foulé sous les pieds des chevaux de tout un escadron; meurtri, blessé, le brave sénéchal se relevant néanmoins, va rejoindre la troupe du sire de Beaujeu, chargée d'aller prendre la garde d'un pont qui menait au camp du roi, et dont les Sarrasins voulaient forcer le passage[2]. Le combat se renouvelle à ce poste important. Joinville se remet en selle, reçoit cinq blessures, et son cheval quinze. Le comte de Soissons, espadonnant près de lui, couvert de sueur et de poudre, lui dit, en déchargeant son glaive sur le plus épais des musulmans : « *Sénéchal, nous par-* « *lerons de cette journée dans la chambre*

[1] Joinville, p. 49. — *Epist. S. Lud.*
[2] Joinville, p. 51.

« *des dames*[1]. » A leur exemple, et non moins redoutable qu'eux, raillait et plaisansantait le comte Pierre de Bretagne qui, presque seul échappé au massacre de la Massoure, vomissait des flots de sang, et tenait son cheval par la crinière, car ses rênes ainsi que ses caparaçons avaient été coupés et brisés par le fer ennemi.

Mais Louis combattant avec le gros de son armée sur les bords du Thanis, surpassait encore tous les hauts faits de ces intrépides paladins : il montait un grand cheval de bataille qui l'élevait au-dessus de tous les seigneurs de sa suite [2], et durant le combat la vue de ce prince magnanime fut la bannière à la suite de laquelle se précipitèrent tous les courages. Sa fermeté, son calme au milieu des périls éminens, ses discours et la force de son bras préservèrent les croisés d'une défaite entière. Six Turcs ayant saisi la bride de son

[1] Joinville, p. 51.

[2] Guill. Nangis, Ann. — Le P. Maimbourg, t. 4, l. 11, p. 236, in-12. — Daniel, t. 4, p. 430.

cheval pour emmener ce roi prisonnier, il les jeta morts à ses pieds[1], rétablit l'ordre, rendit l'espérance et ranima le courage partout où parut sa personne dans cette désastreuse et pitoyable journée, l'une des plus pénibles et des plus glorieuses que la France puisse compter dans ses annales.

Le jour baissait; l'ennemi se retira, et les chrétiens revinrent dans leur camp. Les seigneurs français entourant le roi, se tenaient dans un respectueux silence. *Il faut louer Dieu de tout*, leur dit-il, *et adorer ses profonds jugemens;* néanmoins, des larmes s'échappèrent de ses yeux, en songeant à la mort de son cher frère, et de ses bons et loyaux compagnons[2].

Cependant le chef des Sarrasins harangua le lendemain, au point du jour, ses soldats nombreux. Au milieu d'eux, une lance dressait dans les airs la tête du prince Robert et

[1] Joinville, p. 51.

[2] *Et lors li cheaient les larmes des yex moult grosses*. Joinv., p. 53.

sa cotte d'armes semée de fleurs de lis. Les barbares, au son des tambours formés des peaux sanglantes de cadavres chrétiens, et qu'ils battaient avec les os de ces victimes de leur férocité, s'avancent vers les retranchemens du camp des Français qui, prévenus de leur attaque, se tenaient déjà sous les armes. La plupart des chevaliers étant blessés, n'avaient pu lacer leur cuirasses et supporter le poids des casques; ils se présentaient cependant au prémier rang la tête découverte et le corps vêtu de simples étoffes [1]. Presque tous ayant perdu leurs chevaux dans le dernier combat, allaient à pied, à l'exception des chefs. L'armée des Sarrasins, abondamment fournie et bien équipée, manoeuvrait, au contraire, avec l'arrogance du succès. Les deux partis en présence, l'action commença à l'aile droite des croisés où commandait le comte d'Anjou.

[1] *Je mandai au roi que il nous secourust, car moi ni mes chevaliers n'avions pouvoir de vestir haubers, pour les plaies que nous avions eues.* Joinv., p. 55.

Les Sarrasins portaient de longs tubes d'airain remplis du feu grégois employé jusqu'alors aux assauts seulement, et non dans les batailles. Les cymbales sonnent trois fois : à ce signal convenu, les barbares embouchent ces tubes funestes, et leur souffle dirige le feu contre les croisés. En un moment les bataillons français, les flancs des coursiers, les vêtemens des soldats sont couverts, enveloppés, corrodés par ces flammes contagieuses. Tout les alimente, et chaque instant accroît leur étendue, excite leur furie ; les chrétiens se roulent dans la poussière, se déchirent pour arracher les lambeaux sanglans de leurs tuniques embrasées qui s'incorporent à leurs chairs bouillonnantes ; les autres vont tout flamboyans se plonger au fond des eaux du Thanis et du Nil ; mais ils se noient sans s'éteindre, et, jusque sous les flots, le feu, comme un dragon volant, les poursuit et dévore sa proie [1].

Dans la mêlée, que le désordre rend plus

[1] Joinville, lieu cité. — *Epist. S. Ludov. de capt. et lib. suâ.* — Le P. Maimb., t. 4, l. 11, p. 247.

horrible, le seul attouchement communique le feu entre ces guerriers éperdus. L'un d'eux, comme une torche errante, suffit en un moment pour incendier tous les autres. Les Sarrasins, profitant du trouble et de la consternation des Français, marchent contre eux pour les percer de leurs flèches. Déjà le comte d'Anjou, renversé sous son cheval, reste en butte à leurs coups, loin de ses guerriers dont il est abandonné.

Louis apprend son danger, court à l'ennemi au milieu des traits et des dards, au travers des tourbillons du feu grégeois ; se précipite, la lance en arrêt, sauve son frère, rallie ses soldats, et reprend le terrain qu'avaient envahi les musulmans. Mais l'armée de ces infidèles douze fois plus nombreuse que celle des chrétiens [1], se grossissait à chaque instant de recrues nouvelles. Ce qui restait des templiers fut taillé en pièces, et la place où ils combattirent se couvrit tellement de lances rompues, de piles,

[1] *Epist, S. Ludov. de captiv. et lib. suâ.*

de traits, de boucliers, de hauberts, qu'on ne pouvait y distinguer la couleur du sable. Plus loin, le prince Alphonse, investi par un escadron de mamelucks, était emmené prisonnier, lorsque les femmes, les valets, les prêtres même restés dans le camp, sortirent armés de pieux, de fourches, de lances de rebut, et délivrèrent cet illustre captif. Le roi, allant d'une ligne à l'autre, fut le bouclier et l'épée de son armée. Grâces à ses actions surhumaines, les Sarrasins furent contenus et même repoussés en quelques endroits; jamais les Français, électrisés par la présence de Louis, ne se montrèrent plus valeureux et plus grands[1].

L'ennemi sonnant la retraite, les chrétiens rentrèrent de nouveau dans leur camp.

Ces combats glorieux sans doute pour les Français, épuisèrent toutefois leurs ressources. Le brûlant soleil de ces climats desséchait les bords marécageux du Thanis, leurs exhalaisons mortelles empoisonnaient l'air qu'on

[1] Joinv., *ibid.* — Duchesne, Hist. de Chastillon, l. 3.

respirait. Les cadavres et le sang dont le fleuve regorgeait, s'étant amassés faute de circulation autour des arches du pont encombré par les débris [1], répandirent surtout des vapeurs pestilentielles. Le camp, en proie à des épidémies, n'offrit d'abord qu'un lugubre hôpital, et bientôt un vaste cimetière, où les survivans [2] erraient comme des fantômes sur les tombes de leurs concitoyens. La famine vint mettre le comble à toutes ces misères, mais elles ne purent abattre un instant le pieux monarque, ni altérer son calme sublime et sa

[1] Joinv., p. 62 et 63; et Nangis, lieu cité.

[2] *Après les deux batailles devant dites, commencèrent à venir les grans meschiez* (les grands malheurs) *en l'ost; car au bout de neuf jours les cors de nos gens que ils avaient tuéz vindrent au dessus de l'yaue, vindrent flottant jusques au pont et ne porent passer, pource que le pont joignoit à l'yaue : grant foison en y avoit, que tout li flum estoit plein de mors....*

Nous vint la maladie de l'ost, qui estoit tele que la char de nos jambes sechoit toute, et le cuir de nos jambes devenait tanelé de noir de terre, et à nous qui avions toute maladie venoit char pourrie ès gencives, ne nulz ne echappoit de celle maladie que mourir ne l'en convenoit. Joinv., p. 62 et 63.

foi constante. Rien de plus admirable que sa résignation héroïque, si ce n'est son dévouement pour le salut de ses sujets[1]. Oubliant son propre danger, se levant de la couche où le retenaient ses souffrances, il visite les tentes sous lesquelles le souffle de la peste couvre de taches livides et pourprées les membres desséchés de ses soldats, déchire ses vêtemens pour appareiller leurs plaies, jette son manteau royal sur les frissons de la fièvre, et sert lui-même au moribond l'aliment réparateur dont il se prive. Assis la nuit et le jour au chevet du pestiféré, et sur les bords de son lit, ce roi incomparable respire l'haleine contagieuse de l'infortuné, touche ses ulcères infects[2], le console l'exhorte; lui parle de Dieu, et ouvre à son âme

[1] *Dont on poet bien dire et afermer certainement du Roi et de sa gent ce que David dit au sautier :* Dedit eos Dominus in misericordias, in conspectu omnium qui ceperant eos; *c'est-à-dire, notre Sire a donné et pitié et miséricorde à son peuple devant les yeux de tous ceux qui pris les avaient.* Guill. de Nangis, p. 216.

[2] Guillelm. Carnotensis, *de Vitâ et Mirac. S. Ludov.* — Chronique de saint Denis. — Daniel, t. 4, p. 440.

la route qui conduit au ciel. Se mêlant ainsi aux douleurs de ses sujèts, il veut, pour ainsi dire, souffrir avec chacun d'eux, ramener à lui, confondre en lui tous leurs maux pour les dépouiller de leur âcreté, pour les épurer en un centre commun par l'espérance de la miséricorde céleste, et l'attente d'une béatitude éternelle.

Tandis que l'armée française, tourmentée d'un mal incurable, tombait ainsi en lambeaux sur les rivages de l'Afrique, le jeune Almoadin, fils et successeur de l'ancien sultan d'Egypte, arrivait à la Massoure avec cinquante mille hommes. Il marchait au bruit des fanfares et au milieu des émirs, qui étalaient autour de lui le faste des cours de l'Orient [1].

[1] *Li fieux au soudanc vint à la Massourre a grant compagnie de Sarrasins. Quant li Egyptiens sorent que il venoit, ils sonnèrent contre sa venue timbres et tambours, et le reçeurent liement à Seigneur et à mestre. Par lui accrut moult la force des Sarrasins, et à nostre gent avint par la volonté de Dieu tout le contraire*, etc. Guill. de Nangis, p. 215. Ce sultan, nommé Almoadin par quelques historiens, est appelé par les

Les armées des Sarrasins réunies sous ce nouveau maître, doublées par des renforts, enorgueillies par des succès, abondamment pourvues de munitions et de vivres, tenaient, pour ainsi dire, captives nos troupes misérables.

Louis voulant sauver les restes de ses soldats, envoya proposer une trêve et un traité au sultan Almoadin, qui refusa de souscrire à aucun arrangement, si d'abord le roi ne lui était point remis en otage. Louis, heureux de se dévouer seul pour tous, accepte cette dure condition et se prépare à de tristes adieux; mais ses preux s'opposent à ce généreux dessein. — Ah! plutôt périssons tous, s'écrie le bon chevalier messire Geoffroy de Sargines, avant qu'on puisse reprocher à des Français d'avoir laissé leur roi en gage. — Tous les seigneurs ressentent l'indignation de Sargines. Les Meauvoisin, les Châtillon, les Joinville tombent aux pieds de Louis, les arrosent

Arabes *Touran-Chah*. *Voyez* Makrizi, Gemeladdin, Aboulfeda, etc.

de leurs larmes. « Mourons, mourons, disent-ils, plutôt que d'abandonner notre héros, notre père ! — « Eh bien ! dit Louis en « essuyant une larme d'attendrissement, eh « bien ! mes compagnons, mes amis, levez « vos bannières et faisons-nous jour vers Da- « miette à travers l'armée des infidèles. Elle « est trente fois plus nombreuse que la nôtre ; « mais si Dieu daigne nous secourir, que « pourraient contre nous toutes les forces de « l'Afrique et de l'Asie ? »

Il dit, et fait de sages dispositions pour le transport des malades, la levée des pavillons, et la marche du peu de soldats en état de porter les armes [1].

Le désespoir ou plutôt une grande confiance en l'Eternel pouvait seule conseiller une résolution aussi téméraire : car comment quelques milliers de soldats mal armés, débiles et mourans de faim, pouvaient-ils faire vingt lieues au travers des troupes victorieuses d'Al-

[1] Ep. S. Lud. — Nangis, Annales du règne de saint Louis, *ap. Chesn.*, t. 5.

moadin, et se soustraire aux glaives de plus de vingt mille infidèles répandus sur tous les chemins qui menaient à Damiette ? Néanmoins telles furent la contenance et la résolution des Français, que les barbares osèrent à peine lancer de loin leurs traits. Mais la fatigue, la soif et la faim abattaient les malheureux chrétiens, la route était semée de leurs cadavres. Les mamelucks assaillirent le roi près de Sarmosac, au moment où ce prince, affaibli par ses veilles et ses souffrances, tombait évanoui entre les bras de ses officiers. On le porta sans connaissance dans une maison de cette ville [1]; ses soldats en défendirent l'entrée aux musulmans, dont plusieurs escadrons firent un détour et vinrent attaquer la place d'un côté opposé; déjà ils inondaient comme un torrent la rue qui conduisait au logis du roi, lorsque Gaucher de Châtillon courut s'opposer lui seul à leur passage. Pendant trois heures il arrête leurs

[1] *Voyez* les détails dans les auteurs arabes, Gemel-Eddin, Aboulfeda, Iskaki et Makrizi.

flots pressés, et de temps en temps se dressant sur les étriers, frappe des coups terribles en criant : *à Châtillon, chevaliers, à Châtillon ! où sont mes prud'hommes*[1] *?* Percé de mille flèches, trempé de sueur et de sang, il tombe, et le mameluck barbare emmène le blanc destrier du paladin avec ses armes blasonnées le long de la rive étrangère.

Louis sorti de sa défaillance et instruit du danger, envoie Philippe de Montfort vers un des émirs pour traiter de la paix ; le chef musulman, touché des malheurs et de la magnanimité d'un si grand prince, consentait à un arrangement honorable, quand un héraut d'armes du roi, craignant, dans l'ignorance de ce pourparler, qu'une plus longue résistance ne compromît la sûreté de son maître, courut par un zèle indiscret dans les rangs des preux français, en criant : *Chevaliers, rendez-vous tous, le roi vous le mande par*

[1] Duchesne, Hist. de Châtillon, l. 3, c. 3. — Daniel, t. 4, p. 443.

moi, ne le faites pas tuer[1]. Ces braves jetèrent leurs armes et furent emmenés prisonniers; en même temps le chef musulman Gemeladin entrant dans Sarmosac, signifie à Louis qu'il est captif; le prince se leva et le suivit avec autant de sécurité que s'il se fût promené dans sa bonne ville de Paris. Quelques chrétiens avaient essayé de retourner par eau à Damiette. Joinville était du nombre; ses chevaliers ayant vu venir droit à eux plusieurs galères ennemies montées par un grand nombre de Sarrasins, lui demandèrent ce qu'il convenait de faire en tel péril. L'un d'entre eux dit aux autres : « Je suis d'avis que nous nous laissions tous tuer, afin d'aller en paradis. » Joinville avoue ingénument qu'on ne goûta point cette opinion : ce sénéchal jeta

[1] *Dedans ce avint une si grant mescheance à notre gent, que un traître sergent, qui avoit à nom Marcel, commença à crier à nostre gent : « Seigneurs cheva- « liers, rendez-vous que li Roy vous le mande, et ne « faites pas occire le Roy. » Tous cuidèrent que le roy leur eust mandé et rendirent leurs épées aux Sarrasins.* Joinv. p. 67.

dans le fleuve ses joyaux et *ses reliques*, puis se rendit avec les autres aux Sarrasins.

Les prisonniers français arrivaient de toutes parts ; ils furent réunis en un endroit dont ensuite on les fit sortir isolément, en leur proposant de renier Jésus-Christ, et leur tranchant aussitôt la tête quand ils refusaient de reconnaître Mahomet [1]. L'appât des rançons que les seigneurs devaient payer fit suspendre cette exécution. Louis jeté dans un cachot obscur, éleva ses mains chargées de chaînes vers le Tout-Puissant, en disant : « Seigneur, vous « seul méritez qu'on vous serve ainsi, et que « votre nom soit béni dans les fers [2]. »

— « Voilà, s'écriaient les barbares étonnés, voilà le plus fier chrétien qui fût jamais, il méritele nom de *véritable*. » — Almoadin, frappé de voir un prince plus grand dans les prisons qu'il ne l'est lui-même sur le trône, lui envoie des habits d'honneur. — « Je suis maître, dit le

[1]. Joinv., p, 71. Les auteurs arabes avouent le fait.

[2] Panégyr. de S. Louis, par M. Bourlet de Vauxcelles, p. 14.

roi, d'un royaume aussi grand que celui du sultan, et je n'ai pas besoin de présens. » — Almoadin lui fit proposer de le délivrer, lui et tous les chrétiens, moyennant la reddition de Damiette et cent mille marcs d'argent; Louis répondit qu'un roi de France ne se rachetait point à prix d'argent, mais qu'il donnerait Damiette pour sa personne, et les cent mille marcs pour ses sujets [1]. Cette fierté dans les fers plut au jeune Almoadin, il voulut faire remise au roi d'une partie de la somme, et envoya l'assurer de son estime en l'invitant à se rendre à sa maison de plaisance de Pharescour, pour y signer un traité de paix, à la satisfaction de l'un et de l'autre [2]. Mais tandis qu'Almoadin montrait ses dispositions hospitalières et pacifiques, une conspiration éclata contre lui. La milice turbulente des mamelucks ne souffrait qu'impatiemment le frein de la discipline sévère dont ce sultan voulait

[1] Nangis et Guill. Carnot. — Daniel, Hist. de France, t. 4, p. 448. — Maimdourg, t. 4, l. 11, p. 267.

[2] *Epist. S. Lud. de captat. et liberatione suâ.*

gourmander l'arrogance et le despotisme de ces esclaves hautains [1]. Il venait récemment de dépouiller quelques-uns de leurs chefs des dignités et prérogatives dont la jouissance semblait à leurs yeux un droit imprescriptible; leur orgueil murmurait de cet acte d'autorité; et cette troupe révoltée vint au palais de Pharescour égorger celui qu'elle devait défendre [2]

L'un de ces séditieux fouilla dans les flancs entr'ouverts du malheureux soudan, en arracha le cœur, et le balançant dans sa main, dégouttant le sang montra cet horrible objet au roi de France, et lui dit : *Que me donneras-tu à moi qui ai tué celui qui voulait t'immoler* [3] *?* Louis jeta un regard de mépris

[1] *Fragm. de stat. Sarecen.*, t. 5. — *Jovi hist.*, l. 17. — Makrizi, dans le manuscrit arabe intitulé : *la Voie pour la connaissance des règnes des rois*, ajoute que ce prince épuisait les revenus publics par ses débauches.

[2] Guillaume de Nangis, Annales du règne de saint Louis, p. 217.

[3] Joinv., p. 75. — Guill. de Nangis, p. 219. — Vie de saint Louis, par le confesseur de la reine Marguerite, p. 305.

sur cet assassin, qui ajouta en levant le poignard sur le pieux monarque : *Fais-moi chevalier, ou meurs.* — *Fais-toi chrétien ou fuis*, répond le roi dont la majesté déconcerte le barbare qui se sauva en lâchant son poignard.

Cependant les séditieux couraient de tous côtés dans le camp et dans les vaisseaux de la rade pour tuer les partisans d'Almoadin et piller ce qu'il y avait de précieux.

Une horde de ces satellites s'éparpilla sur la grande galère démâtée où étaient les principaux prisonniers français ; en voyant ces monstres trempés de carnage, ils crurent être à leur dernière heure. Alors les bons chevaliers s'agenouillant aux pieds d'un religieux de la Trinité, confessèrent brièvement leurs péchés pour se disposer à une mort chrétienne. Le sire de Joinville ainsi préparé tendit le col à l'un de ces barbares, en disant avec candeur : *Ainsi mourut sainte Agnès.*

Néanmoins aucun de ces vertueux paladins ne fut massacré ; les rebelles cherchaient d'autres victimes.

Tandis que les vicissitudes de la fortune éprouvaient ainsi saint Louis, les Sarrasins assiégeaient Damiette où l'épouse de ce roi, la tendre et courageuse Marguerite, souffrait alors les douleurs de l'enfantement, et donnait un nouveau prince à la France; lors qu'elle apprit la défaite de l'armée française, ses pertes immenses et la captivité du roi, le désespoir de Marguerite fut à son comble : chaque nuit voyant en songe des troupes d'infidèles altérées du sang de son cher époux, l'infortunée s'éveillait toute effrayée en criant : *A l'aide ! à l'aide*[1] *!* Près d'elle veillait un chevalier âgé de plus de quatre-vingts ans, dont l'honneur et la foi rajeunissant la vie faisaient étinceler encore sous les cendres de la vieillesse un courage à toute épreuve. Ce noble prud'homme essayait de calmer l'imagination de la reine en lui répétant maintes fois : *Madame, je suis avec vous, n'ayez pas peur.* Mais elle, frémissant de tomber dans

[1] Joinv., p. 75 et 76, et les observ. de Ducange, p. 73.

les mains des musulmans, de voir profaner son rang et sa gloire par ces barbares, se jeta un jour aux pieds de ce vieux gentilhomme, et lui dit : *Jurez-moi que vous m'accorderez ce que je vais vous demander*. Il le lui promit. *Eh bien! sire chevalier, je vous requiers sur la foi que vous m'avez baillée, que si les Sarrasins s'emparent de cette ville, vous me coupiez la tête avant qu'ils me puissent prendre*. Le chevalier lui répondit *qu'il le ferait volontiers, et que déjà c'était sa pensée, si le cas échéait*[1].

Baptisant de larmes l'enfant mis au monde pendant le cours de ces malheurs, et pour rappeler sa naissance en *tristesse et pauvreté*, elle lui donna le nom de *Tristan*[2].

Cependant les chefs arabes, encore agités de leur action sanguinaire, semblaient demander de nouvelles victimes. Louis, dont le cou-

[1] Joinv., Hist. de saint Louis, p. 84.

[2] *La Royne accoucha d'un filz, qui ot à nom Jehan, et l'appeloit l'en Tristan pour la grant douleur là où il fut né*. Joinv., p. 84.

rage, la religion et les premières victoires allumèrent plus d'une fois leur courroux, fut menacé par cette foule régicide et sacrilège. Ces furieux entrèrent en tumulte sous sa tente; mais à peine eut-il levé sur eux ses yeux pleins de douceur et de majesté, qu'oubliant leur résolution, ils lui promirent de ratifier le traité qu'avait souscrit le sultan en faveur des prisonniers français [1]; ce jour même les émirs, remplis de l'admiration dont les pénétrait le monarque, s'étant rassemblés pour élire le successeur d'Almoadin, plusieurs d'entre eux proposèrent de choisir saint Louis [2]. Cet avis allait l'emporter, quand le souvenir de l'alcoran vint étouffer ce projet [3]. Quelques sei-

[1] Le P. Maimbourg, t. 4, l. 11, p. 279.

[2] *Dès que le soudan fut occis, on fist venir les estrumens* (les instrumens, les tambours, les timbales, etc.) *au soudan devant la tente du Roy, et dit au Roy que les amiraus* (les émirs) *avaient eu grant conseil de li faire soudan de Babylonie*. Joinv., p. 78.

[3] On craignit que Louis, devenu sultan, ne forçât ses sujets à embrasser la religion chrétienne, *et disoient que se celle gent fesoient soudanc de li, il les occiroit tous ou ils deviendroient crestiens*. Joinv., *ibid*.

gneurs arabes, troublés d'un scrupule fanatique, craignant d'avoir offensé Mahomet par ce public hommage rendu à un roi chrétien, voulurent se faire absoudre du prophète, en s'armant contre Louis d'une rigueur excessive. Lui ayant proposé le traité de la rançon, ils exigèrent, pour le sceller, un serment, dont la formule peu chrétienne indigna le roi français qui refusa de jurer ainsi. Les émirs persistèrent en le menaçant des tortures et de la mort, s'il ne faisait ce serment à l'instant même. — « Je suis votre captif, « répondit Louis sans s'émouvoir ; vous pou« vez, à votre gré, disposer de mon corps, « il est en vos mains ; mon âme appartient à « Dieu seul [1]. — » Les Sarrasins, domptés une seconde fois par l'inaltérable vertu de leur prisonnier, le firent embarquer pour Damiette, avec sa suite, après avoir signé le traité [2].

[1] Joinv., p. 73 et 77. — Vie de saint Louis, par le confesseur de la reine Marguerite, p. 304.

[2] *Fragment. de stat. Sarac.*, t. 5. — Chron. de Fland., c. 20. Hist. de Dreux, l. 2, c. 1. — Maimbourg, Hist. des Croisades, t. 4, l. 11, p. 295.

Mais la place de Damiette rendue, et l'or promis livré, les infidèles qui escortaient Louis, redoutant qu'en sortant de leurs fers ce roi ne devînt encore le plus dangereux adversaire de leur secte, crurent s'assurer l'éternelle reconnaissance des mosquées de la Mecque et de Médine, en égorgeant les Français et leur chef[1]. Un regard de Louis fit encore échouer cette conjuration. Enfin triomphant de tant de dangers, conduit, accompagné jusqu'au port de plus de vingt mille Sarrasins, accourus pour admirer le héros dont la renommée remplissait tout l'Orient, il s'embarqua, en laissant le peuple infidèle prosterné sur le rivage.

Saint Louis se rend en Palestine, relève les ruines de Sidon, de Philippes et de Césarée, que les chrétiens possédaient encore. Ayant appris la mort de sa mère, il revient en France, apportant dans ses royales mains les premières renoncules dont furent

[1] Joinv., p. 70 et 79.

ornés nos parterres; en sorte qu'on doit à ce bon roi le gracieux présent de ces belles fleurs.

Durant le trajet, son vaisseau heurta contre des sirtes et s'entr'ouvrit. A la vue du danger, sollicité par ceux qui l'entouraient de descendre dans une petite nacelle, le roi ne voulut point quitter ses sujets. *Ce vaisseau*, dit-il, *porte des Français*, *il doit porter leur roi.* Sa fermeté rassure l'équipage, que de prompts travaux sauvent de tout danger.

Revenu dans *sa famille* (Louis appelait son peuple ainsi); il reprit avec zèle et amour l'exécution de ses projets pour la prospérité du royaume.

Son impartiale équité amenait à ses pieds les grands vassaux de sa couronne et même des seigneurs et des rois étrangers, venant le supplier de se constituer l'arbitre de leurs contestations. C'est de la sorte qu'il prononça entre les Davesnè et les Dampierre; entre les comtes de Châlons et les comtes de Bourgogne. Il termina également les diffé-

rens du roi de Navarre et de Jean de Bretagne, des barons d'Angleterre et de leur monarque, du roi d'Arménie et du prince d'Antioche[1].

Mais les potentats et les puissans feudataires n'avaient point seuls droit à la juridiction de saint Louis. Les pâtres, les forestiers, les gens de pauvre état, pouvaient, comme les ducs et les princes, invoquer la justice du roi, leur père à tous, sans distinction de titres et de fortune.

Plus d'une fois, en été, allant s'asseoir au bois de Vincennes, après la messe, appuyé contre un chêne, il faisait placer les seigneurs de sa

[1] Vie de saint Louis, par le confesseur de la reine Marguerite, lieu cité. — Le président Hénaut, Abrégé chron. de l'Hist. de France, p. 118. —Panégyrique de saint Louis, par M. l'abbé de Saint-Martin, à la suite des établ. de saint Louis, commentés par cet écrivain, p. 540. *Voyez* sur SAINT LOUIS LÉGISLATEUR, un discours de l'auteur de la gaule poétique, intitulé : *De l'Amour des rois de France pour la justice*, prononcé à la rentrée du tribunal de première instance de la Seine, le 5 novembre 1816. Ce discours est imprimé dans les Annales de l'éloquence judiciaire, n. 1. Paris, 1817, in-8, chez Égron.

suite autour de lui, et tous ceux qui désiraient lui parler pouvaient librement approcher, car là ne stationnaient ni sergens ni huissiers pour les écarter [1]. Saint Louis, en rendant la justice à son peuple, vit par lui-même combien le système de la législation était alors incomplet et vicieux. Il porta la lumière dans le chaos inextricable de la jurisprudence et promulgua le premier code français. Près du palais où Louis IX venait quelquefois se mêlant aux magistrats, siéger avec eux sur les lys, il fit élever une chapelle majestueuse, que depuis six siècles l'étranger vient admirer. Sa piété y déposa la couronne d'épines dont un poète héroïque a célébré la conquête sacrée; c'est là aussi qu'il rassembla les livres de l'antiquité, les ouvrages des pères de l'Église et des historiens modernes. Cette bibliothèque ouverte au

[1] Tous les historiens ont rapporté ce fait, mais il en est un moins connu et bien digne de l'être. Saint Louis, pour modérer les dépenses de la cour, se retirait souvent à Vincennes, notamment en 1255, 1258 et 1259; plusieurs de ses ordonnances sont datées de cette résidence.

public, le roi se plaisait à la visiter lui-même, dans ses studieux loisirs, et s'y livrait aux charmes d'une lecture fructueuse; confondu avec les savans, conversant avec eux sur les textes des auteurs classiques, souvent il en expliquait les passages difficiles à ceux qui recouraient à ses lumières [1].

L'ardente charité consumait le cœur de saint Louis; tous les jours quatre-vingts pauvres étaient nourris et vêtus dans son palais. Durant l'hiver, où le nombre des indigens augmentait, ces aumônes royales se doublaient. Souvent il fit asseoir ses hôtes obscurs à sa propre table, leur lavait les pieds, les servait lui-même, et découpait devant eux les mets pour eux apprêtés [2].

Saint Louis ne se montrait pas moins admirable dans l'intérieur de sa famille. Son union avec

[1] Choisi, Hist. de saint Louis, l. 4. — Saint Louis aimait à s'entourer de savans. Il appela à sa cour Sorbon, Bonaventure, Thomas d'Aquin, et les autres personnages célèbres de son siècle.

[2] Joinv., p. 150 et 151. — Guill. de Nangis, p. 240. Ordonnances des rois de France, onzième volume.

ses frères pénétrait d'attendrissement; son attachement pour sa femme se manifestait en toutes rencontres. Avant de signer l'acte qui stipulait les conditions de sa rançon, il voulut obtenir son assentiment; « elle est, » disait-il aux Sarrasins étonnés, « elle est ma compa-« gne et ma dame [1]. » Le soir, après souper, et avant de se mettre au lit, le père de famille faisait venir près de lui ses onze enfans, leur racontait les actions mémorables, les vertus des empereurs et des héros, puis avec eux priant Dieu, les embrassait les uns après les autres[2].

Il disait à sa fille Isabelle, reine de Navarre :

« Ne proportionnez pas à votre rang l'éclat « de votre parure, le nombre de vos robes, « la richesse de vos joyaux... Ne vous sem-

[1] Joinville, p. 73.

[2] *Après complies retournoit en sa chambre et ses enfans avec lui.... et puis si saroient ses enfans autour de li et il leur disoit aucune parole de instruction avant que ils se separoient de lui, et le jour du vendredi leur faisoit porter chapiaus de roses ou d'autres fleurs en ramembrance de la sainte couronne d'épines.* Guill. de Nang., p. 238.

« t-il pas qu'il vaut mieux se vêtir modeste-
« ment, et se réjouir le cœur par des aumô-
« nes faites du superflu de votre toilette? Ne
« mettez pas trop de temps à vous ajuster,
« mais une plus grande étude à orner votre
« esprit, et fiez-vous à la vertu du soin de
« vous embellir. Chère fille, joignez vos priè-
« res à celles des bonnes gens, et mêlez mon
« souvenir à ces prières[1]... »

Saint Louis ayant assuré le bonheur de son peuple par ses institutions, ses règlemens, ses bienfaits, résolut une seconde croisade[2]. Les ambassadeurs de Tunis lui avaient persuadé que leur roi Abouabdoullah, désirait embrasser la religion chrétienne, mais qu'il craignait la révolte de ses sujets. Le roi de France, espérant le déterminer à cette conversion en

[1] Hist. de saint Louis, par le confesseur de la reine Marguerite.

[2] *Voyez,* sur cette seconde croisade et sur ses motifs, *Surius, in vitâ S. Ludov., t. 4, die* 25 *aug. ap. Raynald.* Annal., § 6, t. 14, p. 175. — Giov. Villani, l. 7. — *Fragment. Pisanæ Hist.,* t. 24. — Marmol, t. 2, p. 455.

lui présentant le secours d'une armée contre les rebelles, résolut de s'embarquer pour les côtes d'Afrique déterminé à en faire la conquête, si le roi de Tunis refusait le baptême ou la paix. Cette contrée étant d'ailleurs pour ainsi dire l'arsenal où les soudans levaient et armaient leurs meilleures troupes, sa possession aurait eu beaucoup d'influence sur le succès de l'expédition.

Le bruit d'une nouvelle croisade est bientôt porté dans l'Orient. Les musulmans s'alarment, le vieux de la montagne s'émeut, et espère encore prévenir le danger [1]. Il envoie en France deux de ces fanatiques esclaves qu'une seule parole de leur maître dévouait au supplice et à la mort.

Déjà les assassins descendent sur les rives de France, et marchent d'un pas déterminé vers la capitale de ce royaume, cachant dans leur sein le poignard empoisonné, et portant

[1] Phil. Mouskes, fol. 293. — Daniel, t. 4, p. 320, in-4.

la pièce de lin qu'ils devaient offrir à Louis pour lui servir de linceul. Venant de parcourir des pays où le despotisme oriental écrasait sous un joug de fer des peuples infortunés, après avoir traversé des déserts incultes, des campagnes où les landes et les marais attestaient un régime oppresseur, en entrant dans le royaume de Louis, un contraste frappant les surprend : ils voient dans les ports se développer l'activité du commerce, et mille vaisseaux prêts à porter en de lointains climats les productions du territoire des Gaules régénérées et les fruits d'une industrie naissante. Dans les champs, sur les coteaux, ils admirent de riches abbayes, des bâtimens spacieux et commodes, des hameaux rians entremêlés de vergers et de féconds enclos, annonçant l'abondance, la liberté, le bonheur; de toutes parts; enfin les laboureurs, les vignerons, les forestiers chantant les louanges du *bon roi Lors*[1].

[1] *Finalement* (dit Joinville), *le royaume se multiplia*

Dans les villes, une police éclairée, une magistrature vigilante, des écoles, des temples, des palais, offraient au voyageur les résultats les plus heureux du pacte social. Au milieu de tous ces tableaux de la félicité publique les satellites du Vieux de la Montagne arrivent vers le palais du monarque, et le voient enfin lui-même; mais pourquoi ces terribles régicides, qui jamais n'hésitèrent à

tellement pour la bonne droiture qu'on y voyait régner, que le domaine, censives, rentes et revenus du roi, croissaient tous les ans de moitié.

La France, dit M. l'abbé de Saint-Martin, dans son Panégyrique de saint Louis, à la suite des Établissemens de ce monarque, *la France devient, en s'agrandissant, une des régions les plus heureuses de l'univers; l'égalité, le bon ordre, renaissent à mesure que les privilèges des peuples s'étendent; la domination aristocratique penche vers sa ruine; les droits et l'autorité du trône s'affermissent.... Il encourage l'agriculture, anime l'industrie, diminue les impôts, afin d'enlever du milieu de son peuple toutes les causes de la misère publique et de la langueur des États. Sous ses auspices et par ses pieuses libéralités s'ouvrent de toutes parts des retraites pour la science et pour la vertu qui, dans le travail et le silence, honorent la religion et l'humanité.*

frapper la victime désignée par leur chef redoutable devant lequel un héraut d'armes marchait, en criant insolemment : *Place à qui tient la vie des rois dans ses mains ;* pourquoi ces hommes crédules auxquels les béatitudes célestes sont promises pour prix de leur dévoûment, craignent-ils d'immoler celui dont le trépas leur est commandé ? Qui les arrête, quand nulle garde, nul cortège, n'entoure ce prince sans défense ? Irrésistible empire des vertus ! hommage indépendant qu'inspire l'admiration, vous désarmez ces barbares ! et Louis, du milieu des pauvres dont il est entouré, et auxquels ses mains distribuent le pain évangélique, jette sur les assassins un regard de sublime sécurité, un de ces regards vainqueurs devant lesquels tombèrent plus d'une fois à ses pieds les Sarrasins les plus farouches...

Le Vieux de la Montagne, au récit de ses esclaves, éprouve pour Louis une estime dont ses ambassadeurs sont chargés de lui apporter les témoignages en lui offrant la chemise

et l'anneau de ce chef comme signe d'adoption, et d'alliance durable, avec de magnifiques présens, où l'on distinguait plus particulièrement un éléphant et une giraffe en cristal, des pommes de cristaux coloriés, des jeux de table, des échiquiers également de cristal, *et toutes ces choses estoient fleuretées de l'ambre, et estoit l'ambre tiré sur le cristal à beles vignetes de bon or fin*[1].

Cependant l'expédition d'outre-mer est ordonnée; la flotte a mis à la voile, toute l'armée descend sur les rives africaines, campe non loin de Tunis parmi les ruines de l'antique Carthage, et vers son hâvre désert encombré de sables et couvert d'oiseaux aquatiques.

Les bannières des lys sont déployées sur les débris des palais d'Asdrubal et d'Amilcar. Les restes de cette ville célèbre se confondaient avec les constructions moresques d'un gouvernement moderne : çà et là se voyaient des châteaux démolis, non point par le temps,

[1] Joinv., p. 96. — Le Panégyr. de saint Louis, par M. l'abbé de Beauvais, p. 18.

mais par les despotes de Tunis, dont les ordres firent abattre les demeures des grands qui avaient encouru sa disgrâce.

Les caves de la vieille cité, avec ses voûtes festonnées de ronces et ouvertes sous les décombres des monumens, formaient autant de cavernes où se réfugiaient les bêtes féroces. Là, peut-être, étaient enfouis, près des fondemens creusés par la belle Didon, l'héritage de la Phénicie, la dépouille d'une portion de l'Italie, les boisseaux de bracelets et d'anneaux romains recueillis sur le champ de bataille de Cannes, les richesses d'un commerce opulent, entassées dans cette rivale de Tyr, et que les femmes tremblantes cachèrent aux approches des armées conduites par les Scipions à la vengeance.

Louis s'empare de la forteresse qu'avaient élevée sur ces bords les rois de Tunis [1]. Autour de lui se dressent les pavillons de ses

[1] Guill. de Nangis, p. 279, au chapitre intitulé : *Comment li chastiaus de Cartage fut pris*. Epist. Petri de Condetto.

guerriers, et sa flotte reste amarrée dans le port d'où le poète de Mantoue fit sortir Enée à la lueur des flammes du bûcher qui consumait son amante.

Cependant le roi de Tunis, loin de se soumettre aux vérités de la religion de saint Louis, envoya menacer ce prince d'égorger tous les chrétiens déjà tombés en son pouvoir, si le soleil du lendemain le voyait encore sur la côte de Numidie [1].

Saint Louis eût répondu au barbare en ordonnant l'assaut de sa capitale, mais il attendait l'armée du comte d'Anjou son frère, qui, vainqueur de Mainfroi et de Coradin, régnait sur Naples et sur la Sicile, d'où il avait promis de venir joindre les Français avec de nombreux renforts. Ce prince ayant différé l'exécution de sa promesse, les troupes françaises, trop faibles pour entreprendre l'invasion du

[1] *Li roys de Thunes avoit fait prendre tous les crestiens qui estoient en son ost, et disoit que il feroit à tous les testes couper se l'ost des crestiens passait jusques à Thunes, et se il n'y aloient il les délivrerait touz.* Guill. de Nangis, p. 280.

royaume barbaresque et le siège de Tunis, accusaient, dans leur impatience, les funestes lenteurs de leurs auxiliaires.

Des combats partiels, quoique toujours à leur avantage, épuisaient par degrés les forces de leurs bataillons. La cavalerie des Africains, habile et prompte aux manœuvres, ardente à l'attaque, dangereuse même en sa fuite, astucieuse dans ses embuscades, harcelait journellement les chrétiens qui sortant de leurs retranchemens cherchaient au loin des vivres; les espions musulmans pénétraient chaque jour dans le camp, et employaient les mensonges les plus adroits pour faire tomber dans leurs pièges nos soldats pleins de loyauté [1].

Cependant les sentinelles, placées sur le môle du port consterné, et parmi les cordages des vaisseaux, regardaient en vain les mers du côté de la Sicile pour annoncer l'arrivée de la flotte attendue [2].

[1] Daniel, t. 4, p. 560 et 561.
[2] Guillaume de Nangis, p. 391. — Guyard, p. 158.

Le soleil de l'Afrique étant alors dans toute sa force, et son âpre ardeur enflammant les sables de cette contrée, mûrissait les poisons, allumait la rage des serpens, des tigres et des lions, dont nos soldats effrayés entendaient de loin les rugissemens affreux.

Sous l'insupportable chaleur du jour, ces guerriers se sentaient abattus, leur courage s'énervait, et leurs corps s'afaiblissaient chaque jour davantage. Les malades, privés de nourriture, de sommeil, et entassés dans un camp investi par l'ennemi, les morts dont la sépulture envahissait l'étroit asile des survivans, firent éclore dans l'air embrasé des germes contagieux[1]. Le vent du désert soufflant sur les chrétiens un sable brillant, d'une finesse extrême, s'introduisait dans les pores de la peau, la duricissait et formait sur le corps une cuirasse cristallisée, qui cernait les sources de la vie et desséchait

[1] Nangis, Annales du règne de saint Louis, p. 391. — Guyart, p. 158.

les poumons. La transpiration étouffée allumait, dans le sein brûlant des guerriers, les feux d'une fièvre dévorante; et leur bouche, effrayant cratère de ces volcans intestins, exhalait une haleine scalartine, aussi rouge, aussi ardente que la flamme.

Nos soldats tombaient et mouraient. Ainsi Louis voit cheoir à ses côtés Brissac et d'Apremont; il ferme les yeux à Vendôme, à Nemours, à Montmorency, au cardinal d'Albano. Son fils chéri, le jeune et beau comte de Nevers, celui-là même que, dans les douloureux pressentimens d'une malheureuse destinée, sa mère nomma Tristan, dans les murs de Damiette assiégée, meurt en tournant des regards inquiets sur son illustre père, qui gémit et bénit Dieu.

Philippe, l'aîné des héritiers du trône est aussi attaqué du mal épidémique, le roi le serre dans ses bras comme pour le disputer à la mort, alors la mort changeant sa proie, laisse le jeune prince et enlève le monarque.

Louis sentant approcher sa fin, met à profit ses derniers instans, donne ses ordres, et fait venir son successeur, auquel il adresse ces mots :

« Mon fils, voici que je meurs : s'il plaît à « Dieu de te transmettre cette couronne dé- « posée aujourd'hui à ses pieds, fais-toi ché- « rir de ton peuple ; car j'aimerais mieux « mon royaume gouverné par des étrangers « que par les miens, si l'on devait maudire « leur conduite.

« Redoute la voix de l'ambition, elle pousse « les princes au-devant de la haine de leurs « sujets. Les tiens, ne l'oublie pas, sont tes « premiers enfans ; que le pressant besoin de « l'État justifie seul les impôts ; éloigne de ta « cour modeste le faste frivole, et les orne- « mens superflus ; l'or prodigué à ce vain « éclat, déshérite les chaumières, consume « la dot des filles vertueuses, et l'établisse- « ment de leurs frères ; la pourpre qui bril- « lerait sur tes vêtemens serait peut-être prise « sur la bure du pauvre vassal ; tes superbes

« palefrois lui enlèveraient les taureaux du « labourage, et tes belles litières empêche- « raient peut-être le négociant de mettre à « la voile le navire du commerce et de l'in- « dustrie.

« Sois soumis aux lois, c'est le seul moyen « de les faire respecter. Les grands n'osent « point se soustraire à leurs dispositions, « quand le chef s'y soumet lui-même. Veille « sur la liberté de ton peuple; nul bruit, plus « que celui des chaînes, ne trouble le som- « meil des rois. Garantis aux cités les privilè- « ges qui les rendent heureuses et florissan- « tes, et lie par des services réciproques et « des pouvoirs balancés les divers ordres de « l'État. Souviens-toi qu'aux champs sont les « pères nouriciers de la patrie; sois pour ces « pauvres laboureurs une seconde provi- « dence

« Que la funeste manie des conquêtes ne « surprenne point ton jeune cœur, et n'enivre « pas ton courage.

« Les épouses, les mères, les sœurs, les

« enfans s'enfuient éplorés devant le char du « vainqueur, dont le sang et les larmes souil- « lent les plus beaux exploits. L'incendie « éclaire sa marche homicide; la postérité qui « l'attend le nomme le fléau des nations.

« Adore et crains Dieu, aime et respecte la « religion; elle nous fait supporter le poids de « nos peines avec résignation et espérance; « aie donc toujours foi en cette unique amie « des malheureux.

« Adieu, cher fils et véritable ami, je te « donne ma bénédiction, telle que la peut « donner un père à un enfant tendrement « aimé[1]. »

Ainsi parla le roi Louis. Le bruit de son danger avait répandu l'effroi dans l'armée. Chaque Français oublie ses propres douleurs

[1] Saint Louis adressa verbalement des conseils à son fils quelques heures avant d'expirer, et fit, en outre, un testament où, sous la forme d'instruction, il donne encore de sages avis à son successeur. Nous avons pris dans l'un et l'autre de ces discours, pour composer celui que nous mettons dans la bouche du saint roi, et qui est très fidèle pour le fond des pensées.

pour supplier l'Eternel de sauver les jours de son prince. Les seigneurs pénètrent dans sa tente. Ce saint roi s'était fait coucher sur la cendre[1]. Les yeux tournés vers le ciel, but élevé de ses radieuses espérances, ou vers la croix dressée au pied de son lit, il attendait en priant le moment de quitter la terre. Voyant ses braves et féaux gentilshommes répandre des pleurs, Louis veut les consoler, en souriant de l'un à l'autre. Pendant quelques instans il perdit l'usage de la parole[2]. Ceux qui l'entouraient, les uns agenouillés près de son lit de mort, les autres debout et pétrifiés par une si grande affliction, restaient tous immobiles et interdits. Cette stupeur gagnant

[1] *La croiz estoit mise devant son lit et devant ses yeux et la regardait moult très souvent et adrecoit vers elle ses yeux..... De rechef en sadite maladie, il rendoit souvent grace à Dieu son créateur, et disoit très souvent* PATER NOSTER *et* MISERERE, *et* CREDO IN DEUM, *etc.* Le confesseur de la reine marguerite, c. 19.

[2] *A la parfin il fu quatre jours que il ne parloit pas, mais il avoit adonques bone mémoire et tendoit ses mains jointes au ciel, et connoissoit les gens si come il apparoit par les signes que il faisoit.* Lieu cité.

de proche en proche, tout le camp, atterré sous ce revers foudroyant, semblait anéanti [1]. Durant ce morne silence, on n'entendait que le bouillonnement des eaux profondes dans

[1] Le roi Thibaud de Navarre, témoin de la mort de saint Louis, en écrivit les détails à l'évêque titulaire de Tunis. Voici un passage de sa lettre :

« *Thiebaut, par la grace de Dieu, etc. Sire, je* « *receve votre lettre en laquelle vous me priez que* « *nous vous feisons à savoir l'état de mon cher sei-* « *gneur Louys, jadis roi de France..... Sachiez que* « *dès le dimanche à eure de nonne, jusques au lundi* « *après tierce, sa bouche ne cessa de jour et de nuit* « *par toutes parties l'espace de quinze eures, de louer* « *notre Seigneur et de prier pour le peuple qu'il avoit* « *là mené et là où il avoit jà perdu une partie de la* « *parole crioit il aucune fois en haut,* FAC NOS, DO- « MINE, PROSPERA MUNDI DESPICERE ET NULLA EJUS AD- « VERSA FORMIDARE, *et moult de fois crioit-il en haut :* « ESTO, DOMINE, PLEBI TUÆ SANCTIFICATOR ET CUSTOS. « *Après l'eure de tierce il perdit aussi comme du tout* « *la parole, mais il regardoit les genz moult debonere-* « *ment et sourioit aucunes fois ; et entre eure de tierce* « *et de midi fit aussi comme semblant de dormir, et fut* « *bien les yeux clos l'espace de demi-eure. Après il* « *ouvrit les yeux et regarda contre le ciel et dit :* IN- « TROÏBO IN DOMUM TUAM, ADORABO AD TEMPLUM SANC- « TUM TUUM. *Onques puis il ne parla, et entour eure* « *de nonne il trepassa*, etc. »

les nombreuses citernes de Carthage, et le cri de l'aigle volant entre les obélisques rompus de cette cité renversée, qui vit naguère Marius proscrit, assis sur des ruines solitaires.

Le roi rouvrit les yeux, sourit de nouveau à ceux dont il était entouré, et dit : *Seigneur, j'entrerai dans ta maison pour y célébrer tes louanges.* A ces mots, il expira.

Cependant la mer paraît couverte de vaisseaux, les vents agitent leurs pavillons blasonnés; les trompettes et les fanfares de guerre retentissent avec fracas; les vagues blanchissent sous les rames, et les matelots qui les agitent poussant des cris de joie, font répéter aux échos de la rive les noms de France et de Louis.

C'est l'armée de Charles, roi de Sicile [1]!

[1] *Voyez*, sur l'établissement de ce prince en Italie, Raynald, *in annal. ad ann.* 1262 *et seq.* — *Epist. Clem. IV in spicileg., t.* 9. — *Urbani epist. l.* 3, *epist.* 84, 85. — *Costanzo, l.* 1. — *Giannone, l.* 19. — *Annal. veteres mutinens., t.* 11. *Fr. Franc. Pipinus, l.* 3,

Ce prince, surpris de voir le port désert, et les vaisseaux chrétiens abandonnés, soupçonne quelque malheur. Il descend avec sa suite. Nul guerrier ne vient à sa rencontre ; avançant de plus en plus étonné, à travers les gardes du camp, le roi les interroge, mais, sans pouvoir lui répondre, ces tristes soldats, dont les armes sont tournées vers la terre, poussent des sanglots et des gémissemens.

Il s'approche en pâlissant vers le pavillon du saint monarque d'où sortent des cris déchirans. Sur le seuil, et près des portiques, les bannières de France s'inclinent abaissées dans la poussière, des crêpes funèbres couvrent les écussons armoriés. Charles soulève avec effroi les courtines de la tente royale, et voit la dépouille de Louis étendue sur un lit de cendres, entouré des flambeaux et des boîtes d'or où sont renfermés les baumes qui doivent conserver ces restes sacrés.

Le roi de Sicile jette un cri ; son cœur se

c. 9, *t.* 9. — *Barthol. de Neocastro, Hist Sicula, t.* 13.

brise; il tombe sur le corps de son frère, baise ses pieds, en pleurant avec les comtes et les barons de France, le plus saint et le meilleur des rois.

TRENTE-CINQUIÈME RÉCIT.

PROCÈS TRAGIQUES ET CÉLÈBRES.

Les règnes accumulés dans ce récit, à l'exception de celui de Philippe-le-Bel, offrent peu d'évènemens importans; mais, sans doute on l'a déjà remarqué souvent dans les récits précédens, il n'est point d'époque dans nos annales qui n'ait un genre d'intérêt particulier, et c'est ici le cas de donner une nouvelle preuve de cette vérité. Les faits que nous allons parcourir, ne retraceront pas des expéditions guerrières, des victoires, des révolutions, les vertus ou la haute sagesse

d'un roi législateur, les spéculations d'une adroite politique, des alliances et des traités mémorables. A défaut de ces grands élémens de l'histoire, le court espace d'un demi-siècle nous présentera plusieurs procès importans, dont chacun pourrait devenir le sujet d'un drame infiniment pathétique. Leur analyse, leur discussion, les moyens respectifs des parties, les discours des accusateurs, les défenses des prévenus, seraient la matière des pages les plus éloquentes; et c'est ainsi qu'en plus d'un endroit de cet ouvrage son titre se trouve justifié, puisqu'on y considère l'histoire de France non-seulement dans ses rapports *avec la poésie et les beaux arts*, mais encore avec l'*éloquence*.

La première de ces causes vraiment célèbres est celle de la reine Marie de Brabant et du ministre Pierre de la Brosse.

Philippe-le-Hardi, fils et successeur de saint Louis, avait reçu devant Tunis la foi et hommage des grands vassaux de la couronne, et continué avec eux une guerre où le poussait

la vengeance encore plus que la religion. La peste faisait toujours des ravages, mais du moins elle avait franchi les barrières du camp français, et imposait également aux infidèles son horrible fléau [1]. Les Sarrasins n'ayant plus contre les croisés l'avantage de la santé, conservaient toutefois celui du nombre, mais ce n'était pas là un obstacle invincible pour les chrétiens, qui, dans plusieurs batailles, mirent en fuite et poursuivirent les Musulmans [2]. Le roi de Tunis, n'osant respirer un air corrompu, et craignant peut-être plus encore de voir briller les lances de nos paladins, se réfugia dans une caverne profonde, dont il ne sortit qu'après avoir signé, avec Philippe-le-Hardi, une paix glorieuse pour nos armes [3].

Le roi de France revint dans son royaume, et se courbant avec piété sous le poids sacré

[1] *Gest. Phil. III*, p. 521.

[2] *Gest. Phil. III*, p. 526. — *Epist. Petri de Condetto*. — Daniel, t. 4, in-4°, p. 619. — Velly, Hist de France, t. 6, p. 265.

[3] *Nangius, in Gestis Philippi*. — *Epist. Petri de Condetto*.

des restes de son père, porta à pied les précieuses reliques de ce grand monarque dans les tombeaux de l'abbaye de Saint-Denis [1].

La France alors vécut en paix, même avec l'Angleterre, Edouard, roi de cette île, étant venu à Paris se reconnaître le vassal de Philippe [2]. Au milieu de cette puissance, et dans le sein d'un noble repos, le fils de saint Louis, veuf depuis quelques années, contracta d'augustes noeuds. Marie, sœur du duc de Brabant, fut unie à Philippe dans le château de Vincennes [3].

La France jamais n'avait vu déployer plus de magnificence que dans les huit jours de fêtes célébrées à la suite de cette union, où la grâce, les vertus, la beauté s'unissaient aux grandeurs et à la majesté de l'héritier du trône de saint Louis.

Après des tournois, des fêtes et des jeux

[1] *Gest. Phil. III,* p. 526. — Daniel, lieu cité, p. 626 et 627.

[2] Daniel, Hist. de France, t. 4, p. 638.

[3] Duchesne, t. 5, p. 528. — *Nangius, in Gest. Phil.*

sans nombre, Philippe, pour jouir plus intimement de son bonheur, se renferma dans une sorte de retraite avec son épouse; chaque jour accroissait le vif et durable attachement qu'elle lui inspira dès les premiers jours. Charmé de sa douce figure, de ses regards angéliques et de sa taille élégante, il éprouva d'abord une passion fortifiée ensuite de plus en plus par l'estime que lui commandaient la sagesse et l'esprit de cette princesse accomplie [1]. Se plaisant à l'entretenir de ses projets, ce prince trouvait toujours auprès d'elle des avis et des lumières qui bientôt lui firent négliger consulter ses ministres et ses conseillers.

Parmi les anciens dépositaires de la confiance royale, il en était un surtout dont la faveur paraissait inouie [2].

Ce parvenu nommé Pierre de la Brosse,

[1] Velly, t. 6, 319.

[2] *Nangius, in Gestis Phil. Voyez* aussi Mézerai, Daniel, en leurs Histoires de France, et les Chroniques du temps. — Les faits suivans peuvent fournir le sujet d'une belle tragédie.

avait été barbier de saint Louis, et selon l'habitude de ses sortes de gens, il débitait, en rasant son maître, les nouvelles de la ville et les propos facétieux. Son esprit ouvert et fécond trouva maintes fois l'occasion de se faire connaître durant les familières séances que sa profession lui ménageait chaque matin près de la personne du roi [1]. Doué en outre d'une dextérité et d'une adresse admirable pour les opérations manuelles de la chirurgie, c'en fut assez pour acquérir, dans cet art encore grossier, une réputation qui fut le premier degré de sa fortune.

Philippe, fils du roi, se l'attacha particulièrement, et goûta si fort ses manières, son langage et ses petits talens, qu'il en fit non-seulement son chirurgien, mais son commensal et son favori [2].

Lorsque ce roi trop facile à surprendre, monta sur le trône de son père, il crut pouvoir accorder toute sa confiance à cet intri-

[1] *Nangius, in Gestis Phil.*

[2] *Nangius, ib.*

gant, dont l'hypocrite ambition se cachait sous un faux zèle et de mensongères protestations de désintéressement et d'intégrité. Le discernement de Philippe fut si bien fasciné par les manèges de son astucieux protégé, qu'il le promut au rang de grand chambellan et de premier ministre [1]. Mais à ce faîte des dignités son âme ne changea point, et garda l'empreinte de sa bassesse ainsi que des vices de son éducation première. Cette élévation fit scandale à la cour de France; le crédit et le pouvoir de Pierre de la Brosse imposèrent silence aux uns, gagnèrent les autres; ainsi bientôt on finit par ne plus rougir en le flattant et en lui rendant les honneurs attachés à ses éminentes fonctions.

Le mariage de Philippe avec Marie de Brabant, mais plus encore l'ascendant légitime de cette belle reine sur le cœur de son époux, alarmèrent l'ombrageux Pierre de la Brosse. Marie, dans ses entretiens avec le roi,

[1] Daniel, Hist. de France, t. 4, p. 645.

démasquait la turpitude de ce vil usurpateur de la confiance royale, et déjà les courtisans, le voyant moins accueilli du maître, se vengeaient par la satire et les bons mots des déférences et des égards que leur arrachait un reste d'autorité.

Pierre de la Brosse songea au moyen de prévenir sa disgrâce, possédant encore assez d'empire sur le roi pour espérer de s'en faire écouter, et d'ailleurs capable de tout pour arriver à son but. Dans ces entrefaites, le jeune Louis, fils aîné du premier mariage de Philippe, mourut presque subitement. Quelques écrivains accusent Pierre de la Brosse d'avoir empoisonné cet héritier de la couronne de France, afin d'imputer un si grand attentat à la reine Marie de Brabant[1]. Quoi qu'il en soit, cette mort prématurée lui servit de prétexte pour perdre cette auguste princesse.

Le monstre, comme un serpent qui glisse,

[1] *Gest. Phil. III*, p. 532. — Duchesne, t. 5, p. 529. — Dubois, t. 2, p. 494. — Félibien, Hist. de Paris, t. 1, l. 9, p. 434.

rampe et lance un dard envenimé, sut, après bien des circonlocutions préparatoires attribuer ce crime à Marie de Brabant dont le but, selon lui, en faisant périr le prince du premier lit était d'assurer la couronne aux enfans de ce second mariage[1]. A cette fatale délation Philippe éprouva d'étranges perplexités. Son cœur, séduit par cette femme charmante, se débattait avec force contre un soupçon odieux. Le motif qu'imagina Pierre de la Brosse pour expliquer cette horrible supposition ne semblait que trop plausible au malheureux monarque, nulle apparente circonstance, révélant d'autres causes de la perte du jeune prince.

Philippe voulut douter pourtant que son fils eût été victime d'un pareil attentat; mais l'infâme calomniateur, sans pitié pour la douleur d'un père, entraînant son roi vers le lit du prince expiré, lui montra les symptômes du poison : « Voyez-vous, » lui dit-il, « ces taches li-

[1] Velly, Hist. de France, t. 6, p. 319.

« vides, ces lèvres violettes, ces membres « contournés et tordus par les convulsions et « la lutte d'une douleur violente ? remarquez-« vous ces yeux dont la prunelle s'est éclip-« sée dans un orbite sanglant ? » A cette horrible démonstration, Philippe détournait la vue en gémissant.

Pierre de la Brosse continue : O vérité, « vérité, qu'il est cruel de te faire arriver aux « pieds des rois !... Jamais je ne l'éprouvai « mieux qu'en ce jour, où mon devoir trop « tyrannique me force à dénoncer un crime. « Paraissez donc, témoin irrécusable, témoin « oculaire de ce crime avéré, venez éclairer « mon maître qu'une passion funeste aveugle « encore ! » A ces mots produisant un être corrompu, à force d'or et de promesses, celui-ci déclara avoir vu Marie de Brabant, la nuit, après le tintement du couvre-feu, distiller des plantes vénéneuses et en composer un mets exécrable la veille de la mort de Louis ; ajoutant ensuite plusieurs autres circonstances qui ne laissaient aucun doute sur la culpabilité

de la reine, ce détracteur confirma sa déposition par un serment [1].

Cette affaire s'ébruita bientôt. Le peuple, jugeant toujours sur des présomptions et des apparences, prononce tumultueusement que Marie de Brabant cruelle marâtre a tué l'héritier de la couronne pour faire régner ses enfans. Ces propos, répandus publiquement, ne permettent plus à la justice de paraître indifférente à cette dénonciation; déjà des gardes sont placés aux portes des appartemens de cette reine qui, du comble d'une prospérité en apparence inébranlable, est tout à coup précipitée dans ces angoisses de douleurs sans remèdes qui font de la mort un bienfait libérateur [2].

Le duc de Brabant, son frère, averti du fatal évènement dont retentit la cour de France, jamais ne croira sa sœur chérie capable d'un tel forfait. Elevé près

[1] Mézerai, Abrégé chron. de l'Hist. de France,, t. 2, p. 739. — Daniel, Hist. de France, t. 4, in-4°.

[2] Harræus, Annales Brabant., p. 280.

d'elle, cent fois témoin de ses vertus, de sa candeur, de sa piété, se refusant à la pensée que l'ambition la plus ardente ait pu soudainement consumer ses belles qualités, et leur substituer le noir dessein dont on lui impute l'exécution, il part armé de pied en cap, et demande à combattre l'accusateur. Le vil stipendiaire de Pierre de la Brosse est produit, le duel ordonné en présence des grands et du peuple [1]... le duc perce le sein du misérable dont l'âme s'échappe avant d'avoir proclamé l'aveu réparateur [2].

Alors les spectateurs poussant des cris de joie, déclarent la reine innocente. Pierre de la Brosse fait taire ces clameurs. « Plus que « vous, dit-il, je souhaite voir briller dans « tout son éclat l'innocence de la reine, mais « il faut des preuves qui ne laissent planer « aucun doute offensant sur la réputation de « cette princesse. Au temps barbare des Lo- « thaire et des Carloman, les épreuves du fer

[1] *Gest. Phil.*, p. 532.
[2] Haræus, Annales Brabant.

« pouvaient paraître, à des soldats aussi cré-
« dules que féroces, les jugemens d'un Dieu
« dont leur piété sacrilège ensanglantait ainsi
« les prétendus décrets. Maintenant que les
« conciles de l'Eglise et les ordonnances de
« nos rois ont vengé l'Être suprême des er-
« reurs qui tendaient à travestir le juge en
« bourreau, et notre législation ne peut plus
« reconnaître les ordalies ni les combats judi-
« ciaires. Quel miracle donc le peuple trouve-
« t-il dans l'issue d'un duel, où, selon les
« chances ordinaires de la vigueur et de l'a-
« dresse, l'innocent, au bras débile au cœur
« vertueux, tombe sous les coups du crimi-
« nel qui a la force des lions, les regards du
« basilic et la langue du serpent ?

« Il est un moyen autrement décisif de
« discerner la vérité du monsonge; ce moyen,
« l'Éternel lui-même l'indique à la justice
« humaine pour l'arracher à l'incertitude :
« c'est de consulter ces êtres privilégiés
« dignes, par leur piété austère, leurs
« mœurs irréprochables, la sainteté de leurs

« œuvres, l'élévation de leurs âmes, que l'es-
« prit céleste les inspire et les rende ses in-
« terprètes. Vous le savez de tous les points
« de ce royaume on se rend en pèlerinage
« vers le vidame de Laon, ou près du reli-
« gieux solitaire dont le nom et le pays nous
« sont inconnus, il apparaît souvent dans
« les bois de Senlis; consultez ces pieux
« oracles, ou si vous le préférez, allez
« interroger la femme sainte canonisée d'a-
« vance par la cité de Nivelle [1]; sa réponse,
« mieux que le pugilat, le ceste et le glaive,
« vous apprendra si Marie de Brabant est in-
« nocente ou coupable. »

Le discours de Pierre de la Brosse a convaincu l'assemblée; le duc de Brabant remet son épée dans le fourreau, déplorant les effets d'une superstition trop répandue pour qu'on puisse l'attaquer avec succès.

Il y avait en effet dans ce temps-là trois

[1] *Voyez* les détails de cette ambassade dans les Gestes de Phil, III, p. 532. — Daniel, t. 4, p. 640 et suiv. — Millot, Élém. de l'Hist. de France, t. 2, p. 7.

imposteurs dont les feintes extases, la singularité de leur vie, et les exercices d'une piété hypocrite, usurpaient sur leurs contemporains une autorité surprenante.

La sibylle de Nivelle avait encore plus de vogue et de prosélytes que ses deux complices. Dans les accès de somnanbulisme auxquels sa nature nerveuse semblait soumise, son esprit actif et mobile s'exhalait en paroles inspirées, avidement recueillies par le public, chacun s'imaginant y reconnaître des allusions aux évènemens historiques, et même des avis sur sa propre destinée. Cette femme, appelée par les annalistes la Béguine de Nivelle, parce qu'elle affectait la conduite mystique et puérile de ces dévotes, se tenait dans un clocher ouvert aux quatre vents, et prêtant l'oreille aux cris des corneilles et au roucoulement des ramiers qui voltigeaient autour de cet asile aérien.

Philippe, crédule comme tous ses sujets, ajoutait foi aux fables absurdes racontées sur cette pythonisse, d'autant plus que sa douleur

et sa mortelle anxiété, laissaient peu d'accès à la raison. Il envoya donc à Nivelle des ambassadeurs, entre autres l'évêque de Bayeux, beau-frère de Pierre de la Brosse, et lui devant la mitre dont il était couronné. Ayant eu en partant une conférence avec son protecteur et son parent [1], il ne rapporta au roi qu'une réponse ambiguë, dont la perfidie laissait appesantir davantage encore le soupçon sur la malheureuse accusée.

Mais plus on cherchait à convaincre Philippe, plus ce roi faisait des efforts pour justifier au fond de son cœur l'épouse adorée. Il députa de nouveau à la prophétesse de Nivelle trois graves personnages, en leur enjoignant d'interroger cette femme d'une manière claire et précise, afin d'en recevoir quelque réponse positive [2].

Les envoyés exposèrent le sujet de leur voyage à l'oracle, qui leur dit : « Le roi ne « doit point ajouter foi à ceux qui lui parlent

[1] Velly, Hist. de France, t. 7.
[2] Velly et Daniel, lieux cités.

« mal de son illustre épouse; elle est inno-
« cente du crime qu'on lui impute, il peut
« compter sur sa fidélité envers lui et les
« siens [1]. »

Cette réponse, publiée dans toute la France, révolta contre l'imposteur. On demanda son supplice, et le roi l'allait ordonner, lorsque ce fourbe adroit fit un dernier effort pour perdre sa victime, et se soustraire à un châtiment trop bien mérité.

« Sire, dit-il à Philippe en présence de
« toute sa cour, si j'en crois vos froideurs et
« les murmures qui éclatent autour de moi,
« je suis en butte à d'atroces calomnies. La
« reine, dit-on, fut persécutée par moi : on
« m'oppose la réponse d'une femme dont le
« peuple révère les discours. Eh bien! moi-
« même j'ai déféré à cet oracle. Deux fois des
« ambassadeurs l'ont consulté; les premiers
« ont rapporté une réponse accablante pour
« la reine; les seconds en ont obtenu, il

[1] Velly, lieu cité. — Millot, t. 2, p. 7 et 8.

« est vrai, une décision contraire. Mais « par quelle procédure inusitée fait-on un « choix pour absoudre, dans les paroles de « la prophétesse, quand des paroles non « moins fortes établissent, de leur côté, la « culpabilité ? L'homme impartial devrait au « moins demeurer incertain entre deux dé- « clarations opposées, et qui, se compensant « mutuellement, en neutralisent l'effet. Mais je « dis plus, si l'on veut se prononcer sur ces « deux réponses contradictoires, la première « seule mérite votre confiance ; c'est le cri « soudain de la vérité, c'est l'impulsion d'une « conscience dont nulle réflexion, nulle « crainte, nulle séduction n'a modifié les ar- « rêts spontanés. En revoyant vos seconds « émissaires, qu'a dû penser l'être faible dont « on allait requérir l'avis ? A-t-il pu croire « qu'on venait chercher la vérité ? Non, sans « doute, puisque la vérité avait été proclamée « par lui à de premiers députés. En la récla- « mant solennellement une seconde fois, c'é- « tait assez lui apprendre qu'une autre ré-

« ponse serait mieux accueillie; et certes
« une femme est toujours assez prophétesse
« pour deviner semblable leçon. La sibylle de
« Nivelle a donc cru prévenir le désir des forts
« et des puissans, en prononçant un avis dif-
« férent de celui qu'elle avait proféré d'abord,
« certaine d'avance des applaudissemens
« qu'obtiendrait cette dernière version. »

Ainsi parla le souple et perfide ministre. Les esprits restèrent flottans, et le triste Philippe, partagé entre l'amour et la haine, sentait se flétrir insensiblement sa vie.

Marie de Brabant, sur laquelle ne s'arrêtaient plus que des regards défians, et dont les larmes et les discours ne pouvaient convaincre entièrement son époux, ne voulut plus recourir qu'à Dieu seul. Durant une partie du jour, prosternée sur le marbre des parvis sacrés, elle implorait la miséricorde du souverain. Ses prières furent exaucées.

Un soir se présente aux portes du palais, un vénérable solitaire demandant audience du roi, et qui, introduit près de Philippe, lui re-

met un paquet scellé des armes du grand chambellan, Pierre de la Brosse, en lui disant qu'un religieux prêt à mourir, et à ce grand moment des repentirs, l'avait prié d'aller porter au roi le paquet renfermant la preuve des trahisons du premier ministre [1].

En effet, ce misérable, dépositaire des secrets de l'Etat, les avait vendus au roi de Castille, et il résultait, en outre, de ces pièces secrètes, que la perte de la reine était une machination politique dont il s'avouait l'instrument. Cette découverte levant tous les doutes, jeta enfin une trop tardive lumière sur la vertu de la reine. Pierre de la Brosse fut étranglé, et son corps resta suspendu aux fourches patibulaires [2].

Peu d'années après, un procès bien plus fameux émut la France, intéressa l'Europe, et retentit même jusqu'en Afrique et en Asie. La renommée des accusés, répandue dans les

[1] Félibien, Hist. de Paris, t. 1, l. 9, p. 484. — Mariana, l. 24, cap. 3.

[2] Velly, t. 7.

trois parties du monde, souleva pour eux un grand nombre de défenseurs. Ce procès est celui des templiers.

Quand la chrétienté eut enfin renoncé aux croisades, et qu'ensuite l'Europe presqu'entière fut soumise à la religion du Christ, les templiers revinrent jouir en Occident des biens amassés par leurs belliqueux travaux, et déployèrent dans l'oisiveté un faste bien autrement remarquable que dans les camps : les mœurs orientales qu'ils avaient contractées durant leur séjour en Asie, donnaient encore à leur manière de vivre un air de mollesse et de volupté peu conforme aux règles des religieux[1]. L'Église, bien moins envieuse qu'austère dans cette occasion, censura la conduite des templiers, mais ceux-ci repoussèrent dédaigneusement ses remontrances, en objectant que,

[1] Ce proverbe, *boire comme un templier*, attestait leur intempérance ; mais les vices de quelques religieux ne devaient pas peser sur l'ordre entier, et l'injustice fut de généraliser des faits particuliers. *Voyez* Velly, t. 4, p. 416. — Daniel, t. 5, p. 144.

comme chevaliers, ils n'étaient point soumis à sa juridiction.

Philippe-le-Bel succédait à Philippe-le-Hardi son père. Le règne de ce prince est fécond en évènemens importans. La soumission des vassaux rebelles, une nouvelle pairie érigée en France, le parlement rendu sédentaire, la ville de Lyon réunie à la couronne, les Anglais repoussés dans leur île où descendirent les Français, commandés par Mathieu de Montmorency et Jean d'Harcourt; de longues guerres contre la Flandre, des démêlés encore plus longs avec la cour de Rome; voilà ce qui fait, du règne de Philippe, une époque mémorable [1]. Toutefois la gloire de ce prince absolu semble flétrie dans l'histoire par le procès des chevaliers du Temple.

Philippe, extrêmement jaloux de son au-

[1] *Voyez*, sur le règne de ce prince, Jordanus Nangius, Meyerus. — Mariana, l. 14. — Walsingham, *in Eduardo*. — Du Tillet, Recueil des Traités. — Giov. Villani, l. 8. — Chroniques de Saint-Denis.

torité qu'il défendit avec une opiniâtreté rare contre les ambitieuses prétentions de Boniface, crut que l'ordre formidable des templiers aspirant à l'indépendance, se refuserait désormais à plier sous la volonté royale. Cette crainte aigrissant son esprit à l'égard de ces hommes puissans, les lui montra dès lors comme les rivaux de la souveraineté, les contempteurs des lois, et d'invincibles obstacles à la discipline intérieure du royaume. La politique exigeait « lui disait-on » la suppression d'un ordre qui devait finir avec les causes dont il était né. Les templiers, héros des croisades, défenseurs de la foi, dans les États en proie à des infidèles, hors ces expéditions, ne pouvaient plus servir dans un état chrétien, cette milice religieuse ne professant ni la soumission des guerriers, ni la vie claustrale et pacifique des cénobites. Quelle serait alors l'utilité d'un colosse que le prince ne saura faire mouvoir à son gré, et dont l'Eglise n'osera pas réprimer la licence[1] ?

[1] Ceci ne s'applique point par induction aux anciens

En abolissant l'ordre des templiers, il fallait combler ces chevaliers d'honneurs, et les faire entrer comme particuliers opulens et paisibles dans la masse des citoyens, après les avoir licenciés comme guerriers victorieux, qu'on renvoie dans leurs foyers, ceints de couronnes et harangués par la patrie qu'ils ont puissamment servie.

Mais la crainte qu'inspirait leur force fut moindre encore que le besoin de les dépouiller de ces immenses trésors, dont l'éclat effaçait la pompe des prélats, des grands vassaux et des rois même; cependant pour s'en emparer, il parut nécessaire qu'au préalable leurs possesseurs fussent jugés et déshérités légalement. On leur chercha donc des crimes, et le désir de leur en trouver parut si visiblement, que les courtisans les moins habiles décriaient déjà de

Hospitaliers, connus depuis sous le nom de *Chevaliers de Malte*. Leur ordre illustre sut perpétuer son utilité en se dévouant, non plus comme au temps des croisades, à combattre les infidèles, mais à réprimer les pirateries des barbaresques, ainsi que nous l'avons dit ailleurs.

toutes parts, l'orgueil, la débauche, l'impiété des chevaliers du Temple [1]. Le peuple répéta ces bruits, en y ajoutant toutes les suggestions de la haine stupide ou l'exagération ordinaire à ceux qui improuvent.

Les templiers étaient nombreux, c'est assez dire qu'on en comptait, sans doute beaucoup parmi eux, que le siècle avait corrompus, et dont le cœur s'ouvrit aux vices reprochés injustement à tous leurs frères. Tels sont les abus inséparables de toute institution humaine. L'un de ces vils apostats fut arrêté pour crime emportant la peine capitale. Renfermé au cachot, avec un autre misérable, nommé Squin de Florian, qu'attendait le même supplice, ils se préparent mutuellement à la mort, en se

[1] La question de savoir si les templiers furent coupables a fait écrire pour et contre un grand nombre de volumes; quelques historiens demeurent incertains; Mais beaucoup d'autres soutiennent l'innocence de ces chevaliers dont le pouvoir les rendit suspects à l'ombrageux Philippe. *Voyez* les savantes recherches sur ce sujet par M. Dupuy, le docteur Münter, M. Grouvelle, et en dernier lieu M. Raynouard, qui les défend en vers et en prose.

confessant l'un à l'autre, selon l'usage de la primitive église. La confession du templier était un débordement d'aveux épouvantables, Squin de Florian en profita[1]. S'imaginant que les autres templiers, avaient des mœurs non moins déréglées ; croyant d'ailleurs obtenir sa grâce, et même des récompenses, en chargeant tout l'ordre des crimes dont l'autre venait de lui faire le récit, il demanda aux magistrats à révéler un secret important : on l'écouta, et quoique sa déposition n'eût pas encore transpiré, déjà le peuple, anticipant sur la connaissance des faits, publiait à sa guise les imputations les plus étranges[2]. Les templiers furent donc accusés de tous les désordres dont une imagination farcie de superstitions populaires peut fournir la hideuse peinture.

Par un pacte secret avec les Sarrasins, ils

[1] Velly, t. 7, p. 432 et suiv.

[2] Dupuy, Hist. des Templiers, p. 17 et suiv. — Nicolaï, Essai sur l'ordre des Templiers. (Cet ouvrage, écrit en allemand, a été publié en 1782.)

avaient promis, assurait-on, de renier leur Dieu, d'insulter à ses vénérables simulacres, d'adorer un Molock, un Belzébuth, un monstre que sa tête noire et ses yeux enflammés faisaient présumer d'origine infernale. La réception de leurs novices, ajoutait-on, est un acte d'impiété et d'indécence [1]. Le blasphème, le parjure sont au rang de leurs ordonnances ténébreuses. Le crime qui attira sur Gomorrhe et Sodome les pluies de feu et les tonnerres, est recommandé comme un point de règle dans leurs abominables initiations. Ils égorgeaient, disait-on encore, les enfans provenus de leurs liaisons clandestines avec les filles et les femmes [2].

Philippe, dont l'indignation apparente ca-

[1] Walsingh., *in Eduard. II.* p. 73. — Robert, Gag. Hist., p. 12. — Brovius, ann. 1308, p. 103. — Guill. Paradin, Hist. de Savoie, l. 2, c. 106. — Spicil., t. 3, p. 69.

[2] Giov. Villani, l. 8, c. 92, p. 429. — *Voyez* les pièces justificatives imprimées à la suite de la tragédie des Templiers, de M. Raynouard, et l'ouvrage de cet auteur sur le procès de cet ordre.

chait probablement la joie secrète, aidé du concours de ses vassaux résolut l'arrestation subite des templiers par toute la France[1]. Un seul jour les vit passer de leurs palais en d'obscures prisons. Philippe, oubliant la noblesse et la majesté du roi, la circonspection et l'impartialité du juge, fit saisir tous leurs biens, et se logea dans le palais du Temple où les infortunés chevaliers venaient d'abandonner leurs trésors, leurs bannières glorieuses, leur illustre drapeau noir et leurs trophées, pour aller languir sous le poids des fers dans l'ombre d'une captivité rigoureuse.

Cependant l'adversaire de Philippe, le pape Boniface étant mort, les clefs de saint Pierre furent conférées à Clément V, homme adroit et rusé; qui portant à la cour de Rome l'esprit de toutes les cours, et élevé à sa dignité par la protection de Philippe, il promit à ce roi de seconder ses volontés[2].

[1] Dupuy, Hist. des Templiers, p. 9. — Spicil., t. 3, p. 60.

[2] Giov. Villani, l. 8, c. 91. — Trésor des Chartes, cité par Dupuy.

On commença l'instruction du procès des templiers; pour faire de leurs propres aveux le fondement des preuves dont l'existence ne pouvait être encore constatée, l'appareil des tortures les plus affreuses fut déployé [1]. Ceux qui après avoir ouï la lecture des faits, se refusaient à l'aveu de leur culpabilité, étaient mis sur des chevalets et livrés aux bourreaux, leurs membres disloqués, leurs os broyés, le sang ruisselant sur leurs corps; les cris arrachés par ces horribles douleurs, faisaient frémir leurs compagnons, car privés à dessein de sommeil et de nourriture, ces derniers n'avaient plus l'énergie qui triomphe des obsessions et des menaces [2]. La nature, vaincue à force de tourmens, se libérait de tant de souffrances par tous les aveux qu'on lui prescrivait, et se jetait dans le mensonge, comme

[1] Ce qui motive ce vers de la tragédie des Templiers, par M. Raynouard :

La torture interroge et la douleur répond.

[2] Invent. des Chartres, t. 7. — Daniel, l. 5, p. 149 et 150.

en une issue favorable d'où elle pouvait atteindre les trêves du supplice et les douceurs de la liberté.

Un grand nombre de templiers révélèrent donc des fautes dont le greffier, disent quelques historiens, fit des crimes dans sa rédaction infidèle et aggravante [1].

Mais ce n'était pas assez pour Philippe-le-Bel et Clément V, d'avoir fait arrêter tous les templiers de France, ceux des autres états de la chrétienté furent menacés du même sort. [2]. Les rois d'Angleterre, de Castille, de Sicile, tous les princes de l'Europe, livrèrent aux légats du pape les chevaliers auxquels leur couronne devait peut-être une partie de sa gloire. Les templiers d'Aragon se réfugièrent dans les hautes forteresses construites par

[1] Dupuy, p. 19, 21, 30, 82 83. — Spicil., t. 3, p. 60.

[2] Walsingh., *in Eduard. II.* p. 95.— Nostradamus, Hist. de Prov., ann. 1307. — Mariana, Hist. d'Esp., t. 3, l. 15, p. 334. — Zurita, l. 5, c. 73. — Concil. Vien., sess. 2. L'ordre était alors d'environ quinze mille chevaliers. *Voyez* Ferreti Vicentini, l. 3, t. 9, p. 1018.

eux avec les besans d'or arrachés aux soudans, pour défendre cette contrée des incursions des Maures de Cordoue et de Grenade. Si ces infortunés chevaliers acquirent au prix de leurs immenses services le droit de conserver un asile inviolable, et que dussent respecter les foudres du Vatican et les sceptres des rois occidentaux, c'était assurément dans les châteaux héroïques arrosés du sang de leurs généreux défenseurs. Mais ces boulevarts de la chrétienté où jamais la puissance des Abdérame et des Almanzor ne put forcer les braves templiers, sont d'insuffisantes barrières, en ces jours d'ingratitude et de jalousie, pour les défendre contre les satellites qui leur apportent des fers. Les intrépides gardiens du Saint-Sépulcre et de l'étendard des Godefroy, des Lusignan, descendront en criminels de ces remparts illustrés par eux, et d'où ils lançaient l'épouvante et la mort sur les escadrons des musulmans; ils viendront baisser leurs fronts humiliés devant des juges mercenaires, et tendre leurs mains à des bourreaux.

Toutes les prisons regorgent de ces malheureux entassés comme de vils troupeaux. Mais ceux à qui la torture fit trahir en France l'intérêt de leur conscience et de leur renommée, revenus du premier effroi, versent des pleurs de repentir sur une faiblesse indigne du soldat chrétien [1], et se présentent devant le tribunal, non plus avec la contenance timorée d'accusés tremblans à la vue de l'échafaud, mais avec la fierté de héros marchant à une victoire assurée. Là, ils attestent l'Éternel qu'échappés à un instant de faiblesse leurs aveux furent arrachés par la force et la douleur; qu'en les rétractant publiquement ils renoncent à l'amnistie dont Philippe prétend payer ces aveux infâmes, et enfin qu'ils demandent à en laver la tache dans leur sang, ou à la purifier dans les flammes des bûchers [2].

Les juges, surpris de cette fermeté, pâlissant à leur tour, semblent eux-mêmes des ac-

[1] Velly, t. 7, p. 436.
[2] Giov. Villani, l. 8, c. 92, p. 429. — Cont. Nangii.

cusés. Quelques-uns proposent de rendre la liberté à ces illustres prisonniers; mais la plupart, instrumens pervers des cours de France et de Rome, veulent qu'ils soient condamnés pour avoir trahi la vérité ou la première ou la seconde fois. Leur avis prévaut, cinquante-neuf de ces chevaliers sont dégradés comme relaps et jugés dignes du dernier supplice. Les bûchers sont allumés; ils y montent avec calme et majesté; assis dans les flammes, enveloppés de tourbillons dévorans, les victimes chantent encore les louanges du Très-Haut [1].

Cette sainte mort attendrit le peuple, qui reconnut l'innocence des templiers dans l'héroïsme de leurs derniers momens [2]. Déjà ce peuple, toujours si flottant, si mobile entre des opinions contraires, publie des miracles en l'honneur des nouveaux martyrs; on croit avoir entendu la voix des anges se mêler à leurs cantiques; on a vu les flammes de leur bûcher figurer des limbes et des auréoles au-

[1] Giov. Villani, l. 8, c. 92, p. 429.
[2] Chroniques de saint Denis. — Contin. Nangii.

tour de leurs fronts; on assure que la fumée de ce bûcher changée en un nuage odorant, montant vers le ciel, a paru comme un trône couvert de figures lumineuses; les femmes, les enfans recueillent ces cendres glorifiées, et déjà les murmures éclatent contre les inquisiteurs du Vatican.

Philippe-le-Bel et Clément V auraient voulu sans doute pouvoir assoupir ce procès, et suspendre le cours de l'instruction à l'égard des autres templiers; mais, après en avoir condamné une partie, il importait à ces souverains de les juger tous, et de chercher à démontrer leur culpabilité, pour se justifier aux yeux de l'Europe attentive.

Parmi ceux qui comparurent devant les commissaires qu'avait nommés le pape, étaient le grand-maître Jacques Molay, vieillard vénérable et courageux, avec plusieurs autres chefs recommandables par leur naissance et leurs vertus.

Le grand-maître, que la dignité de son titre élevait au rang des princes, traduit devant les

juges, fut chargé de fers et traité avec inhumanité. Comme on lui demandait « s'il avait quelque chose à alléguer pour sa défense, » l'accusé répondit « que, né pour le métier des ar-
« mes, grandi au milieu des camps, et étran-
« ger à l'art de la parole, il demandait un
« conseil éclairé [1]. »

Les juges objectèrent « qu'attendu l'ac-
« cusation d'hérésie portée contre lui et ses
« chevaliers, le secours d'un défenseur leur se-
« rait refusé ; que, d'ailleurs, il devait se sou-
« venir d'avoir avoué tous les crimes imputés. »
Jacques Molay s'étonne, et demande la lecture de sa déposition. Après l'avoir entendue, témoignant une indignation profonde. « Non,
« dit-il, jamais ces atroces impostures n'on
« souillé mes lèvres ; j'ai pu, dans un excès
« d'accablement dont ma mort seule peut
« expier les suites, j'ai pu révéler quelques
« fautes ; mais ces aveux, je dois l'affirmer,
« à la honte des hommes, ont été dénaturés

[1] Dupuy, p. 40. — Velly, t. 7, p. 445.

« par ceux qui les ont recueillis[1]. Je méconnais donc cette déposition, œuvre ténébreuse de la fraude, de l'artifice et d'une collusion coupable; je proteste contre elle, et puisqu'on me refuse un conseil, je bornerai ma défense et celle de mes chevaliers à ce peu de mots dont l'histoire reconnaîtra la vérité.

« Nul ordre religieux ne pria plus que le nôtre avec ferveur et piété; nul autre ne fit régner plus de recueillement et de magnificence dans la maison du Seigneur, ne répandit plus d'aumônes parmi les pauvres, n'essuya plus de larmes, ne guérit, par plus de soins, plus de zèle, les malades et les infirmes.

« Nulle milice chevaleresque ne combattit avec plus d'avantages que les nôtre contre les Sarrasins, les Turcs et les Maures, ne supporta plus courageusement, pour la délivrance de la ville sainte, les feux du ciel africain, la peste d'Antioche et de Tunis, les naufrages, les privations, l'exil, la cap-

[1] Giov. Villani, l. 8, c. 92, p. 430.

« tivité, tous les fléaux, toutes les vicissitudes « de la fortune... »

Ici un des accusateurs interrompt le grand-maître en lui disant : « Tout cela n'est compté pour rien sans la foi. » — « Et sans la foi, reprend Jacques Molay, rien de tout cela ne peut se supporter. Pour quel intérêt d'ici-bas, pour quelle récompense mondaine aurions-nous pu combattre et souffrir comme nous l'avons fait ? » —

Philippe ne sachant comment sortir de cette grande procédure où son ambition l'avait trop engagé, permit à tous les templiers d'Occident de se présenter devant les juges pour y défendre leur ordre. Plusieurs d'entre eux s'exprimèrent ainsi :

« Précédés d'une renommée sans tache, nous quittâmes l'Orient et vînmes dans le noble royaume de France mêler nos lauriers à ses lis et faire refluer nos richesses dans les veines de l'Etat, épuisé par les expéditions d'outre-mer. Un peuple d'ouvriers et de laboureurs, autrefois sans ouvrage, sans se-

cours, fut appelé par nous à défricher les terres sauvages de la vieille Gaule. Ils creusèrent des canaux, percèrent des bois, tracèrent des routes, construisirent des monastères et des villages entiers; votre capitale s'embellit d'un édifice dont le nom rappelle le temple de Salomon, le lieu saint de Jérusalem, le premier asile des soldats du brave Hugues de Paganis.

« Comment avez-vous reconnu tant de bienfaits? Comment avez-vous assuré à nos fatigues militaires, à notre dévouement sans bornes pour la cause de l'Eglise, le repos qu'espéraient enfin nos frères? A peine eûmes-nous quitté la lance et suspendu notre étendard célèbre à l'autel du Dieu des batailles, que déjà se firent entendre des plaintes sur l'inutilité de notre ordre; par son union, suspect à l'autorité souveraine, par ses exploits faisant ombrage aux chevaliers de Rhodes; par son éloignement pour un clergé corrompu, provoquant la haine des ecclésiastiques de ce royaume; enfin par les travaux ordonnés dans les villes et les campagnes pour ra-

nimer l'agriculture, l'industrie, le commerce, les arts, et la pratique des paternelles leçons de saint Louis, il s'attira la censure de l'hypocrisie, car elle feignit d'ignorer que les dehors de la fortune ne sont point incompatibles avec l'humilité du cœur et la modestie du langage.

« Ainsi, nos vertus même furent transformées en crimes [1]. L'envie jura notre perte, l'imposture lui prêta ses secours. Un scélérat qu'attendait l'échafaud, chercha dans l'affreux délire qui l'agitait à ses derniers momens, par quel stratagème il pourrait se soustraire à la mort : se disant le dépositaire d'un secret important, il nous accusa d'hérésie, de meurtre, de sacrilège ; on crut tout sans

[1]. Les contemporains éclairés le pensaient eux-mêmes ; selon eux, les accusations portées contre les templiers ne furent imaginées que par avarice, pour enlever aux chevaliers les trésors qu'ils avaient amassés. (*Sanctus Antonius, Archiep. Florentinus*, p. 3, tit. 21, *ap. Raynald.*, ann. 1307, § 12, p. 18.)

Selon Guillaume Ventura (*Chron. Astense Guill. Venturæ*, c. 27, t. 1, p. 192), Philippe fit condamner les templiers parce qu'ils avaient pris le parti de Boniface, son mortel ennemi.

examen, sans autre preuve que la déposition d'un être obscur retranché de la société par ses forfaits; et quand enfin nous comparaissons, pour juges nous trouvons des bourreaux, pour tribunal l'appareil des supplices. Tour à tour nous sommes séduits, flattés, effrayés, torturés; on enlace nos esprits dans les fils inextricables d'une logique astucieuse et perfide, notre raison est éblouie par les sophismes ou les fausses lueurs de la dialectique; nos corps sont affaiblis par l'insomnie; la douleur, l'inanition, et si nous échappons aux mains des bourreaux, c'est quand le souffle seul nous reste pour exhaler un lâche aveu.

« Mais bientôt rougissant de notre faiblesse, nous rallumons le flambeau de la vérité qu'on avait éteint dans notre sang, plusieurs d'entre nous conduits au supplice, proclament leur innocence, sur ces bûchers qui les consument.

« Confondus de tant de courage, les juges redoublent de soins et d'adresse pour démontrer, par les fautes de quelques-uns de nos che-

valiers, les crimes dont tout l'ordre est noirci. On fait entendre deux mille témoins; ils déposent sur de prétendus faits consommés en nos assemblées secrètes ou nocturnes, et dont par conséquent nul regard étranger n'a pu pénétrer le mystère.

« Dans cette analyse fidèle d'un procès qui sera un jour reproché à l'Eglise et au trône; où sont les preuves légales, les présomptions vraisemblables, les apparences même les plus légères? Qu'y découvre-t-on au contraire? des actes falsifiés, des aveux décomposés, des témoins subornés, des juges corrompus; il ne reste plus qu'à donner le signal aux bourreaux, nous voilà prêts!... marchons! déjà nos frères, revêtus des habits et de la couronne du martyre, nous tendent les bras du haut des cieux.»

Quand les templiers eurent parlé, les commissaires délégués délibérèrent long-temps, la majorité se refusant à condamner des héros dont l'innocence brillait plus pure que le jour. Mais le pape, s'indigne de tant de résistance. « Si l'on ne prononce pas judiciairement con-

« tre les templiers, s'écrie-t-il, la plénitude « de la puissance pontificale suppléera à tout, « et elle les condamnera par voie d'expédient « avant de souffrir pour son cher fils le roi « de France, les scandales d'une pareille ab- « solution[1]. »

Ces argumens l'emportèrent, et la sentence des templiers, fut prononcée.

Il restait encore à juger le grand-maître et plusieurs chefs de l'ordre. Tout fut mis en usage pour en arracher des révélations qui pussent couvrir l'odieux de cette étrange procédure. On offrit à Jacques Molay, ainsi qu'à ses compagnons, la liberté et des pensions; repoussant cet appât suborneur, ils persistent à déclarer leur innocence[2]. Alors se dresse devant eux le bûcher dont on les menace. « Apportez-y la flamme dit le grand-maître, j'y vais monter comme dans une

[1] Velly, t. 7, p. 456.

[2] Dupuy, Histoire des Templiers, p. 153 et suiv. — L'abbé Vertot, Hist. de Malte, liv. 3. — De Boulainvilliers, Abrégé de l'Hist. de France.

chaire de vérité où je répéterai *nous sommes innocens. Tout ce dont on accuse les templiers est calomnie, je le jure à la face du ciel et devant Dieu qui va me juger bientôt*[1].

Les légats embarrassés et incertains délibérèrent longuement ; enfin ils livrèrent au prévôt Jacques Molay et Guy, frère du dauphin d'Auvergne ; le roi assembla son conseil, et dès le soir ces héros chrétiens furent conduits à la mort. Leur bûcher était élevé dans une petite île de la Seine, à la pointe occidentale de la Cité.

Les chevaliers entrèrent dans le feu avec une fermeté inébranlable. Jacques Molay, dont la tête seulement dépassait les flammes, fit retentir le double rivage de la Seine de ces paroles prophétiques[2] : *Pontife calomniateur, juge inique et cruel bourreau, je t'ajourne à comparaître dans quarante jours devant le*

[1] Pap. Masson, *in Phil. Pulch.* — Paul Emil., *in Phil. Pulch.* — Mariana, t. 3, l. 15, p. 332. — D'Achery, Spicil., t. 3, 67.

[2] Félibien, Hist. de Paris, l. 10, p. 317.

tribunal du souverain juge; et toi, Philippe, je t'ajourne devant lui à un an de ce jour.

Après cette citation, le grand maître et ses frères entonnèreent des hymnes et moururent.

Au bout de quarante jours le pape Clément expira; à un an de là Philippe descendit au tombeau, et le peuple se ressouvint des dernières paroles de Jacques Molay.

Deux ans s'étaient à peine écoulés, qu'un nouveau procès scandalisa la France et révolta les amis de la justice et de la modération.

Enguerrand de Marigny sortait d'une famille ancienne avec tous les dons naturels capables de rehausser l'avantage de la naissance. La beauté de sa figure le fit distinguer à la cour de Philippe; son esprit, ses manières gracieuses le rendirent agréable au roi qui ne tarda point à voir sous ces dehors flatteurs un mérite profond et de vastes connaissances[1]. En le comblant de bienfaits, il ne crut être que juste envers lui. Enguerrand

[1] Continuat. Nangii. — Daniel, Hist. de France, t. 5, p. 213, in-4°.

devint chambellan, comte de Longueville, châtelain du Louvre, surintendant des finances, principal ministre et l'intime confident de Philippe-le-Bel[1]. Tant de faveurs n'éblouirent point Enguerrand, mais elles firent naître l'envie des seigneurs de la cour. Le premier d'entre eux était le comte de Valois, frère du monarque; ce prince d'un caractère orgueilleux, vindicatif, et dont la bouillante impatience ne pouvait être calmée que par la dissimulation et l'espoir d'une future vengeance[2], voulant étendre son empire jusque sur l'esprit du roi son frère, s'indigna de l'ascendant qu'avait Marigny sur le monarque[3]. Il conçut dès lors pour le ministre une aversion qu'augmenta plus tard la contestation des sires d'Harcourt et de Tancarville, dans laquelle Marigny inspiré par sa conscience prit parti contre le protégé du prince. Ils eurent à ce sujet une explication où ce

[1] Hist. des ministres d'État, p. 504.
[2] Villaret, t. 8, p. 13.
[3] Villaret, t. 8, p. 13.

dernier laissa percer dans les propos les plus violens, la fureur dont il était maîtrisé[1].

Néanmoins inaltérable alors, le crédit d'Enguerrand, différa les effets de cette animosité jusqu'à la mort de Philippe-le-Bel.

A ce roi succéda son fils Louis X. Le goût de ce prince pour les évolutions militaires et les combats *à la foule*, nommé par les romanciers *la mêlée* et *le merveilleux hutin*, lui fit donner le surnom de Hutin, dont le vieux mot rappelait l'idée des querelles de guerriers et du bruit des armes[2].

Les malheureuses guerres des Flamands ayant appauvri le gouvernement sous le règne de Philippe, on crut combler le déficit du trésor par l'altération des monnaies et par des impôts accablans. Mais ces funestes ressources n'acquittèrent qu'à peine les dettes de l'Etat, et lorsque Louis se fit cou-

[1] Hist. des ministres d'État, p. 504. — Mézerai et Daniel, en leurs Histoires de France.

[2] Villaret, t. 8, p. 13. — Chronique mss. du Héraut de Berri.

ronner, l'épargne royale ne put fournir de quoi subvenir aux frais du sacre[1].

Le roi tint conseil, et demanda avec sévérité pu'on lui fît connaître l'emploi des deniers levés en abondance sur le peuple et sur le clergé. Valois jugea l'instant favorable pour perdre Marigny, en imputant la pénurie du trésor à ce surintendant des finances. *Sire,* dit-il, *Marigny eut l'administration des fonds que réclame, avec raison votre majesté, ordonnez à ce ministre de vous rendre compte.*

Enguerrand, n'ayant rien à redouter du scrupuleux examen de sa conduite publique, offrit au roi de rendre ce compte quand il plairait à sa majesté. *Que ce soit donc à l'instant même*, s'écrie le bouillant Valois, sans attendre les ordres de Louis[2]. Ce faible monarque n'osa réprimer la licence de son oncle, mais Enguerrand d'autant plus irrité de cette arrogante interpellation, que l'impérieux Valois lui-même s'était fait remettre

[1] Chronique mss. du Héraut de Berri.

[2] Chronique mss. du Héraut de Berri.

une partie des sommes dont il prétendait charger la responsabilité du ministre, ne put donc s'empêcher de lui dire : *Je vous ai donné une portion de ces fonds, le reste a libéré l'État*..... — *Vous en avez menti*, répliqua le prince. — *C'est vous-même*, reprit Marigny, *qui vous rendez coupable de mensonge, et j'en atteste le ciel*. — Valois, brisant tous les liens du respect, tire son épée en face du roi, et dans la rage qui le défigure, s'élance sur Marigny ; les membres du conseil se précipitent entre eux, le roi lève la séance, Marigny sort seul et tranquille, le comte exhale son courroux, se fait suivre des seigneurs de la cour entraînés à se faire les complices de sa fureur, et les instrumens de sa vengeance[1].

Ce prince et ses suppôts circonviennent insidieusement le crédule monarque, le peuple, disent-ils, impute à Marigny les guerres qui ruinèrent l'Etat, et l'altération des monnaies qui obéra les particuliers ; ce peuple qualifie hautement le surintendant de

[1] Villaret ; lieu cité.

traître, de concussionnaire; sa mort seule, l'entend-on répéter partout, peut étouffer le ferment de sédition remarqué avec inquiétude dans les différentes classes du royaume[1].

Cependant Marigny, quoique vivant depuis long-temps dans les cours, ignorait encore qu'il était des accusations dont l'innocence bien qu'évidente et prouvée, ne triomphe pas toujours aisément. Sans donc s'inquiéter de l'orage qui gronde autour de lui, et conservant sa sécurité, il veut, comme à l'ordinaire, se rendre au conseil où son devoir l'appelle. Alix de Mons, sa femme, agitée d'un pressentiment sinistre, cherche à le détourner de sa résolution, en s'efforçant de lui faire partager la défiance et les soupçons éveillés par une tendre sollicitude. Trois fois elle frissonne, le presse sur son cœur, et l'entoure de ses bras comme d'une douce chaîne pour le retenir[2]; plus il insiste, plus elle redou-

[1] Hist. des ministres d'État, p. 525.–Villaret, t. 8, p. 15.
[2] Continuat. Nangii. — Daniel, t. 5, p. 212 et 213.

ble de caresses et de pleurs. La sœur de ce courageux ministre vient joindre aux instances conjugales, ses prières et ses larmes. Marigny les embrasse toutes deux, et, s'arrachant à leurs étreintes, se rend au palais du roi. Tandis qu'il en montait les degrés, des agens apostés par Valois l'arrêtent au nom de Louis, lui demandent son épée, et le conduisent dans la tour du Louvre ; mais ses persécuteurs le jugeant indigne d'être renfermé dans la prison qu'avait, en quelque sorte, illustrée la captivité du fameux comte de Flandre, le firent transférer au château de Vincennes, dans un cachot où le jour et l'air ne pénétraient que faiblement.

Enguerrand de Marigny était étroitement lié d'amitié avec Raoul de Presle, l'un des hommes les plus doctes et les plus éloquens de son siècle [1], que Valois et ses lâches adhérens ne se dissimulant pas de quelle confusion un tel orateur couvrirait leur cause, s'il obtenait

[1] La Croix du Maine, Bibl. franç. — M. Fournel, Hist. des Avocats, t. 1, p. 201.

la permission de défendre son ami, craignant d'ailleurs que Raoul de Presle ne leur arrachât la victime, intentèrent à ce dernier, un procès pour avoir le prétexte de l'emprisonner. Il fut donc accusé au hasard, d'avoir conspiré contre la vie du feu roi; et sans autre forme préliminaire, on ordonna son arrestation et la confiscation de ses biens[1].

Raoul de Presle ne fut pas le seul ami d'Enguerrand; ce ministre, quoique noble et puissant, avait su, par ses qualités personnelles, faire oublier à l'amitié la disproportion des fortunes, et s'attacher, par les liens de la sympathie, plusieurs personnes recommandables, qui toutes portant ombrage au prince Valois, devinrent les objets des plus iniques et des plus arbitraires persécutions.

Toutefois il fallait donner à ce procès une forme juridique, non point que Valois fût jaloux de placer sa vengeance sous les apparences de la justice; un assassinat ne l'em-

[1] Spicil., t. 3, p. 70. — Villaret, t. 8, p. 16.

barrassait pas, et pouvait lui épargner bien des lenteurs ; mais dans sa rage implacable ce n'était pas assez pour ce prince d'immoler son ennemi; il voulait le diffamer par une sentence ignominieuse ; le flétrir d'un suplice déshonorant; anéantir jusqu'à sa mémoire, et le mettre en butte à l'exécration de ses contemporains et de ses neveux. Cependant pour juger Marigny, une instruction et une procédure légale devenaient nécessaires; cette difficulté entravait le dénonciateur. Il fit publier dans les provinces de France, que tous les individus ayant à se plaindre du ministre, ou le sachant coupable de quelque méfait, se tinssent comme autorisés à se présenter devant le tribunal convoqué à l'effet de le juger ; on promettait à ceux dont les dépositions seraient faites dans ce sens, protection et bon accueil[1]. Cet appel devait tenter les ennemis secrets de Marigny, et l'occasion de se venger leur semblait trop belle sans doute pour ne point la saisir :

[1] Hist. des ministres d'État, p. 567.

tel aussi se montra l'espoir de son puissant persécuteur; mais cet espoir fut déçu, personne ne se présenta [1], et ce silence, en une telle conjoncture, parut le plus digne éloge de la conduite d'Enguerrand.

Le comte de Valois ne put se procurer ni témoins, ni preuves; cependant il fait poursuivre le procès de son ennemi, lui-même siége parmi les juges et choisit pour accusateur un homme tout dévoué à sa haine. Cet orateur mercenaire prenant la parole, prononça un discours où la calomnie et l'impudence ne le cédaient qu'à la sottise, et où se trouvent entassés tous les défauts et les ridicules de l'éloquence du barreau dans l'enfance de l'art judiciaire.

Remontant au temps des patriarches, il entretint d'abord l'auditoire du sacrifice d'Abraham; puis, par une transition bizarre, il vint à parler des serpens qui dévastant le Poitou, furent exorcisés par saint Hilaire dans son diocèse; comparant cette race de reptiles à la

[1] Villaret, t. 8, p. 19.

famille d'Enguerrand de Marigny, cette comparaison ouvrit la série des crimes imputés à ce ministre[1], accusé d'abord de l'altération des monnaies; imputation notoirement absurde, car on savait que ce procédé frauduleux fut conseillé au roi par deux intrigans Florentins.

Il lui reprocha ensuite les soulèvemens du peuple à plusieurs reprises accablé sous le poids des impôts; puis l'emploi à son profit des sommes destinées par l'Etat à la cour de Rome; ensuite ses intelligences secrètes avec les ennemis de la patrie; enfin d'avoir extorqué au chancelier plusieurs lettres scellées en blanc, et qu'il remplit dès lors au gré de ses coupables projets. Tous ces griefs imaginaires ne pouvant s'étayer sur des preuves se dressaient vainement contre un ministre en possession des pièces authentiques ce tissu d'impostures[2].

On lui fit ensuite un crime des bienfaits du

[1] Villaret, t. 8, p. 19.

[2] Spicil., t. 3, p. 69. — Pap. Masson, Annal., l. 3. — Hist. des ministres d'État, p. 574.

roi, comme si les récompenses du souverain n'honoraient point celui dont l'état recevait les services ; on le taxa d'orgueil et de témérité, parce qu'il avait érigé sa propre statue dans le palais du roi. A la vérité, la statue de Marigny se trouvait placée sur l'escalier du palais, mais aux pieds de celle du monarque ; ce monument semblait donc plutôt éterniser le respect et la fidélité du ministre, que son ambition et sa fierté.

Enguerrand de Marigny eût d'un seul mot pulvérisé ces différens chefs d'accusation, mais lorsqu'il se leva pour parler, on lui imposa silence, et, chose inouïe, le moyen de se justifier lui fut refusé.

Des hommes recommandables par leur naissance, leur état, leur caractère, vinrent embrasser les genoux de Louis, demandant justice pour un infortuné, qu'une atroce et implacable vengeance privait du droit de se défendre, droit éminemment naturel, accordé aux esclaves les plus criminels, et qu'on ravit à l'un des seigneurs les plus nobles et

les plus illustres de France. Louis, équitable, mais faible, pour concilier la voix de sa conscience et la condescendance qu'il croyait devoir à son oncle, proposa de commuer en un exil temporaire, dans l'île de Chypre, la peine de mort dont est menacé Engeurrand[1].

Son ennemi frémit de colère en apprenant la décision qui va remplacer sa sentence. Ne pouvant néanmoins combattre ouvertement le dessein du roi, il recourt à la dissimulation, et, sous le prétexte de rassembler des preuves, de procéder avec plus d'attention, d'ordre et de clarté, demande qu'on diffère le jugement de quelques jours, espérant dans ce sursis inventer de nouveaux stratagèmes pour précipiter au gré de son courroux celui que la main royale semblait soutenir encore.

Le délai accordé, le prince ne le négligea pas. Le goût du merveilleux, les primitives idées de la magie se perpétuaient en France,

[1] Villaret, p. 23, t. 8. — L'abbé Millot, Élémens de l'Hist. de France, t. 2, p. 60.

comme nous l'avons dit ailleurs. Les siècles subissaient sans doute des variations dans la forme et la couleur de ces éternelles superstitions, mais le fond était toujours le même. Sous le règne de Louis X, ceux dont on imitait les traits en cire, et sur les images desquels se pratiquaient certaines conjurations, enseignées par l'art cabalistique, devaient dépérir de langueur et lentement trépasser [1]. Valois accusa la femme et la sœur de Marigny d'avoir fait faire la figure de Louis et des princes du sang, pour attirer sur eux la maigreur, la maladie et la mort. L'état débile où se trouvait alors le roi, donnait à cette ridicule assertion un air de vérité dont l'esprit de ce prince, fut troublé [2]. Croyant que la famille de Marigny attentait à sa vie, et voulant la punir dans la personne de son chef, il cessa de mettre un

[1] Daniel, Hist. de France, l. 5, p. 215. — Mézerai, Abrégé chron. de l'Hist. de France, t. 6, in-12, p. 33.

[2] On mit le père du magicien en prison; il se pendit de désespoir, et sa mort, passant pour une preuve de son crime, sa femme fut arrêtée, et ensuite brûlée comme complice.

frein à la procédure sanguinaire de son neveu; celui-ci, maître enfin de satisfaire sa haine, accéléra le procès, dicta la sentence de mort, ordonna le supplice, et fit dresser l'infâme gibet où fut attaché Enguerrand de Marigny, comte de Longueville, premier ministre de France.

Les épidémies, la disette, la guerre, des maux de toute espèce affligèrent le royaume immédiatement après cette exécution [1]. Le peuple attribua sa misère à la condamnation d'un ministre innocent dont le ciel vengeait la cause [2]. La cour partagea cette opinion, et des prières expiatoires furent ordonnées dans toutes les provinces pour l'âme d'Enguerrand de Marigny [3].

Les règnes suivans offrent aussi plusieurs causes célèbres. Louis X étant mort sans en-

[1] Félibien, Hist. de Paris, t. 1, l. 11, p. 533.

[2] Daniel, lieu cité. — Millot, Élémens de l'Hist. de France, t. 2, p. 61.

[3] Louis Hutin fit distribuer des aumônes, avec ordre de dire à chaque pauvre : *Priez Dieu pour monseigneur Enguerrand de Marigny.*

fans mâles, la couronne de France passa, pour la première fois, dans la race des Capétiens, à un prince collatéral, Philippe, comte de Poitiers, frère du feu roi et surnommé *le Long*, à cause de sa taille élancée.

Ce monarque s'appliquant à prévenir ou à étouffer les germes des dissensions et des guerres, le royaume jouissait, grâces à ces soins, d'une tranquillité parfaite, lorsqu'il fut troublé par la fameuse conspiration des juifs et des lépreux. Selon quelques historiens, les rois maures de Grenade et de Tunis apprenant que Philippe paraissait tenté d'entreprendre un voyage en Terre-Sainte, pour occuper, au profit de l'Église, le courage de ses chevaliers, qu'une paix générale tenait oisifs, voulurent prévenir une résolution de cette nature, en frappant la France de mortalité[1]. Ces historiens prétendent que les infidèles rendirent les juifs complices de

[1] Félibien, t. 1, l. 11, p. 543. — Invent. des Chartres, t. 7. — Daniel, t. 5, p. 246.

ce dessein, en leur proposant d'empoisonner les puits et les fontaines du royaume[1].

Les juifs haïssaient les Français, car plus d'une fois, avant de partir pour la Palestine, ces derniers préludant à leurs fureurs fanatiques, tuaient des Israélites, que leur zèle aveugle et féroce confondait avec les Sarrasins qu'ils allaient combattre. Récemment encore, une foule innombrable de pâtres, de bûcherons, de pêcheurs réunis, excités par les discours de religieux turbulens, jurèrent de passer outre-mer pour venger sur les musulmans les malheurs de saint Louis. Ces croisés commirent en France, sous le nom de *pastoureaux*, les désordres et les excès les plus révoltans; leurs exploits se bornèrent à égorger des juifs et à brûler des villages.

Les Israélites restés en France accueillirent volontiers la proposition des rois de Grenade et de Tunis; néanmoins, n'osant se charger eux-mêmes de l'exécution d'un pareil projet, ils s'adressèrent aux lépreux alors répandus

[1] Millot, t. 2, p. 69, Élémens de l'Hist. de France.

en grand nombre dans toutes les provinces de France.

La lèpre fut un des tristes fruits des croisades; nos soldats rapportèrent de l'Orient cet antique fléau qui sommeillait sur les débris d'Ephraïm et de Rama.

Comme il était contagieux, bientôt les lépreux se multiplièrent en France. L'origine sacrée de leur mal et la pitié qu'inspirait cette nouveauté de douleurs, appelaient sur eux des secours et des aumônes en si grande abondance, qu'en peu de temps ils eurent de vastes domaines [1]. Mais les richesses ne pouvaient compenser l'horreur de leur situation; objets révoltans d'un commun effroi, fuyant et cachant leur déplorable existence dans les lieux déserts, n'errant sur les chemins publics, qu'en agitant une crécelle bruyante, afin d'avertir de leur approche, défense leur étant faite sous les peines les plus sévères d'aborder les passans [2];

[1] Invent. des Chartres, t. 7. — Daniel, Hist. de France, t. 5, p. 246 et 247.

[2] Daniel, lieu cité.

ils ne pouvaient entrer dans les villes et les hameaux, et ne devaient communiquer qu'avec leurs semblables. Cette police semblait inhumaine à ces proscrits, dans la solitude et l'exil où s'écoulait une vie pleine de misères, leur esprit s'aigrissait contre les membres de la société qui les repoussait de son sein.

Les juifs excitant la rancune de ces malheureux, les préparèrent à saisir avidement l'occasion de se venger de tant d'outrages, en les engageant à jeter du poison dans les sources publiques. Après ce complot découvert, et le procès fait tant aux juifs qu'aux lépreux, cent cinquante Israélites périrent au fond d'une fosse ardente; toutes les ladreries demeurèrent dès lors confisquées au profit de l'État[1].

Des écrivains ont rendu le procès plus célèbre en essayant de prouver l'innocence des accusés, contre lesquels, affirment-ils, cette procédure fut dirigée pour s'emparer des im-

[1] Félibien, t. 1, l. 11, p. 543. — Dubois, t. 2, p. 594. — Millot, t. 2, p. 70.

menses trésors que les lépreux avaient obtenus des legs pieux et des donations de la pénitence. Si les templiers tenaient leur opulence de leurs exploits, de leurs victoires, les richesses des lépreux n'étaient pas moins respectables ; ils les devaient à leurs souffrances, à leur exil humiliant, et aux larmes amères répandues sur leurs plaies, par la charité.

Philippe mourut, son frère Charles lui succéda. Ce prince, d'une grande beauté (la langue romane le surnomma *le Bel*), ne fut point heureux avec sa femme, Blanche de Bourgogne [1]; elle se rendit coupable d'infidélités si scandaleuses, que Charles la fit enfermer [2], et poursuivit son divorce ; le procès, plaidé devant la cour de Rome, fut d'autant plus éclatant, qu'alors l'accusation d'adultère entraînait les peines les plus graves. Blanche de Bourgogne finit par adhérer à la sen-

[1] Elles étaient trois sœurs ; toutes trois convaincues de libertinage eurent une fin malheureuse.

[2] Dubois, t. 2, p. 595. — M. Fournel, Hist. des Avocats, t. 1, p. 180.

tence du pape, qui prononçait la nullité du mariage; cette princesse alla cacher sa honte, et pleurer ses fautes, dans l'abbaye de Maubuisson, où elle prit l'habit monastique. Dégagé d'un lien déshonoré, Charles épousa Marie, fille de l'empereur Henri de Luxembourg, et de Marguerite de Brabant. La nouvelle de ce second hymen lui parvenant au fond de sa retraite, Blanche sentit se rallumer pour celui qu'elle avait trahi, une passion dont ses larmes et son abstinence ne purent amortir l'ardeur. Cette reine déchue vécut et mourut malheureuse; elle laissa une lettre d'adieux adressés au roi Charles; épître touchante qui offre à la poésie un beau sujet d'héroïde.

Charlés eut la réputation de roi sévère et justicier. Il fit poursuivre avec vigueur les financiers, dont les spéculations lucratives pour eux, mais funestes à l'État et aux particuliers, excitaient de justes plaintes dans tout le royaume. Le colosse de leur fortune était un monument irrécusable de leurs déprédations.

Plusieurs d'entre eux furent condamnés; Languette, receveur-général des finances, mourut à la question sans avouer où il avait enfoui ses trésors.

En ce temps-là vivait Jourdain de Lisle, l'un des premiers seigneurs de Gascogne, arrogant, cruel, vindicatif; ayant trouvé le moyen d'imposer la crainte, et même de s'attacher des partisans dont il se faisait escorter en public, comme le Romain factieux que ses cliens suivaient au Forum.

Jourdain de Lisle accusé et convaincu de dix-huit crimes capitaux, mérita dix-huit fois la mort; mais, comme s'il eût été excepté des poursuites de la justice humaine, grâce lui fut octroyée à la honte du siècle. Ce scélérat était marié à la nièce du pape, dont la protection et l'amitié semblaient le rendre invulnérable[2].

L'impunité redoubla son arrogance : un

[1] M. de Boulainvilliers, Lettres sur le Parlement, lettre 8, t. 2, p. 88.

[2] Félibien, Hist. de Paris, t. 1, l. 11, p. 560.

jour il tua, avec sa masse d'armes, un sergent royal. Ce nouveau crime réveilla les murmures excités par l'absolution imprudente de ce grand coupable ; et le roi lui-même, se repentant d'avoir accordé un pardon qui n'amenait point de repentir, le fit arrêter et juger une seconde fois. Jourdain de Lisle, suivi d'un cortège de nobles altiers et querelleurs, croyait intimider les magistrats et enlever de vive force une décision favorable; mais la justice avait repris sa sévérité : Jourdain de Lisle fut condamné à être traîné à la queue d'un cheval, et à être pendu [1].

En l'an 1320, un procès d'une autre nature arracha des pleurs de pitié à tous les Parisiens [2]. Un scélérat noir de crimes, mais possesseur d'un trésor grossi par ses rapines et ses brigandages, atteint finalement par la justice, devait subir la peine de mort et vraisemblablement ne sortir des prisons du Châtelet que pour être remis au bourreau.

[1] Félibien, lieu cité. — Daniel, t. 4, p. 277.
[2] M. Fournel, lieu cité, t. 1, l. 2, c. 8, p. 243.

Le matin du jour de l'exécution, il entend descendre l'escalier de son cachot; le malheureux frissonne, et ses cheveux se dressent d'horreur sur son front pâlissant. On ouvre les verroux, c'est le prévôt, nommé Taperet, homme avare et capable de tout pour s'enrichir. Ayant la surveillance des prisonniers et les tenant sous sa responsabilité, il sait que le condamné a enfoui beaucoup d'or, et lui propose la liberté en échange de ce trésor. Prêt à monter sur l'échafaud, le criminel ne peut hésiter et assure sa fortune au prévôt; celui-ci fait évader le captif et substitue à sa place un pauvre père de famille honnête et bon artisan, qu'il ordonna à ses archers de saisir, car en passant, la ressemblance de cet homme avec le prisonnier l'avait frappé. Vainement cet infortuné veut protester de son innocence; ses plaintes, ses sanglots sont étouffés dans les murs de la prison; il en sort pour monter sur le tombereau sanglant où la sentence est attachée. Personne ne peut soupçonner l'exécrable subterfuge; et le peuple,

croyant reconnaître dans l'individu traîné au supplice, le criminel dont les attentats l'ont révolté, le charge d'imprécations, le couvre de fange et d'immondices. En vain il protes- de son innocence, se nommait, indiquait ses voisins, ses amis, ses répondans ; les huées couvraient sa voix, et ses pleurs ne soulevaient aucune pitié. Voyant bien que la multitude ne se laisserait point convaincre, et se résignant à mourir, il demande un confesseur pour déposer dans son sein les légers torts d'une conscience irréprochable, mais qu'alarme néanmoins le moment de paraître devant Dieu. Cette consolation même lui fut refusée ; car on ne permit aux condamnés à mort de recevoir la confession que plusieurs années après[1]. L'exécution eut lieu ; la dépouille de l'innocent traînée sur la claie, demeura sans sépul-

[1] Pierre de Craon, rentré en grâce après avoir été condamné à mort, sollicita du monarque l'usage de la confession en faveur des condamnés ; alors intervint l'ordonnance de Charles VI, du 11 février 1396, portant *rétablissement de la confession en faveur des condamnés*.

ture exposée aux insultes des passans. Sa fille, qui vint pleurer la nuit près de ses restes mutilés, fut honnie et chassée comme infâme. Six mois s'écoulèrent, le prévôt Taperet étalant un luxe effréné donna lieu à des soupçons. La vérité se découvrit enfin quoique trop lentement. Le misérable Taperet fut jugé et pendu. Faible punition d'un si grand crime! Cependant il est doux de penser qu'ici-bas la justice est provisoire, et que tôt ou tard apparaîtra celle où tout se compense. L'expiation de pareils forfaits est réservée à la décision de ce juge suprême dont le siège redoudable s'élève dans un autre monde. C'est dans cet autre monde qu'innocens et coupables trouveront la rénumération irrévocable de leurs vices comme de leurs vertus.

Ces procès célèbres nous conduisent tout naturellement à dire quelque chose de l'administration de la justice, le parlement surtout, qui répandit tant d'éclat et de solennité sur cette histoire, a droit à notre attention et à nos souvenirs.

Philippe-le-Bel, dans ses démêlés avec l'ardent et fougueux Boniface, désirant réunir autour de lui un conseil assidu, toujours prêt à l'éclairer sur l'opportunité de ses démarches sans cesse renouvelées en faveur des libertés de l'église gallicane, rendit permanente la cour souveraine, qui jusqu'alors avait été *ambulatoire* [1].

Le parlement, désormais fixe et immuable, acquérant une pompe et des honneurs dont il ne put s'environner auparavant à cause de ses déplacemens réitérés, se créa bientôt cette imposante majesté par laquelle il s'assura progressivement les hommages, la confiance et l'attachement de nos ancêtres. *Il semble*, dit Pasquier, *que toute la force et la vertu de la France se soit recueillie au corps de cette compagnie; elle était la pierre fondamentale de la conservation de l'État* [2].

Le parlement, dont l'origine remontait aux

[1] De Boulainvilliers, Lettres sur les anciens Parlemens, t. 1, lettre 6; et t. 2, p. 35, lettre 7.

[2] Rech. de la France, p. 254, 265, 227.

premiers temps de la monarchie, et représentant le corps entier de la nation, était en effet le dépôt sacré des vieilles lois constitutionnelles, de ces dispositions fédératives, garantie des peuples et objet des respects du trône. Dans quel pays les rois observèrent-ils avec plus de loyauté qu'en France, les conditions imposées à leur autorité ? Où le souverain montra-t-il jamais plus de déférence pour les voeux et les volontés sacramentelles d'un peuple libre? Placées dans tes archives révérées, auguste parlement de nos pères! elles reposaient sous ta garde, confiées à ta fermeté, ces lois nationales, ces coutumes primordiales et constitutionnelles qui soumettaient les actions publiques du monarque à l'examen, à la censure de ses féaux, ces chartres d'une noble indépendance sur l'observation desquelles Charlemagne mesurait la fidélité de ses sujets, et dont tous nos princes ont proclamé l'inviolabilité en des *rescripts* dignes d'admiration [1] !

[1] *Capitul.*, t. 1, p. 653, 334. — Lettres historiques sur le Parlement et la cour des pairs, 1re et 2e parties.

L'assemblée des sénateurs romains, qu'on eût pris pour autant de rois puissans, n'a jamais peut-être commandé plus de respect que la chambre dorée du parlement de Paris dans ses audiences solennelles.

Les lambris de cette chambre magnifique étaient tapissés d'un velours bleu parsemé de fleurs de lis d'or [1].

Les vitraux coloriés des fenêtres formaient une galerie de tableaux transparens, et les rayons du jour, émoussés par ces teintes pittoresques, éclairaient à demi cette salle immense des reflets adoucis d'une lumière toute religieuse [2].

Le plafond décoré d'une sculpture gothique et syriaque dans ses détails chefs-d'œuvres de l'art, révelait l'habile ciseau de l'ouvrier [3]. Des fleurs de lis d'or ornaient les riches boiseries, et de loin en loin resplendis-

[1] M. Fournel, Hist. des Avocats, t. 1, p. 259.
[2] M. Lenoir, Hist. des Arts en France, p. 49. — M. Fournel, lieu cité, t. 1, c. 9, p. 258.
M. Lenoir, lieu cité.

saient les armoiries des monarques français [1].

Des droits antiques, des cérémonies singulières, dont l'origine se perdait dans les premiers siècles de la monarchie; des usages mystérieux, leur institution et leur but ignorés du vulgaire, ajoutaient encore à l'appareil de la cour souveraine, je ne sais quoi de mystérieux; ainsi tantôt c'étaient ces cours plénières et ces grandes sessions que leur solennité associait à des fêtes pieuses, ces fameux parlemens de la *Nativité*, de l'*Épiphanie*, de *Pâques* et de la *Chandeleur;* tantôt la *Baillée* ou présentation des Roses [2], l'offrande de deux bonnets faite annuellement par le maire et les religieux de l'abbaye de Saint-Martin au premier président, qu'ils haranguaient [3]; puis encore *les grands jours* [4], les messes

[1] Saint Louis, Philippe-le-Bel, Charles V, avaient fait mettre dans la chambre dorée leurs écussons aux fleurs de lis, et Louis XII y fit distribuer sa devise du *porc-épic.*

[2] Joly, Traité des Offices, p. 77. — M. Fournel, Hist. des Avocats, t. 2, p. 272.

[3] M. Fournel, lieu cité, t. 2, c. 8, p. 149 et 150.

[4] Ordonn. de Louis XII, du mois de mars 1499, art. 72.

Rouges [1], les appels à la table de marbre, les remontrances et les mercuriales.

Cette grand'chambre avait surtout beaucoup d'importance par l'immense intérêt des affaires qui s'y jugeaient; là furent souvent ajournés les princes et les rois même; on y plaidait pour des fiefs et des couronnes [2]; là venaient les vassaux se plaindre de leurs tyrans; là aussi se concluaient la guerre et la paix, les traités s'y rédigeaient; et là encore les desseins du monarque recevaient la sanction nationale [3], et se changeaient en loi.

Quelle est cette haute et puissante dame qui

[1] *Voyez*, sur l'origine des messes rouges, M. Fournel, Hist. des Avocats, t. 2, c. 8, p. 268.

[2] Richard Cœur-de-Lion, Jean-sans-Terre, Édouard, le Prince-Noir, Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, Montfort, duc de Bretagne, et beaucoup d'autres souverains, furent cités et jugés au parlement, qui ordonna la confiscation de leurs biens.

[3] *Capitul.*, *Baluz.*, t. 1, p. 187, 406, 733; t. 2, p. 202, 273, 259, 247, etc. — Ordonn. du Louvre, Du Tillet, Recueil des Traités, les *Olim*. — Grandes Chroniques de Saint-Denis, et Froissart. — De Boulainvilliers, Lettres sur les anciens Parlemens de France, lettre 3, p. 75 et suivantes.

s'avance vêtue de *cordelières*, emblèmes du veuvage et de l'affliction? c'est Valentine de Milan!.. Elle vient demander à nos magistrats, en face du roi et des princes, vengeance du sang de son époux, assassiné par les ordres de Jean-*sans-Peur*[1]! Quel est ce factieux dont la présence ose braver le malheureux Charles VI jusqu'au milieu du tribunal de la nation? c'est toi, duc de Lorraine, toi qu'un crime de faux et de félonie devait retenir loin du royaume d'où les magistrats t'ont banni! A la vue de ce traître, l'orateur Juvénal des Ursins embrasse les genoux de son roi, le conjure de se souvenir de la dignité d'une couronne de France et des ordonnances du parlement, et par de courageux discours, fait reculer, hors de l'en-

[1] Valentine de Milan, duchesse d'Orléans, obtint du roi une audience publique au parlement. Le 8 mars 1408, le duc de Bourgogne, son adversaire, se présenta à l'audience indiquée accompagné de son avocat, Jean Petit, dont le plaidoyer fit une si grande sensation que, pour satisfaire la curiosité du public, l'orateur fut obligé de le répéter le lendemain à une tribune élevée au Parvis Notre-Dame.

ceinte qu'il profanait, le vassal tremblant et confondu [1].

Et ce prince à la fleur de l'âge, mais qui paraissant abattu par une grande douleur, se prosterne devant le lit de justice du monarque, quel est-il? C'est Philippe de Bourgogne, réclamant des juges de France, en son nom et au nom de Marguerite de Bavière, sa mère, et des trois princesses ses sœurs, bonne et prompte justice des auteurs de l'assassinat commis à Montereau sur la personne du duc son père [2]!

L'administration de la justice revêt d'une espèce de sacerdoce ceux auxquels sont confiés ses arrêts. Comme le desservant de l'autel et de l'arche sainte, ils devraient être soumis à une vie religieuse, et faire abnégation des biens d'ici bas. Un monastère érigé près du temple des lois et communiquant à l'enceinte des tribunaux, serait l'inviolable asile où les lévites de

[1] Essai sur le barreau grec, romain et français, p. 158.

[2] M. Fournel, Hist. des Avocats, t. 1, l. 3, c. 1[e], p. 408.

la justice n'auraient point à redouter les distractions de la société, les préventions et les insinuations perfides, les importunités obsédantes, et les indiscrètes recommandations que leur inflige trop souvent le commerce du monde. Sans besoins, par conséquent sans ambition et sans nuls soucis, au milieu de la retraite où l'on pourvoirait à leur existence, ils trouveraient en de vastes bibliothèques le dépôt de la science de tous les âges. et ils se délasseraient par d'innocens loisirs dans leurs jardins solitaires de l'austérité de leurs devoirs et de la sévère dignité de leurs habitudes.

Telle était à peu près la vie privée des magistrats d'autrefois; pleins de candeur, de simplicité, de modestie [1], accessibles aux pauvres, fiers pour les grands seigneurs, restant toujours au sein de leur famille, ne visitant que leurs collègues, et ignorant quels plaisirs et quels spectacles les scènes mou-

[1] Mézerai, Abrégé de l'Histoire de France, t. 5, p. 77.

vantes de la société étalaient autour d'eux [1]. Durant leurs vacances et leur récréation, ils allaient à leurs maisons des champs, faisaient réparer les chaumières du pauvre, jugeaient amiablement au seuil de leur porte les différens des villageois, et dînaient sous le marronnier de leur cour, tandis qu'un des fils lisait la vie des Saints ou *les gestes* de quelque preux chevalier. Ils se livraient aussi à de doctes travaux sur nos antiquités et sur quelques points mal éclaircis de notre histoire; car, après l'étude des lois, nulle autre ne leur plaisait davantage que celle de l'histoire de France: on leur doit d'importans ouvrages en cette matière, et il n'est point permis d'ignorer les noms des présidens Fauchet, de Thou, Bouhier, Hénault, Montesquieu, Valbonnais, Salvaing de Boissieu, ni ceux des avocats-généraux Pasquier et Jérôme Bignon.

[1] Mézerai, lieu cité, et une excellente brochure du docteur Dupin, intitulée : *Des Magistrats d'autrefois, des Magistrats de la révolution, des Magistrats à venir*. Paris, 25 juin 1814.

Ayant presque tous une origine illustre, mais, dédaignant les titres de comte, de baron, qui leur étaient dévolus par leur naissance, ils ne prenaient que le simple titre de conseillers[1] : presque tous possédaient des fortunes immenses, dont les revenus s'appliquaient en grande partie à soulager les indigens et les prisonniers[2]; ils vivaient avec une frugalité patriarcale. Un premier président stipulait dans le bail de sa terre, *qu'aux quatre bonnes fêtes de l'année et au temps des vendanges, les fermiers lui amèneraient une voiture couverte, et de la paille fraîche dedans, pour y asseoir sa femme et sa fille, et qu'ils lui amèneraient aussi un ânon pour la monture de leur chambrière.* Lui, accompagné de son clerc à pied, allait devant sur sa mule[3].

On vit un de ces magistrats, habitant une

[1] Mézerai, Abr. de l'Hist. de France, t. 5, p. 77 et suiv.

[2] Dupin, lieu cité.

[3] De Sainte-Foix, Essais histor. sur Paris, t. 4, p. 34.

petite maison composée uniquement d'une salle et cuisine au rez-de-chaussée, faire bâtir un hôpital pour les malades avec 200,000 fr. que son roi lui avait donnés pour récompense de ses services [1]. On en cite un autre dont la femme trouvant que ce serait trop grand luxe de porter une paire de bas de soie qu'une de ses tantes, mariée à la cour, lui envoyait pour étrennes, fit présent à des négocians, ruinés par un incendie, de 25,000 écus d'or [2].

Sous Charles VI les juges étaient si pauvres, que le greffier du parlement ne put dresser le procès-verbal de quelques fêtes qui eurent lieu à Paris faute de parchemin et la cour n'ayant pas assez de fonds pour en acheter.

Aussi, dans ce temps-là, comme le disent les vieilles histoires, *le royaume était moult honoré... parce que justice en grant équité y était briefvement administrée par les pairs de*

[1] Ce magistrat est *François de Montholon*, garde des sceaux.

[2] De Sainte-Foix, Essais sur Paris, t. 4, p. 36.

France et royaux conseillers..... Rendant à chacun ce que sien était, exhaussant et rénumérant les bons, corrigeant et punissant les mauvais selon leurs démérites sans nul épargner; dont la renommée fut si grande et si glorieuse par le monde universel, que les nations et provinces, tant voisines dudit royaume comme étranges et très lointaines, souventes fois y affluaient, les aucunes pour contempler l'état de la justice qu'ils réputaient plus à miracle qu'à œuvre humaine, les autres libéralement se y soumettaient pour avoir droit et appaisement de leurs grans débats et haultes querelles, y trouvaient en tout temps, équité, justice et loyal jugement; et si long-temps que de telles vertus ledit royaume a été adorné, tant longuement il demeura en prospérité et félicité [1].

[1] Ordonnance du Louvre, t. 10, p. 436. — Mézerai, Abrégé de l'Histoire de France, t. 5. p. 77, édition de 1698, fait un tableau de la magistrature française au 15e siècle. *Cette grande compagnie*, dit-il, *était comme un sanctuaire de toutes sortes de vertus, de tempérance, de continence, de modestie, de zèle pour*

C'est du sein de cette respectable magistrature qu'on vit sortir les Lamoignon, les Lhôpital, les Molé, les Harlay, les d'Aguesseau, les Seguier, les Lavaquerie [1], hommes courageux, inébranlables colonnes du royaume dans les temps les plus difficiles, et que les plus grands périls ne purent faire dévier un instant des devoirs qu'ils s'étaient prescrits. Jaloux de bien remplir leurs hautes fonctions au lieu d'en postuler de plus éminentes, ces dignes magistrats ne dégradaient pas leur ca-

le bien de l'État et du public. Sa religion se laissait rarement surprendre et jamais corrompre. On ne lui demandait point d'injustice, parce qu'on la connaissait incapable d'en commettre. Ses arrêts étaient reçus comme des oracles, d'autant plus qu'on savait que ni l'intérêt, ni les parentés, ni la faveur quelle qu'elle fût, n'y pouvaient rien. Les mœurs innocentes de ces magistrats et leur extérieur même servaient de lois et d'exemples. La gravité de la profession les éloignait des vanités du grand monde, du luxe, des jeux, de la danse, de la chasse, encore bien plus de la dissolution et de la débauche, etc.

[1] *Voyez* quelle fut l'admirable conduite de Molé, de Harlay, et de quelques autres magistrats pendant la ligue, dans la satire Ménippée, t. 3, p. 241, et dans l'Hist. des Avocats, par M. Fournel, t. 2, p. 300 et suiv.

ractère par des demandes et des sollicitations[1]; jamais leur simarre ne balaya l'antichambre d'un ministre ou le salon des favorites. Dédaignant les intrigues qui leur semblaient des usurpations sur les droits d'autrui, ils laissaient à la renommée le soin de préconiser le mérite et au prince celui de le récompenser, toujours prêts, quand ils étaient oubliés, à s'applaudir, comme le Spartiate, que la patrie eût pour la servir des hommes plus recommandables qu'eux.

[1] Voici quel était le mode d'élection des conseillers de la cour : *Que en faisant les dictes élections, les dicts présidens ou conseillers, qu'eslisons et nommons, jureront sur les saintes évangiles de Dieu, ès mains de celui qui présidera, d'eslire sur leur honneur et conscience, celui qu'ils sçauront et cognoistront estre le plus lettré, expérimenté, utile, et profitable pour les dicts offices respectivement exercer en bien de justice et chose publique de nostre royaulme.* Ordonnance de Louis XII, du mois de mars 1499, art. 31. L'article suivant veut que l'élection se fasse désormais de vive voix, publiquement et non plus au scrutin.

TRENTE-SIXIÈME RÉCIT.

RÈGNE DES PREMIERS VALOIS.

Nous avons vu la France glorieuse et prospère sous les règnes éclatans de Charlemagne et de Philippe-Auguste, comptant des rois parmi ses vassaux, marcher orgueilleuse et sans rivale à la tête des autres nations. Nous l'avons vue chevaleresque sous nos paladins, féodale en vertu des pactes du vasselage, pélerine au temps des croisades, harmonieuse et galante sous l'influence des troubadours. Nous la verrons maintenant aux prises avec l'adversité, conserver l'espérance et l'honneur au milieu des plus grands désastres qu'un peuple

ait jamais éprouvés. Ici le champ de la haute poésie s'agrandit immensément, et les sujets dramatiques s'y trouvent en abondance, ou plutôt, comme l'observe avec justesse l'élégant historien des premiers Valois [1], cette époque elle-même est une sanglante tragédie, dont l'action, conforme aux règles de l'unité, se prolonge toutefois pendant cinq siècles entiers et consécutifs, qui la partagent comme autant d'actes différens. Le temps et la fortune, ces grands auteurs de la tragédie dont il s'agit, en ont développé les scènes avec tant d'art et de variété, que la poésie ne pourrait mieux faire dans un cadre plus étroit. L'intrigue commence à l'avènement de Philippe de Valois; l'intérêt s'accroît avec le danger sous le règne de son fils. Le spectateur, entraîné par la rapidité des faits, se repose un moment de son agitation sous le règne du sage Charles V. Un retour heureux, des victoires momentanées interrompant le cours de nos revers, sus-

[1] M. Levesque, la France sous les cinq premiers Valois, t. 1, p. 378.

pendent le dénoûment, en laissant flotter l'âme incertaine dans l'espoir et la crainte; mais la terreur, mais la pitié, sont à leur comble sous le règne de Charles VI et de Charles VII. Un monarque insensé, un peuple divisé en factions, le territoire qu'envahit un ennemi victorieux, voilà les scènes déchirantes qui font redouter l'anéantissement total de la France. Nul moyen de salut ne se fait pressentir, le vaisseau de l'État, battu entre mille écueils par une tempête affreuse, est prêt à s'abîmer pour toujours, lorsque soudain un génie, sous les traits d'une vierge guerrière, descend du ciel apaisé; l'Anglais est vaincu, les troubles civils sont dissipés, le calme, le bonheur, renaissent de toutes parts, et le roi, à l'ombre de ses bannières triomphantes, est couronné au milieu de ses sujets[1].

Les personnages se montrent dignes de cette longue et mémorable action; une foule de rois y figurent, et des qualités particulières distinguent chacun d'eux. Sa constance, dans

[1] M. Levesque, lieu cité, t. 1, p. 377 et 378.

le péril, recommande Philippe de Valois, Édouard s'assure les suffrages de la postérité par toutes les vertus qui font admirer un grand prince, jointes au mérite militaire d'un des plus renommés capitaines. La loyauté du roi Jean est proverbiale, et la sagesse de Charles V sera toujours incontestable; Charles VI intéresse par ses malheurs; Charles VII, jeune, voluptueux, languissant d'amour, puis se relevant fièrement à la voix de la beauté, pour combattre, vaincre ou périr, mérite bien aussi d'occuper une place de cette remarquable série. Quelle richesse de coloris n'offrirait pas aux peintures poétiques un siècle aussi prodigue d'illustrations couronnées! Du reste, il ne faut pas non plus en chercher de plus féconds en braves et féaux chevaliers. Sans parler de Jeanne d'Arc, l'héroïne du sujet, et du merveilleux de sa conclusion, nommer Gauthier de Mauny, les comtes de Derby, de Salisbery, le vieux roi de Bohême, Bertrand Duguesclin, Beaumanoir, Sancerre, Clisson, Chandos, Talbot, Dunois et tous leurs fiers

compagnons, ne sera-ce point rappeler à l'admiration ce que le caractère humain peut offrir de plus héroïque et de plus sublime, ces preux apparaissant comme le type du beau idéal de la vertu et l'inimitable modèle d'un courage surnaturel [1].

A côté d'eux, il en est d'un autre genre: dévorés d'ambition, de haine ou d'envie, ceux-ci sont pour l'écrivain des études profondes et jettent des teintes sombres et de grandes masses d'ombre dans le tableau général. Tels furent, parmi les rois, Pierre-le-Cruel et Charles-le-Mauvais; tels entre les vassaux, Robert d'Artois, Marcel, Artevelle, Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, et quelques autres.

En développant ces faits célèbres, cherchons d'abord l'origine de tant de catastrophes et d'évènemens divers.

Charles-le-Bel étant mort sans enfans mâles sans frères et sans neveux, Philippe de Valois, son cousin-germain, prétendit à la

[1] Froissart, l. 1.

couronne ; les Anglais la lui disputèrent en la réclamant en faveur de leur roi mineur, le jeune Édouard III neveu du feu roi, comme fils de sa sœur Isabelle. Mais les femmes ne pouvant donner aucun droit au trône de France, les grands vassaux reconnurent à l'unanimité Philippe de Valois pour leur souverain légitime, et renvoyèrent avec mépris les ambassadeurs de la Grande-Bretagne [1].

Édouard III irrité de cette décision, se réservait peut-être secrètement d'en appeler un jour à son épée, lorsque Philippe, fier de son éclatante victoire remportée tout récemment à Cassel contre les Flamands mutinés, fit sommer le roi d'Angleterre de venir, comme ses prédécesseurs, rendre la foi et hommage dus au roi de France à raison des grands fiefs du duché de Guienne et du comté de Ponthieu [2]. Edouard n'ayant point répondu à cette

[1] Rymer, Actes du 16 mai 1328, et du 15 mars 1346, Bibl. Cotton. Cleop., E. 1134; papiers de M. Brequigny. — Froissard, t. 1, c. 4. — Spicil., t. 3, p. 87.

[2] Desormeaux, Hist. de la maison de Bourbon, t. 1, p. 245, in-4°.

injonction, Philippe la réitéra, et fit séquestrer les revenus des terres qu'Edouard possédait en France. L'orgueil de ce jeune roi se révoltait à l'idée de reconnaître un souverain regardé par lui comme l'usurpateur de son héritage [1]; mais il craignait que Philippe ne motivât, sur la désobéissance et la rébellion, la conquête de ses domaines, et ne tentât même une descente en Angleterre. La minorité d'Edouard, la régence désastreuse de sa mère abandonnant les rênes de l'Etat aux mains trop inhabiles d'un amant cupide, la pénurie des finances, les guerres continuelles que les Anglais avaient à soutenir contre David, roi d'Ecosse [2], tout enfin rendait dangereuse, pour la Grande-Bretagne, une rupture avec la France. Après bien des irrésolutions et des pleurs de dépit, force fut donc de se résoudre à l'humiliante formalité qu'exigeait l'impérieux Phi-

[1] Froissart, l. 1, c. 25. — Rapin Thoyras, Hist. d'Angleterre, t. 3, p. 155 et suiv. — Rymer, Abrégé histor. des actes publ., t. 10, p. 68.
[2] Villaret, Hist. de France, p. 222.

lippe de l'adolescent Édouard. Ce prince s'embarque avec quelques chevaliers, et en arrivant est conduit au monarque français qui l'attendait, entouré des rois de Bohême, de Navarre, de Maïorque, des ducs, comtes, barons et pairs de France. A la vue de ces brillans et nombreux témoins de son infériorité, Édouard rougit et pâlit tour à tour [1]. Venu pour prononcer un serment de fidélité, et vingt fois enflammé d'une indignation à peine retenue, vingt fois il est prêt à faire entendre les paroles outrageantes d'un défi, et le cri d'une guerre à mort [2]. Mais quand vint cette formalité de la foi et hommage que le vassal devait rendre à genoux, sans éperons, sans épée, et la tête découverte, Edouard se refusa aux usages ignominieux d'une telle cérémonie; et ses lèvres, contractées par le courroux, ne daignèrent

[1] Rymer, Actes du 6 juin, Bibl. Cotton. Cleop., E. 11, pap. de Brequigny. — Froissart, Hist., c. 25 et 28. — Inventaire des Chartres, t. 7. — Daniel, Hist. de France, t. 5, p. 292. — Spicil., t. 3, p. 91.

[2] Froissard, t. 1, fol. 7, verso. — Villaret, Hist. de France, t. 8, p. 225.

point proférer les expressions dictées en pareil cas. Après avoir temporisé sous divers prétextes, Édouard obtint, enfin, qu'on voulût bien se contenter de la foi et hommage, pure et simple, la dégageant ainsi de toute autre démonstration extérieure ou féodale; néanmoins comme c'était trop encore pour sa fierté, ce prince ne s'y soumit qu'en jurant en lui-même une vengeance insigne. Jamais serment ne fut mieux accompli. Il part, et déjà rêve les armemens, les flottes, les combats; déjà, allumé par l'étincelle d'une royale colère, s'enflamme le génie qui doit éclairer l'Angleterre, consumer la France et ravager ses campagnes. Enfin rentré dans son royaume, il respire librement, mais pour la guerre et la vengeance; sa main ferme et absolue arrache au vil favori de sa trop faible mère, le timon des affaires publiques [1]. Ses premières décisions frappent d'admiration les Anglais, et leur font présager un grand rè-

[1] Robert de Avesbury, *Hist. de Mirabil. gest. Edvardi III*, p. 9.

gne [1]. Une trève désavantageuse ayant été conclue entre l'Angleterre et l'Ecosse, Edouard l'eut bientôt rompue, et, après de beaux faits d'armes, il détrône David, qui va se jeter dans le sein de la France hospitalière [2].

A la fin de cette guerre, apprenant avec surprise que la comtesse de Salisbery, dont l'époux était alors absent pour le service public, avait résisté vaillamment aux efforts du roi d'Ecosse, quand il fit assiéger le château de Salisbery par de nombreux bataillons [3]. Edouard, veut féliciter lui-même cette héroïne, et, suivi de ses paladins, arrive dans le manoir qu'a défendu si glorieusement une amazone. La comtesse, accompagnée de ses dames, va recevoir le monarque sur le haut du perron; Edouard, saisi à l'aspect de son étonnante beauté, déguise mal son trouble, et de ce moment décisif, restant plongé dans une profonde rêverie, il n'en sort que pour exprimer son amour à celle dont les vertus et la fidé-

[1] Robert de Avesbury, lieu cité. — Rapin Thoyras, t. 3.
[2] Villaret, Hist. de France, t. 8, p. 296.
[3] Froiss., t. 1. — Villaret, t. 8, p. 389.

lité conjugale redoublent encore la vivacité des sentimens qui l'enivrent[1]. En quittant ces lieux enchantés, ces retraites solitaires, où, pour la première fois, son cœur a soupiré, c'est avec indifférence qu'Edouard, rentré dans sa capitale et ses palais, reçoit les hommages de ses sujets, ravis de revoir leur monarque; rien ne peut le distraire; mais enfin, il est roi, il est tout-puissant; des fêtes magnifiques et dignes de la belle comtesse pourront l'attirer à Londres, où des tournois, des joutes, des bals, des festins doivent réunir pendant quinze jours toute la noblesse du royaume [2]. Le comte de Salisbery se rendit à cette cour plénière avec son épouse; pour ne pas fixer les regards du prince, elle s'était vêtue avec modestie et simplicité; précaution inutile! La dignité, la grâce de cette femme charmante, la firent bientôt remarquer au milieu de toutes les dames. Le roi, subjugué

[1] Froiss., vol. 1, c. 78.

[2] Le *Vœu du Héron,* traduit par M. la Curne de Sainte-Palaye, à la suite de ses Mém. sur la chevalerie, t. 3, p. 1. — Chr. de Flandre. — Villaret, t. 8, p. 390.

par l'ascendant de la vertu, respectueux, timide autant qu'il est passionné, s'efforce de lui plaire dans les tournois et les fêtes, au moyen de tout ce qu'a de plus aimable la galanterie, et la bravoure de plus séduisant pour un sexe facilement épris des héros. Ce fut à l'occasion d'une de ces fêtes, comme nous l'avons dit ailleurs, qu'Edouard institua l'ordre de chevalerie devenu si célèbre sous le nom de la *Jarretière* [1], oubliant ainsi dans la voluptueuse indolence de ses pensées de tendresse et d'amour, le ressentiment et la fureur qui l'animèrent contre Philippe de Valois. Mais Robert d'Artois, réfugié à Londres, après avoir été banni de France à cause d'un crime de faux dont il attendait l'impunité en raison de son rang et de son crédit [2], ne voyant qu'avec douleur l'inertie où une passion subite enchaînait le monarque, excitait sa haine contre

[1] Chron. de Flandre. — Villaret, t. 8, p. 290.

[2] Froiss., l. 1, c. 22 et suiv. — Invent. des Chartres, t. 7. — Contin. Nangii. — Lancelot, Mém. de l'Acad., t. 10. — Observ. sur Daniel, t. 5 de son Hist., p. 419.

le pays d'où un jugement flétrissant l'exila si justement. Ce Français proscrit, ce prince irascible et vindicatif, ne peut abandonner son âme bourrelée aux jeux, à l'allégresse de la cour d'Edouard. Fuyant des plaisirs importuns au milieu desquels ses ressentimens s'aigrissent plus encore, il va chercher, dans les forêts des bords de la Tamise, une solitude conforme à ses chagrins[1]. L'émerillon posé sur son gantelet d'acier, prend son vol et lui ramène un héron[2]; cet oiseau, faible et craintif, était l'emblème de la lâcheté. Robert d'Artois conçoit tout à coup l'idée de l'adresser en guise de satire aux chevaliers anglais et du roi lui-même, en le leur présentant tour à tour. On a déjà vu comment s'établit l'usage, dans les temps chevaleresques, d'appeler les vœux des paladins sur un paon, servi par les ménestrels, au bruit des cymbales. En place du paon, Robert d'Artois fait porter son héron sur un grand

[1] Le *Vœu du Héron*, lieu cité, p. 2.
[2] Le *Vœu du Héron*, lieu cité, p. 2 et 3.

bassin d'argent; précédé de musiciens et de jeunes filles couronnées de roses, il entre dans la salle où le roi avait rassemblé sa cour. Au bruit de la symphonie, Robert s'avance vers les chevaliers, et leur dit[1] : « Je viens « vous inviter à faire sur ce héron des vœux « dignes de votre vaillance ; c'est le plus vil, « comme vous savez, et le plus craintif des « animaux, puisqu'il a peur de son ombre ; « aussi est-ce au plus lâche des chevaliers que « je veux d'abord l'offrir. » A ces mots il se tourne vers Édouard, et lui offre le héron, comme le prix de son indifférence pour la couronne de France, dont la jouissance est ainsi laissée paisiblement à Philippe de Valois, son rival[2].

Édouard, sensible à ce reproche outrageant en présence de celle qu'il adore, veut du moins prouver qu'une faiblesse n'amortit pas long-temps les hauts courages ; se levant sou-

[1] Le *Vœu du Héron*, lieu cité, p. 3.
[2] Le *Vœu du Héron*, lieu cité.

dain, étincelant des sinistres présages de la guerre, il proteste, d'une voix sévère, que l'année ne s'écoulera pas qu'on ne l'ait vu porter le fer et la flamme sur les terres de France. Robert s'applaudit de son artifice, et appelle ensuite les paladins d'Édouard à prononcer tous des vœux sacrés sur l'oiseau présenté par les jeunes filles au son des hautbois. Le premier auquel il s'adresse aimait éperdument la fille du comte de Derby assise près de lui : « *Eh ! où pourrai-je*, s'écrie-t-il, *trouver ailleurs que dans les yeux de ma maîtresse, un motif plus glorieux et plus puissant pour m'élever au comble de la valeur ? Impatient d'obtenir le don de merci qu'elle me refuse impitoyablement, je lui demande aujourd'hui pour unique grâce, de me prêter un doigt de sa belle main, et qu'elle daigne l'appliquer sur mon œil droit, de manière qu'il soit entièrement fermé*[1]. » La demoiselle ayant satisfait à ce caprice, son chevalier jura de n'ouvrir cet œil, que dans les

[1] Le *Vœu du Héron*, lieu cité, p. 5.

domaines de France, pour y combattre Philippe en bataille rangée [1].

Vingt chevaliers firent un vœu semblable à leurs belles. Gauthier de Mauny, gentilhomme du Hainaut, accueilli dès son enfance à la cour d'Angleterre, et devenu par son courage, ses vertus et ses conseils, l'un des plus fermes appuis du trône d'Édouard [2], étend à son tour sa main gantelée sur le héron, promettant à la sainte Vierge de réduire en cendres la ville de Tournay, malgré ses marais, ses créneaux, ses bastions et l'épée de Godemart du Fay, commandant cette place [3]. Le comte de Derby promet de chercher, de joindre, de combattre et d'immoler le comte de Flandre. Suffolk unit son vœu à celui de ses compagnons, s'engageant en outre à lutter corps à corps, ou à rompre une lance avec le plus fidèle ami de Philippe, ce vieux roi de

[1] Le *Vœu du Héron*, lieu cité, p. 6.

[2] Froissart, Hist., t. 1, c. 20. — Vie de Mauny, par La Curne de Sainte-Palaye, à la suite de la traduct. du *Vœu du Héron*.

[3] Le *Vœu du Héron*, lieu cité, p. 6.

Bohême, ce fils de l'empereur dont la bravoure est renommée dans tout l'Occident [1]. Un vœu manquait encore à ces vœux célèbres, c'était celui de l'aventurier Fauquemont, le plus téméraire chevalier de l'armée [2]. Robert d'Artois l'appelle, il s'avance, et son front altier s'élève au-dessus de toute l'assemblée : « Puis-je m'engager, dit-il, moi, ne possé- « sédant rien au monde, que ce glaive mon « fidèle compagnon jusqu'au tombeau? Fau- « quemont est pauvre, ses exploits font sa « seule richesse; cependant, quand chacun « marque ici son attachement au prince et à « la patrie, je ne puis garder le silence. Je « promets donc, si Édouard fait passer la mer « à ses soldats, d'être toujours le premier de « son avant-garde, le premier aux assauts, le « premier aux batailles, et de rapporter en ce « palais des armes brisées et sanglantes. » Il dit, les fanfares se font entendre de nouveau,

[1] Froissard, vol. 1, c. 150.

[2] La Curne de Sainte-Palaye, Notes hist. sur le poème du *Vœu du Héron*, p. 108 et 109.

et bientôt on quitte la fête pour se disposer à remplir tant d'engagemens belliqueux.

Cependant Philippe s'emparait d'une partie de la Guienne et du comté de Ponthieu ; ses vaisseaux portèrent audacieusement la flamme dans les murs de Portsmouth et dans l'île de Guernezey; mais le jour approchait où la vengeance d'Édouard et les sermens de ses chevaliers devaient être enfin satisfaits. Ce roi part d'Angleterre avec une flotte nombreuse, et cingle vers les côtes de Flandre, où des auxiliaires venaient se joindre à ses drapeaux. Près du port de l'Écluse, il aperçoit la flotte française, commandée par deux amiraux qui, plus superbes qu'habiles, se disputaient entre eux la suprématie du pouvoir, et compromettaient la chose publique dans leurs dissensions particulières[1]. Ces officiers imprudens osent attendre les Anglais près des ports flamands, d'où ceux-ci pouvaient recevoir des renforts.

[1] Continuat. Nangii. — Daniel, t. 5, p. 330. — Levesque, la France sous les cinq premiers Valois, l. 1, p. 451.

Édouard, confiant dans la fortune, semble le premier avoir reçu le trident victorieux ; ce sceptre des mers et peut-être du monde, qui depuis fit la gloire et la renommée de ses successeurs. Il range ingénieusement ses vaisseaux, et, par une manœuvre hardie, se donne l'avantage du vent et place le soleil en face des Français, qu'éblouit la luéur trop vive de ses rayons vacillans [1]. Les trompes d'airain donnent le signal, cent vaisseaux heurtent cent vaisseaux, et de leurs flancs caverneux sortent des bruits épouvantables ; les crampons de fer joignent ces forteresses flottantes ; de chaque côté on s'élance à l'abordage, armé de haches et de massues. Dans cette horrible mêlée, le sang ruisselle et pleut dans l'onde écumante ; les flèches se croisent et les monstres des abîmes regorgent d'une vaste pâture. Cependant, selon les stratagèmes maritimes pratiqués en ces temps-là, les uns, armés de longues faux, s'efforcent de déchirer les voiles, de couper

[1] Avesbury, p. 57. — Villaret, t. 8, p. 377.

les cordages; les autres lancent vers les bâtimens ennemis des globes d'une argile légère pleins de chaux broyée, et qui, en se brisant, laissent échapper une poussière corrosive dont les combattans sont aveuglés; ceux-ci emplissant des vases d'huile ou d'eau de savon, les versent sur les vaissseaux opposés, pour rendre glissante et mal assurée la marche des ennemis; ceux-là, hardis plongeurs, se jetant dans les ondes, percent la cloison des navires avec des tarières acérées. Édouard est là, bravant la mort et répandant l'effroi, une flèche l'atteint, mais sa blessure même redouble son ardeur[1]. Mauny, Warwick, Gloocester, Salisbery, brûlent de vaincre sous les yeux de leur brillant monarque.

Tandis que tant d'ensemble et d'harmonie régnaient dans la tactique et dans les efforts des Anglais, les deux lâches amiraux de France, méprisés de leurs propres soldats, se contrariaient dans leurs ordres, contredisaient leurs

[1] M. Levesque, t. 1, p. 444 et 445. — Villaret, t. 8, p. 377.

signaux et perdaient la bataille [1]. Hâtant l'issue de cette funeste journée, les vaisseaux flamands sortirent à force de voiles et de rames du port de l'Écluse, pour venir se joindre à Édouard. Alors une partie de la flotte française se rendit à ce roi, pendant que le reste se dispersait au loin [2]. De nos deux amiraux pris par les Anglais, l'un fut pendu au mât de son propre vaisseau, et dix mille des nôtres périrent en cette malheureuse défaite [3], prélude funeste de revers plus funestes encore.

Édouard débarquant dans la Flandre assiégea Tournay dont la résistance le découragea. Cependant Philippe accourait venger sur le roi d'Angleterre ses marins infortunés. Nos chevaliers, sans être abattus par cette déroute navale, l'attribuaient à la mésintelligence des amiraux, au secours inopiné des Flamands, traîtres envers leur suzerain légitime, enfin à l'ab-

[1] Continuat. Nangii, t. 3. — Villaret, t. 8, p. 378.
[2] Rymer, Actes du 26 juin.
[3] Avesbury, p. 57.

sence de la noblesse et des paladins de France.

Édouard, loin de taxer de présomption cette juste confiance, redouta ses effets et conclut une trève qu'imposait d'ailleurs l'épuisement du trésor public tant en France qu'en Angleterre. Les croisades ayant exporté presque tout l'or de ces contrées; le peu qui circulait encore passait sans y séjourner dans les caisses de l'État, d'où les armemens et les besoins nombreux et journaliers l'arrachaient incessamment[1].

Quand les deux rivaux eurent par des moyens extrêmes obvié pour le moment à cette pénurie, la guerre se ralluma; Édouard parcourant les terres de France, brûlait et ravageait tout; Philippe de son côté excerçait sur la Guienne et le Ponthieu de terribles représailles: les armées ennemies, et leurs partisans se croisèrent en tous sens à travers le territoire saccagé de la France, dont les armes

[1] Edouard mit en gage la grande couronne, et Philippe altéra les monnaies pour se procurer de l'argent.

étaient à la fois triomphantes et humiliées en vingt endroits différens.

Édouard que des succès partiels ne peuvent satisfaire, va demander des renforts à l'Angleterre, revient de nouveau en France, se laisse choir en descendant de son navire, et se relevant rapidement s'écrie comme César : « *Cette terre me désire*[1]. » Sa marche, ou plutôt sa course à chaque pas est marqué par un avantage. Il prend Honfleur, Valogne, brûle en passant Carentan et Cherbourg, pénètre dans les murs de Caen, de Bayeux, recouvre toute la Normandie et sous les yeux même de Paris livre aux flammes les belles campagnes de Nanterre et de Neuilly[2].

Philippe avec son armée alors aux extrémités de la France, apprenant les progrès de son ennemi, s'avance à grandes journées au-devant du roi d'Angleterre qui se retire

[1] Spicil., Contin. Nangii. Rymer, Act. publ., t. 2, part. 4. — Villaret, t. 8, p. 432.

[2] Froissard, c. 125. — Hist. généalog. de la maison de France, par Sainte-Marthe, t. 2. — Levesque, t. 1, p. 496. — Villaret, t. 8, p. 437.

conseillé par la prudence ; Philippe au contraire ne consultant qu'une téméraire ardeur le suit aussitôt [1] ; l'Anglais arrive près du Ponthieu, et jugeant le terrain favorable, prend position sur la colline du village de Crécy. Édouard avait un fils chéri, le prince de Galles ; quoiqu'à peine âgé de seize ans, ce jeune héros, impatient de se montrer digne de son père, accompagnait celui-ci dans ses glorieuses campagnes, cherchant partout l'occasion de se distinguer ; honteux de ne l'avoir pas encore trouvée, il refusait de décorer ses armes de chiffres, d'armoiries, voulant jusqu'à sa première victoire, les porter noires ou sans couleur : cet usage fréquent dans son siècle le fit nommer *le Prince Noir* [2].

Edouard, en s'arrêtant au village de Crécy pour y combattre Philippe, a le pressentiment d'une grande victoire, il désire que son fils,

[1] Contin. Nangii. — Froiss., c. 128. — Giov. Villani, l. 12, c. 66.

[2] Mézerai, Daniel et autres, dans leurs Hist. de France. — Levesque, Hist. de France sous les premiers Valois, t. 1.

nouvellement créé chevalier, ait l'honneur de la journée, et mérite cette dignité par ses exploits[1]. Quant à lui, heureux d'être père, volontiers il se dépouille en cette circonstance du commandement suprême, pour demeurer spectateur des prouesses de son héritier.

L'armée anglaise se range en trois lignes de bataille sur la pente de la colline[2]; la première est commandée par le prince de Galles, ayant sous ses ordres, Warwick et Geoffroi d'Harcourt. Celui-ci était Français; car l'histoire peut faire cette remarque singulière que dans toutes nos défaites l'ennemi comptait des Français en ses rangs[3]. Les comtes de Northampton et d'Arondel furent placés à la tête de la seconde ligne. La troisième, formant la réserve, au sommet de la colline se dé-

[1] Rymer, Act. publ., t. 2, p. 4, p. 205.

[2] Villani, l. 12, c. 66. — Chron. de Flandre. — Villaret, Hist. de France, t. 8, p. 442.

[3] En 1813, les armées combinées qui soumirent la France étaient commandées par des Français, et entre autres par Moreau, Bernadotte, Langeron, etc., etc.

ployait sous les ordres d'Edouard lui-même, dont les yeux d'aigle couvraient tout l'ensemble des dispositions du champ de bataille.

Cependant Philippe et les siens, venant du fond de la France, après avoir marché jour et nuit à grands pas, arrivaient enfin dans le comté de Ponthieu; croyant les Anglais fugitifs, ils approchaient sans précaution et sans ordre de bataille. Edouard voit notre avant-garde composée de Génois, commandée par Grimaldi et Doria; suivaient ensuite, à quelque distance, plusieurs milices des communes; puis Philippe, avec une grande partie de son armée et de sa cavalerie; le reste demeura en arrière de six lieues, un violent orage et une pluie affreuse dont les chemins furent inondés durant la moitié du jour les empêchant d'avancer; nos soldats, harrassés de fatigues, mouillés et ne pouvant s'arracher qu'à peine d'un sol détrempé par les torrens du ciel qui le sillonnaient encore, avaient besoin de repos et d'alimens[1].

[1] Contin. Nangii. — Giov. Villani, l. 12, c. 66. —

Apprenant de ses courriers qu'arrivés dans le voisinage les Anglais s'y sont campés, Philippe, bouillant de colère, et moins roi que soldat, veut à l'instant même attaquer celui qu'il qualifie de vassal insolent et rebelle; déjà l'ordre est donné aux premières colonnes de marcher en avant; toute l'armée française s'ébranle par divisions [1]. Plusieurs chevaliers s'étant approchés des lignes anglaises, vinrent dire à Philippe qu'eu égard au nombre et à la position des troupes d'Edouard une attaque serait imprudente; qu'il conviendrait d'attendre au lendemain afin de rendre la vigueur à nos soldats exténués, et rassembler les corps épars de l'armée [2]. Philippe goûtant cet avis, envoie de suite auprès des colonnes pour ordonner une halte générale. Ses messagers criaient aux corps qu'ils rencontraient: *arrêtez*

Daniel, Hist. de France, t. 5, p. 386. — Desormeaux, Hist. de la maison de Bourbon, t. 1, p. 263 et 264.

[1] Villani, luog. det. — Spicil., Contin. Nangii. — Chron. de France.

[2] Sainte-Marthe, Histoire généal. de la maison de France, t. 11, p. 27.

bannières, au nom de Dieu et de saint Denis[1]. Mais il n'était plus temps. Déjà plusieurs des légions avaient préludé à l'attaque; les troupes destinées à les seconder, voyant le péril de leurs compagnons, refusèrent de s'arrêter; d'autres plus dociles n'avancèrent pas; en sorte que le combat s'engagea seulement avec une partie des troupes, sans plan, sans manœuvres préliminaires, et sans ordre quelconque[2]. Philippe apprenant ce qui se passe, et ne pouvant éviter la bataille, veut du moins suppléer par son courage aux dispositions du général; il s'élance, toute la noblesse le suit, notre armée arrive par degrés, s'étend au hasard et tumultueusement sur une grande ligne, lance des flèches et pousse des cris menaçans contre les Anglais[3]. Ceux-ci, selon le conseil d'Édouard et de son fils, se tiennent serrés et immobiles; il leur est défendu de s'ébranler et

[1] Villaret, t. 8, p. 445. — Desormeaux, lieu cité.
[2] Giov. Villani, l. 12, c. 66.
[3] Spicil., Cont. Nangii. — Memoral. Humbert. Pilat., ann. 1346. — Villaret, t. 8, p. 443.

de quitter le terrain montagneux où les flots de la tempête rapidement écoulés, n'avaient point laissé de traces profondes; dans la plaine, au contraire, où s'avançaient confusément les Français, la terre humectée et glissante ne livrait qu'une arène perfide aux pas mal assurés de nos guerriers [1]; courant à l'attaque, mais ne pouvant se soutenir sur le sol qui se dérobe à leur marche incertaine, il schancellent, et tombent avant même d'être frappés par l'ennemi [2]. Les signes d'une défaite consternent nos bannières. Les Génois attaquent les premiers, les arcs mouillés ne donnent point d'essor à leurs arbalètes impuissantes [3]. Les Anglais, mieux préservés de l'orage par leur position, lancent des flèches et causent de profonds ravages dans les rangs des Génois, fuyant en désordre. Le duc d'Alençon voyant la retraite de ces lâches, croit qu'ils

[1] Froissard, t. 1.
[2] Levesque, Hist. de France sous les premiers Valois, t. 1, p. 497.
[3] Villaret, t. 8, p. 446.

ont trahi la France, et donne l'ordre de les immoler. Une pareille exécution, aussi barbare qu'imprudente, accroît le trouble et la confusion de l'armée [1]. Cependant le roi Philippe, suivi de quatre cents chevaliers d'élite, et de six escadrons de gendarmes, ranime ses soldats, les rassemble, et forme une espèce de corps de bataille; l'ennemi, attaqué avec plus d'ordre plus de précision, allait expier ses succès, lorsque tout à coup sa première ligne s'entr'ouvrant, laisse apercevoir de l'artillerie. Cette découverte infernale paraissait pour la première fois dans les batailles [2]. Nos guerriers n'en soupçonnant pas les pièges foudroyans, s'élançaient en avant... Tout à coup un

[1] Villani, luog. det. — Levesque, t. 1, p. 458.

[2] Les Anglais avaient trois canons à la bataille de Crécy; dès les premières années du quatorzième siècle cette arme meurtrière était connue; mais l'on n'en fit un usage fréquent que long-temps après. *Voyez* Ducange, Gloss., v° *Bombarda*. — Giov. Villani, l. 12, c. 65, c. 66, p. 947-948. — Chron. de saint Denis. — Villaret, Hist. de France, t. 11, p. 305. — Levesque, t. 1, p. 506. — Ce fut la première fois qu'on employait de l'artillerie en bataille rangée. Antiq. ital., t. 3, p. 389.

bruit semblable à celui du tonnerre ébranle au loin les échos des montagnes, et à travers les tourbillons de fumée, des globes d'airain, des chaînes ardentes déchirent avec fracas les rangs de notre armée épouvantée; ce bruit inconnu fait tressaillir la terre jusqu'en ses fondemens, on dirait l'enfer palpitant de joie à ce signal de destruction, duquel il se promet une surabondance de sang, de larmes, de débris. Nos guerriers, frappés loin de l'ennemi, se persuadent dans le vertige de la terreur et la réminiscence irréfléchie de mille superstitions, qu'un pareil orage est descendu sur la terre aux évocations d'un génie malfaisant qui met la foudre et les tempêtes à la discrétion des Anglais. Au milieu de leur désespoir, une seconde décharge de ces tubes dévastateurs ouvre de nouvelles brèches dans nos bataillons; la cuirasse, le bouclier et la lance, sont impuissans contre ces formidables atteintes; les membres se séparent du tronçon sanglant avec des portions de l'armure d'airain; le fer est fracassé; le bronze vole en éclats mêlés aux

débris des chairs palpitantes; les chevaliers français frémissent d'indignation et de rage en voyant la valeur personnelle déçue de ses nobles privilèges, et soumise aux chances d'un hasard périlleux, qui peut, du même coup, emporter le brave comme le lâche; mais dussent les écraser ces tonnerres impitoyables, ils ne périront pas sans avoir fait sentir encore le poids de leurs lances; la tête baissée, pénétrant tous ensemble dans les rangs des Anglais avant qu'ils aient eu le temps de préparer une nouvelle détonnation, et se jetant avec impétuosité sur le corps où le Prince Noir commandait les gendarmes d'Angleterre, nos soldats enfoncent les rangs, font un carnage affreux, et leurs lances semblent, elles-mêmes les émules de ces foudres imités par les insulaires. Warvick, perdant tout espoir, envoie demander du secours à Edouard. *Mon fils est-il mort?* dit le roi au messager, pâle de ce qu'il a vu. *Non, sire.* — *Eh bien!* réplique le fier Anglais, *qu'on ne m'envoie plus chercher tant que mon fils sera vivant, et*

qu'on laisse gagner à l'enfant ses éperons[1]. Ces paroles, rapportées, au prince de Galles et à ces paladins, les enflamment d'un nouveau courage; d'ailleurs, là combattaient, Mauny, Warwick, Fauquemont, Suffolk, Arondel, à la tête des bataillons serrés qui, forts d'un terrain avantageux, et des désastres de notre armée en déroute, suffisaient pour déterminer la retraite des chevaliers français, combattant encore avec leur roi sur un champ de bataille semé de cadavres, et déserté par des bandes effrayées. Mais avant de se résoudre à reculer d'un pas, quelles actions éclatantes vont à jamais illustrer les vaincus ! Le roi lui-même se précipite dans le plus épais de la mêlée, cherchant la mort à défaut de la victoire[2]. Son cheval est tué; il combat à pied; Jean de Hainaut lui donne son destrier, dont il prend la bride pour en-

[1] Froissard, t. 1. — Villaret, t. 8, p. 449.

[2] Bernard, Carte généal. de la maison de Bourbon, p. 53. — Desormeaux, Hist. de la maison de Bourbon, t. 1, p. 263. — Daniel, t. 5, p. 388.

traîner hors du danger l'infortuné Philippe ; près de ce monarque, meurent, percés de coups honorables, Louis, comte de Flandre, le comte de Sancerre, les ducs de Lorraine, de Bourbon, et d'Harcourt, frère de Geoffroy d'Harcourt, qui servait contre sa patrie sous le drapeau d'Edouard. Quand cette affreuse lutte retentit des coups de la lance et du choc des boucliers et des rondaches, le vieux roi de Bohême, enflammé à ce bruit lointain, veut encore servir une dernière fois son ami Philippe de Valois ; à quatre-vingts ans, et aveugle, n'importe, il veut combattre, et s'écrie, en se tournant vers sa suite : *O mes compagnons ! je vous requiers que vous me meniez si avant dans la bataille, que je puisse encore férir d'un coup d'épée*[1]. Deux chevaliers sourient à ce désir, et ne pouvant dissuader cet intrépide vieillard, le mettent entre eux, attachent son coursier aux leurs, et, piquant des éperons, fondent au milieu des en-

[1] Froissard, c. 132. — Continuat. Nangii. — Villaret, t. 8, p. 449.

nemis, où tous trois, après maintes et maintes prouesses, trouvèrent un trépas glorieux. Le lendemain on trouva sur le champ de bataille ces braves près de leurs chevaux et encore attachés ensemble [1].

Le crépuscule favorise la retraite de Philippe; accompagné de quelques seigneurs, il chevauche en silence sous un ciel nébuleux, à travers l'humide feuillage de la forêt. Tout à coup un guerrier, couvert d'armoiries azurées et de l'écharpe d'Angleterre, mais la tête baissée et la corde nouée autour du col, accourt au-devant de Philippe, se jette à ses genoux, et les arrose de larmes. Chacun s'étonne qu'un vainqueur demande ainsi grâce au vaincu. Cet inconnu lève sa visière; les Français reconnaissent Geoffroy d'Harcourt [2]. Ce chevalier trop coupable, mais dont le remords égale la faute, avait vu dans la foule des morts son frère, resté du moins fidèle à sa patrie, à son roi. Cette rencontre changea

[1] Froissard, c. 132. — Levesque, lieu cité.
[2] Giov. Villani, l. 12, c. 65.

l'âme du transfuge qui, fuyant l'armée victorieuse d'Edouard, et renonçant aux dignités qu'il tenait de ce monarque, venait s'attacher à la fortune errante de l'infortuné Valois.

Le roi arrivant avec sa suite pendant la nuit au château de Broïe, frappe à coups redoublés; le châtelain se présente aux crénaux, et demande qui est là? Philippe répond : *Ouvrez, châtelain, c'est la fortune de la France* [1].

Cependant Edouard, après la bataille de Crécy, étant descendu de la colline d'où il avait tout observé, serra dans ses bras le Prince Noir, et lui dit : *Vous êtes mon fils* [2].

Les Anglais passèrent la nuit sur le champ du carnage; le lendemain apercevant l'arrière-garde et quelques divisions tardives de l'armée française, lesquelles ignorant la défaite de Philippe, suivaient avec sécurité la route indiquée, Edouard les fit charger à l'impro-

[1] Desormeaux, Hist. de la maison de Bourbon, t. 1, p. 264. — Villaret, t. 8, p. 451.

[2] Froissard, c. 131.

viste, horrible boucherie où furent égorgés sans défense ces troupes isolées! Dans ces deux journées, la France perdit douze cents chevaliers, trente mille soldats et la fleur de sa noblesse [1].

Edouard conduit son armée devant Calais. Cette ville très fortifiée, et défendue par une brave garnison, avait pour gouverneur Jean de Vienne, intrépide et fidèle : ses réponses aux sommations d'Édouard apprirent à ce roi qu'il assiègerait en vain une place où l'honneur veillait, et dont les remparts étaient inabordables. Sans tenter d'impuissans assauts, Edouard la fit cerner, espérant réduire les Calésiens par la famine, et durant une année entière il bloqua étroitement la ville. Les assiégés épuisèrent lentement leurs vivres, puis renvoyant les bouches inutiles, se nourrirent des plus vils animaux [2]. Cependant Philippe

[1] Memorab. Humb. Pilat., ann. 1346, dans les preuves de l'Hist. du Dauphiné. — Villaret, t. 8, p. 452.

[2] Froiss., c. 122 et suivans. — Continuatio Nangii, ann. 1337.

marchait à leur secours. S'approchant des retranchemens d'Edouard, munis d'artillerie, peuplés de troupes et protégés par les vaisseaux de la rade, il juge l'attaque imprudente et s'éloigne de Calais[1]. Ce départ enlevait aux citoyens de cette ville affamée tout espoir de conserver une cité qu'ils défendaient déjà depuis trop long-temps, puisque la faim avait moissonné une foule de braves, qu'en ces temps de calamité la patrie regrettait comme d'irréparables pertes. Jean de Vienne abaissa le drapeau du donjon; à cet indice de soumission[2], Mauny s'approcha des remparts, et le gouverneur proposa d'ouvrir les portes, moyennant la vie et la liberté des Calésiens. Edouard, irrité d'une résistance dont cependant il devait admirer le courage, oublia en cette occurence sa magnanimité, et prétendit forcer les Français de se rendre à discrétion : puis commuant cet arrêt sinistre, il

[1] Froiss., c. 145. — Hist. de la maison de Bourbon, par Desormeaux, t. 1, p. 266. — Daniel, t. 5, p. 400.
[2] Froiss., c. 146. — Daniel, t. 5, p. 402.

consentit à laisser vivre les habitans de Calais, pourvu que six des plus notables bourgeois vinssent lui présenter les clefs de la ville, la tête nue, en chemise et portant au col la corde de leur supplice[1].

Cette dernière décision d'un souverain inflexible consterne la ville de Calais. Jean de Vienne fait sonner la cloche de l'assemblée pour convoquer les citoyens, et confier au sort le triste choix des six victimes exigées. Aux tintemens prolongés de l'airain lugubre, les Calésiens, dont les traits portaient l'empreinte de leurs souffrances, de leurs privations, de leurs veilles guerrières pendant ce siège immortel, s'avancent comme des spectres réveillés par le glas de la mort. Jean de Vienne leur expose le sujet de la réunion : alors Eustache de Saint-Pierre, vieillard vénéré des Calésiens pour

[1] Plusieurs auteurs, et entre autres M. Levesque, ne croient point à ce dernier acte du siège de Calais; les contemporains, à la vérité, n'en disent rien, et le dévoûment des six Calésiens n'est rapporté avec tous les détails ci-dessus, que par Jean Villani et par l'historien Froissard, souvent ami du merveilleux.

ses vertus, se lève et se dévoue [1]; cinq autres citoyens imitent son exemple [2]. Partez, généreux Français! allez à la mort où vous attend l'immortalité! montrez la noble France, quoique vaincue et délaissée de la fortune, conservant une gloire que nul revers ne lui dérobera, celle de rester fidèle à l'honneur, et d'arracher des pleurs d'admiration à ses vainqueurs!

Aux portes de la ville, Mauny attendait les six Calésiens qu'il devait conduire à son maître, et gardait un morne silence, instruit du sort qu'Edouard réservait à ses prisonniers; celui-ci prend brusquement les clefs qui lui sont présentées, et demande le bourreau [3]. A cet ordre, sa cour, rangée autour de lui, frissonne de terreur, on entend circuler, dans ce nombreux cortège, des soupirs arrachés par le spectacle

[1] Froissard, c. 146. — *Voyez* la préface de du Belloy, tragédie du Siége de Calais.

[2] Froiss., c. 146. — Villaret, t. 8, p. 467 et 468.

[3] Froiss., c. 146. — *Voyez* une autre version dans M. Brequigny, tome XXXVII[e] des Mém. de l'Académie des Belles-Lettres.

déchirant de ces tranquilles citoyens attendant calmes et résignés l'affreux trépas. Tout à coup Mauny, rompant un pénible silence, s'écrie, avec l'accent du reproche : *Mon roi va donc souiller sa gloire, et la postérité le surnommera Édouard-le-Cruel*[1] ! Le monarque se tait et reste inflexible ; mais la voix du vertueux Mauny ébranle tous les cœurs ; elle enhardit la reine à parler. Cette belle princesse, baignée de larmes, embrasse les genoux de son époux, en lui demandant au nom de l'enfant qu'elle porte dans son sein la grâce des six infortunés. Cette éloquence de la nature a vaincu Edouard, et les fers des citoyens de Calais tombent aux pieds de la princesse[2].

Pourtant hélas! les douleurs de la France et les pertes dont la guerre était la cause, ne sauraient se comparer au lamentable fléau

[1] Hist. de Mauny. par La Curne de Sainte-Palaye, à la suite de sa traduction du *Vœu du Héron*, t. 3 de ses œuvres. — Villaret, t. 8, p. 465.

[2] Froissard, lieu cité. — Levesque, t. 1. p. 518 et suiv. — Villaret, t. 8, p. 469.

qui doit la couvrir d'un crêpe funèbre! Les longs combats de Philippe et d'Edouard vont être interrompus par cette peste mémorable sous laquelle, selon les historiens, succomba la moitié de tous les habitans du globe[1]. Elle prit, dit-on, naissance au nord de la Chine; des tremblemens de terre ouvrirent dans le royaume du Cathay des gouffres sans fond, d'où s'exhalaient des vapeurs infectes et corrosives consumant aussitôt tous les êtres qui les respirèrent. Devant ce souffle destructeur croissaient rapidement les déserts; les belles villes du Casan et du Mogol, les villes parure et richesse des bords du Gange et du Nil, du Zaïre et du Niger, frappées de cette contagion inévitable, deviennent de vastes solitudes[2].

[1] Ceci n'est point une hyperbole. *Voyez* sur les ravages de ce fléau, appelé la peste noire, ce qu'ont dit Matteo Villani, l. 1, c. 2, p. 14. — *Chronica di Pisa*, t. 15, p. 1021. — *Cortusiorum Histor.*, l. 9, c. 14, t. 12, p. 926. — *Chronica Sanese*, t. 15, p. 123. — *Chronica di Bologna*, t. 18, p. 409. — *Chronica Riminese*, t. 15, p. 901. — *Joan. Cantacus. Ex imper. Histor.*, l. 4, c. 8.

[2] Giov. Villani, l. 12, c. 82, p. 963. — Matt. Vill.,

L'Egypte est désolée ; ses pyramides mortuaires n'eussent point suffi pour ensevelir le nombre des pestiférés étendus sur ses sables. Les peuples fuyant l'épidémie, secouaient vers les terres hospitalières et lointaines les semences funestes dont leurs vêtemens étaient imprégnés. La Turquie, la Grèce, les rives du Bosphore et du Pont-Euxin, furent dépeuplées par ce monstre dévorant, dont tant de victimes ne faisaient qu'irriter la furie. Les Les navigateurs, les négocians de l'Occident, que des relations commerciales avaient appelés sous le ciel oriental, se hâtent de quitter un pays dévoué aux tombeaux; mais dans les vaisseaux et les voiles mêmes, circulant invisibles, des germes de mort se développent bientôt au milieu des mers, et surprennent

l. 1, c. 2, p. 12, t. 14, Rer. ital. — Sismonde de Sismondi, Rép. ital. du moyen âge, t. 6, c. 38, p. 16. — Le célèbre historien Jean Villani, que nous citons ici, mourut lui-même de cette peste; son ouvrage fut continué par Mathieu Villani, son frère. Beaucoup d'autres ouvrages importans furent interrompus à cette époque, parce que leurs auteurs moururent.

ainsi l'équipage, qui ne peut plus éviter cet obstiné fléau. Des galères, privées de tous leurs marins, erraient à la merci des ondes, et, chargées de cadavres corrompus, abordaient en des lieux où la peste prenant terre continuait de pays en pays ses courses épouvantables [1]. C'est ainsi qu'elle décima la Sicile, Gênes, et toute l'Italie, puis, se divisant sans perdre de sa malignité, franchit à la fois les Alpes, les Pyrénées, parcourut l'Espagne, le Portugal, l'Afrique... et, chose étrange, visitant le Nord, loin d'amortir ses feux pestilentiels dans les frimas des régions hyperborées, elle détruisit des peuples entiers qui, dès lors, cessèrent de figurer parmi les nations, telles que l'Islande et les colonies de la Norwège au Groënland [2].

La France ne fut point garantie de cette

[1] Rain. 1348, N. 30, *Gest. Pont. Leod.*, v. 3, p. 44. — *Alb. Arg.* p. 149. — *Nicephorus Gregoras*, *Hist. Bysant.*, l. 16, c. 1, p. 405. — *Joan. Caniacuz.*, l. 4, c. 8.

[2] Matteo Villani, l. 1, c. 2, p. 12, t. 14, *Rerum italic.*

épidémie incurable, dont l'art ne parvint point à différer les résultats. Ceux qu'elle atteignait mouraient aussitôt; parfois leurs douleurs se prolongeaient pendant trois jours; une enflure soudaine ou des taches noirâtres étaient les symptômes de ce mal, que l'on nomma la peste noire; le plus léger contact suffisait pour le propager; nos aïeux cessèrent de communiquer ensemble, une terreur égoïste isola ceux qu'avaient unis les plus doux nœuds, l'amour, l'amitié, la nature [1]. Désespérant d'obtenir des secours, le malade, tout opulent qu'il fût, allait implorer un asile dans les hôpitaux où de saintes femmes dévouées au service des pauvres bravaient pour Dieu le danger dont les menaçait incessamment ce foyer des douleurs humaines. Dix fois, durant le fléau, on renouvela l'Hôtel-Dieu de Paris de ces servantes véné-

[1] Boccace, introduction au Décameron. — Roucher, Poème du mois d'octobre, chant 8. — Sism. de Sism., lieu cité, t. 6.

rables [1]. Dans cette capitale, huit cents citoyens mouraient par jour; le cimetière des Saints-Innocens fut bientôt rempli [2]; on en bénit un plus spacieux au-dessus de la ville; les obsèques ne se firent plus alors entourées de ces pieuses cérémonies dont la religion protège le cercueil, lorsque dissipant avec le rameau du buis béni et l'eau lustrale, les ombres du néant, elle consacre à l'immortalité l'ame dont elle honore la dépouille terrestre. On ne voyait point à la suite des convois, les épouses, les enfans, les parens vêtus de deuil et versant des pleurs; un fossoyeur, gagné à prix d'or, souvent un malfaiteur, obtenant la remise du crime en échange de ces travaux contagieux, se hâtait de porter dans une large

[1] Cont. Nang., t. 11, Spicil., p. 809. — Saint Ant., Chron., t. 3, p. 253, édit. 1586. — Ferrar. 22 Aug, Sup., l. 42 et 48. — Félibien, Hist. de Paris, t. 1, p. 681, l. 12.—Fleury, Hist. ecclés., t. 20, liv. 95, p. 88.

[2] Fleury, lieu cité, p. 87. — On ne rouvrit ce cimetière que long-temps après, en 1351. *Voyez* Félibien, l. 12, t. 1, p. 602.

fosse les cadavres confusément entassés, et dont la chaux accélérait la dissolution [1]. Les campagnes ne furent point exemptes de ce fléau, que leur portaient les voyageurs et les fugitifs; des loups dévorans, rôdant la nuit autour des cimetières, et repoussés par l'odeur affreuse, fuyaient précipitamment à travers les solitudes et, y répandaient le mal qu'ils avaient respiré; alors les oiseaux tombaient du haut des airs; le cerf et le daim gisaient foudroyés sur les fougères des forêts; les agneaux dépérissaient dans les bergeries, les bœufs et le laboureur conduisant la charrue, mouraient ensemble au creux des vallons; les églises étaient désertes [2]; la même terreur éloignait les magistrats des tribunaux; l'impunité couvrait tous les délits; et d'ailleurs, les citoyens, devenus insensibles à la perte de leurs biens, voyaient avec insouciance des malfaiteurs piller leurs

[1] Sismonde de Sismondi, Hist. des Républ. ital. du moyen-âge, t. 6, ch. 38.

[2] Fleury, t. 20, l. 95, p. 87 et suiv.

asiles. Partout le travail cessait[1]; l'avenir trop incertain n'excitait plus la prévoyance ni l'industrie; et cependant, par un contraste inouï, ceux que leur jeunesse et leur opulence retenaient à la vie par le sentiment des jouissances, loin de se préparer chrétiennement à la mort, voulaient du moins profiter de leurs derniers jours de force et de santé pour épuiser en peu d'instans la coupe des plaisirs qu'effleurèrent à peine tant d'autres avant d'expirer[2]. La dissipation et les fêtes éloigneraient, disait-on, l'épidémie, plus facilement provoquée par la tristesse et l'ennui. Ainsi les deux sexes, colorant de ce prétexte la licence de leurs joies, s'associaient pour des voluptés éphémères où l'amour triomphait sans peine d'une pudeur succombant sous des raisonnemens de circonstance. Les

[1] Sismonde de Sismondi, lieu cité, p. 18 et suiv.

[2] Levesque, la France sous les cinq premiers Valois, t. 1, p. 529 et suiv. — Sismonde de Sismondi, t. 6, c. 38, p. 19.

parures du bal, du festin se confondaient avec les mantes et les crêpes du deuil; les sons de la guitare et des flûtes se mêlaient aux plaintes des cloches lugubres. Les voilà, les insensés, les voilà qui s'assemblent pour demander prématurément à la vie ce qu'elle leur gardait de bonheur! Ils la pressent, l'importunent et exigent à la fois ce qu'en des années de la plus longue carrière, ses jouissances auraient pu leur fournir, ils la traitent comme un débiteur suspect et près de faillir, duquel on réclame des sommes anticipées; ils se réunissent dans la demeure qu'épargne encore la contagion, et où le plus doux parfums rassurent la respiration timide. Le banquet préparé, les mets savoureux, les vins pétillans, la beauté insouciante des résistances, et dont la rose fugitive est ici trop réellement l'emblème, tout leur promet une dernière ombre de félicité. Déjà les fumées de l'orgie, les éclats de la joie, les amorces de la séduction ont dissipé le pressentiment du matin et le souve-

nir des sombres dangers... Mais voici venir un convive inattendu !... Malgré les valets et les pages, franchissant le seuil de la salle bruyante, invisible à tous les yeux, il entre... C'est la peste qui vient choisir sa proie.... Celui qu'elle a désigné, saisi du mal connu, pâlit, ses traits se décomposent. A son visage, déjà couvert de taches livides, à ses yeux tournés, à ses membres raidis, les assistans craignent le péril d'un trépas prochain; tremblans, ils fuient avec horreur le moribond couronné de fleurs et désertent précipitamment la table magnifique, où bientôt ne siège plus qu'un cadavre; mais en croyant éviter la peste, il la retrouvent à la porte où une longue suite de cercueils attendent un peu de terre sollicitée vainement par la pitié.

Tandis que la plupart des gens du siècle s'imaginaient trouver un remède ou du moins un adoucissement à leurs maux dans ces divertissemens passagers, dautres, au contraire, pensaient fléchir le courroux du ciel par des

pénitences outrées, et les démonstrations extravagantes du repentir. Alors se formèrent ces scandaleuses confréries de pénitens, connus sous le nom de flagellans[1], parce que, demi-nus, et armés de fouets à pointes de fer, avec lesquels ils se déchiraient la poitrine et les bras, ces fanatiques erraient dans les rues des villes, chantant de barbares cantiques, et faisant ruisseler le sang. Le peuple les suivait respectueusement ne doutant pas qu'ils ne fussent des martyrs, dont les reliques préserveraient de l'épidémie; dans cette erreur, ce peuple superstitieux enviait les lambeaux de leurs vêtemens ensanglantés[2].

A la suite des trop longs ravages de cette épi-

[1] Alb. Arg., p. 149 et suiv. — *Vita P. P.*, t. 1, p. 319. — Rebdorf, ann. 1347, p. 440. — Duboulay, t. 4, p. 14. — Avesbury, p. 177. — Chroniques de Saint-Denis. — Levesque, t. 1, p. 531.

[2] Les femmes embrassèrent aussi cette pénitence; se dépouillant jusqu'au sein, elles se fustigeaient comme les hommes. *Voyez* Rebdorf, lieu cité. — Fleury, Hist. ecclés., t. 20, l. 95, p. 97. Levesque, t. 1, p. 531. — Villaret, t. 8, p. 473.

démie, on ne rencontrait plus que des veuves, des orphelins, des mères sans enfans, des êtres isolés; ceux qui se revoyaient par miracle, se félicitaient d'abord; puis, le souvenir de leurs pertes se réveillant par la vue même des survivans, ils versaient ensemble des larmes, et maudissaient l'existence.

Peu de temps après cette fatale époque, Philippe mourut consumé de chagrin, et dévoré d'inquiétude. Son fils Jean lui succédait, déjà connu du conseil et de l'armée, ce prince avait acquis, par son expérience des affaires, et par sa bravoure dans les camps, une réputation capable de lui concilier l'amour de ses sujets, si des actes de cruauté n'eussent pas terni les premières années de son règne. Le supplice inique du connétable d'Eu, l'obtention de l'éminente dignité accordée au favori Charles d'Espagne de la Cerda [1], excitèrent l'indi-

[1] Villani, l. 3, c. 95. — Froissard, c. 159. — Levesque, t. 2, p. 11. — Hist. généal. de la maison de France, t. 1, p. 556.

gnation générale. L'amitié du roi pour celui-ci est peut-être la source de tous les maux dont la France sera inondée sous son règne; bientôt en effet cette malheureuse prédilection causa la jalousie de Charles d'Evreux, roi de Navarre, surnommé le *Mauvais*. Les charmes de sa figure, les grâces de toute sa personne, les dons de l'esprit rendaient ce monarque agréable et séduisant; mais son cœur était un abîme recélant toutes les ruses et les crimes de l'enfer [1]. Il débuta d'une manière digne de lui, en faisant assassiner Charles d'Espagne, et se vantant de ce meurtre aux yeux de la cour épouvantée. Le roi lui avait donné sa fille; il déplora cette alliance, pleura sur la mort de son ami, et jura de le venger. L'assassin se riant de la fureur de son maître, le brave, et le défie du haut des places fortes où il s'est réfugié [2].

[1] Contin. Nangii. — Mém. du roi de Navarre, par Secousse. — Levesque, p. 17 et suiv., t. 2. — Favin, Hist. de Navarre. Procès mss. du roi de Navarre. — Villaret, t. 9, p. 62 et suiv.

[2] Froissard, c. 154.

Ses vassaux, son crédit, ses trésors, le faisaient doutable. Le roi Jean craint la guerre intestine, l'Angleterre le menace d'une invasion prochaine; il résout de pardonner à Charles d'Evreux. Mais ce hardi coupable dédaigne ce pardon; conjuré de l'accepter, pour sauver, aux yeux de la France, l'autorité royale évidemment blessée, ce prince ne se prête enfin à recevoir sa grâce qu'en prescrivant des concessions importantes; et l'on vit ainsi l'assassinat mieux payé qu'un acte magnanime [1].

L'humiliation du roi encourage Charles-le-Mauvais. Pouvant tout oser, puisque le crime lui est profitable, il s'entend avec l'Angleterre, et seconde ses projets hostiles; mais le complot est découvert : Jean va lui-même en Normandie, et saisit les terres du perfide; cependant la résistance que lui opposent les forteresses et les châteaux de ce vassal odieux, contraint une seconde fois le monarque à négocier, quand

[1] Levesque, t. 2, p. 18 et 19. — Daniel, t. 5, p. 443. — Villaret, t. 9, p. 84 et suiv.

il devait punir ; une seconde fois aussi, la France eut à rougir d'un traité avilissant. Charles-le-Mauvais, reçut cent mille écus, pour désavouer ses trahisons, et paraître fidèle au roi. Charles imaginant de nouveau des attentats réels pour se faire acheter des apparences de remords [1], médita l'enlèvement et la captivité du roi, tandis que, par de pernicieux conseils, il essaya de soustraire le dauphin à l'ascendant paternel. Ce jeune prince auquel ses qualités et sa prudence consommée mériteront un jour sur le trône le surnom de Sage, sentit, dans ses relations illégitimes avec le roi de Navarre, un trouble inquiet, un mécontentement de lui-même qui le ramenèrent bientôt dans les bras de son père, où il soulagea son cœur du poids de sa faute, et la purifia par un repentir sincère [2].

Jean apprenant la conspiration de son éter-

[1] Continuat. Nangii. — Froissard, c. 154. Rymer, Act. publ., t. 3, p. 1 et suiv.

[2] Secousse, Mém. du roi de Navarre, p. 68. — Daniel, t. 5, p. 450.

nel ennemi, se rend à Rouen, où Charles et les seigneurs, ses complices, goûtaient sans inquiétude les douceurs d'un banquet, signalant par leur sécurité, le mépris que le roi de France leur inspirait. Mais, alors qu'ils le supposent retenu loin d'eux dans une hésitation de crainte et de mollesse, ce roi, suivi de cent soldats, se montre dans la salle investie, fait prisonnier Charles et quelques-uns de ses amis; ordonne de traîner les autres en un champ voisin, et les fait décapiter devant lui [1].

Sur ces entrefaites les partisans de Charles, appelèrent Édouard à leur secours, et le saluèrent roi de France [2].

Édouard leur envoie une armée, commandée par Lancastre; bientôt le prince Noir débarque lui-même pour se joindre aux troupes des Anglais et des rebelles. Amenant avec lui

[1] Rymer, Acte du 14 mai. — Secousse, lieu cité, p. 8. — Desormeaux, Hist. de la maison de Bourbon, t. 1, p. 278. — Villaret, t. 9, p. 152.

[2] Rymer, Actes des 24 juin, 10 juillet, 20 août, 1356.

dix mille soldats, il ravage quelques provinces; mais avant d'avoir pu se réunir à Lancastre, il est surpris dans les champs de Poitiers par l'armée française, que le roi commandait en personne, et forte de cinquante mille hommes. Le combat semble téméraire au prince anglais, il va fuir; mais déjà une cavalerie nombreuse a débordé ses flancs [1]. Le vainqueur de Crécy, l'héritier du trône d'Angleterre, enveloppé de toutes parts, maudit son imprudence, implore la paix, et consent pour l'obtenir, d'abandonner ses conquêtes et ses prisonniers [2]. Cette proposition est refusée; on prétend que lui-même se rende prisonnier avec les cent principaux seigneurs de son armée. Le prince Noir frémissant d'indignation, préfère attendre la mort; mais ce sera du moins sous les armes, il fait aussitôt fortifier son camp. C'était un champ triangulaire, fermé par une haie très épaisse

[1] Levesque, t. 2. — Desormeaux, Hist. de la maison de Bourbon, t. 1, p. 280. — Villaret, t. 9, p. 167.

[2] Levesque, la France sous les premiers Valois, t. 2.

et des buissons impénétrables; ce rempart épineux n'avait qu'une étroite ouverture, pouvant laisser passer à peine cinq hommes de front. L'entrée, gardée par le corps des archers, semblait inaccessible; des fossés et des palissades ajoutaient encore à sa défense. Le fils d'Edouard attendit dans cette position, que la faim l'obligeât à se déclarer vaincu, et à recevoir sans rougir des conditions rigoureuses [1]. Si le roi Jean eût modéré son impatience, et mis un frein à la turbulente ardeur de ses troupes, deux jours de blocus auraient suffi pour affamer l'armée anglaise, et l'obliger à mettre bas les armes [2]. Mais le roi, mais ses chevaliers présomptueux ne connaissaient point de victoire sans combats et sans carnage; ils veulent forcer les retranchemens des Anglais, et les égorger comme un troupeau timide. Le légat, envoyé par la cour de

[1] Froissard, cap. 160. — Levesque, t. 2, p. 45. — Villaret, t. 9, p. 172.

[2] Froissard, lieu cité. — Daniel, t. 5, p. 456.

Rome afin de réconcilier les deux puissances, passe d'un camp à l'autre, et sollicite en faveur du prince Noir la trêve qu'attend celui-ci comme l'unique moyen de son salut [1]. Son intervention devient inutile car les Français, craignant que ce médiateur généreux ne leur dérobe la proie qu'ils demandent à grand bruit, lui signifient durement de s'éloigner s'il ne veut voir ruisseler le sang dont ses démarches s'efforcent de prévenir l'effusion [2].

L'armée de Jean était divisée en trois corps de seize mille hommes; l'un, ayant le duc d'Orléans à sa tête, l'autre sous les ordres du Dauphin, et le troisième commandé par le roi. Les trompettes sonnent : le premier corps, composé de gendarmes, s'avance pour ouvrir le passage; mais la tête de colonne engagée entre la double haie qu'il faut traverser avant de pénétrer dans le camp des Anglais, disparaît, écrasée sous les flèches des archers com-

[1] Froissard, c. 161. — Villaret, t. 9, p. 172.
[2] Levesque, lieu cité.

mis à la défense de cet étroit passage; ceux dont cette première colonne est immédiatement suivie, marchant sur des cadavres, sont renversés à leur tour et expirent percés de coups; les rangs qui leur succèdent éprouvent un pareil sort; quatre guerriers pouvaient seuls se présenter de front devant un ennemi furieux de son péril extrême. Un désordre affreux règne dans ce défilé sanglant; les chevaux blessés, les hommes mourans gênent l'essor des soldats restés debout et pressés de franchir[1]; la confusion et la terreur frappent de vertige les gendarmes français; n'ayant la possibilité ni d'avancer ni de rétrograder, leur immobilité forcée les livre à une grêle de traits. L'un des deux maréchaux commandant le premier corps tombe sur un monceau de morts, l'autre est fait prisonnier; ceux des soldats que leurs forces parviennent à tirer de cette inextricable mêlée se sauvent avec tous les signes d'effroi, don-

[1] Froissard, c. 162. — Levesque, la France sous les cinq premiers Valois, t. 2, p. 48. — Daniel, t. 5, p. 461.

nant tête baissée dans la division du dauphin, dont ils rompent l'ordre et l'ensemble[1]. Au même instant, une centaine de cavaliers embusqués par le prince Noir derrière une petite colline, sonnent leurs buccines et font briller leurs armes; les Français croient que l'Anglais reçoit un renfort et qu'ils vont être cernés à leur tour; cette crainte achève d'ébranler les troupes du dauphin; les seigneurs dont ce prince est accompagné afin de le soustraire au péril, s'éloignent avec lui; leur départ a l'air d'une fuite et devient le signal d'une dispersion totale[2]. Les fugitifs se pressent, se nuisent entre eux et sont leurs propres ennemis à défaut des Anglais. Ceux-ci loin de croire cette défaite possible, bornaient leurs vœux à une capitulation honorable[3]. Cependant en annonçant au prince Noir la déroute des deux tiers de l'armée française, on ajoute que le roi seul avec le corps qu'il commande tient encore le champ de bataille.

[1] Froiss., *ib.* — Villaret, t. 9, p. 177 et suiv.
[2] Froiss., lieu cité. — Daniel, t. 5, p. 462.
[3] Levesque, t. 2, p. 49.

Cet étonnant rapport comble de joie le fils d'Edouard; l'orgueil de ses victoires se réveille de nouveau dans son cœur; plein d'espoir il harangue ses soldats, et se fiant à leur valeur autant qu'à sa fortune, quitte son retranchement et présente la bataille au roi Jean [1]. Ce roi avait encore sous ses ordres seize mille hommes et une partie de sa noblesse; c'en était assez pour réparer les revers de la journée; mais par une fatalité inouïe, ses guerriers, ayant cru forcer les Anglais en leur camp et les assaillir dans les taillis et les broussailles, raccourcirent leurs lances dont la longueur eût été peu propre à l'attaque méditée alors [2]; mais à présent qu'il leur fallait combattre en rase campagne, ces courtes lances excitaient la risée des Anglais et ne pouvaient porter de rudes atteintes. Renonçant à des armes devenues inutiles, ils se bornent à parer avec leurs boucliers, la pointe et le tran-

[1] Spicil., Continuat. Nang. — Froiss., t. 1, fol. 87. — Villaret, t. 8, p. 180.

[2] Levesque, t. 2, p. 49.

chant du fer ennemi. Presque tous se laissent égorger sans défense : le roi Jean, armé d'une masse pesante et montant un grand palefroi, les venge tous par des faits héroïques ; son casque, brisé sur la tête, laisse à découvert sa chevelure sacrée et ce front que l'onction royale préserve du trépas ; tous les Anglais qui l'approchent mordent la poussière sous son bras foudroyant[1]. A ses côtés, meurent ses chevaliers les plus fidèles, un duc de Bourbon, les Duras, Lafayette, Gaucher de Brienne. Le duc d'Athènes, le comte de la Marche, de Nesle, Montaigu, Ribaumont, expirent sous les yeux de leur monarque au désespoir. Près de ce prince, Philippe son plus jeune fils, à peine âgé de douze ans, se trouvait là au plus fort du danger. En ce jour désastreux, l'infortuné Jean, monarque et père dut à la fois pleurer sur des sujets dévoués, et trem-

[1] Spicil., Continuat. Nangii. — Froiss., lieu cité. — Grandes Chroniques. — Daniel, t. 5, p. 463. — Villaret, t. 8, p. 184.

bler pour un enfant chéri [1] : aussi ce n'est point lui-même que ce monarque veut préserver en gardant son bouclier, mais ce fils, incapable de se défendre, ce fils qu'il couvre de ses armes... Quand tout à coup, ô surprise! des Anglais seuls l'entourent, pas un Français debout à ses côtés; survivant à ses compagnons, il reste seul avec le jeune Philippe; mille soldats menaçans tournent vers lui leurs javelines en lui criant : *Rendez-vous, rendez-vous!*... A ces mots, une noble rougeur couvre son front; son courage semble lui faire oublier sa position désespérée : *Rendez-vous! rendez-vous!* lui répètent les vainqueurs en croisant leurs glaives sanglans sur sa poitrine.... Il hésite..... combat encore.... mais son fils reçoit une blessure et jette vers lui des yeux attendris: le monarque demeurait inflexible, le père a cédé; après avoir rendu les armes il est conduit au prince de Galles [2].

[1] Desormeaux, Hist. de la maison de Bourbon, t. 1, p. 283. — Levesque, la France sous les cinq premiers Valois, t. 2.

[2] Froissard, cap. 164. — Rymer, Acte du 10 octo-

Cet Anglais se montre modeste et généreux; s'inclinant respectueusement devant son prisonnier, il lui présente le vin et les épices, loue son courage, lui donne un banquet splendide et réclame l'honneur de le servir lui-même. Pressé par le roi français de s'asseoir près de lui, le prince s'en accusant avec grâce lui répond qu'il n'a pas encore mérité de prendre place à côté d'un si grand prince et d'un si vaillant guerrier [1].

Dans ce même temps, la Bretagne fut le théâtre d'une guerre mémorable.

Jean de Montfort et Charles de Blois se disputaient le droit de succéder à ce duché [2]. Les armes décidaient des procès de cette importance. Les Bretons se partagèrent

bre. — Christine de Pisan, mss. de la bibl. royale. — Daniel, t. 5, p. 463. — Levesque, la France sous les cinq premiers Valois, t. 2. — Desormeaux, lieu cité.

[1] Froissard, cap. 167. — Villaret, t. 9, p. 192.

[2] Invent. des Chartres, t. 3, Bret., nº 44. — Contin. Nangii.—Froissard, c. 66, 67, 68 et suiv.—M. Levesque, Hist. de France sous le règne des cinq premiers Valois, t. 1.

entre les deux rivaux. Le roi d'Angleterre, colorant son ambition du prétexte de l'amitié secourut Montfort, avec l'espoir de faire de la Bretagne une province de débarquement. Le roi de France assistait Charles de Blois, parce qu'il voyait en lui un vassal plus fidèle que Montfort. Ainsi la querelle de ces princes devint une guerre nationale et politique. Tout ce qu'avaient les royaumes d'intrépide et de magnanime se distingua dans cette lutte mémorable, où, pendant vingt-deux ans, se livrèrent quinze cents combats et huit cents assauts. Presque toutes les villes de la Bretagne furent prises et reprises plusieurs fois, toutes ses plaines arrosées de sang. La présence des Anglais ôtait à ces démêlés affreux l'air d'une guerre civile et d'une dissension domestique. Trop souvent, comme aux jours plus terribles encore où la Vendée vit s'entr'égorger des Français, les Bretons se mesurèrent contre les Bretons; mais les bannières des Edouard, flottant dans les rangs de Montfort, dissipaient les souvenirs et les images d'alliance et de

fraternité qu'auraient pu s'offrir mutuellement les combattans. Toutefois, après la bataille, le vainqueur, apercevant parmi les morts et les mourans, un parent, un ami, un compagnon d'armes, cédait aux sentimens qu'avait comprimés la voix d'un misérable honneur, alors les larmes de sang et les remords succédaient à l'arrogance et à la fierté du succès.

Montfort ayant été fait prisonnier, sa femme commanda l'armée; couverte d'une cuirasse, relevant sa longue chevelure sous un casque de fer, elle marchait toujours à la tête de ses partisans, souvent prenant l'étendard des mains du banneret, et se jetant dans la mêlée ou montant la première sur la brèche [1].

Elle s'introduisit à Hennebond, qu'assiégeait Charles de Blois, parcourut les chemins de la ville en appelant à sa suite les mères, les filles, les épouses. A la voix de cette guerrière, les remparts se couvrent de femmes coura-

[1] Froissard, t. 1. cap. 80 et suiv. — Velly, Hist. de France, t. 8, p. 403.

geuses [1]. L'huile bouillante, la chaux vive, les traits sifflans, les pierres et les poutres tombent sur les assiégés, qui roulent sanglans et meurtris dans les fossés de la place. La comtesse monte sur la plus haute tour pour voir la position de l'ennemi ; s'apercevant qu'il a négligé de cerner une porte conduisant à son camp presque désert, elle descend avec vitesse, monte à cheval, et, suivie de trois cents cavaliers, va porter le fer et la flamme dans les tentes de Charles de Blois. Celui-ci voit l'incendie, accourt avec les siens; déjà la comtesse était rentrée dans la place [2]. Bientôt elle en sort encore pour aller solliciter de nouveaux secours en Angleterre; une flotte est confiée à sa prudence. Charles de Blois l'apprend et ordonne à Louis d'Espagne de croiser au passage de l'amazone, de l'attendre et de la combattre. Se préparant à l'attaque, armée d'une hache, elle paraît, et pourfend tous ceux qui tentent d'aborder au navire, où son

[1] Froiss., t. 1, c. 82.
[2] Froiss., t. 1, c. 82. — Velly, t. 8, p. 403.

exemple enflamme guerriers et matelots. Cependant la tempête s'élève, les vents sifflent et soulèvent les vagues mugissantes. Les vaisseaux, amis et ennemis, sont poussés pêle-mêle dans les humides tourbillons [1]. Le choc des bâtimens, le grand bruit de la mer, les clameurs des combattans, des naufragés, le cliquetis des armes, tous ces affreux tableaux de péril et de mort n'ont point un seul instant fait pâlir la comtesse de Montfort; à travers les ouragans, poursuivre, combattre son adversaire, le vaincre, l'anéantir, voilà son unique pensée; à peine a-t-elle entendu le roulement de la foudre; à peine a-t-elle aperçu ses traits de feu sillonner les nues. Le calme reparaît enfin, les vapeurs tombent comme un rideau grisâtre, les flots s'applanissent, et la belle guerrière, debout sur son navire, voit flotter les débris des vaisseaux de Louis d'Espagne, dont la plupart des soldats reçurent la mort ou les chaînes [2].

[1] D'Argentré, Hist. de Bret., l. 6, c. 15, p. 369.
[2] D'Argentré, lieu cité.

Cependant Charles de Blois ayant été à son tour prisonnier à la bataille de la Roche-Derien, son épouse fit ce qu'avait fait la comtesse. Un dévouement et des exploits pareils reproduisirent, durant cette guerre, le merveilleux spectacle de la tendresse conjugale sous les armes, de l'héroïsme et de la chevalerie. A l'école de ces femmes célèbres se formèrent des preux illustres. Ce fut pendant ces guerres opiniâtres que se livra ce fameux combat des Trente, l'orgueil et la gloire des Bretons.

FIN DU SIXIÈME VOLUME.

TABLE

DU SIXIÈME VOLUME.

TROISIÈME ÉPOQUE.		pages.
Trente-troisième récit.	— La Cour d'amour Romanin!	7
Trente-quatrième récit.	— Saint-Louis.	119
Trente-cinquième récit.	Procès tragiques et eélèbres.	198
Trente-sixième récit.	Règne des premiers Valois.	282

FIN DE LA TABLE DU SIXIÈME VOLUME.



